



**S.A. au capital de 53.400.000 Dinars divisé en 5.340.000 actions
de valeur nominale 10 dinar entièrement libérées.
Siège social : Route de Tunis- Hmada El Kébira
4011 HAMMAM SOUSSE
TEL 73 308.777, FAX 73 308.765
RC N° B 122911996**

**PROSPECTUS D'ÉMISSION ET D'ADMISSION AU MARCHÉ OBLIGATAIRE DE
LA COTE DE LA BOURSE**

EMPRUNT OBLIGATAIRE

"MEUBLATEX 2015"

de 9.000.000 de dinars

Émis par appel public à l'épargne

Durée : 7 ans dont 2 années de Franchise

Taux d'intérêt annuel : 7,85 % brut

Prix d'émission : 100 dinars

Le présent emprunt est garanti au profit des obligataires par quatre banques selon les tranches suivantes :

- Tranche A : 4,0 MD garantie par AMEN BANK
- Tranche B : 1,5 MD garantie par la Société Tunisienne de Banque STB
- Tranche C : 1,0 MD garantie par la Banque Tuniso-libyenne BTL
- Tranche D : 2,5 MD garantie par Qatar National Bank QNB

Visa n° ...#16...0938...du 29 AVR. 2016.. du Conseil du Marché Financier
donné en application de l'article 2 de la Loi n° 94 -117 du 14 novembre 1994. Ce visa
n'implique aucune appréciation sur l'opération proposée.

Ce prospectus a été établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires. Il doit
être accompagné des états financiers de l'émetteur arrêtés au 31/12/2015, pour tout
placement sollicité après le 30 avril 2016.

Le visa n'implique ni approbation de l'opportunité de l'opération ni authentification des
éléments comptables et financiers présentés. Il a été attribué après examen de la pertinence
et de la cohérence de l'information donnée dans la perspective de l'opération proposée aux
investisseurs.

Responsable de l'information

M Sami MHIRI suppléant du Directeur Général Adjoint
Société MEUBLATEX - Route de Tunis- Hmada El Kébira - 4011
Hammam Sousse
Téléphone : 73 308 777 FAX : 73 308 666

**Intermédiaire en bourse chargé de
l'opération**

Amen Invest, intermédiaire en bourse
M. Abdelaziz HAMMAMI, Directeur Général
Avenue Med V Immeuble Amen Bank Tour C - 1002 Tunis
Téléphone : 71 965 400 / FAX : 71 830 980

Le présent prospectus est mis à la disposition du public sans frais auprès de MEUBLATEX, Route de
Tunis- Hmada El Kébira-4011 HAMMAM SOUSSE ; AMEN INVEST intermédiaire en Bourse-
Avenue Med V Immeuble Amen Bank Tour C - 1002 Tunis et sur le site Internet du CMF
www.cmf.org.tn.



Avril 2016

Sommaire

PRESENTATION RESUMEE DE LA SOCIETE	7
FLASH - EMPRUNT OBLIGATAIRE "MEUBLATEX 2015"	10
CHAPITRE 1 : RESPONSABLE DU PROSPECTUS ET RESPONSABLES DU CONTROLE DES COMPTES	13
1.1 Responsable du prospectus.....	13
1.2 Attestation du responsable du prospectus.....	13
1.3 Responsables du controle des comptes	14
1.4 Attestation des responsables du contrôle des comptes.....	25
1.5. Attestation de l'intermediare en bourse charge de l'operation.....	25
1.6 Responsable de l'information.....	26
CHAPITRE 2 – RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'OPERATION	27
2.1 Renseignements relatifs à l'émission.....	27
2.1.1. Décisions a l'origine de l'emprunt	27
2.1.2. Renseignements relatifs à l'operation :	27
2.1.3. Periode de souscriptions et de versements :	28
2.1.4. Organisme financier chargé de recueillir les souscriptions du public :	28
2.1.5. But de l'emission :	28
2.2 Caracteristiques des titres emis	29
2.2.1 Nature, forme et délivrance des titres	29
2.2.2 Prix de souscription et d'émission :	29
2.2.3 Date de jouissance en intérêts :	29
2.2.4 Date de règlement :	29
2.2.5 Taux d'intérêts :	29
2.2.6. Intérêts :	30
2.2.7. Amortissement et remboursement :	30
2.2.8. Prix de remboursement :	31
2.2.9. Paiement :	31
2.2.10.Taux de rendement actuariel :	31
2.2.11.Duree totale et duree de vie moyenne de l'emprunt	31
2.2.12.Mode de placement :	31
2.2.13.Garanties bancaires :	32
2.2.14 Fiscalité des titres :	32
2.2.15. Organisation de la representation des obligations.....	33
2.3 Renseignements généraux.....	33
2.3.1 Intermediare agréé mandaté par la société pour la tenue du registre des obligataires	33
2.3.2. Marché des titres.....	33
2.3.3. Circulation des titres.....	34
2.3.4. Prise en charge par Tunsie Clearing	34
2.3.5. Tribunal competent en cas de litige	34

CHAPITRE 3 : RENSEIGNEMENTS DE CARACTERE GENERAL CONCERNANT L'EMETTEUR ET SON CAPITAL..... 35

3.1 Renseignements de caractère général concernant l'émetteur.....	35
3.1.1 Dénomination et siège social :	35
3.1.2 Forme juridique et législation particulière applicable.....	35
3.1.3 Date de constitution et durée	35
3.1.4 Objet social (article 2 des statuts).....	35
3.1.5 Clauses statutaires particulières :	36
3.1.6 Registre de commerce :	40
3.1.7 Exercice social.....	40
3.1.8 Nationalité :	40
3.1.9 Capital social :	40
3.1.10 Matricule fiscal :	40
3.1.11 Régime fiscal	40
3.1.12 Lieu où peuvent être consultés les documents relatifs à la société	40
3.1.13 Responsable charge des relations avec les actionnaires, les obligataires, le CMF, la BVMT, et Tunisie Clearing :	40
3.2 Renseignements de caractère général concernant le capital social	40
3.3. Evolution du capital social :	41
3.4. Répartition du capital social et des droits de vote au 31/03/2016.....	42
3.4.1 Liste des actionnaires détenant individuellement 3% et plus du capital et des droits de vote au 31/03/2016.....	42
3.4.2 Capital et droits de vote détenus par l'ensemble des membres des organes d'administration et de direction au 31/03/2016.....	42
3.4.3 Nombre d'actionnaires au 31/03/2016 :	42
3.5 Description sommaire du Groupe MEUBLATEX au 31/12/2014.....	43
3.5.1 Présentation générale du Groupe MEUBLATEX-EL MOURADI	43
3.5.2. Description du groupe MEUBLATEX au 31/12/2014.....	45
3.5.3 Relations avec les sociétés du groupe Meublutex au 31/12/2014	54
3.5.4 Relation de MEUBLATEX avec les autres parties liées du groupe MEUBLATEX au 31/12/2014.....	58
3.6 Dividendes	62
3.7 Marché des titres.....	62

CHAPITRE 4 : RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'ACTIVITE DE LA SOCIETE 63

4.1 Présentation de la société MEUBLATEX et de son activité.....	63
4.2 Description de l'activité de la société.....	63
4.2.1. Description technique.....	63
4.2.2 Politique de fixation de prix.....	66
4.2.3 Concurrence et part de marché.....	66
4.2.4 Certification et mise à niveau	67
4.3 Activité de la société au 31/12/2014.....	67

4.3.1 Evolution et structure du chiffre d'affaires.....	67
4.3.2. Evolution et composition des achats consommés.....	69
4.3.3 Marge sur coût de matières.....	69
4.4 Activité de la société au 30/06/2015.....	69
4.4.1 Evolution et structure du chiffre d'affaires.....	69
4.4.2. Evolution et composition des achats consommés.....	70
4.4.3 Marge sur coût de matières.....	71
4.5 Indicateurs d'activite trimestriels.....	71
4.6 Les facteurs de risque et la nature spéculative de l'activité.....	71
4.6.1 Risque de concurrence.....	72
4.6.2 Risque clients.....	72
4.6.3 Risque de change.....	72
4.6.4.Risque lié à la conjoncture économique.....	72
4.6.5 Risque de taux d'intérêt.....	73
4.6.6 Risque matière première et volatilité des prix.....	73
4.6.7 Risque vis-à-vis des fournisseurs.....	73
4.7Litige ou arbitrage en cours ou passé.....	73
4.8 Organisation de la société.....	74
4.81. Organisation et contrôle interne	74
4.8.2 Système d'information.....	76
4.8.3 Politique social et effectif.....	77
4.9 Politique d'investissement.....	78
4.9.1. Investissements en cours de réalisation au 31/12/2015.....	78
4.9.2 Investissements futurs.....	78
4.10 Analyse swot.....	79
CHAPITRE 5 : PATRIMOINE – SITUATION FINANCIERE – RESULTATS.....	80
5.1 Patrimoine de la société au 31/12/2014	80
5.1.1 Immobilisations corporelles et incorporelles au 31/12/2014	80
5.1.2 Portefeuille titres de la société au 31/12/2014	80
5.1.3 Hypothèques et nantissements consentis au profit des banques garantes au 31/12/2014	83
5.1.4 Etat des engagements reçu au 31/12/2014.....	88
5.2 Patrimoine de la société au 30/06/2015.....	89
5.2.1 Immobilisations corporelles et incorporelles au 30/06/2015.....	89
5.2.2 Portefeuille titres de la société au 30/06/2015.....	90
5.2.3. Hypotheques et nantissements consentis au profit des banques garantes au 30/06/2015.....	92
5.2.4. Etat des engagements reçu au 30/06/2015.....	97
5.3 Principales acquisitions et cessions d'immobilisations corporelles, incorporelles et financières postérieures au 30/06/2015.....	98
5.4Renseignements sur les états financiers individuels au 31/12/2014.....	99
5.4.1Etats financiers compares au 31/12/2014	99
5.4.2 Etats financiers individuel PROFORMA.....	146

5.4.3 Les engagements financiers au 31/12/2014	155
5.4.4 Encours des credits contractés par la société au 31/12/2014 :	156
5.4.5 L'échéancier de remboursement	157
5.4.6 Soldes intermediaires de gestion comparés au 31/12/2014	158
5.4.7 Tableau de mouvement de capitaux propres au 31/12/2014.....	159
5.4.8 Affectation des résultats des trois derniers exercices.....	161
5.4.9 Evolution du résultat net et du resultat d'exploitation	161
5.4.10 Evolution des dividendes.....	161
5.4.11 Evolution de la marge brute d'autofinancement	162
5.4.12 Evolution de la structure financiere	162
5.4.13 PrincipauxIndicateurs et ratios financiers	162
5.5 Renseignements sur les états financiers consolidés au 31/12/2014	164
5.5.1 Etats financiers consolidés au 31/12/2014.....	164
5.5.2. Etats financiers consolidés PROFORMA au 31/12/2014.....	209
5.6 Renseignements sur les états financiers intermédiaires au 30/06/2015.....	215
5.6.1 Etats financiers intermédiaires au 30/06/2015.....	215
5.6.2 Engagements financiers au 30/06/2015.....	251
5.6.3 Tableau de mouvement de capitaux propres au 30/06/2015	252
5.6.4 Soldes intermediaires de de gestion compares au 30/06/2015	253
5.6.5 Evolution du resultat net et du resultat d'exploitation.....	254
5.6.6 Evolution de la marge brute d'autofinancement.....	254
5.6.7 Evolution de la structure financiere.....	254
5.6.8. Principaux indicateurs et ratios financiers.....	255

CHAPITRE 6 : ORGANES D'ADMINISTRATION, DE DIRECTION ET DE CONTROLE DES

COMPTES.....	256
6.1 Conseil d'administration.....	256
6.1.1. Membres des organes d'administration	256
6.1.2 Fonctions des membres des organes d'administration et de direction dans la société.....	257
6.1.3 Principales activités exercées en dehors de la société au cours des 3 dernières années par les membres des organes d'administration et de direction.....	257
6.1.4 Mandats d'administrateurs les plus significatifs dans d'autres sociétés	258
6.1.5 Fonctions des représentants permanents des personnes morales administrateurs dans la société qu'ils représentent	258
6.2 Intérêts des dirigeants dans la société	258
6.2.1. Remunérations et avantages en nature attribués aux membres des organes d'administration et de direction au cours des 3 derniers exercices.....	258
6.2.2 Prêts et garanties accordés en faveur des membres des organes d'administration et de direction	258
6.3 Contrôle	259

6.4 Nature et importance des operations conclues depuis le debut du dernier exercice avec les membres du conseil d'administration ou de direction ainsi qu'avec un candidat à un poste de membre du conseil d'administration ou un actionnaire detenant plus de 5% du capital.....	259
CHAPITRE 7 : RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'EVOLUTION RECENTE ET LES PERSPECTIVES D'AVENIR.....	262
7.1. Evolution recente et orientations	262
7.1.1 Evolution recente.....	262
7.1.2 L'analyse de performances realisees au 31/03/2016 par rapport aux previsions de l'exercice 2016.....	263
7.1.3. Strategie de developpement.....	263
7.2. Perspectives d'avenir et hypotheses de previsions retenus	263
7.2.1 Hypotheses de l'etat de resultat previsionnel.....	264
7.2.2 Hypotheses retenues au niveau du bilan previsionnel	268
7.3. Les etats financiers previsionnels	273
7.4 Avis du commissaire aux comptes sur les etats financiers previsionnels projetes pour la periode 2015-2019	277
7.5 Cash flow previsionnels.....	278
7.6 Indicateurs de gestion	278
7.7 Ratios previsionnels.....	278
LETTRES DE GARANTIE.....	279
BULLETINS DE SOUSCRIPTION.....	285

PRESENTATION RESUMEE DE LA SOCIETE

MEUBLATEX a été fondée en 1972 par Mr Néji MHIRI, sous la dénomination initiale « Mesmeubles » devenue « MEUBLATEX SA» en 1976. Elle avait comme activité la fabrication et la vente de meubles de tous genres : bois, métal, produits synthétiques. Durant les années 80, la société MEUBLATEX a élargi son champ d'activité en créant plusieurs unités complémentaires de fabrication de meubles, poursuivant ainsi une politique d'intégration verticale, donnant naissance à un pôle industriel intégré composé de 15 sociétés pour garantir l'autonomie et la compétitivité sur le marché de meuble. Par ailleurs, MEUBLATEX a développé un important réseau de distribution couvrant une bonne partie du territoire tunisien.

En 1985, la famille MHIRI a investi dans le secteur touristique, créant le pôle El Mouradi qui se compose en 2015 de 12 sociétés hôtelières qui gèrent 17 unités hôtelières, 6 sociétés de services, 2 sociétés commerciales et une boulangerie.

Ainsi, le Groupe MEUBLATEX EL MOURADI s'articule autour d'un pôle industriel et d'un pôle hôtelier.

En décembre 1992, et en conséquence des dispositions du décret-loi N°92-351 du 17/02/1992 régissant le commerce de distribution, la société MEUBLATEX a été scindée en deux : une société commerciale MEUBLATEXSA et une société industrielle MEUBLATEX INDUSTRIES (ex LES METIERS).

Quelques années plus tard (2003 – 2004), le groupe s'est engagé dans un vaste programme de restructuration visant la simplification de ses structures, l'amélioration de l'efficience, de la rentabilité et de la compétitivité de ses sociétés.

En 2008, une nouvelle société (Trade and Retail) a été créée, dédiée à la grande distribution.

En 2015, le pôle industriel est constitué de 07 sociétés à savoir :

- 01 société commerciale : MEUBLATEX SA;
- 03 sociétés industrielles : MEUBLATEX INDUSTRIES, PANOBOIS et TISSAGE MEUBLATEX ;

- 01 société de commerce international (GROUPEMENT DE COMMERCE INTERNATIONAL) ;
- 01 société de bâtiment (CARRIERE ET BATIMENTS) ;
- 01 société commerciale dédiée à la grande distribution (TRADE &RETAIL).

Actuellement, la société MEUBLATEX œuvre à développer les trois segments de marché sur lesquels repose sa politique commerciale à savoir :

- Ménages
- Administrations et entreprises
- Sociétés du groupe (hôtellerie ...)

La stratégie de distribution de MEUBLATEX s'appuie essentiellement sur la fonction vente du produit qui réunit les trois conditions suivantes :

- un circuit court entre le vendeur et le consommateur ;
- des marges bénéficiaires réduites compensées par une rotation plus rapide des stocks ;
- une disponibilité immédiate du produit.

Aperçu sur l'activité de la société :

En 2014, le chiffre d'affaires de MEUBLATEX s'est élevé à 56,409 MDT contre 52,786MDT en 2013, progressant de 6,87%, due principalement à la croissance du chiffre d'affaires local, qui représente plus de 99,9% de l'activité de la société. L'activité export a en revanche vu ses ventes rester pratiquement insignifiante par rapport à l'ensemble de l'activité de la société (0,03%).

Le résultat net fin 2014, s'élève à 1,159MDT, en baisse de 44,2% par rapport au résultat de l'exercice 2013 qui provient en majeure partie de plus-value sur cession d'immobilisation constatée durant cet exercice.

Dans la continuité de l'exercice 2014, le redressement de l'activité s'est poursuivi au 1^{er} semestre 2015. En effet, MEUBLATEX a réalisé un chiffre d'affaires de 23,650MDT au 30/06/2015 contre 23,063 MDT au 30/06/2014, soit une hausse de 2,54%, tirée notamment par la croissance du chiffre d'affaires local.

Après la hausse de l'activité du 1^{er} semestre 2015, MEUBLATEX a essuyé un repli au 2^{ème} semestre 2015 et a connu un rythme de croissance négatif de son chiffre

d'affaires, suite aux attaques terroristes et la persistance du ralentissement de la demande des consommateurs.

Ainsi, et sur l'ensemble de l'année 2015, le chiffre d'affaire s'est établi à 50,799MD contre 56,410MD en 2014, soit une baisse de 9,94% et le résultat d'exploitation y est négatif de -0,796MD contre un résultat positif de 0,466MD en 2014.

Par ailleurs, l'Assemblée Générale Extraordinaire du 18/12/2015 a décidé d'augmenter le capital social d'un montant de 3.400.000 dinars par incorporation des réserves et d'émettre en conséquence 340.000 actions ordinaires d'une valeur nominale de 10 dinars à distribuer gratuitement aux actionnaires à raison de 17 actions ordinaires nouvelles pour 250 actions anciennes.

Ainsi, le capital social est porté à 53.400.000 DT composé de 5.340.000 actions d'une valeur nominale de 10 DT.

Enfin, à travers l'émission de l'emprunt objet du présent prospectus, la Société MEUBLATEX vise la reconstitution de son fonds de roulement par le renforcement de la structure financière (consolidation des dépassements des cotes de crédits de gestion et renforcement des capitaux permanents).

Le présent emprunt est garanti au profit des obligataires par quatre banques selon les tranches suivantes :

- Tranche A : 4,0 MD garantie par AMEN BANK ;
- Tranche B : 1,5 MD garantie par la Société Tunisienne de Banque STB ;
- Tranche C : 1,0 MD garantie par la Banque Tuniso-libyenne BTL ;
- Tranche D : 2,5 MD garantie par Qatar National Bank QNB.

FLASH - EMPRUNT OBLIGATAIRE "MEUBLATEX 2015"

- **Dénomination de l'emprunt :** "MEUBLATEX 2015"
- **Montant :** 9.000.000 dinars répartis en 90.000 obligations.
- **Nominal :** 100 dinars par obligation.
- **Forme des obligations :** Les obligations sont nominatives.
- **Prix d'émission :** Au pair, soit 100 dinars par obligation payables intégralement à la souscription.
- **Prix de remboursement :** 100 dinars par obligation.
- **Date de jouissance en intérêts** Chaque obligation souscrite dans le cadre du présent emprunt porte jouissance en intérêts à partir de la date effective de sa souscription et libération.

Les intérêts courus au titre de chaque obligation entre la date de souscription et libération et la date limite de clôture soit le **30 juin 2016** seront décomptés et payés à cette dernière date. La date unique de jouissance en intérêts pour toutes les obligations émises qui servira de base à la négociation en bourse est fixée au **30 juin 2016**, soit la date limite de la clôture de souscription et ce, même en cas de prorogation de cette date.

- **Taux d'intérêt :** taux annuel brut de **7,85%**
- **Taux de rendement actuariel :** 7,85%
- **Durée :** 7 ans dont 2 années de grâce.
- **Durée de vie moyenne :** 5 ans
- **Duration :** 4,269 années
- **Amortissement :** Les obligations émises seront remboursables à partir de la troisième année suivant la date limite de clôture des souscriptions d'un montant annuel constant de 20 dinars par obligation, soit 1/5 de la valeur nominale de chaque obligation (cf tableau d'amortissement page 24). L'emprunt sera amorti en totalité le **30 juin 2023**.
- **Souscriptions et versements :** Les souscriptions et les versements seront reçus à partir du **16 mai 2016** auprès de l'intermédiaire en bourse AMEN INVEST, sis Avenue Med V Immeuble Amen Bank Tour C - 1002 Tunis
- **Clôture des souscriptions :** Les souscriptions à cet emprunt seront clôturées sans préavis et au plus tard le **30 juin 2016**. Les demandes des souscriptions seront reçues dans la limite du nombre de titres émis.

En cas de non placement intégral de l'émission et passé le délai de souscription, les souscriptions seront prorogées jusqu'au **11 juillet 2016** tout en maintenant la même date unique de jouissance.

En cas de non placement intégral de l'émission au **11 juillet 2016**, le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la société.

Un avis de clôture sera publié dans les bulletins officiels du Conseil du Marché Financier et de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis dès la clôture effective des souscriptions.

- **Paiement** : Le paiement annuel des intérêts et le remboursement du capital dû seront effectués à terme échu le **30 juin** de chaque année. Le premier paiement en intérêt aura lieu le **30 juin 2017**.

Le premier remboursement en capital sera effectué à partir de la 3^{ème} année suivant la date limite de clôture des souscriptions soit le **30 juin 2019**.

Les paiements des intérêts et les remboursements du capital seront effectués auprès des dépositaires à travers Tunisie Clearing

- **Fiscalité des titres** : Droit Commun régissant la fiscalité des obligations.
- **Garantie bancaire** : L'emprunt obligataire "MEUBLATEX 2015" est assorti de la garantie de :
 - AMEN BANK 4,0MD (tranche A),
 - La Société Tunisienne de Banque STB 1,5MD (tranche B),
 - La Banque Tuniso-libyenne BTL 1MD (tranche C), et
 - Le Qatar National Bank QNB 2,5MD (tranche D)

sans solidarité entre elles au profit des détenteurs des obligations objet du présent emprunt.

- **Intermédiaire agréé mandaté par la société émettrice pour la tenue du registre des obligataires** : L'établissement, la délivrance des attestations portant sur le nombre d'obligations détenues ainsi que la tenue du registre des obligations "MEUBLATEX 2015" seront assurés, durant toute la durée de vie de l'emprunt par, AMEN INVEST, Intermédiaire en bourse.
- **Cotation en bourse** : La société MEUBLATEX s'engage à charger l'intermédiaire en bourse Amen Invest de demander, dès la clôture des souscriptions, l'admission des obligations de l'emprunt "MEUBLATEX 2015" au marché obligataire de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

- **Prise en charge par Tunisie Clearing** : La société MEUBLATEX s'engage dès la clôture de l'emprunt "MEUBLATEX 2015" à entreprendre les démarches nécessaires auprès de Tunisie Clearing, en vue de la prise en charge des titres souscrits.
- **Circulation des titres** : Les bulletins de souscription relatifs à chaque tranche doivent comporter la mention de la banque garante. De même, et suite à toute acquisition en bourse d'obligations du présent emprunt, l'intermédiaire doit porter la mention de la Banque garante sur toutes les pièces qui justifient le transfert de propriété des obligations acquises.
- **Tribunal compétent en cas de litige** : Tout litige pouvant surgir suite à l'émission, paiement et extinction de cet emprunt sera de la compétence exclusive du tribunal de Tunis I.

CHAPITRE 1 : RESPONSABLE DU PROSPECTUS ET RESPONSABLES DU CONTROLE DES COMPTES

1.1 Responsable du prospectus

M. MOURAD MHIRI*

Vice Président du Conseil d'Administration et Directeur Général de la société
MEUBLATEX SA.

1.2 Attestation du responsable du prospectus

« A notre connaissance, les données du présent prospectus sont conformes à la réalité. Elles comprennent toutes les informations nécessaires aux investisseurs pour fonder leurs jugements sur le patrimoine, l'activité, la situation financière, les résultats et les perspectives de l'émetteur ainsi que les droits attachés aux titres émis, elles ne comportent pas d'omissions de nature à en altérer la portée. »

M. Mourad MHIRI

**Vice Président du Conseil d'administration
& Directeur Général**



*Mr Sami MHIRI était vice Président du Conseil d'Administration et Directeur Général, par mandat renouvelé par la décision du Conseil d'Administration du 24/06/2014 mais il a présenté sa démission lors du conseil d'administration tenu le 15/05/2015. Cette démission a été acceptée par le Conseil avec date d'effet le 18/05/2015. Par ailleurs, et suite cette démission, le Conseil d'Administration du 15/05/2015 a décidé de nommer Mr Mourad MHIRI aux fonctions de vice Président de Conseil d'Administration et Directeur Général de la société pour la durée de son mandat d'administrateur.



1.3 Responsables du contrôle des comptes

1/Etats financiers individuels de la société MEUBLATEX Sarelatifs aux exercices 2012,2013 et 2014 :

- Cabinet Hechmi Bergaoui, expert comptable, membre de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie.

Adresse : Cité Jawhara, Avenue 20 mars 1956 Sousse.

- Cabinet Radhouen Zarrouk, expert comptable, membre de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie.

Adresse : Bvd 14 janvier, Route Touristique Port El Kantaoui Sousse.

2/Etats financiers consolidés du Groupe MEUBLATEX relatifs aux exercices2013 et 2014

- Cabinet Hechmi Bergaoui, expert comptable, membre de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie.

Adresse : Cité Jawhara Avenue 20 mars 1956 Sousse.

- Cabinet Radhouen Zarrouk, expert comptable, membre de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie.

Adresse : Bvd 14 janvier, Route Touristique Port El Kantaoui Sousse.

3/Etats financiers intermédiaires de la société MEUBLATEX arrêtés au 30/06/2015.

- Cabinet Hechmi Bergaoui, expert comptable, membre de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie.

Adresse : Boulevard 20 mars 1956 Cité Jawhara 4000 Sousse.

- Cabinet Fethi NEJI,expert comptable, membre de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie.

Adresse : 5 Rue Sufeitula Notre DameMutuelle-ville 1002Tunis.

Extrait de l'opinion sur les états financiers individuels arrêtés au 31/12/2012

Les états financiers relatifs à l'exercice 2012, ont fait l'objet d'un audit effectué par les Cabinet Hechmi Bergaoui et Cabinet Radhouen Zarrouk, selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Les commissaires aux comptes ont émis l'opinion suivante :

« Justification de l'opinion avec réserves »

1. Les immobilisations corporelles de la société n'ont pas fait l'objet d'un inventaire physique à la date de clôture de l'exercice. Cette situation, contraire aux dispositions de l'article 17 de la loi N° 96-112 relative au système comptable des entreprises, ne nous permet pas de nous assurer de la réalité de la valeur des immobilisations s'élevant au 31 décembre 2012 à 89.225.357 DT.
2. En outre, certaines immobilisations corporelles (terrains et constructions), n'ont pas été évaluées au coût historique mais ont fait l'objet d'une réévaluation libre engendrant une plus-value de 14.522.413 DT constatée au compte «réserve spéciale de réévaluation »
3. Les états financiers arrêtés au 31 décembre 2012 font apparaître des clients et comptes rattachés totalisant 10.344.173 DT. L'examen du poste clients et comptes rattachés nous a permis de relever que les créances douteuses totalisent 2.724.521 dinars. Les provisions constatées par la société au 31 décembre 2012 s'élèvent à 1.365.555 DT, d'où le risque d'impayés non provisionnés de 1.358.966 DT.
4. Les immobilisations financières de la Société « MEUBLATEX », qui s'élèvent au 31 décembre 2012 à 90.746.453 DT représentent essentiellement des participations dans des sociétés du groupe. Ces participations n'ont pas fait l'objet d'une évaluation à la valeur d'usage à la date de clôture des comptes. En se basant sur les valeurs intrinsèques des actions des sociétés du groupe estimées au 31 décembre 2010, les titres de participation de la société MEUBLATEX font ressortir une moins-value de 22.748.880 DT. Les provisions constatées par la société au 31 décembre 2012 s'élèvent à 14.861.625 DT, d'où une insuffisance de provisions pour dépréciation des titres de participation de 7.887.255 dinars.

Opinion avec réserves

A notre avis, sous réserve de l'incidence des situations décrites aux paragraphes précédents, les états financiers sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle de la situation financière de la société « MEUBLATEX.SA » au 31 Décembre 2012, ainsi que du résultat de ses opérations et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au référentiel comptable tunisien.

Paragraphe d'observation

La situation financière de la société MEUBLATEX s'est détériorée, une régularisation s'impose.

Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes de la profession, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous attirons votre attention sur les points suivants :

- Conformément aux dispositions de l'article 19 du décret N° 2001-2728 du 20 novembre 2001, nous vous informons que la tenue des comptes des valeurs mobilières émises par la société « MEUBLATEX.SA » n'est pas conforme à la réglementation en vigueur.

- la société n'a pas encore nommé les membres du comité permanent d'audit conformément aux dispositions de l'article 256 bis du code des sociétés commerciales.

- Par ailleurs et conformément à l'article 266 du code des sociétés commerciales, nous avons examiné les informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les états financiers annuels arrêtés au 31 Décembre 2012.

A l'exception des situations décrites ci-dessus, nous n'avons pas d'observations à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les états financiers annuels.

Nous avons également, dans le cadre de notre audit, procédé à l'examen des procédures de contrôle interne relatives au traitement de l'information comptable et à la préparation des états financiers. Nous signalons, conformément à ce qui est requis par l'article 3 de la loi 94-117 du 14 novembre 1994 tel que modifié par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005, que nous n'avons pas relevé, sur la base de notre examen, d'insuffisances majeures susceptibles d'impacter notre opinion sur les états financiers. »

Extrait de l'opinion sur les états financiers individuels arrêtés au 31/12/2013

Les états financiers relatifs à l'exercice 2013, ont fait l'objet d'un audit effectué par les Cabinet Hechmi Bergaoui et Cabinet Radhouen Zarrouk, selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Les commissaires aux comptes ont émis l'opinion suivante :

« Justification de l'opinion avec réserves

1. Les immobilisations corporelles de la société n'ont pas fait l'objet d'un inventaire physique à la date de clôture de l'exercice. Cette situation, contraire aux dispositions de l'article 17 de la loi N° 96-112 relative au système comptable des entreprises, ne nous permet pas de nous assurer de la réalité de la valeur des immobilisations s'élevant au 31 décembre 2013 à 86.934.661 DT.

2. En outre, certaines immobilisations corporelles (terrains et constructions), n'ont pas été évaluées au coût historique mais ont fait l'objet d'une réévaluation libre engendrant une plus-value de 14.522.413 DT constatée au compte «réserve spéciale de réévaluation »
3. le poste des clients et comptes rattachés comprend des clients ordinaires pour un montant de 4.221.724 dinars. L'examen de ce solde nous a permis de relever l'existence des créances douteuses non provisionnées pour un montant de 2.624.119 dinars.
4. Les titres de participations de la Société « MEUBLATEX », qui s'élèvent au 31 décembre 2013 à 90.643.528 DT représentent essentiellement des participations dans des sociétés du groupe. Ces participations n'ont pas fait l'objet d'une évaluation à la valeur d'usage à la date de clôture des comptes. En se basant sur les valeurs intrinsèques des actions des sociétés du groupe estimées au 31 décembre 2010, les titres de participation de la société MEUBLATEX font ressortir une moins-value de 22.748.880 DT. Les provisions constatées par la société au 31 décembre 2013 s'élèvent à 14.861.625 DT, d'où une insuffisance de provisions pour dépréciation des titres de participation de 7.887.255 dinars.

Opinion avec réserves

A notre avis, sous réserve de l'incidence des situations décrites aux paragraphes précédents, les états financiers sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle de la situation financière de la société « MEUBLATEX.SA » au 31 Décembre 2013, ainsi que du résultat de ses opérations et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au référentiel comptable tunisien.

Paragraphe d'observation

Sans remettre en cause l'opinion avec réserves exprimée ci-dessus nous estimons utile d'attirer l'attention sur le fait que la société a fait l'objet au cours de l'exercice 2013 d'un contrôle fiscal approfondi, couvrant les exercices allant de 2009 à 2012, qui s'est dénoué par une taxation d'une somme de neuf million quatre cent cinq mille, huit cents quarante six dinars (9.405.846 DT). La société s'est opposée à cette taxation et aucune réponse n'a été reçue de la part de l'administration fiscale à la date des présents.

Sur le plan comptable, une provision pour risque et charges a été constatée à hauteur de 450.000 DT.

Vérfications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes de la profession, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous attirons votre attention sur les points suivants :

- Conformément aux dispositions de l'article 19 du décret N° 2001-2728 du 20 novembre 2001, nous vous informons que la tenue des comptes des valeurs mobilières émises par la société « MEUBLATEX.SA » n'est pas conforme à la réglementation en vigueur.

- la société n'a pas encore nommé les membres du comité permanent d'audit conformément aux dispositions de l'article 256 bis du code des sociétés commerciales.

- Par ailleurs et conformément à l'article 266 du code des sociétés commerciales, nous avons examiné les informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les états financiers annuels arrêtés au 31 Décembre 2013.

A l'exception des situations décrites ci-dessus, nous n'avons pas d'observations à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les états financiers annuels.

Nous avons également, dans le cadre de notre audit, procédé à l'examen des procédures de contrôle interne relatives au traitement de l'information comptable et à la préparation des états financiers. Nous signalons, conformément à ce qui est requis par l'article 3 de la loi 94-117 du 14 novembre 1994 tel que modifié par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005, que nous n'avons pas relevé, sur la base de notre examen, d'insuffisances majeures susceptibles d'impacter notre opinion sur les états financiers. »

Extrait de l'opinion sur les états financiers individuels arrêtés au 31/12/2014

Les états financiers relatifs à l'exercice 2014, ont fait l'objet d'un audit effectué par les Cabinet Hechmi Bergaoui et Cabinet Radhouen Zarrouk, selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Les commissaires aux comptes ont émis l'opinion suivante :

« Justification de l'opinion avec réserves »

1. Les immobilisations corporelles de la société n'ont pas fait l'objet d'un inventaire physique à la date de clôture de l'exercice. Cette situation, contraire aux dispositions de l'article 17 de la loi N° 96-112 relative au système comptable des entreprises, ne nous permet pas de nous assurer de la réalité de la valeur des immobilisations s'élevant au 31 décembre 2014 à 86.634.871 DT.

2. En outre, certaines immobilisations corporelles (terrains et constructions), n'ont pas été évaluées au coût historique mais ont fait l'objet d'une réévaluation libre engendrant une plus-value de 14.268.791 DT constatée au compte «réserve spéciale de réévaluation »
3. Le poste clients et comptes rattachés comprends des clients ordinaires pour un montant de 4.178.284 dinars. L'examen de ce poste nous a permis de relever l'existence des créances douteuses non provisionnées pour un montant de 2.726.433 dinars.
4. Les titres de participations de la Société « MEUBLATEX », qui s'élèvent au 31 décembre 2014 à 93.786.897 DT représentent essentiellement des participations dans des sociétés du groupe. Ces participations n'ont pas fait l'objet d'une évaluation à la valeur d'usage à la date de clôture des comptes et les provisions constatées par la société depuis plusieurs exercices, s'élevant à 14.861.625 DT n'ont pas été réexaminées et ajustées. En se basant sur les valeurs intrinsèques des actions des sociétés du groupe calculées à partir des états financiers arrêtés au 31 décembre 2013, les titres de participation de la société MEUBLATEX font ressortir une insuffisance de provisions pour dépréciation de 14.749.364 Dinars.

Opinion avec réserves

A notre avis, sous réserve de l'incidence des situations décrites aux paragraphes précédents, les états financiers sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle de la situation financière de la société « MEUBLATEX.SA» au 31 Décembre 2014, ainsi que du résultat de ses opérations et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au référentiel comptable tunisien.

Paragraphe d'observation

Sans remettre en cause l'opinion avec réserves exprimée ci-dessus nous estimons utile d'attirer l'attention sur le fait que la société a fait l'objet au cours de l'exercice 2013 d'un contrôle fiscal approfondi, couvrant les exercices allant de 2009 à 2012, qui s'est dénoué par une taxation d'une somme de neuf million quatre cent cinq mille, huit cents quarante six dinars (9.405.846 DT). La société s'est opposée à cette taxation et aucune réponse n'a été reçue de la part de l'administration fiscale à la date des présents.

Sur le plan comptable, une provision pour risque et charges a été constatée à hauteur de 450.000 DT.

Vérfications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes de la profession, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous attirons votre attention sur les points suivants :

- Conformément aux dispositions de l'article 19 du décret N° 2001-2728 du 20 novembre 2001, nous vous informons que la tenue des comptes des valeurs mobilières émises par la société « MEUBLATEX.SA » n'est pas conforme à la réglementation en vigueur.

- Par ailleurs et conformément à l'article 266 du code des sociétés commerciales, nous avons examiné les informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les états financiers annuels arrêtés au 31 Décembre 2014.

A l'exception des situations décrites ci-dessus, nous n'avons pas d'observations à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les états financiers annuels.

Nous avons également, dans le cadre de notre audit, procédé à l'examen des procédures de contrôle interne relatives au traitement de l'information comptable et à la préparation des états financiers. Nous signalons, conformément à ce qui est requis par l'article 3 de la loi 94-117 du 14 novembre 1994 tel que modifié par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005, que nous n'avons pas relevé, sur la base de notre examen, d'insuffisances majeures susceptibles d'impacter notre opinion sur les états financiers. »

Extrait de l'opinion sur les états financiers consolidés du groupe MEUBLATEX arrêtés au 31/12/2013

Les états financiers consolidés du groupe « MEUBLATEX » relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2013, ont fait l'objet d'un audit effectué par les Cabinet Hechmi Bergaoui et Cabinet Radhouen Zarrouk, selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Les commissaires aux comptes ont émis l'opinion suivante :

« Justification de l'opinion :

Nos travaux d'audit des états financiers consolidés sont réalisés sur la base des états financiers audités par les commissaires aux comptes des sociétés appartenant au groupe. Notre opinion se réfère donc aux différents avis et réserves exprimés par ces commissaires aux comptes et dont les principaux sont :

- les immobilisations corporelles du groupe MEUBLATEX n'ont pas fait l'objet d'un inventaire physique. Cette situation ne permet pas de s'assurer de la réalité de la

valeur des immobilisations s'élevant à 226 510 544 DT. En outre certaines immobilisations corporelles ont fait l'objet d'une réévaluation libre contrairement à d'autres qui restent évaluées au cout historique. Les plus values dégagées de ces réévaluations s'élèvent au 31/12/2013 à 24 674 464 DT.

- le poste clients et comptes rattachés présente des créances non recouvrables non provisionnées pour un montant de 2 624 119 DT.

- Une société filiale a fait l'objet au cours de l'exercice 2013 d'un contrôle fiscal approfondi qui s'est dénoué par une taxation d'une somme de 9 405 846 DT. La société en question qui s'est opposée à cette taxation a constitué une provision à hauteur de 450 000 DT seulement.

Opinion sur les états financiers :

A notre avis, sous réserve de l'incidence des observations formulées dans les rapports des commissaires aux comptes des sociétés du groupe et indiquées au paragraphe précédent, les états financiers consolidés arrêtés au 31 décembre 2013 ci-joints sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle pour tous les aspects significatifs de la situation financière du groupe MEUBLATEX et ce conformément au référentiel comptable tunisien. »

Extrait de l'opinion sur les états financiers consolidés du groupe MEUBLATEX arrêtés au 31/12/2014

Les états financiers consolidés du groupe MEUBLATEX relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2014, ont fait l'objet d'un audit effectué par les Cabinet Hechmi Bergaoui et Cabinet Radhouen Zarrouk, selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Les commissaires aux comptes ont émis l'opinion suivante :

« Justification de l'opinion avec réserves

Nos travaux d'audit des états financiers consolidés sont réalisés sur la base des états financiers audités par les commissaires aux comptes des sociétés appartenant au groupe. Notre opinion se réfère donc aux différents avis et réserves exprimés par ces commissaires aux comptes et dont les principaux sont :

- les immobilisations corporelles du groupe Meublalex n'ont pas fait l'objet d'un inventaire physique. Cette situation ne permet pas de s'assurer de la réalité de la valeur brute des immobilisations s'élevant à 226 814 520 DT ayant une valeur nette de 105 730 348 DT. L'incidence sur les comptes de cette défaillance ne peut être valablement appréciée. En outre certaines immobilisations corporelles ont fait l'objet

d'une réévaluation libre contrairement à d'autres qui sont évaluées au cout historique. Les plus values dégagées de ces réévaluations s'élèvent au 31/12/2014 à 24 756 512 DT.

- le poste clients et comptes rattachés présente des créances douteuses non provisionnées pour un montant de 2 726 433 DT.

Opinion sur les états financiers

A notre avis, sous réserve de l'incidence des observations formulées dans les rapports des commissaires aux comptes des sociétés du groupe et résumées dans le paragraphe précédent, les états financiers consolidés arrêtés au 31 décembre 2014 ci-joints sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle pour tous les aspects significatifs de la situation financière du groupe MEUBLATEX et ce conformément au référentiel comptable tunisien.

Paragraphe d'observation :

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention que contrairement aux dispositions de l'article 466 du code des sociétés commerciales certaines sociétés appartenant au groupe détiennent encore des participations croisées au capital de la société mère, la société MEUBLATEX. Ces sociétés n'ont pas à ce jour régularisé leur situation. Il s'agit des sociétés STTK, STM et TISSAGE MEUBLATEX.

Vérifications spécifiques :

Nous avons également procédé conformément aux normes professionnelles, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Sur la base de ces vérifications, nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers consolidés des informations d'ordre comptable données dans le rapport de gestion du groupe au titre de l'exercice 2014. »

Extrait de l'avis sur les états financiers intermédiaires arrêtés au 30/06/2015

Les états financiers intermédiaires de la société MEUBLATEX arrêtés au 30/06/2015 ont fait l'objet d'un examen limité effectué par les cabinets Hechmi Bergaoui et Cabinet Fethi NEJI selon les normes professionnelles applicables en Tunisie.

Les commissaires aux comptes ont émis l'avis suivant :

"Nous avons effectué notre examen limité selon les normes de la profession applicables en Tunisie et relatives aux missions d'examen limité. Un examen limité de

l'information financière intermédiaire consiste à prendre des renseignements, principalement auprès des personnes responsables et comptables ainsi qu'à appliquer des procédures analytiques et autres aux données financières. L'étendue d'un examen limité est considérablement moindre que celle d'un audit effectué conformément aux normes internationales d'audit et par conséquent, il ne nous permet pas d'obtenir une assurance que nous nous rendions compte d'éléments significatifs qui pourraient être relevés par un audit. En conséquence, nous n'exprimons pas une opinion d'audit.

Les états financiers intermédiaires arrêtés au 30/06/2015 appellent, de notre part, les réserves et limites suivantes :

1. La présentation de la période comparée allant du 1^{er} Janvier 2014 au 30 Juin 2014 n'a pas fait l'objet d'examen limité conformément aux normes d'audit professionnelles et que cette présentation a été faite en Pro-forma afin de se conformer à la norme comptable N°19 du système comptable des entreprises.
2. Contrairement à l'article 17 de la loi N°96-112 du 30 décembre 1996, la société n'a pas procédé à l'inventaire physique de ses immobilisations. Cette situation ne nous a pas permis de nous assurer, par d'autres procédés, de l'existence des immobilisations en cours, matériels et mobiliers d'exploitation, totalisant une valeur brute de 15 838 214 DT et une valeur nette de 2 880 596 DT. En outre, certaines immobilisations corporelles (terrains et constructions)n'ont pas été évaluées au coût historique mais elles ont fait l'objet d'une réévaluation libre, engendrant une plus-value de 14 268 791 DT constatée au compte « réserve spéciale de réévaluation ».
3. Le poste « clients et comptes rattachés » comprend des clients ordinaires pour un montant 4 135 164 DT. L'examen de ce solde nous a permis de relever l'existence des créances douteuses non provisionnées pour un montant de 3 211 950 DT
4. Les titres de participations d la société MEUBLATEX, qui s'élèvent au 31 décembre 2014 à 93 786 897 DT représentent essentiellement des participations dans des sociétés du groupe. Ces participations n'ont pas fait l'objet d'une réévaluation à la valeur d'usage à la date de clôture des comptes. Les provisions constatées par la société depuis plusieurs exercices, s'élevant à 14 861 625 DT n'ont pas été réexaminées et ajustées. En se basant sur les valeurs intrinsèques des actions des sociétés du groupe calculées à partir des états financiers arrêtés au 31 décembre 2013, les titres de participation de la société MEUBLATEX font ressortir une insuffisance de provisions pour dépréciation de

14 749 364 DT. Selon La Direction de la société, les plus-values latentes sur immobilisations de ces sociétés couvrent facilement l'insuffisance de provisions en question. Toutefois les estimations faites par l'expert engagé par la société pour réévaluer le patrimoine immobilier de ces sociétés, ne tenaient pas compte de la conjoncture économique qui prévaut à l'heure actuelle, étant précisé qu'il s'agit pour la plupart d'entre elles, de sociétés touristiques et hôtelières.

5. La société a fait objet d'un contrôle fiscal approfondi couvrant les exercices allant de 2009 à 2012. La société est opposée à cette notification. Le risque associé à cette taxation, est estimé à 1 000 000 DT. Une provision de 450 000 DT a été comptabilisée, un complément de 550 000 DT aurait du être constaté.

Conclusion :

Sur la base de notre examen limité et sous réserves des points (01-05) susmentionnés, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers intermédiaires ci-joints de la société MEUBLATEX SA arrêtés au 30 juin 2015, ne représentent pas sincèrement dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société ainsi que le résultat de ses opérations et les mouvements de trésorerie pour la période close à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie. ».

1.4 Attestation des responsables du contrôle des comptes

« Nous avons procédé à la vérification des informations financières et des données comptables figurant dans le présent prospectus d'émission en effectuant les diligences que nous avons estimées nécessaires selon les normes de la profession. Nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la régularité des informations comptables présentées ».

Hechmi Bergaoui,	Radhouen Zarrouk	Néji Fethi
 	 Cabinet Radhouen ZARROUK Expert Comptable Commissaire aux Comptes Bvd 7 Novembre Karttoui Sousse	 

1.5 Attestation de l'intermédiaire en Bourse chargé de l'opération

« Nous attestons avoir accompli les diligences d'usage pour nous assurer de la sincérité du prospectus d'émission. »

AMEN INVEST
Le Directeur Général
M. Abdelaziz HAMMAMI



1.6 Responsable de l'information

M. Sami MHIRI, Suppléant du Directeur Général Adjoint de la société MEUBLATEX

Tel : 73.308.777, Fax : 73.308.666.

La notice légale est publiée au JORT N° 54 du 05/05/2016

 **Conseil du Marché Financier**
Visa n° 16-0039 28 AVR. 2016
Délivré au vu de l'article 2 de la loi n° 94-117 du 14 novembre 1994
Le Président du Conseil du Marché Financier

Signé: Salah ESSAYEL



CHAPITRE 2 – RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'OPERATION

2.1 Renseignements relatifs à l'émission

2.1.1. Décisions à l'origine de l'emprunt

L'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires de la Société MEUBLATEX, réunie le **22 juin 2015** a autorisé l'émission d'un emprunt obligataire ne dépassant pas les 10.000.000dinars, dans un délai d'un an et a donné les pouvoirs nécessaires au Conseil d'Administration pour fixer le montant et les conditions de l'émission de cet emprunt.

Dans le cadre de cette autorisation, le Conseil d'Administration du **22 juin 2015** a décidé d'émettre cet emprunt, objet du présent prospectus sous les conditions suivantes :

- Le montant : 9.000.000 DT
- Le prix d'émission : 100 DT
- La durée : 7 ans dont 2 ans de franchise
- Le mode de remboursement : annuel constant, à raison de 1/5 de la valeur nominale de chaque obligation à partir de la 3^{ème} année suivant la date limite de souscription
- Garantie : aval bancaire

En ce qui concerne le taux d'intérêt, le Conseil d'Administration a délégué au Vice Président directeur général ou au suppléant du Directeur Général Adjoint le soin de le fixer suivant les conditions du marché.

Dans le cadre de cette délégation, le Vice Président Directeur Général, Monsieur Mourad MHIIRI a fixé le taux d'émission de l'emprunt obligataire "MEUBLATEX 2015" à 7,85% l'an.

2.1.2. Renseignements relatifs à l'opération

- **Montant de l'emprunt :** l'emprunt obligataire "MEUBLATEX 2015" est d'un montant de 9.000.0000 dinars divisé en 90.000 obligations de nominal de 100 dinars.
- **Produit brut et net de l'emprunt :** Le produit brut de l'emprunt est de 9.000.000 dinars, les frais de montage du dossier et les commissions de placement s'élèvent à 80.000 dinars, les frais du Conseil du Marché Financier s'élèvent à 5 250 dinars, les frais de la BVMT sont de 7.800 DT. Les frais de Tunisie Clearing pour la durée de vie de l'emprunt sont de 12.133 dinars, les frais divers englobant les frais d'annonce au JORT, les frais de photocopies etc....., sont estimés à 2000 dinars, soit un total des frais approximatifs de 107.583dinars et un produit net de l'emprunt de 8.892.817dinars.

	Produit global	Produit / obligation
Produit brut	9.000.000 dinars	100,000 dinars
Frais globaux *	107 183 dinars	1,191 dinars
Produit net	8 892 817 dinars	98,809 dinars

* Il y a lieu de signaler que ces frais sont donnés à titre indicatif (dépendent notamment du montant collecté au moment de la clôture).

2.1.3. Période de souscriptions et de versements :

Les souscriptions et versements seront reçus à partir du **16 mai 2016** au siège de AMEN INVEST intermédiaire en Bourse, sis Avenue Med V Immeuble Amen Bank Tour C - 1002 Tunis.

Les souscriptions à cet emprunt seront clôturées sans préavis au plus tard le **30 juin 2016**. Les demandes de souscription seront reçues dans la limite du nombre de titres émis.

En cas de non placement intégral de l'émission et passé le délai de souscription, les souscriptions seront prorogées jusqu'au **11 juillet 2016** avec maintien de la date unique de jouissance.

En cas de non placement intégral de l'émission au **11 juillet 2016**, le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la société.

Un avis de clôture sera publié dans les bulletins officiels du Conseil du Marché Financier et de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis dès la clôture effective des souscriptions.

2.1.4. Organisme financier chargé de recueillir les souscriptions du public :

Les souscriptions et les versements seront reçus à partir du **16 mai 2016** auprès de AMEN INVEST, Intermédiaire en Bourse, sis Avenue Med V Immeuble Amen Bank Tour C - 1002 Tunis.

2.1.5. But de l'émission :

L'émission de cet emprunt est destinée à réduire le déséquilibre financier de la société et ce par la consolidation de ses ressources financières à moyen et long terme (consolidation des dépassements des cotes des crédits de gestion), le renforcement de la structure financière et le redressement du fonds de roulement de la société.

Aussi, cette émission permettra de diversifier les sources de financement de la société entre emprunts obligataires et crédits bancaires.

2.2 Caractéristiques des titres émis

2.2.1 Nature, forme et délivrance des titres

Dénomination de l'emprunt : "MEUBLATEX 2015"

Nature des titres : Titres de créances

Forme des obligations : Les obligations sont nominatives.

Législation sous laquelle les titres sont créés : Les obligations sont soumises aux dispositions légales du Code des Sociétés Commerciales Livre 4 – Titre I – Sous titre 5 – Chapitre 3 : des obligations.

Catégorie des titres : ordinaire

Modalités et délais de délivrance des titres : le souscripteur recevra dès la clôture de l'émission une attestation portant sur le nombre des titres souscrits et comportant la mention de la banque garante délivrée par l'intermédiaire agréé mandaté AMEN INVEST Intermédiaire en Bourse dès la clôture de l'émission.

2.2.2 Prix de souscription et d'émission :

Les obligations seront émises au pair, soit cent (100) dinars par obligation, payables intégralement à la souscription.

2.2.3 Date de jouissance en intérêts :

Chaque obligation souscrite dans le cadre du présent emprunt porte jouissance en intérêts à partir de la date effective de sa souscription et libération.

Les intérêts courus au titre de chaque obligation entre la date effective de souscription et de libération et la date limite de clôture des souscriptions, soit le **30 juin 2016** seront décomptés et payés à cette dernière date.

La date unique de jouissance en intérêts pour toutes les obligations émises qui servira de base à la négociation en bourse est fixée au **30 juin 2016**, soit la date limite de clôture des souscriptions, et ce même en cas de prorogation de cette date.

2.2.4 Date de règlement :

Les obligations sont payables en totalité à la souscription

2.2.5 Taux d'intérêts :

Les obligations du présent emprunt portent intérêts au taux annuel brut de **7,85%** l'an calculés sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis.

2.2.6 Intérêts :

Les intérêts sont payés à terme échu le **30 juin** de chaque année. La dernière échéance est prévue le **30 juin 2023**. Le montant total des intérêts serait de **3.532.500 DT** si l'emprunt était souscrit dans sa globalité.

2.2.7 Amortissement et remboursement :

Toutes les obligations émises font l'objet d'un amortissement annuel constant de 20 dinars à partir de la 3^{ème} année suivant la date limite de clôture des souscriptions ; soit 1/5 de la valeur nominale de chaque obligation. L'emprunt sera amorti en totalité le **30 juin 2023**.

Tableau d'Amortissement de l'emprunt :

Nombre d'obligations	100.000
Valeur nominale de l'obligation	100 dinars
Date unique de jouissance servant de base pour la cotation en bourse	30 juin 2016
Date du 1 ^{er} remboursement du capital	30 juin 2019
Date du 1 ^{er} paiement des intérêts	30 juin 2017
Date de la dernière échéance	30 juin 2023
Taux d'intérêt nominal	7,85% brut l'an
Type d'amortissement	Amortissement annuel constant de 20 dinars par obligation correspondant au 1/5 de la valeur nominale à compter de la 3 ^{ème} année suivant la date limite de clôture des souscriptions

LE TABLEAU D'AMORTISSEMENT**Tableau d'amortissement de l'emprunt (en dinars)**

Echéance	Valeur Nominale	Amortissement	Capital restant dû	Intérêts	Annuité
2016	9 000 000		9 000 000	-	
2017			9 000 000	706 500	706 500
2018			9 000 000	706 500	706 500
2019		1 800 000	7 200 000	706 500	2 506 500
2020		1 800 000	5 400 000	565 200	2 365 200
2021		1 800 000	3 600 000	423 900	2 223 900
2022		1 800 000	1 800 000	282 600	2 082 600
2023		1 800 000	-	141 300	1 941 300
Total		9 000 000	-	3 532 500	12 532 500

Tableau d'amortissement par obligation (en dinars)

Echéance	Valeur Nominale	Amortissement	Capital restant dû	Intérêts	Annuité
2016	100,000		100,000	-	
2017			100,000	7,850	7,850
2018			100,000	7,850	7,850
2019		20,000	80,000	7,850	27,850
2020		20,000	60,000	6,280	26,280
2021		20,000	40,000	4,710	24,710
2022		20,000	20,000	3,140	23,140
2023		20,000	-	1,570	21,570
Total		100,000		39,250	139,250

2.2.8 Prix de remboursement :

Le prix de remboursement est de 100 dinars par obligation.

2.2.9 Paiement :

Le paiement annuel des intérêts et le remboursement du capital dû seront effectués à terme échu, le **30 juin** de chaque année.

Le premier paiement en intérêt aura lieu le **30 juin 2017**. Le premier remboursement en capital aura lieu à partir de la 3^{ème} année suivant la date limite de clôture des souscriptions, soit le **30 juin 2019**.

Les paiements des intérêts et les remboursements du capital seront effectués auprès des dépositaires à travers Tunisie Clearing.

2.2.10 Taux de rendement actuariel :

Le taux de rendement actuariel d'un emprunt est le taux annuel qui, à une date donnée, égalise à ce taux et à intérêts composés les valeurs actuelles des montants à verser et des montants à recevoir. Il n'est significatif que pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final. Ce taux est de **7,85%** pour le présent emprunt "MEUBLATEX 2015".

2.2.11 Durée totale et durée de vie moyenne de l'emprunt :

Durée totale : Les obligations " MEUBLATEX 2015" seront émises pour une durée de **7 ans dont 2 années de grâce**.

Durée de vie moyenne : Il s'agit de la somme des durées pondérées par les flux de remboursement du capital puis divisée par le nominal. C'est l'espérance de vie de l'emprunt pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final. Cette durée de vie moyenne est de **5 ans** pour l'emprunt " MEUBLATEX 2015".

Duration : la duration correspond à la somme des durées pondérées par les valeurs actualisées des flux à percevoir (intérêt et principal) rapportée à la valeur présente du titre. La

duration s'exprime en unités temps (fraction d'année) et est assimilable à un délai moyen de récupération de la valeur actuelle.

La duration d'une obligation correspond à la période à l'issue de laquelle sa rentabilité n'est pas affectée par les variations des taux d'intérêts.

La duration s'obtient par la formule suivante :

$$\text{Duration} = \frac{\sum_{t=1}^T \frac{t \cdot F_t}{(1+i)^t}}{\sum_{t=1}^T \frac{F_t}{(1+i)^t}}$$

Où :

T : le nombre de périodes

F_t : le flux de la période t

i : le taux d'intérêt par période

La duration pour les présentes obligations de cet emprunt est de **4,269 années**.

2.2.12 Mode de placement :

L'emprunt obligataire objet du présent prospectus est émis par appel public à l'épargne. Les souscriptions à cet emprunt seront ouvertes à toutes personnes physiques ou morales intéressées aux guichets d'Amen Invest, Avenue Med V Immeuble Amen Bank Tour C - 1002 Tunis.

2.2.13 Garanties bancaires :

L'emprunt obligataire "MEUBLATEX 2015" est assorti de la garantie des banques suivantes sans solidarité entre elles au profit des détenteurs des obligations, selon les tranches suivantes :

- Tranche A : 4 MD garantie par AMEN BANK ;
- Tranche B : 1,5 MD garantie par la Société Tunisienne de Banque STB ;
- Tranche C : 1 MD garantie par la Banque Tuniso-libyenne BTL ;
- Tranche D : 2,5 MD garantie par Qatar National Bank QNB.

A cet effet, les banques garantes assureront, chacune pour la tranche qu'elle garantit, à chaque échéance annuelle, en tout état de cause et à la première demande de l'obligataire le remboursement de la partie exigible du capital et le paiement des intérêts échus, conformément aux lettres de garantie figurant au présent prospectus.

Les contrats de garantie, sûretés et engagements peuvent être consultés au siège de la société.

2.2.14 Fiscalité des titres :

Les intérêts annuels des obligations de cet emprunt seront soumis à une retenue d'impôt que la loi met ou pourrait mettre à la charge des personnes physiques ou morales.

En l'état actuel de la législation, et suite à l'unification des taux de la retenue à la source sur les revenus des capitaux mobiliers, telle qu'instituée par la loi N°96-113 du 30/12/1996 portant loi de finances pour la gestion 1997, les intérêts sont soumis à une retenue à la source au taux unique de 20%. Cette retenue est définitive et non susceptible de restitution sur les revenus des obligations revenant à des personnes morales non soumises à l'impôt sur les sociétés ou qui en sont totalement exonérées en vertu de la législation en vigueur.

Conformément à l'article 39 du code de l'IRPP et de l'IS, sont déductibles de la base imposable les intérêts perçus par le contribuable au cours de l'année au titre des comptes spéciaux d'épargne ouverts auprès des banques ou de la Caisse d'Epargne Nationale de Tunisie ou au titre d'emprunts obligataires émis à partir du premier janvier 1992 dans la limite d'un montant annuel de 1500 dinars sans que ce montant n'excède 1000 dinars pour les intérêts provenant des comptes spéciaux d'épargne ouverts auprès des banques et auprès de la Caisse d'Epargne Nationale de Tunisie.

2.2.15 Organisation de la représentation des obligataires

Les obligataires peuvent se réunir en assemblée spéciale, laquelle assemblée peut émettre un avis préalable sur les questions inscrites à la délibération de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires. Cet avis est consigné au procès verbal de l'assemblée générale des actionnaires.

L'Assemblée Générale Spéciale désigne l'un de ses membres pour la représenter et défendre les intérêts des obligataires.

Les dispositions des articles 327 et 355 à 365 du code des sociétés commerciales s'appliquent à l'assemblée générale spéciale des obligataires et à son représentant. Le représentant de l'assemblée générale des obligataires a la qualité pour la représenter devant les tribunaux.

2.3 Renseignements Généraux

2.3.1 Intermédiaire agréé mandaté par la société pour la tenue du registre des obligataires

L'établissement, la délivrance des attestations portant sur le nombre d'obligations détenues et comportant la mention de la banque garante, ainsi que la tenue du registre des obligations "MEUBLATEX 2015", seront assurés pendant toute la durée de vie de l'emprunt par AMEN INVEST, Intermédiaire en bourse.

2.3.2 Marché des titres

Il existe actuellement des obligations émises par la société MEUBLATEX qui sont cotées sur le marché obligataire de la cote de la bourse relatives à l'emprunt obligataire "MX2008"

d'un montant de 10.000.000 DT, d'une durée 7 ans avec 2 ans de franchise et au taux brut de 5,4% l'an. Cet emprunt sera totalement remboursé en août 2016.

Dès la clôture des souscriptions, la société MEUBLATEX s'engage à charger l'Intermédiaire en Bourse AMEN INVEST de demander l'admission des obligations souscrites de l'emprunt "MEUBLATEX 2015" au marché obligataire de la cote de la Bourse de Valeurs Mobilières de Tunis.

2.3.3 Circulation des titres

Les bulletins de souscription relatifs à chaque tranche doivent comporter la mention de la banque garante. De même, et suite à toute acquisition en bourse d'obligations du présent emprunt, l'intermédiaire doit porter la mention de la Banque garante sur toutes les pièces qui justifient le transfert de propriété des obligations acquises.

L'emprunt obligataire "MEUBLATEX 2015" est réparti en quatre tranches A, B, C, et D :

- **Tranche A** : d'un montant de quatre millions (4.000.000 dinars) divisés en 40.000 obligations de 100 dinars chacune et garanties par la AMEN BANK ;
- **Tranche B** : d'un montant de un million de dinars cinq cent mille de dinars (1.500.000 dinars) divisés en 15.000 obligations de 100 dinars chacune et garanties par la Société Tunisienne de Banque STB ;
- **Tranche C** : d'un montant de un million de dinars (1.000.000 dinars) divisés en 10.000 obligations de 100 dinars chacune et garanties par la Banque Tuniso-libyenne BTL;
- **Tranche D** : d'un montant de deux millions de dinars cinq cent mille de dinars (2.500.000 dinars) divisés en 25.000 obligations de 100 dinars chacune et garanties par Qatar National Bank QNB;

2.3.4 Prise en charge par Tunisie Clearing :

La Société MEUBLATEX s'engage dès la clôture des souscriptions de l'emprunt "MEUBLATEX 2015" à entreprendre les démarches nécessaires auprès de Tunisie Clearing en vue de la prise en charge des titres souscrits.

2.3.5 Tribunal compétent en cas de litige

Tout litige pouvant surgir suite à l'émission, paiement et extinction de cet emprunt sera de la compétence exclusive du tribunal de Tunis I.

CHAPITRE 3 : RENSEIGNEMENTS DE CARACTERE GENERAL CONCERNANT L'EMETTEUR ET SON CAPITAL

3.1 Renseignements de caractère général concernant l'émetteur

3.1.1 Dénomination et Siège social :

- **Dénomination** : La société a pour dénomination sociale :MEUBLATEX S.A
- **Téléphone** : 73 308 777
- **Fax** : 73 308 765
- **Email** : dg@meublalex.com.tn
- **Siège social** : Route de Tunis Hmada El Kebira 4011 Hammam Sousse

3.1.2 Forme juridique et législation particulière applicable

Forme juridique : Société Anonyme

Législation particulière applicable: Aucune.

3.1.3 Date de constitution et durée :

Date de constitution : 10/06/1972

Durée : 99 ans, sauf dissolution anticipée ou prorogation

3.1.4 Objet social (article 2 des statuts)

La société a pour objet :

- L'import-export, le courtage international, l'achat, la vente et la distribution aux stades de détails de tous les articles et produits d'ameublement, de menuiserie et d'ébénisterie à usage domestique même combinés et en alliages ;
- L'import-export, le courtage international, l'achat, la vente et la distribution aux stades de détails de tous les équipements et appareils ménagers tant mécaniques, électriques, qu'électroniques, audiovisuels et en général tous les équipements et articles électriques et électroniques ;
- L'exploitation des magasins destinés à la commercialisation des produits rentrant dans le cadre de l'objet social ;
- La représentation de toutes sociétés tunisiennes, étrangères ayant un objet similaire, ou complémentaire ;
- La participation directe ou indirecte dans toutes sociétés ayant un objet similaire, complémentaire ou même différent.
- toutes opérations commerciales, financières, mobilières et immobilières se rattachant directement ou indirectement à l'objet social.

3.1.5 Clauses statutaires particulières :

Affectation des résultats : (article 22 des statuts tel que modifié par l'AGE du 09/10/2015)

Les produits nets de chaque exercice, déduction faite des frais généraux et autres charges de la société, y compris tous amortissements et provisions, constituent les bénéfices nets ou les pertes de l'exercice.

Le bénéfice distribuable est constitué du résultat comptable net majoré ou minoré des résultats reportés des exercices antérieurs, et ce, après déduction de ce qui suit :

- une fraction égale à 5% du bénéfice déterminé comme ci-dessus indiqué au titre de réserves légales. Ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque la réserve légale atteint le dixième du capital social ;
- la réserve prévue par les textes législatifs spéciaux dans la limite des taux qui y sont fixés ;
- les réserves statutaires ;

Toutes résolutions prises en violation des dispositions du présent article est réputée nulle.

Mise en paiement des dividendes : (article 23 des statuts tel que modifié par l'AGE du 09/10/2015)

I- L'assemblée générale a la faculté d'accorder à chaque actionnaire pour tout ou partie du dividende mis en distribution, une option entre le paiement du dividende en actions dans les conditions légales ou en numéraire ;

Le paiement des dividendes en actions doit intervenir dans le délai fixé par l'assemblée sans qu'il puisse être supérieur à trois mois à compter de la date de celle-ci.

II- La mise en paiement des dividendes en numéraire doit intervenir dans un délai fixé par l'assemblée sans qu'il puisse être supérieur à trois mois ;

Aucune répétition de dividende ne peut être exigée des actionnaires, sauf lorsque la distribution a été effectuée en violation des dispositions légales et que la société établit que les bénéficiaires avaient connaissance du caractère irrégulier de cette distribution au moment de celle-ci ou ne pouvaient l'ignorer compte tenu des circonstances. Le cas échéant l'action en répétition est prescrite trois ans après la mise en paiement de ces dividendes.

Les dividendes non réclamés dans les cinq ans de leur mise en paiement sont prescrits.

Différentes formes d'Assemblées Générales : (article 20 des statuts tel que modifié par l'AGE du 09/10/2015)

Les assemblées générales sont constitutives, ordinaires et extraordinaires. Elles sont convoquées pour délibérer conformément aux dispositions du code des sociétés commerciales. L'assemblée générale ordinaire doit se réunir au moins une fois par année et dans les six mois qui suivent la clôture de l'exercice comptable, et ce pour :

- Contrôler les actes de gestion de la société
- Approuver selon les cas, les comptes de l'exercice écoulé ;
- Prendre les décisions relatives aux résultats après avoir pris connaissance du rapport du conseil d'administration et celui des commissaires aux comptes.

Est nulle la décision de l'assemblée générale portant approbation des états financiers si elle n'est pas précédée par la présentation des rapports du ou des commissaires aux comptes.

L'assemblée générale ordinaire est convoquée par un avis publié au journal officiel de la république Tunisienne et dans deux journaux quotidiens dont l'un en langue arabe, dans le délai de quinze jours au moins avant la date fixée pour la réunion, ainsi que l'ordre du jour.

L'assemblée générale est convoquée par le conseil d'administration. En cas de nécessité, elle peut être convoquée par :

- Le ou les commissaires aux comptes ;
- Un mandataire nommé par le tribunal sur demande de tout intéressé en cas d'urgence ou à la demande d'un ou plusieurs actionnaires détenant au moins trois pour cent du capital social ;
- Le liquidateur
- Les actionnaires détenant la majorité du capital social ou des droits de vote après offre publique de vente ou d'échange ou après cession d'un bloc de contrôle.

Les assemblées générales des actionnaires sont tenues au siège social ou en tout autre lieu du territoire tunisien.

Toute assemblée dont la convocation n'est pas conforme aux modalités ci-dessus mentionnées peut être annulée. Toutefois, l'action en nullité n'est pas recevable lorsque tous les actionnaires y étaient présents ou représentés.

L'assemblée générale ordinaire prend toute les décisions autres que celles relatives aux questions visées aux articles 291 à 295, aux articles 298 et 300 et aux articles 307 à 310 du code des sociétés commerciales.

Elle ne délibère valablement sur première convocation que si les actionnaires présents ou représentés détiennent au moins le tiers des actions donnant droit au vote. A défaut de quorum, une deuxième assemblée est tenue sans qu'aucun quorum ne soit requis.

Entre la première et la deuxième convocation un délai minimum de quinze jours doit être observé.

L'assemblée générale statue à la majorité des voix des actionnaires présents ou représentés. Tout actionnaire peut voter par correspondance ou se faire représenter par toute personne munie d'un mandat spécial.

En cas de vote par correspondance, la société doit mettre à la disposition des actionnaires un formulaire spécial à cet effet. Le vote émis de cette manière n'est valable que si la signature apposée au formulaire est légalisée.

Il est tenu compte des votes reçus par la société avant l'expiration du jour précédant la réunion de l'assemblée générale.

Le vote par correspondance doit être adressé à la société par lettre recommandée avec accusé de réception.

Le conseil d'administration doit mettre à la disposition des actionnaires au siège de la société, quinze jours avant la date prévue pour la tenue de l'assemblée, les documents nécessaires pour leur permettre de se prononcer en connaissance de cause et de donner leur avis sur la gestion et le fonctionnement de la société.

La présidence est confiée au président du conseil d'administration et, le cas échéant, à l'actionnaire choisi par les actionnaires présents.

Le président de l'assemblée générale est assisté par deux scrutateurs, et d'un secrétaire, désignés par les actionnaires présents. Ils forment le bureau de l'assemblée.

Avant de passer à l'examen de l'ordre du jour, il sera établi une feuille de présence contenant l'énonciation des noms des actionnaires ou de leurs représentants de leurs domiciles et du nombre d'actions leur revenant ou revenant aux tiers qu'ils représentent.

Les actionnaires présents ou leurs mandataires doivent procéder à l'émargement de la feuille de présence, certifiée par le bureau de l'assemblée générale, et déposée au siège principal de la société à la disposition de tout requérant.

Sur la base de la liste établie, sera fixée la totalité du nombre des actionnaires présents ou représentés ainsi que la totalité du capital social leur revenant tout en déterminant la part du capital social revenant aux actionnaires bénéficiaires de droit de vote.

L'ordre du jour de l'assemblée est arrêté par l'auteur de la convocation.

Toutefois, un ou plusieurs actionnaires représentants, au moins cinq pour cent du capital social peuvent demander l'inscription de projets supplémentaires de résolution à l'ordre du jour. Ces projets sont inscrits à l'ordre du jour de l'assemblée générale après avoir adressé par le ou les actionnaires précités à la société une lettre recommandée avec accusé de réception.

La demande doit être adressée avant la tenue de la première assemblée générale. L'assemblée générale ne peut pas délibérer sur des questions non inscrites à l'ordre du jour.

L'assemblée générale peut en toutes circonstances, révoquer un ou plusieurs membres du conseil d'administration et procéder à leur remplacement.

L'ordre du jour de l'assemblée générale ne peut être modifié que sur une deuxième convocation.

Tout actionnaire détenant au moins trois pour cent du capital social a le droit, à tout moment, d'obtenir communication d'une copie des documents sociaux visés à l'article 201 du code des sociétés commerciales, qui concernent les trois derniers exercices, ainsi qu'une copie des procès verbaux et feuilles de présence des assemblées tenues au cours des trois derniers exercices. Les actionnaires réunis détenant cette fraction du capital peuvent obtenir communication desdites pièces et donner mandat à celui qui exercera ce droit à leur lieu et place.

Si la société refuse la communication de la totalité ou d'une partie des documents susvisés, l'actionnaire sus indiqué peut saisir à cet effet le juge des référés.

Le procès verbal des délibérations de l'assemblée générale doit contenir les énonciations suivantes :

- La date et le lieu de sa tenue
- Le mode de convocation
- L'ordre du jour
- La composition du bureau
- Le nombre d'actions participants au vote et le quorum atteint
- Les documents et les rapports soumis à l'assemblée générale
- Un résumé des débats, le texte des résolutions soumises au vote et son résultat

Ce procès verbal est signé par les membres du bureau, et le refus de l'un d'eux doit être mentionné.

Avant la réunion de toute assemblée générale, tout actionnaire a le droit d'obtenir, dans les conditions et délais déterminés par les statuts, communication de la liste des actionnaires.

L'assemblée générale extraordinaire est seule habilitée à modifier toutes les dispositions des statuts. Toute clause contraire est nulle.

Les délibérations de l'assemblée générale ne sont considérées valables que si les actionnaires présents ou les représentants au droit de vote détiennent au moins sur première convocation, la moitié du capital et sur deuxième convocation le tiers du capital.

A défaut de ce dernier quorum le délai de la tenue de l'assemblée générale peut être prorogé à une date postérieure ne dépassant pas deux mois à partir de la date de la convocation. Elle statue à la majorité des deux tiers des voix des actionnaires présents ou représentants ayant droit au vote.

3.1.6 Registre de Commerce :B 122911996

3.1.7 Exercice social :du 1^{er} janvier au 31 décembre de chaque année

3.1.8 Nationalité :Tunisienne

3.1.9 Capital Social :53.400.000 Dinars divisé en 5.340.000 actions de 10 DT de nominal entièrement libérées.

3.1.10 Matricule fiscal :9277T AM 000

3.1.11 Régime fiscal :Droit Commun

3.1.12 Lieu où peuvent être consultés les documents relatifs à la société :Siège Social de la Société : Route de Tunis Hmada El Kebira 4011 Hammam Sousse

3.1.13 Responsable chargé des relations avec les actionnaires, les obligataires, le CMF, la BVMT, et Tunisie Clearing :

Mr Sami MHIRI ; Suppléant du Directeur Général Adjoint ; Société MEUBLATEXS.A, Route de Tunis Hmada El Kébira Hammam Sousse 4011 ; Téléphone 73 308 777, FAX 73 308.666

3.2 Renseignements de caractère général concernant le capital social

- **Capital social :** 53.400.000 DT
- **Nombre d'actions :** 5.340.000
- **Nominal :** 10 DT
- **Forme des actions :** nominative
- **Catégorie :** ordinaire
- **Libération :** intégrale
- **Jouissance :** 1^{er} janvier 2015

Il n'existe pas des obligations convertibles ou échangeables en titres donnant accès au capital.

3.3. Evolution du capital social :

Date de la décision de l'augmentation	Nature de l'opération	Evolution du capital		Capital		Valeur nominale
		Montant en dinars	Nombre de titre	Montant en dinars	Nombre de titre	
	Capital initial :					
13/05/1972 -AGC	Apport en numéraire	61 000	6 100	61 000	6 100	10,000
	Apports en nature	9 000	900	70 000	7 000	10,000
20/11/1975- AGE	aug. du capital en numéraire	88 000	8 800	158 000	15 800	10,000
	aug. du cap. par incorp. de réserves	42 000	4 200	200 000	20 000	10,000
25/05/1976- AGE	aug. du cap. par incorp. de réserves	130 000	13 000	330 000	33 000	10,000
30/07/1981-AGE	aug. du capital en numéraire	275 000	27 500	605 000	60 500	10,000
	aug. du cap. par incorp. de réserves	220 000	22 000	825 000	82 500	10,000
15/11/1982-AGE	aug. du capital en numéraire	63 000	6 300	888 000	88 800	10,000
25/03/1985-AGE	aug. du capital en numéraire	412 000	41 200	1 300 000	130 000	10,000
19/02/1986-AGE	aug. du capital en numéraire	1 000 000	100 000	2 300 000	230 000	10,000
04/03/1988-AGE	aug. du capital en numéraire	350 000	35 000	2 650 000	265 000	10,000
24/12/1990-AGE	aug. du capital en numéraire	850 000	85 000	3 500 000	350 000	10,000
25/10/1991-AGE	aug. du capital en numéraire	836 752	83 675	4 336 752	433 675	10,000
	aug. du cap. par incorp. de réserves	913 248	91 325	5 250 000	525 000	10,000
10/12/1992-AGE	aug. du capital en numéraire	1 750 000	175 000	7 000 000	700 000	10,000
28/12/1998-AGE	aug. du cap. par incorp. de réserves	10 000 000	1 000 000	17 000 000	1 700 000	10,000
18/07/2002-AGE	aug. du capital en numéraire	300 000	30 000	17 300 000	1 730 000	10,000
15/01/2003-AGE	aug. du cap. par incorp. de réserves	12 200 000	1 220 000	29 500 000	2 950 000	10,000
	compensation des créances	1 500 000	150 000	31 000 000	3 100 000	10,000
20/06/2007-AGE	aug. du capital en numéraire	30 260	3 026	31 030 260	3 103 026	10,000
	compensation des créances ⁽¹⁾	11 169 740	1 116 974	42 200 000	4 220 000	10,000
09/10/2009-AGE	aug. du capital en numéraire	1 800 000	180 000	44 000 000	4 400 000	10,000
08/12/2009-AGE	aug. du capital en numéraire	2 300 000	230 000	46 300 000	4 630 000	10,000
	compensation des créances ⁽²⁾	830 400	8 340	47 130 400	4 713 040	10,000
	conversion des créances	2 869 600	286 960	50 000 000	5 000 000	10,000
18/12/2015 AGE	aug. du cap. par incorp. de réserves (3)	3 400 000	340 000	53 400 000	5 340 000	10,000

⁽¹⁾ L'AGE du 20/06/2007, a décidé en plus de l'augmentation de capital en numéraire de 30.260DT, la compensation des créances d'un montant de 11.169.740 DT représentant les dividendes revenant aux actionnaires mis à leur disposition et non encore encaissés.

⁽²⁾ L'AGE du 08/12/2009 a décidé en plus de l'augmentation de capital en numéraire de 2.300.000DT de :

- La conversion des créances d'un montant de 2.869.600 dinars représentant les dividendes revenant aux actionnaires mis à leur disposition et non encore encaissés relatifs aux exercices 2007 et 2008.
- La compensation avec les créances dont la société est débitrice vis-à-vis de Mr Néji Mhiri, l'un des actionnaires de la société, d'un montant de 830.400 dinars.

⁽³⁾ Dans le but de consolider les capitaux propres de la société, l'AGE du 18/12/2015 a décidé :

- d'annuler la 3^{ème} résolution de l'AGO du 24/06/2014 en ce qui concerne la distribution des bénéfices aux actionnaires pour un montant de 2.250.000DT affecté au « Compte Courant Actionnaire » parmi les « Autres passifs courants » et de réaffecter ce montant au compte « Réserves extraordinaires » ;
- d'annuler aussi la 3^{ème} résolution de l'AGO du 22/06/2015 en ce qui concerne la distribution des dividendes décidée pour un montant 1.000.000 DT affecté au « Compte Courant Actionnaire » parmi les « Autres passifs courants » et de réaffecter ce montant au compte « Réserves extraordinaires » ;
- d'augmenter le capital d'un montant de 3.400.000 DT par incorporation de réserves et d'émettre en conséquence 340.000 actions nouvelles de nominale 10 DT à distribuer gratuitement aux actionnaires à raison de 17 actions nouvelles contre 250 actions anciennes.

3.4. Répartition du capital social et des droits de vote au 31/03/2016

ACTIONNAIRES	Nombre d'actionnaires	nombre d'actions et de droit de vote	Montant en dinars	% du capital et de droit de vote
Personnes morales				
Ayant 3%et plus	2	405 840	4 058 400	7,60%
Ayant plus de 0,5% et moins de 3%				
Public ayant au maximum 0,5%	1	918	9 180	0,02%
Personnes Physiques				
Ayant 3%et plus	4	4 931 836	49 318 360	92,36%
Ayant plus de 0,5% et moins de 3 %			0	
Public détenant au maximum 0,5%	2	1 406	14 060	0,03%
TOTAL	9	5 340 000	53 400 000	100,0%

3.4.1 Liste des actionnaires détenant individuellement 3% et plus du capital et des droits de vote au 31/03/2016

Actionnaires	Nombre d'actions et de droits de vote	Montant en dinars	% du capital et droits de vote
M. Néji M'HIRI	1 927 930	19 279 300	36,10%
M. Mourad M'HIRI	1 001 302	10 013 020	18,75%
M Sami M'HIRI	1 001 302	10 013 020	18,75%
Mlle. Selmà M'HIRI	1 001 302	10 013 020	18,75%
Sté. Touristique El Mouradi	213 600	2 136 000	4,00%
Sté. Touristique et Thermal Kroumerie	192 240	1 922 400	3,60%
Total	5 337 676	53 376 760	99,96%

3.4.2 Capital et droits de vote détenus par l'ensemble des membres des organes d'administration et de direction au 31/03/2016

Membres des organes d'Administration et de direction	Nombre d'actions et de droits de vote	Montant en dinars	% du capital et droits de vote
M. Néji M'HIRI	1 927 930	19 279 300	36,10%
M. Mourad M'HIRI	1 001 302	10 013 020	18,75%
M Sami M'HIRI	1 001 302	10 013 020	18,75%
Mlle. Selmà M'HIRI	1 001 302	10 013 020	18,75%
Mme Mahbouba MHIRI	1 405	14 050	0,03%
Total	4 933 241	49 332 410	92,38%

3.4.3 Nombre d'actionnaires au 31/03/2016:

Le capital de la Société MEUBLATEX sa est réparti entre 9 actionnaires, au 31/03/2016 :

- 3 personnes morales ;
- 6 personnes physiques.

3.5 Description sommaire du Groupe MEUBLATEX au 31/12/2014

3.5.1 Présentation générale du Groupe MEUBLATEX-EL MOURADI

La Société MEUBLATEX fait partie du pôle industriel MEUBLATEX qui constitue l'une des composantes du Groupe « MEUBLATEX- EL MOURADI ».

a- Pôle industriel au 31/12/2014

Ce pôle créé en 1972 est spécialisé dans la fabrication et la commercialisation de meubles. Il est composé de 8 sociétés et est caractérisé par une intégration du processus de production. En effet, l'objet de ces sociétés va du négoce de la matière première à la commercialisation des produits finis.

Sociétés	Date de création	Capital au 31/12/2014 en Dinars
Transformation des matières premières		
PANOBOIS	1980	8 750 000
TISSAGE MEUBLATEX	1994	4 950 000
Production de produits finis et semi finis		
MEUBLATEX INDUSTRIES (ex LES METIERS)**	1980	26 350 000
Distribution de meubles		
MEUBLATEX SA	1972	53 400 000
GROUPEMENT DE COMMERCE INTERNATIONAL*	1989	150 000
LA VILLA	2011	2 800 000
Constructions		
CARRIERES ET BATIMENTS	1985	1 000 000
Sté TRADE & RETAIL	2008	16 500 000

* Société en veilleuse

**La société Les Métiers a été renommée MEUBLATEX Industries en 2007.

b- Pôle touristique au 31/12/2014

Ce pôle est une chaîne hôtelière créée en 1985 composée principalement de 12 sociétés qui gèrent 18 unités hôtelières de différentes catégories, totalisant une capacité d'hébergement de 13 966 lits répartis à travers l'ensemble du territoire Tunisien. Outre ces sociétés, ce pôle comprend également deux sociétés commerciales, six sociétés de services et une boulangerie.

Ci-après la liste des sociétés composant ce pôle.

Sociétés Touristiques et Stés de Services	Catégorie	Dates de constitution, d'acquisition ou d'entrée en	Nombre de lits	Capital au 31/12/2014
<u>Hôtels</u>				
Sté. Hôtelière El Mouradi Golf -SHM- Hôtel EL MOURADI PALACE	5*	1995	1 050	21 160 000
Sté Touristique Mouradi- STM- - Mouradi Mahdia*	5*	1997	728	59 453 500
- Mouradi Douz*	4*	1995	360	
- Mouradi Hammamet*	5*	2000	760	
Sté. d'Investissement Hôtelière EL MOURADI- SIH Mouradi- -Hôtel Mouradi*	4*	1985	1 030	83 460 300
-Résidence Club Kantaoui**	4*	1996	1 606	
-Sélina Club**	3*	1986	1 152	
-Jerba Menzel**	4*	1996	1 262	
Sté. Hôtelière EL KANTAOUI -SHEK Mouradi- Hôtel EL MOURADI Palmarina**	5*	1999	788	24 100 000
Sté. Immobilière et Touristique de Tunisie -SITT -Hôtel AFRICA**	5*	1999	476	19 270 000
- HAMMAMET BEACH **	4*	2010	450	
Sté.d'Investissement Touristique du Sahel -SITS- Hôtel Mouradi Skanes Beach**	4*	2001	1024	26 080 000
Sté.Touristique et Thermale Kroumerie -STTK- Hôtel EL Mouradi Hammam Bourguiba**	3*	2001	374	34 685 000
Sté. d'Exploitation et de Promotion Touristique - SEPT- Hôtel EL Mouradi Gammarth (MOLKA)**	5*	2002	1 062	25 825 000
Sté Hôtelière Mouradi Tozeur***		2002		1 100 000
Sté Balnéaire de Hammamet Sud – BAHAMAS** -SBHS- Hôtel MOURADI MENZEH	4*	2005	790	20 305 000
Sté Touristique Mouradi Tozeur** -STMT- Hôtel EL MOURADI TOZEUR	4*	2005	454	19 950 000
Sté. Promotion Touristique Mahdia -SPTM- Hôtel CAP MAHDIA **	3*	2006	600	5 600 000
<u>Stés Commerciales</u>				
Société el Mouradi Pour le commerce- SMC-***		1998		960 000
Sté Frigo line***		2004		520 000
<u>Sté de Services</u>				
Voyages et Loisirs en Tunisie- VLT-***		1990		3 346 960
Buanderie Centrale El Mouradi ***		1996		1 480 000
Société de sécurité d'entreprise et de prestation de service -SEPS-***		1998		50 000
Académie el Mouradi -TGT-***		2004		70 000
Sté d'Exploitation Hôtelière el Mouradi***		2006		25 000
Sté Immobilière Meublatex***		1985		450 000
Sté. Clinique EL KANTAOUI		1985		11 450 000
<u>Autres</u>				
Boulangerie Moderne El Mouradi***		2000		540 000
Total			13 966	

* Date d'entrée en exploitation** Date d'acquisition*** Date de constitution

3.5.2. Description du Groupe MEUBLATEX au 31/12/2014

Au 31/12/2014, la société MEUBLATEX est à la tête d'un groupe composé de 17 sociétés (y compris MEUBALTAX SA) intervenant dans le domaine industriel et hôtelier.

Sociétés	Pourcentage de contrôle	Pourcentage d'intérêts	Qualification De la participation	Méthodes de consolidation
Meublutex		94.185%	Société mère	Intégration globale
Meublutex Industries	40.27%	37.928%	Filiale	Intégration globale
Panobois	54.50%	37.934%	Filiale	Intégration globale
Tissage Meublutex	71.86%	27.253%	Filiale	Intégration globale
Sté. La villa	89.28%	82.609%	Filiale	Intégration globale
STTK H. Bourguiba	39.33%	30.786%	Filiale	Intégration globale
Sté. Trade & Retail	68.18%	67.902%	Filiale	Intégration globale
Immobilière MX	57.78%	55.389%	Filiale	Intégration globale
Sté. de Sécurité d'Entreprise et de Prestation de Service (SEPS)	60%	37.811%	Filiale	Intégration globale
Groupement de Commerce International (GCI)	46.66%	25.197%	Filiale	Intégration globale
Sté. d'Investissement Hôtelier El MOURADI (SIHM)	27.63%	19.013%	Entreprise associée	Mise en équivalence
SITT Africa	33.5%	33.689%	Entreprise associées	Mise en équivalence
Sté. Hôtelière El Mouradi Golf (Mouradi Palace)	32.25%	26.370%	Entreprise associée	Mise en équivalence
Sté. Touristique EL Mouradi (STM)	23.16%	17.294%	Entreprise associée	Mise en équivalence
Sté. Balnéaire de Hammamet Sud-(Bahamas)-	33.77%	24.411%	Entreprise associée	Mise en équivalence
Sté. Hôtelière Mouradi Tozeur(SHMT)	23.17%	17.765%	Entreprise associée	Mise en équivalence
Sté. Touristique Mouradi Tozeur(STMT)	39.93%	25.005%	Filiale	Intégration globale

3.5.2.1. Présentation des sociétés du Groupe MEUBLATEX

- **MEUBLATEX** (la société mère) : fondée en 1972 sous la dénomination initiale « Mesmeubles » devenue MEUBLATEX en 1976. Son capital s'élève au 31/12/2014 à 50MD divisé en 5.000.000 actions de valeur nominale de 10DT chacune.

L'activité de la société est la commercialisation de meubles de tous genres : bois, métal, produits synthétiques.

La société a réalisé en 2014 un chiffre d'affaires de 56,410MD et un résultat bénéficiaire de 1,159MD ;

- **Meublutex Industries** : La société Meublutex Industries (ex Les Métiers) est une société anonyme au capital de 26,350 MD créée en 1980. Elle a pour objet social, la réalisation et la fabrication de tous les produits de menuiserie, d'ébénisterie, d'ameublement, d'agencement

en bois, en métal ou en matières synthétiques et plastiques et transformation de verre de tout genre destinée à l'ameublement.

Notons que Meublatex Industries est le résultat de deux fusions entre huit unités industrielles du groupe (L'Art du Salon, Meubles Modulaires, Métal Design, Meuble Massif, Polymeuble, Panoverre et Meublatex Industries) faites successivement en 2003 et en 2004 et ce dans le cadre de la restructuration du groupe.

Au 31/12/2014, la société Meublatex Industries a réalisé un chiffre d'affaires de 49,956MD et un résultat net déficitaire de -2.319MD ;

- **Panobois :** Elle a été créée en août 1980 avec un capital initial de 765.000 DT qui a atteint 8,750MD en 2014. A l'origine, PANOBOIS, est une société spécialisée dans la fabrication de panneaux de particules de bois, mais en 2004, et suite à la fusion-absorption de deux autres sociétés du groupe MEUBLATEX à savoir la société Bois Naturels et Placage (BNP) et la société Profilex, l'activité de la société s'est élargie au tranchage du bois de diverses espèces pour fabriquer des placages naturels destinés aux industries de l'ameublement, de l'ébénisterie et à d'autres usages, au sciage du bois massif, de diverses essences, pour les industriels de l'ameublement, du bâtiment et à la fabrication des côtés de tiroirs en panneaux de particules.

Au 31/12/2014, la société Panobois a réalisé un chiffre d'affaire de 10,773MD et un résultat bénéficiaire de 0,776MD.

- **Tissage Meublatex :** Créée en 1994, la société Tissage Meublatex est une société anonyme, au capital de 4,950MD, divisé en 495.000 actions de 10 dinars chacune. Elle a pour objet la production de tissus, matelas, articles de literie ainsi que moquettes.

Le chiffre d'affaires au 31/12/2014 a atteint 9,067 MD et le résultat net est de 359.121DT ;

- **La villa :** Une société anonyme, constituée en juin 2011 au capital de 2,8MD au 31/12/2014 dont l'actionnaire majoritaire est MEUBLATEX (78,57%). Elle est spécialisée dans la commercialisation aux stades de détails des articles et produits d'ameublement de menuiserie et d'ébénisterie à usage domestique, administratif et industriel

Avec un espace de 6000m² entièrement dédié à la maison et à la décoration d'intérieur, ouvert sur la route de la Marsa, « La Villa » se distingue de l'enseigne mère par un concept nouveau en tendance à la décoration internationale. En effet, 80% des objets de décoration sont importés.

Les états financiers de la société font ressortir un chiffre d'affaires 6,378MD et un résultat déficitaire de 0,494 MD ;

- **Sté. Touristique et Thermale Kroumerie –STTK** : Acquisée en 2001, dans le cadre de sa privatisation, STTK est une société anonyme de capital de 34,685MD dont l'actionnaire majoritaire est Mr Néji MHIRI (32,78%), qui a pour objet social toutes opérations commerciales, financières ou industrielles afférentes au développement de l'hôtellerie, du tourisme et des stations thermales ou thalassothérapie en Tunisie ainsi que la participation directe ou indirecte à toutes les sociétés ou entreprises visant le même but.
La société exploite l'unité hôtelière El Mouradi Hammam Bourguiba de catégorie 4 étoiles et de 374 lits dans la zone de Hammam Bourguiba.
Au titre de l'exercice 2014, la STTK affiche un chiffre d'affaire de 4,851MD et un résultat bénéficiaire de 0,445MD.
- **Sté. Trade & Retail** : est société anonyme, constituée en août 2008, avec un capital de 16,5MD au 31/12/2014 dont MEUBLATEX est l'actionnaire majoritaire (66,97%).
Trade & Retail est dédiée à la gestion d'un espace commercial de grande distribution pour l'ouverture d'un hypermarché.
La société n'a généré aucun chiffre d'affaires jusqu'à aujourd'hui et fait ressortir un résultat déficitaire de 0,633MD au 31/12/2014.
- **Sté. Immobilière Meublalex** : est créée en 1985 sous l'appellation de « Foyer », et baptisée « Immobilière Meublalex » en 2008, avec un capital actuel de 450.000 DT dont MEUBLATEX détient (57,78%). Elle est spécialisée dans la réalisation de logements sociaux et économiques en vue de leur vente ou de leur location.
Au titre de l'exercice 2014, Immobilière Meublalex est restée sans activité, donc sans réaliser de chiffre d'affaires et fait ressortir un résultat net déficitaire de 225.659 dinars.
- **Société de sécurité d'entreprise et de prestation de service –SEPS** : créée en 1998, est une SARL au capital actuel de 50.000 DT dont 20% détenu par la famille MHIRI et le reste réparti entre les sociétés du groupe. Elle exerce les activités de surveillances, de gardiennage et de sécurité des biens meubles et immeubles auprès des sociétés du groupe lors des événements ponctuels.
En absence de chiffre d'affaires en 2014, la société a dégagé un résultat déficitaire de 2.547 dinars.
- **Sté. Groupement de Commerce International** : est une société anonyme, créée en 1989, au capital actuel de 150.000 DT, spécialisée dans l'exportation et l'importation de marchandises et produits ainsi que dans tout genre d'opérations de négoce international et de courtage.

La société est mise en veilleuse et n'a pas réalisé de chiffre d'affaires en 2014. Au final, le résultat net est déficitaire de 1915 dinars en 2014.

- **Sté. d'Investissement Hôtelier EL MOURADI- SIHM** : Créée en 2004, au capital actuel de 83.460.360 DT, a pour objet la gestion de quatre hôtels à savoir : l'hôtel El Mouradi d'une capacité de 1.000 lits et de catégorie 4 étoiles, situé à Sousse, l'hôtel El Mouradi Jerba d'une capacité de 1.262 lits et de catégorie 4 étoiles, situé à Jerba, l'hôtel El Mouradi Club Kantaoui d'une capacité 1.800 lits et de catégorie 4 étoiles situé à Sousse et enfin l'hôtel El Mouradi Selima Club d'une capacité de 1.152 lits et de catégorie 3 étoiles situé également à Sousse.

Au titre de l'exercice 2014, la société SIHM a réalisé un chiffre d'affaires de 46,204MD et a dégagé un résultat déficitaire de 4,433MD.

- **Sté. Immobilière et Touristique de Tunisie –SITT** : Acquise en 1999 dans le cadre d'une privatisation, la société de gestion hôtelière, SITT gère deux hôtels à savoir l'Africa, hôtel d'affaires de catégorie 5 étoiles et d'une capacité de 476 lits et Hammamet Beach (ex Abou Nawas Hammamet : racheté par le groupe Meublatex El Mouradi en 2010) de catégorie 4 étoiles et d'une capacité 450 lits.

Le capital social de SITT est de 19,27MD au 31/12/2014 et réalise un chiffre d'affaires de 13,914MD et dégage un bénéfice de 0,103MD.

- **Sté. Hôtelière El Mouradi Golf -SHM-** : La société Hôtelière Mouradi Golf est une société anonyme constituée en juin 1991, son capital est de 21,160MD au 31/12/2014. Le principal actionnaire de la société étant MEUBLATEX SA avec 26,37% capital, le reste est détenu par la famille MHIRI directement et indirectement à travers les filiales du groupe hôtelier ainsi qu'industriel.

La Sté. SHM Golf est propriétaire d'un hôtel dénommé Mouradi Palace de catégorie 5 étoiles d'une capacité de 1050 lits, sis à la station touristique Port El Kantaoui.

Quant au chiffre d'affaires réalisé au titre de l'exercice 2014, il a atteint 12,138MD et le résultat net dégagé est de 1,135MD.

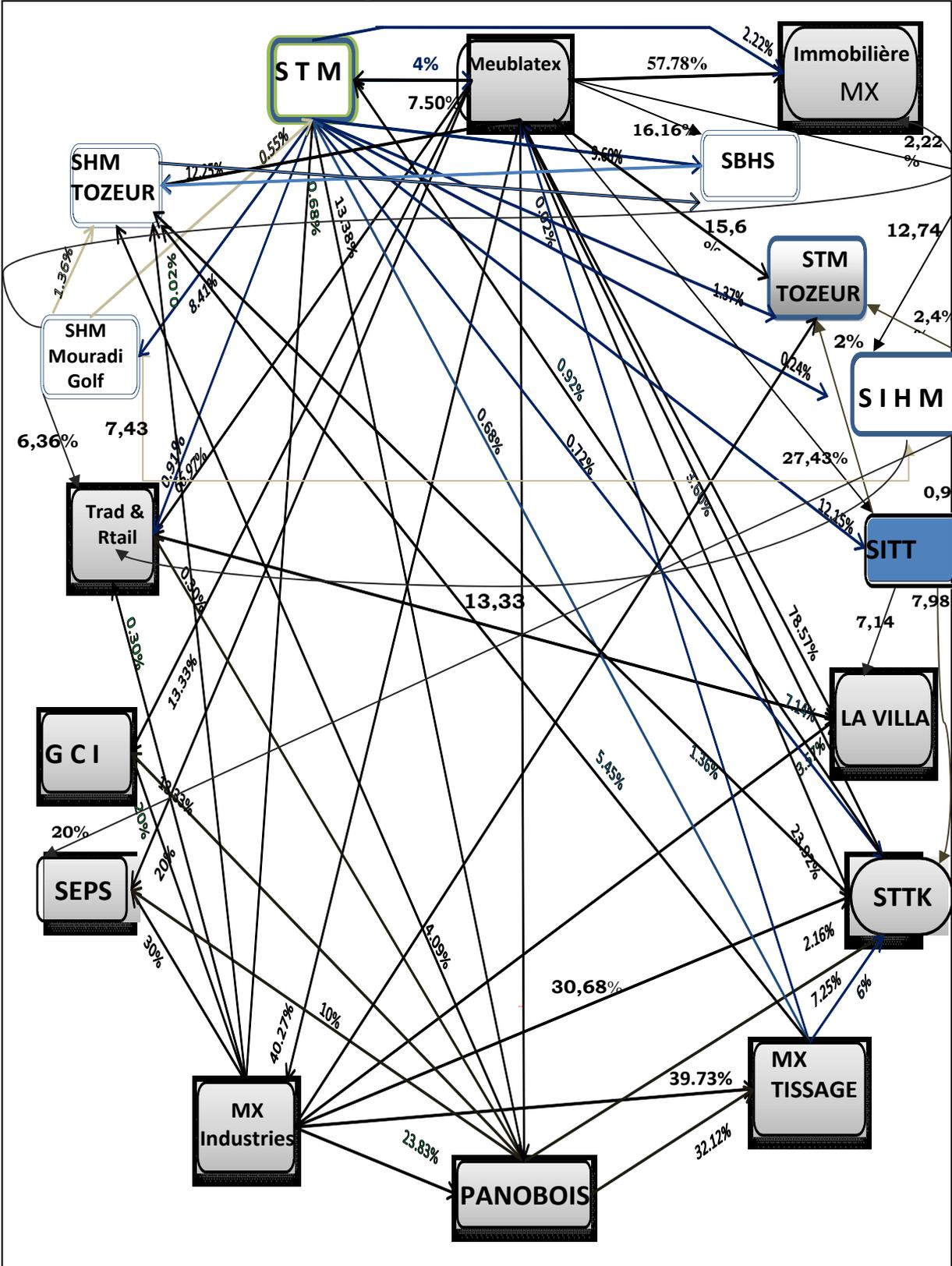
- **Sté Touristique Mouradi- STM** : Constituée en octobre 1992 sous le nom de « Société Tuniso-Belge d'Hôtellerie » pour devenir STM en 1997 au capital actuel de 59,454MD.

La société STM gère un parc hôtelier de 3 hôtels à savoir : l'hôtel El Mouradi Mahdia d'une capacité de 728 lits et de catégorie 5 étoiles, situé à Mahdia, l'hôtel El Mouradi Hammamet d'une capacité de 760 lits et de catégorie 5 étoiles, situé à Hammamet et enfin l'hôtel El Mouradi Douz d'une capacité de 360 lits et de catégorie 4 étoiles situé à Douz.

La société a réalisé un chiffre d'affaires de 18,903MD et un résultat déficitaire de 0,580MD.

- **Sté Balnéaire de Hammamet Sud – BAHAMAS-** : créée en 1996, la société Balnéaire de Hammamet Sud est une société anonyme au capital actuel 20,305MD dont 29,96% est détenu par la famille MHIRI.
Elle a pour objet la promotion et le développement de tous services et projets touristique. Elle gère l'hôtel EL MOURADI MENZAH situé au cœur de la station de Yasmine Hammamet, de catégorie 4 étoiles et d'une capacité de 790 lits.
La société affiche un chiffre d'affaires de 10,464MD et un résultat déficitaire de 0,566MD au 31/12/2014.
- **Sté Hôtelière Mouradi Tozeur –SHMT-** : créée en 2002, SHMT est une société anonyme, au capital actuel de 1,1MD dont 46,81% est détenu par la société Voyage Loisir de Tunisie (VLT). Elle a pour objet la gestion et l'exploitation hôtelière. La société possède un terrain dans la zone de Tozeur en vue de construire une unité hôtelière.
Les états financiers arrêtés au 31/12/2014 font apparaître une perte de 14.729 DT.
- **Sté Touristique Mouradi Tozeur-STMT-** : une société anonyme, créée en novembre 2006, au capital actuel de 19,95MD dont 23,89% revient à Mr Néji MHIRI. Elle a pour objet toutes opérations commerciales, financières ou industrielles afférentes au développement de l'hôtellerie, du tourisme et des stations thermales en Tunisie.
La Sté Touristique Mouradi Tozeur exploite l'unité hôtelière « Hôtel EL MOURADI Tozeur » de catégorie 4 étoiles et qui offre 454 lits sise à la zone touristique de Tozeur dans un environnement naturel typique de la palmeraie.
Le chiffre d'affaire de la société s'élève à 2,987MD à la clôture de l'exercice 2014 et le résultat net est déficitaire de 1,457MD.

3.5.2.2. Schéma financier du Groupe MEUBLATEX au 31/12/2014



3.5.2.3. Etat des participations entre les sociétés du Groupe MEUBLATEX arrêtés au 31/12/2014

	Meublalex sa	Meublalex Industries	Panobois	Tissage Mx	Sté Hotelière EL MOURADI GOLF	Sté d'Invest. Hôtelier EL MOURADI	Meublalex Immob.	Groupement de Commerce International	Sté.Touristique et Thermale Kroumerie	Sté. Touristique el Mouradi	Sté.Touristique Mouradi TOZEUR	Sté.Hotelière Mouradi TOZEUR	Sté Balnéaire Hammamet Sud	Trade and Retail	Sté Immo. et Touristique de Tunisie	Société de sécurité d'entreprise et de prestation de service	LA VILLA
Actionnaires																	
Sté.Meublalex sa		40.27%	30.68%		23.11%	12.74%	57.78%	13.33%	23.92%	7.50%	15.61%	12.255%	16.16%	66.97%	27.43%	20.00%	78.57%
Sté.Meublalex Industries			23.82%	32.12%	3.76%	2.73%		20.00%	2.16%	0.68%	13.78%	0.018%	2.96%	0.30%	0.00021%	30.00%	3.57%
Sté.Tissage Mx	0.02%					0.97%			6.00%	0.76%	6.02%	5.455%	5.6%	0.30%	5.81%		
Panobois				39.73%		5.90%		13.33%	7.25%	13,38%	2.01%	4.091%	5.96%	0.30%	0.00%	10.00%	
Sté Hotelière EL MOURADI GOLF						7.43%	2.22%		0.22%	0.49%	1.07%	1.364%	2.93%	6.36%	1.59%		
Sté d'Invest.Hôtelier EL MOURADI					1.98%				0.89%	22.53%	2.42%	10,9%	5.45%	13.33%	14.30%	20.00%	
Meublalex Immob.																	
Groupement de Commerce International																	
Sté.Touristique et Thermale Kroumerie *	3.60%					2.45%			1.16%	2.51%	1.364%		1.27%		0.00%		
Sté. Touristique el Mouradi *	4.00%				8.41%	0.24%	2.22%		0.72%		1.37%	4.92%	9.60%	0.91%	12.15%		
Sté.Touristique Mouradi TOZEUR					5.38%	3.14%							1.79%	0.30%	0.26%		
Sté. Hôtelière Mouradi Tozeur													0.12%				
Sté Balnéaire Hammamet Sud						0.06%			0.05%		1.00%	1.36%		0.30%	4.15%		
Sté.Trade & Retail																	7.14%
Sté Immob. et Touristique de Tunisie						0.01%			7.98%		2.01%		0.12%				7.14%
Société de sécurité d'entreprise et de prestation de service –SEPS																	
Sté. LA VILLA																	

*Contrairement aux dispositions de l'article 466 du code des sociétés commerciales, les sociétés STTK et STM détiennent des participations croisées au capital de la société mère MEUBLATEX.

MEUBLATEX s'engage à se conformer aux dispositions de l'article 466 concernant le groupe des sociétés afin d'annuler les participations croisées entre les sociétés du groupe.

3.5.2.4. Chiffres clés des sociétés du groupe au 31/12/2014

En dinars

en DT	Capitaux propres avant affectation	Produits d'exploitation	Résultat d'exploitation	Résultat Net	Dettes globales (Total passifs)	Charges financières
Meublatex sa	83 059 033	58 040 630	465 952	1 159 143	66 722 797	2 073 896
Meublatex Industries	32 607 865	47 651 355	1 374 122	-2 319 013	56 536 385	-3 957 955
Tissage Mx	16 175 428	9 075 557	931 221	359 121	9 533 293	422 921
Panobois	33 658 260	10 847 413	1 690 153	776 504	10 723 341	666 080
Groupement de Commerce International	167 447	0	-522	-1 915	8 469	862
Sté Hotelière EL MOURADI GOLF	28 170 563	12 192 929	2 480 797	1 134 926	27 294 021	1 320 054
Sté d'Invest. Hôtelier EL MOURADI	45 357 870	48 180 296	3 064 629	-4 432 788	132 747 103	6 779 508
Meublatex Immob.	-34 443	0	-979	-225 570	3 010 395	224 652
Sté. Touristique et Thermale Kroumerie	27 225 322	4 881 267	237 004	445 034	4 461 796	181 187
Sté. Touristique el Mouradi	41 335 539	19 568 188	2 250 411	-579 949	53 190 015	3 138 754
Sté. Touristique Mouradi TOZEUR	1 926 773	3 060 892	-582 657	-1 457 277	14 783 449	876 507
Sté. Hotelière Mouradi TOZEUR	1 037 982	0	-9 555	-14 729	70 195	4 561
Sté Balnéaire Hammamet Sud	-9 841 007	10 491 732	915 336	-565 780	44 356 556	2 560 019
Sté. Trade and Rétail	15 211 078	0	-466 455	-633 027	2 203 729	169 052
Sté Immo. et Touristique de Tunisie	21 105 614	13 925 335	1 546 543	102 504	30 718 890	1 531 469
Société de sécurité d'entreprise et de prestation de service	-9 865	0	-493	-2 547	29 997	1 554
LA VILLA	1 487 017	6 380 935	-158 394	-494 054	2 802 777	56 559

3.5.2.5. Engagements financiers des sociétés du groupe MEUBLATEX au 31/12/2014

en DT	Crédits bancaires	Decouverts bancaires	emprunts obligataires	effets escomptes non échus	billets de trésorerie	Dettes inter-groupe et CNSS	Leasing	Dettes fiscales	Crédits documentaires	TOTAL
Meublalex sa	20 059 660	5 144 392	2 000 000	2 745 666				372 690		30 322 408
Meublalex Industries	19 317 684	5 405 458	4 000 000			236 772		2 968 468	2 251 653	34 180 035
Tissage Mx	2 938 770	940 276								3 879 046
Panobois	2 746 495	893 538	1 000 000							4 640 033
Groupement de Commerce International		1 950								1 950
Sté Hotelière EL MOURADI GOLF	3 968 809	2 111 459				1 646 231	88 735			7 815 234
Sté d'Invest. Hôtelier EL MOURADI	71 823 689	11 227 992						6 748 489		89 800 170
Meublalex Immob.		93								93
Sté. Touristique et Thermale Kroumerie	2 447 273	508 544								2 955 817
Sté. Touristique el Mouradi	28 288 017	4 192 113						2 347 023		34 827 153
Sté. Touristique Mouradi TOZEUR	7 109 400	1 353 954				3 342 525				11 805 879
Sté. Hotelière Mouradi TOZEUR		40 207								40 207
Sté Balnéaire Hammamet Sud	23 424 496	1 583 593				6 126 989				31 135 078
Trade and Retail	2 135 000	54 952								2 189 952
Sté Immo. et Touristique de Tunisie	23 036 053	2 146 007								25 182 060
Sté. de sécurité d'entreprise et de prestation de service		12 984								12 984
LA VILLA		63 050					71 145			134 195
TOTAL	207 295 346	35 680 562	7 000 000	2 745 666	0	11 352 517	159 880	12 436 670	2 251 653	278 922 294

3.5.2.6. La politique actuelle et future de financement inter sociétés du groupe MEUBLATEX

Outre les sources de financement externes, le financement du développement au sein du groupe MEUBLATEX aussi bien pour le pôle industriel que pour le pôle hôtelier a été assuré par le concours de la famille MHIRI et des sociétés du groupe.

En effet, les sociétés bénéficiaires et ayant un excédent de trésorerie participent aux opérations d'augmentation de capital des sociétés qui ont un besoin de financement et bénéficient ainsi du dégrèvement fiscal sur les bénéfices réinvestis.

3.5.3 Relations avec les sociétés du groupe MEUBLATEX au 31/12/2014

3.5.3.1. Prêts octroyés et crédits reçus des Sociétés du Groupe :

- **Reçus :**

1/ la société MEUBLATEX a obtenu au cours de l'exercice 2013 un crédit auprès de la société MEUBLATEX INDUSTRIES pour un montant de 8.600.000 DT avec un taux d'intérêt de 8% l'an, remboursable sur sept ans.

- **Octroyés :**

1/ un prêt de 51.000 dinars accordé le 26 août 2013 à la Société Touristique EL MOURADI S.T.M avec un taux d'intérêts de 8% l'an, aucune modalité de remboursement n'a été fixée ;

2/ un prêt de 43.000 dinars accordé le 26 août 2013 à la Société Balnéaire de Hammamet Sud SBHS avec un taux d'intérêts de 8% l'an, aucune modalité de remboursement n'a été fixée ;

3/ un prêt de 798.000 dinars accordé le 26 août 2013 à la Société d'Investissement Hôtelier EL MOURADI S.I.H.M avec un taux d'intérêts de 8% l'an, aucune modalité de remboursement n'a été fixée ;

3.5.3.2. Les créances et les dettes commerciales avec les sociétés du groupe**- Les créances commerciales avec les sociétés du groupe au 31/12/2014**

en dinars	Clients Groupe	Effets à recevoir Groupe
Meublatex Industries	193	
Tissage Mx		37 854
Sté. Touristique El Mouradi	3 811	
Sté d'Invest.Hôtelier EL MOURADI	195 630	0
Sté Balnéaire Hammamet Sud (BAHAMAS)	4 505	
Sté Hotelière EL MOURADI GOLF	16 613	
PANOBOIS		57 709
Sté.Touristique et Thermale Kroumerie	6 043	
MOURADI TOZEUR	900	
Sté Immob. et Touristique de Tunisie	2 078	
Total	229 773	95 563

- Les dettes commerciales envers les sociétés du groupe au 31/12/2014

en DT	Effets à payer	Frs Immo. Groupe	Frs d'expl. Groupe
Meublatex Industries	20 648 345		1 894 212
Tissage Mx	1 570 934		214 419
Sté. Touristique El Mouradi			4 893
Sté d'Invest.Hôtelier EL MOURADI		262	14 404
Sté Balnéaire Hammamet Sud (BAHAMAS)			4 280
Sté Hotelière EL MOURADI GOLF			3 587
PANOBOIS			1 313
Sté.Touristique et Thermale Kroumerie			197
Total	22 219 279	262	2 137 305

3.5.3.3. Les achats et les ventes inter sociétés du groupe au 31/12/2014

Les achats et les ventes de produits et les prestations de services réalisés avec les sociétés du groupe ont été facturés à des prix du marché pratiqués avec les tiers.

1/ Chiffre d'affaires réalisé avec les sociétés du groupe au 31/12/2014

Le chiffre d'affaires réalisé au cours de l'année 2014 avec les sociétés du groupe totalise un montant de 507.159 dinars se détaille comme suit :

	en DT
	2014
Sté. Immobilière et Touristique de Tunisie –	1 235
Sté. d'Investissement Hôtelier EL MOURADI- SIHM	166 447
La villa	313 552
Sté. Hotelière El Mouradi Golf	13 512
Sté.Touristique et Thermale Kroumerie –STTK	5 120
Sté Balnéaire de Hammamet Sud – BAHAMAS	3 815
Sté Touristique Mouradi- STM	2 298
Sté Touristique Mouradi Tozeur-STMT	1 017
Meublatex Industries	163
Total	507 159

2/ Prestations de services facturées aux sociétés du groupe au 31/12/2014

Des services de télécommunication, de consommation de carburant, de lubrifiants, de filtres et de pièces de rechange sont fournis par la société MEUBLATEX, répartis entre les sociétés du groupe et facturés chaque fin du mois.

Par ailleurs, MEUBLATEX a facturé à la société la Villa la somme de 46.728DT en contre partie de la mise en disposition de personnel au titre de l'exercice 2014 et la somme de 27.340 dinars en contre partie des dépenses d'aménagement de deux appartements sis au Show Room La Marsa.

Les prestations de services facturées se détaillent par sociétés du Groupe comme suit :

en DT	2014
SIH ELMOURADI	438
panobois	169 947
meublalex industries	162 526
tissage meublalex	75 361
La villa	74 068
total	482 340

3/ Les achats de biens et services auprès des sociétés du groupe au 31/12/2014

Les achats réalisés avec les sociétés du groupe se détaillent comme suit :

en DT	31/12/2014
Meublalex Industries	39 384 743
Tissage	2 360 226
Panobois	3 440
La Villa	160 192
Total	41 908 601

3.5.3.4. Transfert de ressources au 31/12/2014

Ces transferts sont constitués par les mouvements sur les comptes courants des sociétés du groupe. Les soldes des comptes ouverts au nom des sociétés du groupe se détaillent comme suit :

- Les comptes passifs

en DT	31/12/2014
SITT AFRICA	4 058
Total	4 058

- Les comptes actifs : correspond au solde des avances faites par la société MEUBLATEX aux sociétés du Groupe

en DT	31/12/2014
Sté. Touristique el Mouradi	12 234
Sté d'Invest.Hôtelier EL MOURADI	201 579
Mx Immobilière	893 942
Groupement de Commerce International	9 828
Sté. LA VILLA	22 344
Sté Balnéaire Hammamet Sud (BAHAMAS)	5 676
Sté.Meublutex Industries	60 972
Sté Hotelière EL MOURADI GOLF	6 311
Sté.PANOBOIS	53 836
Société de sécurité d'entreprise et de prestation de service –SEPS	461
Sté.Touristique et Thermale Kroumerie	1 768
Sté.Tissage Mx	28 707
Sté. Hôtelière Mouradi Tozeur	1 147
Sté.Trade & Retail	160
TOTAL	1 298 965

La société a aussi réalisé avec les sociétés du Groupe les opérations financières suivantes en compte courant associés :

en DT	Solde 2013	Mouvements débiteurs	Mouvements créditeurs	Solde 2014
Compte courant				
STTK H.Bourguiba	-126 000		-81 000	-207 000
Tissage Meublutex	-607		-390	-997
Sté. Touristique Mouradi	-140 000		-90 000	-230 000
	-266 607	0	-171 390	-437 997

3.5.3.5. Les apports en capital au 31/12/2014

La société a procédé, au cours de l'exercice 2014, à la souscription d'actions émises par les sociétés du Groupe hôtelier pour une valeur totale de 2.893.369 dinars et de 250.000 dans une société du Groupe industriel. Le détail des souscriptions et libérations effectuées en 2014 se présente ainsi :

	Libération
Mouradi Tozeur (STMT)	2 301 450
Société Balneaire Hammamet Sud	591 919
total 1	2 893 369
meublutex immobiliere	250 000
total 2	250 000
Total	3 143 369

3.5.3.6. Les garanties, sûretés réelles et cautions données et reçues des sociétés du groupe au 31/12/2014

1/Données : la société s'est engagée vis-à-vis de plusieurs banques sous forme de cautions solitaires, en garantie des crédits bancaires accordés à des sociétés appartenant au groupe.

en DT	2014
Meublatex Industries	5 935 000
Panobois	6 436 265
Tissage Meublatex	3 100 000
SITT Africa	3 500 000
Total	18 971 265

2/Cautions reçues :

Banque	Emprunteur	Montant du crédit	Nature du crédit	Garanties constituées
B.N.A	MEUBLATEX	700.000	CG	Caution solidaire de la sté Meublatex Industries
ATB	MEUBLATEX	700.000	CG	Caution solidaire de la sté Meublatex Industries
BT	MEUBLATEX	320 000	CG	Caution solidaire de la sté Meublatex Industries
STB	MEUBLATEX	130.000	CG	Caution solidaire de la sté Meublatex Industries
		2.400.000	CMT	Caution solidaire de la sté Meublatex Industries
BTL	MEUBLATEX	1.100.000	CG	Caution solidaire de la sté Meublatex Industries

3.5.3.7. Contrats de location au 31/12/2014

La société MEUBLATEX a constaté des produits relatifs au loyer :

- d'un local loué à la société MEUBLATEX INDUSTRIES pour un montant 39.093DT ;
- d'un magasin sis à Ain Zaghouen loué à la société « LA VILLA » pour un montant de 915.254 DT ;

3.5.3.8. Les contrats de gestion au 31/12/2014

Néant

3.5.4. Relations de MEUBLATEX avec les autres parties liées du Groupe MEUBLATEX au 31/12/2014

3.5.4.1. Prêts octroyés et crédits reçus des autres parties liées du Groupe

- **Crédits reçus :** néant
- **Prêts octroyés :**

La société MEUBLATEX a octroyé :

1/Un prêt de 21.000 dinars accordé le 26 août 2013 à la Société de Promotion Touristique de Mahdia CAP MAHDIA SA avec un taux d'intérêts de 8% l'an, aucune modalité de remboursement n'a été fixée ;

2/Un prêt de 1.075.000 dinars accordé le 26 août 2013 à la Société FRIGOLINE avec un taux d'intérêts de 8% l'an, aucune modalité de remboursement n'a été fixée ;

3/ Un prêt de 200.000 dinars accordé le 26 août 2013 à la SociétéClinique de Sousse Clinique EL KANTAOUI avec un taux d'intérêts de 8% l'an, aucune modalité de remboursement n'a été fixée ;

4/ un prêt de 800.000 DT accordé le 30 juin 2011 à la société Hôtelière El Kantaoui Hôtel Palm Marina avec un taux d'intérêt de 8% l'an, remboursable le 25 décembre 2011. Ce prêt n'est pas encore remboursé.

3.5.4.2. Les créances et les dettes commerciales avec les autres parties liées du Groupe au 31/12/2014

- Les créances commerciales avec les autres parties liées du Groupe au 31/12/2014 se détaillent comme suit :

en DT	Clients
Buanderie Centrale	6 487
Sté.d'Exploitation et de Promotion Touristique	42 670
Sté. El Mouradi pour le Commerce	9 217
Sté. Hôtelière El Kantaoui	18 043
Sté.d'Investissement Touristique du Sahel	4 352
Sté. Voyage et Loisirs en Tunisie	2 626
Ecole Touristique EL Mouradi	10 658
Total	94 053

- Les dettes commerciales envers les autres parties liées du Groupe au 31/12/2014 se détaillent comme suit :

en DT	Frs Immo.	Frs d'expl.
Buanderie Centrale		237
Sté.d'Exploitation et de Promotion Touristique	9 472	3 942
Sté. El Mouradi pour le Commerce	8 380	10 784
Sté. Hôtelière El Kantaoui		16 113
Sté. Voyage et Loisirs en Tunisie		2 726
	17 852	33 801

3.5.4.3. Les achats et les ventes avec les autres parties liées du groupe au 31/12/2014

Les achats et les ventes de produits et prestations de services réalisés avec les autres parties liées du groupe ont été facturés à des prix du marché pratiqués avec les tiers.

1/ Chiffre d'affaires réalisé avec les autres parties liées du groupe

Le chiffre d'affaires réalisé en 2014 avec les autres parties liées du groupe se détaille comme suit :

	en DT
	2014
Sté. Voyages & Loisirs en Tunisie	2 168
Sté. Hôtelière EL KANTAOUI SHEK	15 287
Sté EL MOURADI pour le Commerce	7 807
Sté. D'Investissement Touristique du Sahel SITT	4 195
Sté. D'Exploitation et de Promotion Touristique SEPT	36 157
Sté. Clinique de Sousse	8 493
Sté. Carrières & Batiments	16 287
Buanderie Centrale EL MOURADI	5 495
Bureau de Formation et d'Assistance Technique BFAT	2 552
Ecole Touristique EL MOURADI	9 031
Total	107 472

2/ Prestations de services facturées aux autres parties liées du groupe au 31/12/2014

MEUBLATEX a facturé le montant 1.349 dinars à la Sté. « El Mouradi pour le Commerce » pour les services de télécommunication, de consommation de carburant, de lubrifiants, de filtres et de pièces de rechange qu'elle a fourni à SMC.

3.5.4.4 Les garanties, sûretés réelles et cautions données et reçues des autres parties liées du groupe au 31/12/2014

- **Données :** la société MEUBLATEX s'est engagée vis-à-vis de plusieurs banques sous forme de cautions solitaires, en garantie des crédits bancaires accordés aux autres parties liées au Groupe MEUBLATEX.

En DT	2014
Sté. Frigoline	1 900 000
Sté. El Mouradi pour le Commerce	1 800 000
Total	3 700 000

- **Cautions reçues :** Néant

3.5.4.5. Transfert de ressources au 31/12/2014 :

Ces transferts sont constitués par les mouvements sur les comptes courants des autres parties liées du groupe.

- *Les comptes passifs :* néant
- *Les comptes actifs :* correspond au solde des avances faites par la société MEUBLATEX aux autres parties liées du groupe

en DT	31/12/2014
BUANDERIE CENTRALE	583
CLINIQUE KANTAOUI	25 771
Sté.Promotion Touristique Mahdia -hôtel CAP MEHDIA	2 991
Carrières & Batiments	1 865 943
FRIGOLINE	138 549
Sté.d'Exploitation et de Promotion Touristique hôtel MOURADI GAMMART	6 423
Sté. El Mourdi pour le Commerce	42 829
Sté. Hôtelière EL KANTAOUI - hôtel PALMARINA	175 344
Sté.d'Invetiss.Touristique du Sahel - hôtel SKANES Beach	1 556
Sté.Voyage et Loisirs en Tunisie VLT	8 259
TOTAL	2 268 248

La société a aussi réalisé avec ses actionnaires les opérations financières suivantes en compte courant associés :

	Solde 2013	Mouvements débiteurs	Mouvements créditeurs	Solde 2014
Compte courant actionnaires				
Mr Néji MHIRI	-91 203	8 834	-812 320	-894 689
Mme Mahbouba MHIRI	-924	40	-594	-1 478
M. Mourad MHIRI	-378 723		-421 898	-800 621
M. Sami MHIRI	-378 723		-421 898	-800 621
Mme. Selma MHIRI	-378 723		-421 898	-800 621
Mme Adel MHIRI	-1		0	-1
	-1 228 297	8 874	-2 078 608	-3 298 031

Les conditions de remboursement et de rémunération de ces comptes n'ont pas été arrêtées.

3.5.4.6. Contrats de location au 31/12/2014

Néant.

3.5.4.7. Les contrats de gestion au 31/12/2014

Néant.

3.6 Dividendes

La distribution des dividendes relatifs aux trois derniers exercices a été comme suit :

En dinars	2012	2013	2014
Résultat net	369.062	2.075.882	1.159.143
Dividendes	-	2.250.000*	1.000.000**
Nbre d'actions à la date de distribution	5.000.000	5.000.000	5.000.000
Résultat net par action à la date de distribution	-0.074	0,415	0,232
Dividende par action	-	-	-
Taux de distribution en% VN	-	-	-

* l'AGE du 18/12/2015 a décidé d'annuler la 3^{ème} résolution de l'AGO du 24/06/2014 en ce qui concerne la distribution des bénéfices aux actionnaires pour un montant de 2.250.000 DT au titre de l'exercice 2013, qui a été affecté au « Compte Courant Associés », et de réaffecter ce montant au compte des « Réserves extraordinaires ».

* l'AGE du 18/12/2015 a décidé d'annuler la 3^{ème} résolution de l'AGO du 22/06/2015 en ce qui concerne la distribution des bénéfices aux actionnaires au titre de l'exercice 2014 pour un montant de 1.000.000 DT, qui a été affecté au « Compte Courant Associés », et de réaffecter ce montant au compte des « Réserves extraordinaires ».

3.7 Marché des titres

En août 2009, la société MEUBLATEX a émis un emprunt obligataire de 10MD d'une durée de 7 ans dont 2 années de grâce au taux de 5,4% qui a été admis aux négociations sur le marché obligataire de la BVMT. Ledit emprunt sera remboursé en totalité au 28/08/2016.

Par ailleurs, les actions de la société MEUBLATEX ne sont négociées sur aucun marché de la cote de la BVMT.

Chapitre 4 : RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'ACTIVITE DE LA SOCIETE

4.1. Présentation de la société MEUBLATEX et de son activité

La société MEUBLATEX a été créée en 1972 à Hammam Sousse, à l'initiative de Mr. Néji M'HIRI, fondateur de la société avec un capital initial de 70.000 dinars et ayant comme activité principale la fabrication de meubles de tous genres

En 1992, la société MEUBLATEX S.A a été scindée en deux sociétés :

- une société commerciale : MEUBLATEX,
- et une société industrielle : MEUBLATEX Industries (ex Les Métiers).

MEUBLATEX a choisi délibérément une position de non spécialisation, aussi bien du côté produits (toutes sortes de meubles sont présentes sur le catalogue) que du côté gammes (haut de gamme, moyenne gamme et bas de gamme). Le segment phare de MEUBLATEX est celui des chambres de couples suivi par le segment salons. Le troisième rang est attribué aux livings. Le segment bureaux fut élevé au quatrième rang.

Au 31/03/2016, les principaux actionnaires de la société sont la famille M'HIRI avec 92,38% et le reste du capital est détenu par trois sociétés du groupe.

La dernière augmentation de capital à hauteur de 3,4MD par incorporation de réserves, a été réalisée après décision de l'AGE du 18/12/2015 et a fait porter le capital à 53.400.000DT.

4.2. Description de l'activité de la société

4.2.1. Description technique

La société MEUBLATEX est spécialisée dans la vente, la distribution, l'import et l'export de meubles. Les produits vendus par la société sont exclusivement fabriqués par les sociétés du groupe à savoir :

- PANOBOIS : spécialisée dans la fabrication des matières première pour l'industrie tels que les panneaux de particules, panneaux stratifiés, placages naturels, etc
- MEUBLATEX Industries : spécialisée dans la fabrication de meubles, de l'agencement spécifique aux collectivités, la menuiserie extérieures et façades, la transformation du

verre, l'injection plastique, la fabrication de mousse polyuréthane, la charpente métallique.

- TISSAGE MEUBLATEX : spécialisée dans la fabrication de tissus, la confection des rideaux et les éléments de literie, de linge éponge et de linge de table, la fabrication de matelas etc...

Les sous-ensembles intégrés dans les meubles de cuisine (hottes, éviers, fours, etc...) sont achetés auprès des sociétés hors groupe.

Les achats de marchandises (une large gamme de produits de 13.000 articles) auprès des sociétés du pôle industriel MEUBLATEX se détaillent comme suit :

	en dinars		
	31/12/2012	31/12/2013	31/12/2014
Achats consommés du Groupe			
Meublalex Industries	37 655 037	38 410 385	39 384 743
Tissage	2 122 886	2 051 374	2 360 226
Panobois	5 431	3 008	3 440
sous total	39 783 354	40 464 767	41 748 409
Achats consommés hors groupe	2 033 068	640 124	1 571 372
Total General	41 816 422	41 104 891	43 319 781

Planification des approvisionnements

Une réunion est tenue mensuellement entre les responsables commerciaux de MEUBLATEXSA et les responsables de production des sociétés MEUBLATEX INDUSTRIES et PANOBOIS pour discuter des perspectives de ventes et par conséquent des besoins, des problèmes ou des opportunités occasionnés par certains produits et la recherche des meilleurs compromis d'intérêt entre les différentes parties.

La procédure de planification des approvisionnements de MEUBLATEX est basée sur :

- 1) des prévisions annuelles et quadri-mestrielles des commerciaux,
- 2) un programme directeur mensuel élaboré et discuté avec les commerciaux de la société MEUBLATEX ;
- 3) une concertation informelle hebdomadaire pour ajuster le programme, des contacts permanents, au jour le jour, afin de traiter les urgences.
- 4) la régulation de l'ensemble se fait par des stocks intermédiaires que l'activité saisonnière de MEUBLATEX ne suffit pas à satisfaire.

Il faut rappeler que le commerce du meuble est une activité à forte saisonnalité, ainsi le segment des articles meubles d'intérieur (chambres à coucher, salons, livings, ...) connaît

sa pointe de vente entre les mois de juin et septembre alors que pour le segment meubles de bureaux la pointe de vente est située sur la période septembre – décembre.

Distribution

La société MEUBLATEX a développé durant des années un large réseau de commercialisation constitué de 70 points de vente répartis sur l'ensemble du territoire national.

	2012	2013	2014
Points de vente	79	73	70

Ce canal commercial est destiné à la vente de meubles aux particuliers, segment assurant une grande partie du chiffre d'affaires de la société.

La surface minimale des points de vente est d'environ 300 m², certains sont beaucoup plus vastes et presque toute la production de MEUBLATEX y est exposée. La société dispose également d'un service marché chargé des ventes aux entreprises publiques et privées.

Les meubles destinés à la ventes ne transitent pas par le point de vente, mais sont livrés et installés, le cas échéant, directement par les agents de MEUBLATEX, ce qui permet à la société de réaliser des économies de coûts et d'améliorer davantage le rapport qualité /prix offert à sa clientèle et de renforcer sa position concurrentielle.

Pour assurer ses livraisons, MEUBLATEX dispose d'un parc de matériel roulant de plus de 100 camions ainsi qu'une grande équipe de distribution, d'installation et de service après-vente.

MEUBLATEX a commencé à rénover l'ensemble de ses magasins et à développer un nouveau produit « cuisine ». Ces nouvelles orientations s'insèrent dans un ambitieux plan de modernisation et d'expansion mis en place par la société. Ce plan est destiné à favoriser les ventes à haute valeur ajoutée.

Marketing

MEUBLATEX dispose d'un service marketing, chargé d'élaborer le plan de marketing, de positionner des produits, de mener à bien des études de marché, de cibler les campagnes de marketing direct, de développer des stratégies de distribution et d'établissement de prix.

L'essentiel du marketing se fait par l'intermédiaire des forces commerciales MEUBLATEX.

Environ 1% du chiffre d'affaires de MEUBLATEX est affecté à la communication et à la promotion des ventes. Une partie de ce montant est destinée à la communication "obligatoire" tels que catalogues, listes de prix, etc.

Une autre partie est affectée à un budget publicitaire qui est réparti entre spots télévisés, radio, presse non spécialisée (journaux et magazines), affiches et pancartes.

4.2.2. Politique de fixation de prix

La fixation des prix de vente est largement influencée par les prix pratiqués sur le marché et le rapport qualité/prix : (prix acceptables, taux de remise, frais financiers relatifs aux coûts de stockage, aux modalités de paiement...).

Avec une concurrence de plus en plus rude et une baisse de la demande en raison de la crise économique, MEUBLATEX est obligée d'ajuster ses prix afin de s'aligner à la concurrence tout en améliorant son offre commerciale (meilleur compromis qualité – services – prix). Ceci est réalisable grâce notamment à une amélioration de la productivité et une diminution des coûts de non qualité et des dysfonctionnements internes souvent générateurs de coûts cachés.

Pour les transactions intra-groupe, elles sont conclues à des conditions normales, identiques à celles du marché.

4.2.3. Concurrence et part de marché

En Tunisie, le marché du meuble est relativement fragmenté avec plusieurs marques à faible parts de marché. Le marché dénombre beaucoup de magasins de petites tailles détenus par des commerçants pour la vente des produits fabriqués par des artisans et des ébénistes ou de l'importation.

Les concurrents les plus significatifs et les plus identifiables (c'est à dire les plus présents sur le marché avec une marque reconnaissable) sont :

- **Inter Meuble**, créée en 1993 par Mr Med NEJIB BETTAIEB. Il s'agit d'une société spécialisée dans les meubles modernes et contemporains. Ces produits sont les Chambres à coucher, Salons et tout genre de meuble en bois.
- **Idéal Meubles**, créée en 1982 par Mr AMOR ZITOUNI, active dans la conception et fabrication de meubles pour bureaux et maisons (meubles enfants, chambres adultes, salle à manger, salons, table TV, table séjour...)
- **Meubles Mezghani** Créateur, Fabricant et distributeur de meubles en Tunisie depuis 1987 (Meubles domestiques, meubles de style, Meubles bureautiques, Chambre à coucher....)
- **SOTUFAB**, société familiale, créée en 1987, ayant pour objet la fabrication d'articles pour bébés et de meuble tubulaire. En 1992, elle a créé l'usine du meuble en bois et en 1998 une usine pour la production du meuble en plastiques.

- **Meubles Intérieurs**, fondée en 1984 et spécialisée dans la conception, la fabrication et la commercialisation du mobilier de bureaux et l'aménagement des espaces de travail.

La position concurrentielle de MEUBLATEX par rapport à ses concurrents est mesurée par la force relative de la société sur les principaux indicateurs d'activité notamment :

- Les facilités de paiements : via l'acceptation des crédits de consommation fournis par les banques ;
- L'agressivité commerciale ;
- Le service après vente ;
- Le réseau de distribution.

4.2.4. Certification et mise à niveau

Le Groupe MEUBLATEX s'est engagé dans la démarche qualité depuis 1998 avec le périmètre « MEUBLES MODULAIRES, LES METIERS et MEUBLATEX pour les produits de ces unités » et a obtenu son premier certificat ISO 9002 en juin 1999 qui a été suivi par deux audits avec succès en 2000 et 2001.

Ce périmètre a évolué en un système de management de la qualité et a obtenu son deuxième certificat ISO 9001 version 2000 en 2002 qui a été suivi avec succès par le premier audit en 2003.

En 2010, la société MEUBLATEX a migré vers la nouvelle version ISO 9001V 2008 auprès de AFAQ AFNOR INTERNATIONAL.

La présente norme internationale spécifie les exigences relatives au système de management de qualité.

4.3. Activité de la société au 31/12/2014

4.3.1. Evolution et structure du chiffre d'affaires

En 2014, la société MEUBLATEX a réalisé un chiffre d'affaires hors taxes de 56,409 millions de dinars en évolution de 6,87% par rapport à 2013. La quasi-totalité des ventes de la société sont orientées vers le marché intérieur.

Le tableau qui suit présente la répartition du chiffre d'affaires par marché :

désignation	2012		2013		2014		En dinars Var. 2013/2014
		part en %		part en %		part en %	
Revenus en HT :							
Marché local	56 003 543	99,997%	52 772 409	99,97%	56 390 625	99,97%	6,86%
Marché étranger	1 695	0,003%	13 546	0,03%	19 189	0,03%	41,66%
	56 005 238	100%	52 785 955	100%	56 409 814	100%	6,87%

Structure du chiffre d'affaires par famille de produits :

L'évolution du chiffre d'affaires par catégorie de produit est présentée dans le tableau suivant :

famille de produits	2012		2013		2014		var. 2013/2014
	en DT	%	en DT	%	en DT	%	
Meuble de bureaux	7 280 681	13%	6 334 315	12%	6 205 080	11%	-2,04%
Chambre à coucher	27 442 567	49%	26 392 978	50%	28 769 005	51%	9,00%
Meuble de cuisine	1 680 157	3%	1 583 579	3%	2 256 393	4%	42,49%
Meuble de séjour	8 400 786	15%	7 917 893	15%	8 461 472	15%	6,87%
salons	10 640 995	19%	10 029 331	19%	10 153 767	18%	1,24%
Meuble de jardin	560 052	1%	527 860	1%	564 098	1%	6,87%
Total Revenu	56 005 238	100%	52 785 955	100%	56 409 814	100%	6,87%

L'examen de la répartition des revenus de la société par famille de produits, montre qu'une part importante du chiffre d'affaires de la société est réalisée par le produit chambre à coucher (le produit phare de la société depuis son départ)

Le produit salon occupe la deuxième position dans les ventes de MEUBLATEX avec une moyenne de 18,5% suivi de meuble de séjour et meuble de bureaux.

Structure du chiffre d'affaires par zone géographique :

La répartition du chiffre d'affaires par zone géographique se présente comme suit :

par zone géographique	2012		2013		2014		var 2013/2014
	en DT	%	en DT	%	en DT	%	
NORD EST	3 920 367	7%	4 222 876	8%	3 948 687	7%	-6,49%
NORD OUEST	2 240 210	4%	2 639 298	5%	3 384 589	6%	28,24%
GRAND TUNIS	17 921 676	32%	16 363 646	31%	17 487 042	31%	6,87%
CAP BON	3 360 314	6%	3 167 157	6%	3 384 589	6%	6,87%
SAHEL	13 441 257	24%	13 196 489	25%	13 538 355	24%	2,59%
CENTRE	5 600 524	10%	4 750 736	9%	5 076 883	9%	6,87%
SUD EST	6 720 629	12%	5 278 596	10%	6 205 080	11%	17,55%
SUD OUEST	2 800 262	5%	3 167 157	6%	3 384 589	6%	6,87%
Total Revenu	56 005 238	100%	52 785 955	100%	56 409 814	100%	6,87%

Par zone géographique le Grand Tunis demeure la zone la plus importante en part de chiffre d'affaires avec une moyenne de 31%. Dans une proportion moindre, la zone du

sahel contribue à plus de 24% du chiffre d'affaires réalisé sur la période (2012-2014). Dans quatre autres zones du pays, la part du chiffre d'affaires varie entre 6 et 11%.

Enfin, la part des zones NORD OUEST et CAP BON demeurent les plus faibles parts dans le chiffre d'affaires.

4.3.2. Evolution et composition des achats consommés

Les achats consommés se composent essentiellement, des achats marchandises, la consommation de matières premières ainsi que la consommation d'énergie, d'emballages, d'accessoires et des articles de décorations.

Achats consommés	2012		2013		2014		Var. 2013/2014
	DT	Part en %	DT	Part en %	DT	Part en %	
Achats de marchandises cons.	39 868 677	95,34%	39 386 309	95,82%	41 125 875	94,94%	4,42%
Achats de marchandises cons.	37 820 477	90,44%	40 531 097	98,60%	41 582 967	95,99%	2,60%
var. des stocks de marchandises	2 048 200	4,90%	-1 144 788	-2,79%	-457 092	-1,06%	-60,07%
Achats d'appro& matière 1ère	1 947 744	4,66%	1 718 582	4,18%	2 193 920	5,06%	27,66%
Achat stockés des appro.	1 348 351	3,22%	1 300 964	3,16%	1 492 268	3,44%	14,70%
Achats non stockés des mat. et fournit.	582 116	1,39%	555 390	1,35%	718 600	1,66%	29,39%
var. du stocks mat. consommables	17 277	0,04%	-137 772	-0,34%	-16 948	-0,04%	-87,70%
Total Achats consommés	41 816 421	100,00%	41 104 891	100,0%	43 319 795	100,0%	5,39%

4.3.3. Marge sur coût de matières

En dinars

	2012	2013	2014	var. 2014/2013
Ventes des marchandises	56 005 238	52 785 955	56 409 814	6,87%
Coût d'achats des marchandises vendues	41 816 422	41 104 891	43 319 795	5,39%
Marge commerciale	14 188 816	11 681 064	13 090 019	12,1%
Taux de marge	25,33%	22,13%	23,21%	

La marge commerciale a glissé de 14,188MD fin 2012 à 13,090MD fin 2014, ramenant le taux de marge de 25,33% en 2012 à 23,21% en 2014.

4.4. Activité de la société au 30/06/2015

4.4.1. Evolution et structure du chiffre d'affaires

L'activité de MEUBLATEX a fait preuve d'une bonne résistance dans un contexte économique pourtant dégradé. En effet, la société a réalisé un chiffre d'affaires au premier semestre 2015 de 23,649MD en croissance de 2,54% par rapport à la même période de l'année 2014.

désignation	30/06/2014		30/06/2015		31/12/2014		Var. S1(2015)/ S1(2014)
	en DT	part en %	en DT	part en %	en DT	part en %	
Revenus en HT :							
Marché local	22 576 008	97,89%	23 294 576	98,50%	56 390 625	99,97%	3,18%
Marché étranger	487 490	2,11%	355 407	1,50%	19 189	0,03%	-27,09%
	23 063 498	100%	23 649 983	100%	56 409 814	100%	2,54%

L'évolution du chiffre d'affaires par catégorie de produit au 30/06/2015 comparée à celle de la même période en 2014 est présentée dans le tableau suivant :

famille de produits	30/06/2014		30/06/2015		31/12/2014		var. S1(2015)/ S1(2014)
	en DT	%	en DT	%	en DT	%	
Meuble de bureaux	2 306 350	10%	2 601 498	11%	6 205 080	11%	12,80%
Chambre à coucher	11 531 749	50%	12 061 491	51%	28 769 005	51%	4,59%
Meuble de cuisine	691 905	3%	945 999	4%	2 256 393	4%	36,72%
Meuble de séjour	3 459 525	15%	3 310 998	14%	8 461 472	15%	-4,29%
salons	4 843 335	21%	4 493 497	19%	10 153 767	18%	-7,22%
Meuble de jardin	230 635	1%	236 500	1%	564 098	1%	2,54%
Total Revenu	23 063 498	100%	23 649 983	100%	56 409 814	100%	2,54%

La répartition du chiffre d'affaires par zone géographique au 30/06/2015 comparée à celle de la même période en 2014 se présente comme suit :

par zone géographique	30/06/2014		30/06/2015		31/12/2014		var. S1(2015)/ S1(2014)
	en DT	%	en DT	%	en DT	%	
NORD EST	1 614 445	7%	1 891 999	8%	3 948 687	7%	17,19%
NORD OUEST	922 540	4%	1 418 999	6%	3 384 589	6%	53,81%
GRAND TUNIS	7 149 684	31%	7 567 995	32%	17 487 042	31%	5,85%
CAP BON	1 614 445	7%	1 418 999	6%	3 384 589	6%	-12,11%
SAHEL	5 765 875	25%	6 148 996	26%	13 538 355	24%	6,64%
CENTRE	2 306 350	10%	1 891 999	8%	5 076 883	9%	-17,97%
SUD EST	2 536 985	11%	2 364 998	10%	6 205 080	11%	-6,78%
SUD OUEST	1 153 175	5%	945 999	4%	3 384 589	6%	-17,97%
Total Revenu	23 063 498	100%	23 649 983	100%	56 409 814	100%	2,54%

4.4.2. Evolution et composition des achats consommés

Les achats consommés de la société MEUBLATEX au 30/06/2015 comparés à ceux de la même période en 2014 sont synthétisés dans le tableau suivant :

Achats consommés	30/06/2014		30/06/2015		31/12/2014		S1(2015)/ S1(2014)
	DT	en %	DT	en %	DT	en %	
Achats de marchandises cons.	16 798 811	94,92%	16 962 794	95,36%	41 125 875	94,94%	0,98%
Achats de marchandises cons.	16 750 419	94,65%	17 079 858	96,01%	41 582 967	95,99%	1,97%
var. des stocks de marchandises	48 392	0,27%	-117 064	-0,66%	-457 092	-1,06%	-341,91%
Achats d'appro& matières 1ère	898 214	5,08%	825 998	4,64%	2 193 920	5,06%	-8,04%
Achat stockés des appro.	817 252	4,62%	671 806	3,78%	1 492 268	3,44%	-17,80%
Achats non stockés des mat. et fournit.	248 527	1,40%	291 560	1,64%	718 600	1,66%	17,32%
var. du stocks mat. consommables	-167 565	-0,95%	-137 368	-0,77%	-16 948	-0,04%	-18,02%
Total Achats consommés	17 697 025	100,00%	17 788 792	100,00%	43 319 795	100,00%	0,52%

4.4.3. Marge sur coût de matières

La marge commerciale s'est nettement améliorée de 7,48% entre juin 2014 et juin 2015 par contre, le taux de marge s'est amélioré de 1,29 point pour atteindre 26,64% fin juin 2015 contre 25,35% en juin 2014.

en DT	30/06/2014	30/06/2015	31/12/2014	var. S1(2015)/ S1(2014)
Revenus et autres produits d'exploit.	23 706 386	24 247 740	56 409 814	2,28%
Coût d'achats des marchandises vendues	17 697 025	17 788 792	43 319 795	0,5%
Marge commerciale	6 009 361	6 458 948	13 090 019	7,5%
Taux de marge	25,35%	26,64%	23,21%	

4.5. Indicateurs d'activité trimestriels :

a- Au 31/12/2015

Désignation	Unité	4ème Trimestre			Cumul période du 01/01 au 31/12		
		2015	2014	var %	2015	2014	var %
Total des revenus (hors taxes)	DT	11 075 967	13 010 278	-14,87%	50 799 712	56 409 814	-9,95%
Coût d'achats des marchandises vendues (hors taxes)	DT	9 576 962	11 126 850	-13,93%	39 090 629	43 319 781	-9,76%
Charges financières	DT	798 025	935 727	-14,72%	2 157 939	2 073 896	4,05%
Produits financiers	DT	62 015	326 636	-81,01%	579 133	686 188	-15,60%
Trésorerie nette	DT	1 518 411	528 070	187,54%	-3 929 750	-3 641 273	7,92%
Délai moyen de règlement des fournisseurs	DT	250	225	11,11%	256	228	12,28%
Nombre des points de vente	DT	70	70	0,00%	70	70	0,00%
Surface totale des points de vente (compte non tenu des dépôts de stocks)	en m ²	68 000	68 000	0,00%	68 000	68 000	0,00%
Masse salariale	DT	2 433 617	2 551 931	-4,64%	7 773 187	7 774 537	-0,02%
Effectif moyen		650	664	-2,11%	650	664	-2,11%

b- Au 31/03/2016

Désignation	Unité	1 ^{er} trimestre			Cumul période du 01/01 au 31/12
		2016	2015	%	2015
Total des revenus (hors taxes)	DT	12 464 819	12 098 712	3,03%	50 799 712
Coût d'achats des marchandises vendues (hors taxes)	DT	9 477 625	9 175 524	3,29%	39 090 629
Charges financières	DT	401 380	390 566	2,77%	2 157 939
Produits financiers	DT	78 778	81 050	-2,80%	579 133
Trésorerie nette	DT	-6 761 235	-5 971 739	13,22%	-3 929 750
Délai moyen de règlement des fournisseurs	DT	250	225	11,11%	256
Nombre des points de vente	DT	70	70	0,00%	70
Surface totale des points de vente (compte non tenu des dépôts de stocks)	en m ²	68 000	68 000	0,00%	68 000
Masse salariale	DT	1 809 892	1 777 769	1,81%	7 773 187
Effectif moyen		647	658	-1,67%	650

4.6. Les facteurs de risque et la nature spéculative de l'activité

MEUBLATEX exerce son activité dans un environnement industriel et commercial qui est susceptible de faire naître un certain nombre de risques qui peuvent influer l'activité de la société.

4.6.1. Risque de concurrence

Le marché du meuble est un marché extrêmement concurrentiel sur lequel de nombreux acteurs sont présents. Cette forte intensité concurrentielle pourrait représenter un risque pour MEUBLATEX en ce qui concerne sa position sur le marché.

Forte d'une longue expérience, d'un vaste savoir-faire dans l'industrie et le commerce du meuble et d'un important réseau de distribution, la société MEUBLATEX a toujours maintenu une avance par rapport à ses concurrents.

L'autre menace concurrentielle réside dans l'ouverture des frontières à l'importation de meubles.

4.6.2. Risque clients

MEUBLATEX n'a pas de dépendance significative à l'égard de ses clients qui est susceptible d'affecter son plan de développement ; En effet, la clientèle de MEUBLATEX présente des profils extrêmement variés aussi bien en terme de taille qu'en terme de secteur d'appartenance. Ses clients sont pour leur grande majorité des ménages, représentant pratiquement toutes les couches sociales. De même, aucun client ne représente une part significative de l'activité.

Pour les ventes à crédits, un comité de crédits analyse les demandes de crédits minutieusement et n'accepte que les dossiers présentant les garanties nécessaires de solvabilité du client et par conséquent, les défaillances de règlements clients à crédits sont minimes.

4.6.3. Risque de change

La société facture exclusivement en dinars sur le marché local. Le risque de change concerne les ventes marginales à l'export (le chiffre d'affaires n'a pas dépassé 19 mille dinars sur les 3 dernières années) et la facturation aux clients en devises.

4.6.4. Risques liés à la conjoncture économique

Les ventes de MEUBLATEX dépendent de la conjoncture économique nationale. En effet, le pouvoir d'achat des ménages influence directement la décision d'achat ou de renouvellement de meuble. Tout ralentissement conjoncturel affecte à la baisse le pouvoir d'achat du consommateur et, par conséquent, influe négativement sur la demande des articles de meubles offerts par MEUBLATEX. Cette fluctuation de la demande provoque d'importantes variations du niveau d'activité pour ce métier, qui malgré l'effort de Meublalex de maîtriser ses coûts, ne peut systématiquement compenser l'impact de la baisse de son revenu pendant certaines périodes.

4.6.5. Risque de taux d'intérêt

Etant donné le recours important de la société au financement par les crédits bancaires, MEUBLATEX est confrontée à un risque de hausse des taux d'intérêt sur le marché monétaire, qui risque d'accabler ses charges financières et fragiliser sa rentabilité.

4.6.6. Risque matière première et volatilité des prix

Ce risque est inhérent au secteur de meubles, fortement dépendant des cours mondiaux du bois. La tendance actuelle des cours est à la hausse. Pour préserver sa marge, MEUBLATEX répercute la hausse du prix de revient sur le prix de vente d'une manière progressive et partielle.

4.6.7. Risque vis-à-vis des fournisseurs

Les produits vendus par la société de négoce MEUBLATEX sont exclusivement fabriqués par le Groupe MEUBLATEX (PANOBOIS, MEUBLATEX Industries, TISSAGE MEUBLATEX), ce qui permet à MEUBLATEX de garder la maîtrise de l'essentiel de la chaîne conception /fabrication/livraison, et ainsi de se prémunir contre le manque de qualité et les ruptures de stocks.

Par ailleurs, quelques sous-ensembles intégrés dans les meubles de cuisine (hottes, éviers, fours, etc...) sont importés de l'étranger.

4.7. Litige ou arbitrage en cours ou passé

MEUBLATEX a fait l'objet au cours de l'exercice 2013 d'un contrôle fiscal approfondi, couvrant les exercices allant de 2009 à 2012, qui s'est dénoué par une taxation d'une somme de 9.405.846 dinars. La société s'est opposée à cette taxation rejetant les principaux chefs de redressement et a présenté une première réponse dans les délais légaux en date du 28 janvier 2014. A ce jour, la société n'a pas eu de réponse de l'administration fiscale à l'opposition qui a été faite aux conclusions de vérification.

En cas de refus de l'Administration fiscale des objections de MEUBLATEX, la société compte introduire une affaire devant les tribunaux pour essayer de faire valoir ses droits.

La direction estime que la provision déjà constituée de 450.000 DT en 2014 et celle prévue en 2015 de même montant devrait couvrir le risque encouru.

Par ailleurs, et dans leur rapports sur les états financiers intermédiaires arrêtés au 30/06/2015, les commissaires aux comptes de la société estiment que le risque associé à

cette taxation, est de 1.000.000 DT. Une provision de 450.000 DT a été comptabilisée, un complément de 550 000 DT aurait du être constatée.

Par ailleurs, la société n'est actuellement impliquée dans aucun autre litige ou arbitrage susceptible d'avoir ou ayant eu dans un passé récent un impact négatif significatif sur le patrimoine, la situation financière, les activités et les résultats de la société.

4.8. Organisation de la société

4.8.1. Organisation et contrôle interne

La société MEUBLATEX est administrée par un conseil d'administration composé de six administrateurs et présidé par Mr Néji MHIRI.

La société MEUBLATEX dispose d'un comité permanent d'audit créé en 2006 et composé selon le conseil d'administration du 14/08/2006 de trois membres à savoir :

- Mme Mahbouba MHIRI
- Mme Selma MHIRI
- Sami MHIRI

Ce comité veille :

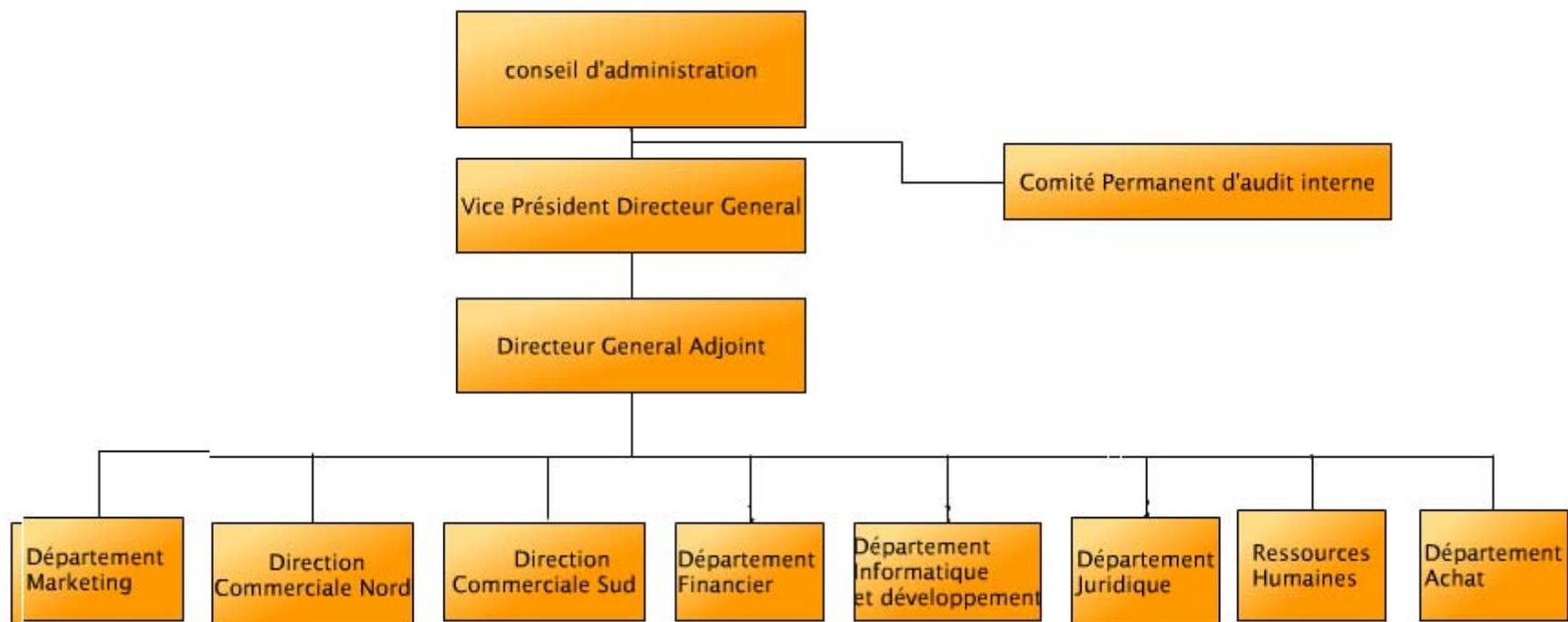
- au respect par la société de la mise en place de systèmes de contrôle interne performant de nature à promouvoir l'efficience, l'efficacité, la protection des actifs de la société, la fiabilité de l'information financière et le respect des dispositions légales et réglementaires.
- au suivi des travaux des organes de contrôle de la société.
- à proposer la nomination du ou des commissaires aux comptes et agréer la désignation des auditeurs internes.

Par ailleurs, les commissaires aux comptes ont relevé dans leur rapport sur le contrôle interne au titre de l'exercice 2014, des insuffisances se rapportant principalement à :

- l'absence de manuel comptable ;
- l'absence de tenue de comptabilité analytique et d'établissement de budgets ;
- l'absence d'un inventaire physique annuel fiable des immobilisations ;
- le non mise à jour du registre des valeurs mobilières de la société.

L'organisation générale actuelle de la société MEUBLATEX se traduit à travers l'organigramme suivant :

Organigramme MEUBLATEX simplifié



Les principales directions au sein de MEUBLATEX sont :

- La Direction Générale : définit la stratégie globale (objectifs et moyens) et supervise son exécution à la lumière des orientations stratégiques définies par le Conseil d'Administration. Elle appuie les Directeurs dans leurs missions ;
- La Direction juridique : chargée de la conduite des négociations contractuelles et juridiques et d'assurer le rôle d'expertise et de conseil auprès de la Direction Générale ;
- La Direction Commerciale : chargée d'orienter et de piloter la politique commerciale de MEUBLATEX, en lien étroit avec la Direction Générale ;
- Le département Achats : assure la gestion des aspects administratifs du processus d'achat et prend en charge le suivi de la relation avec les fournisseurs ainsi que le suivi et le pilotage de la logistique des achats ;
- Le département Marketing : Il élabore les plans marketing (analyse du marché, détermination des cibles, plan d'action, choix des axes publicitaires...) et conçoit des actions promotionnelles en coordination avec le service commercial.
- Le département Ressources Humaines : gère et développe les ressources humaines de MEUBLATEX au travers du recrutement, de formation et de l'accompagnement dans la gestion de carrières du personnel en fonction de l'évolution du marché et de la stratégie de MEUBLATEX ;
- Le département Financier : prend en charge le pilotage de la fonction financière, de comptabilité et du domaine administratif ;
- Le département Informatique : définit la stratégie informatique de la société. La structure opérationnelle est chargée de concevoir, coordonner, contrôler et faire évoluer les différents systèmes informatiques de MEUBLATEX.

4.8.2. Système d'information

Le système d'information de MEUBLATEX repose sur une infrastructure intégrée, qui permet un suivi complet de toutes les opérations.

Le périmètre du système d'information recouvre les éléments suivant :

- Bases de données MEUBLATEX.
- Prologiciel de gestion intégré EPR
- Infrastructure réseau
- Serveurs applications
- Serveurs données et système de stockage

- Dispositifs de sécurité

La solution logicielle retenue par MEUBLATEX est sous un environnement clients / serveur avec un système base de données SQL Server.

Les principales fonctionnalités de cette solution sont :

MANAGER DE ONLY SOFT	Gestion de paie
GESTCOM	Commande client
	Commande magasin
	Gestion des livraisons
	Gestion avance et règlement
	Gestion facturation et avoir
	Gestion de portefeuille
	Gestion de stocks
	Dispatching
	Statistiques
ARC+, AUTOCAD, SPIWOOD 2000	Dessin Assisté par Ordinateur DAO
IMPORT MX	Importation
ONE WORD	Finances & comptabilité
	* Clients
	* Fournisseurs
	* Grand Livre G/L
	* Immobilisations
	Stocks MP+DA
	Achats locaux
	Achats importés
	GPAO- Données techniques
	GPAO- Suivi de production
	Gestion stocks PF
	Livraison - facturation
XRT	Gestion de trésorerie
GRH MX	Gestion ressources humaines
WINHORA	le pointage code à barre
QUALIPRO XL	Gestion qualité
GESTION DE LA CAISSE	Gestion de la recette de la caisse

4.8.3 Politique social et effectif

▪ Evolution de l'effectif de la société :

Au cours des quatre derniers exercices, l'effectif de la société a évolué comme suit :

	2012		2013		2014		2015		var. 2014/2015
	Nb.	%	Nb.	%	Nb.	%	Nb.	%	
Cadres	18	2,2%	14	1,9%	18	2,7%	18	2,8%	0,0%
Agent de maîtrise	287	35,0%	279	37,4%	252	38,0%	252	38,8%	0,0%
Agent d'exécution	515	62,8%	452	60,7%	394	59,3%	380	58,5%	-3,6%
TOTAL	820	100%	745	100%	664	100%	650	100%	-2,1%

De 2012 à 2015, et au fur et à mesure des reconductions de contrats, l'effectif de MEUBLATEX s'est réduit de 20,7% pour atteindre 650 personnes fin 2015. Par ailleurs, les agents d'exécution représentent la catégorie socioprofessionnelle la plus importante avec une moyenne de près de 60,3% de l'effectif global sur la période 2012-2015.

Le taux d'encadrement de la société s'établit à près de 2,8% fin 2015.

Dans le but d'adapter le fonctionnement de la société aux nouvelles exigences de rentabilité, de performance et de qualité, un plan de restructuration du personnel a été mis en œuvre, couplé d'un plan d'investissement technologique permettant d'optimiser les techniques de chargement de marchandises ainsi que le suivi de la logistique, ce qui impliquera une réduction de l'effectif de la société dans les années à venir.

▪ **Formation du personnel :**

Dans le cadre d'une stratégie axée sur les attentes et les besoins de la clientèle, MEUBLATEX a mis en place une démarche très active dans le domaine de la formation interne.

Les cycles de formation destinés aux commerciaux et dispensés sur l'année 2014 ont porté sur les techniques de ventes.

▪ **Politique sociale :**

Les employés de MEUBLATEX bénéficient de la couverture sociale telle que réglementée par le Code du Travail. En outre, et dans le cadre de leur contrat de travail et selon le niveau de réalisation de leurs objectifs, les agents commerciaux perçoivent, en sus de leur salaire, une prime de rendement. Cette forme de rémunération, constitue un des moyens pour motiver la force de vente dans la réalisation des objectifs qui lui sont assignés.

4.9. Politique d'investissement

4.9.1 Investissements réalisés sau 31/12/2015

Au de l'exercice 2015, la société a réalisé les investissements suivants :

En DT	2015
Investiss.incorporels	27 702
Investiss.physique	1 005 736
Mat. De transport,	481 071
Equipements bureaux	11 776
AAI	255 017
Mat. d'exploitation	10 200
Constructions	96 661
Constructions en cours et avances	151 011
Total	1 033 438

4.9.2 Investissements futurs

Pour conduire sa stratégie de développement, la société MEUBLATEX envisage de mettre en place un programme d'investissement sur les cinq prochaines années qui portera essentiellement sur les éléments suivants:

- L'aménagement de showroom pour un coût de 0,400MDT ;
- L'acquisition de matériels roulants pour un coût de 0,500MDT ;
- Refonte du système d'information pour un coût de 0,300MDT

En DT	En dinars				
	2016p	2017p	2018p	2019p	Total
Investiss.incorporels		100 000	100 000	100 000	300 000
Investiss.physique	200 000	200 000	300 000	200 000	900 000
Mat. De transport,	200 000		300 000		500 000
Equipements bureaux					0
AAI		200 000		200 000	400 000
Mat. d'exploitation					0
Constructions					0
Constructions en cours et avances					0
Total	200 000	300 000	400 000	300 000	1 200 000

4.10. Analyse SWOT

FORCES	FAIBLESSES
Le réseau de distribution : avec ses 70 points de vente et des grands moyens logistiques.	Un coût de stockage élevé
Notoriété : Avec plus de 35 ans d'existence	Des ruptures de stocks surtout pendant les périodes de pic.
Gamme de produits diversifiée.	Le meuble en kit et modulaire : peu commercialisé
Opportunités	Menaces
Potentiel élevé de croissance du marché local. En effet, la branche de l'ameublement s'est développée à un rythme annuel moyen de l'ordre de +5% ¹ par an depuis plusieurs années.	Fluctuation des cours des matières premières (Bois).
L'innovation par le lancement de nouveaux designs et modèles est facilitée par les nouveaux matériels et logiciels informatiques orientés vers la conception (CAO)	Forte concurrence des acteurs du secteur induisant une pression sur les prix

¹ Source : responsables de MEUBLATEX

CHAPITRE 5 : PATRIMOINE – SITUATION FINANCIERE – RESULTATS

5.1 Patrimoine de la société au 31/12/2014

5.1.1 Immobilisations corporelles et incorporelles au 31/12/2014

▪ Immobilisations incorporelles au 31/12/2014

Désignation	Valeur au 31/12/2013	Acquisitions 2014	Cessions 2014	Valeurs au 31/12/2014	Amortiss. au 31/12/2014	Dotations 31/12/2014	Amortiss. cumulés	V.C.N 31/12/2014
Concess. De Marque brev. Licence	78 512			78 512	65 503	10 960	76 463	2 049
Logiciels	174 313	7 059		181 372	151 737	12 086	163 823	17 549
Fonds commercial	60 000			60 000			0	60 000
	312 825	7 059	0	319 884	217 240	23 046	240 286	79 598

▪ Immobilisations corporelles au 31/12/2014

En DT	Val. brutes au 31/12/2013	Acquisitions 2014	Cession 2014	Val. brutes au 31/12/2014	Amortiss. Cumulés au 31/12/2013	Dotations de l'exercice 2014	Reprise /dot.d'amort.	Amortiss. Cumulés au 31/12/2014	VCN au 31/12/2014
Terrains	15 507 003		313 355	15 193 648	78 458	12 092		90 551	15 103 098
réserves de révalu. des terrains	12 438 937		126 745	12 312 192					12 312 192
Constructions	23 347 452	1 278 644	348 073	24 278 023	19 240 599	926 541	348 073	19 819 068	4 458 800
réserves de révalu. des constructions	6 944 921		126 877	6 818 043					6 818 043
AAI	16 833 661	315 101		17 148 762	11 573 106	748 233		12 321 339	4 827 577
Matériel et outillage	253 817	6 491		260 308	187 389	16 626		204 015	56 293
Matériel de transport	6 435 375		282 419	6 152 956	6 219 991	89 997	282 019	6 027 969	124 987
Equipement de Bureau	2 976 419	47 152		3 023 571	2 877 512	51 337		2 928 848	94 723
Construction en cours	1 601 357	664 751	1 062 847	1 203 262					1 203 262
AAI en cours	432 106	84 364	440 678	75 792					75 792
AV&AC vers S/C d'imm. Corp.	163 612	59 454	54 754	168 312					168 312
TOTAL	86 934 661	2 455 957	2 755 747	86 634 871	40 177 055	1 844 826	630 092	41 391 790	45 243 079

- La société MEUBLATEX n'a pas procédé à l'inventaire physique de ses immobilisations qui totalisent au 31/12/2014 la valeur brute de 86.634.871 DT.
- En 1997, la société MEUBLATEX a procédé à la réévaluation libre de certaines immobilisations corporelles (terrains et constructions) par l'expert auprès des tribunaux de Sousse et Architecte Urbaniste, Mr KACEM GAALICH, engendrant une plus value de 14.268.791 dinars constatée au compte « réserve spéciale de réévaluation ».

5.1.2 Portefeuille titres de la société au 31/12/2014

Les immobilisations financières sont constituées essentiellement des participations aux sociétés du groupe MEUBLATEX et EL MOURADI, lesquelles sont comptabilisées à leurs coûts historiques d'acquisition.

Les titres de participations de la société MEUBLATEX qui s'élèvent au 31/12/2014 à 93.786.897 dinars représentent essentiellement des participations dans des sociétés du groupe. Ces participations n'ont pas fait l'objet d'une réévaluation à la valeur d'usage à la date de clôture des comptes et les provisions constatées par la société depuis plusieurs exercices, s'élevant à 14.861.625 DT n'ont pas été réexaminées et ajustées. En se basant sur les valeurs intrinsèques des actions des sociétés du groupe calculées à partir des états financiers arrêtés au 31/12/2013, les titres de participation de la société MEUBLATEX font ressortir une insuffisance de provisions pour dépréciation de 14.749.364 Dinars.

Les mouvements enregistrés en 2014 sur le portefeuille titres s'analysent ainsi :

Participations	Valeur brute au 31/12/2013	liberation 2014	Acquisitions 2014	Cessions 2014	Valeur brute au 31/12/2014	Total Provisions au 31/12/2014	VCN au 31/12/2014	% capital détenu
participation sociétés du Groupe Hôtelier								
SIH EL MOURADI	15 514 542				15 514 542	4 784 255	10 730 287	12,74%
TRADE AND RETAIL	11 050 000				11 050 000		11 050 000	66,97%
SITT AFRICA	10 197 401				10 197 401	5 461 419	4 735 983	27,43%
STTK HAMMAM BOURGUIBA	9 204 900				9 204 900	867 490	8 337 411	23,92%
SPTM cap mahdia	4 219 965				4 219 965		4 219 965	16,75%
Sté EL MOURADI GOLF-Palace	5 758 532				5 758 532		5 758 532	23,11%
STM EL MOURADI	5 300 118				5 300 118	2 216 196	3 083 922	7,50%
La Sté.Balnéaire de Hammamet Sud -BAHAMAS	2 502 089	591 919			3 094 008	945 970	2 148 038	16,16%
Sté.Touristique EL MOURADI TOZEUR	1 749 196	2 301 450			4 050 646		4 050 646	15,61%
SITS Hôtel SKANES BEACH	1 658 842				1 658 842		1 658 842	9,46%
SHEK Hotel PALM MARINA	1 204 662				1 204 662	259 702	944 961	4,69%
SEPT MOLKA	1 075 217				1 075 217	326 593	748 623	4,75%
Sté. de Sécurité SEPS	10 000				10 000		10 000	20,00%
Total Participation sociétés du Groupe hôtelier	69 445 464	2 893 369	0	0	72 338 833	14 861 625	57 477 210	
participation sociétés du Groupe Industriel								
Meublalex Industrie	14 750 194				14 750 194		14 750 194	40,27%
PANOBOIS	1 784 549				1 784 549		1 784 549	30,68%
LA VILLA	2 200 000				2 200 000		2 200 000	78,57%
Sté. CARRIERE & BATIMENTS	90 000				90 000		90 000	14,20%
Groupement de Commerce International	20 000				20 000		20 000	13,33%
Sté.immobilière Mx	10 000	250 000			260 000		260 000	57,78%
Total Participation sociétés du Groupe industriel	18 854 743	250 000	0	0	19 104 743	0	19 104 743	
Participation hors sociétés du Groupe								
AMEN BANK	2 265 319				2 265 319		2 265 319	1,85%
JEUNE AFRIQUE	75 000				75 000		75 000	
BTS	3 000				3 000		3 000	
Total Participation Hors du Groupe	2 343 319	0	0	0	2 343 319	0	2 343 319	
TOTAL	90 643 526	3 143 369	0	0	93 786 895	14 861 625	78 925 272	0

5.1.3 Hypothèques et nantissements consentis au profit des banques garantes au 31/12/2014

La société MEUBLATEX cède pour sûreté et garantie, un ensemble de biens au profit des banques garantes ci dessous mentionnés :

Au profit de Banque Nationale Agricole « B.N.A »

Cautions

MEUBALTEX donne sa caution solidaire, au profit de la BNA, à :

- Meublutex industries pour un crédit de gestion de 700.000 DT ;
- Panobois pour un crédit de gestion de 1.205.000 DT ;
- Tissage Meublutex pour le crédit de gestion de 700.000 DT ;
- Frigoline pour un crédit de gestion de 1.900.000 DT ;
- El Mouradi pour le Commerce pour un crédit de gestion de 1.800.000 DT ;

MEUBALTEX donne sa caution au profit de la BNA à :

- Panobois pour l'emprunt obligataire Panobois de 3.000.000 DT ;

Hypothèques

- Hypothèque de rang utile et en pari passu avec la BIAT, la BH, la BTE, ATTIJRI Bank, BTL et l'ATB sur les titres fonciers N° 28395 à Médenine et N°6969 à Monastir pour une tranche de l'emprunt obligataire "MEUBLATEX 2008" de 1.000.000 DT ;
- Hypothèque de rang utile sur le TF N° 58991 à Tunis pour un crédit moyen terme de 2.000.000 DT

Nantissements

- Sur Fonds de Commerce en 1^{er} rang et en pari passu avec la BIAT, la BH, la BTE, ATTIJ.B, BTL et l'ATB sur des points de vente à Monastir et à Djerba Midoun pour une tranche de l'emprunt obligataire "MEUBLATEX 2008" de 1.000.000 DT ;
- Sur Fonds de Commerce point de vente Ain Zaghouan pour un crédit moyen terme de 2.000.000 DT

Au profit de Banque Internationale Arabe de Tunisie « BIAT »

Cautions

MEUBALTEX donne sa caution solidaire au profit de la BIAT à :

- Panobois pour un crédit de gestion de 530.000 DT ;
- Panobois pour un crédit de gestion de 63.000 DT ;

MEUBALTEX donne sa caution réelle hypothécaire au profit de la BIAT à :

- Tissage Meublutex en rang utile et en pari passu avec ATTIJRI Bank sur le T.F 6067 Sousse pour un crédit moyen terme de 1.200.000 DT.

Hypothèques

- Hypothèque de rang utile TF 20570 à Ben Arous pour un crédit de gestion de 450.000 DT
- Hypothèque de 1er rang et en pari passu avec la BNA, la BH, la BTE, ATTIJ.B, BTL et l'ATB sur les titres fonciers N° 28395 à Médenine et N°6969 à Monastir pour une tranche de l'emprunt obligataire "MEUBLATEX 2008" de 2.000.000 DT ;
- Hypothèque en rang utile sur le TF N°58991 TUNIS pour un crédit moyen terme de 2.000.000 DT

Nantissements

- Sur fonds de commerce en 1er rang et en pari passu avec la BNA, la BH, la BTE, ATTIJ.B, BTL et l'ATB sur les points de vente Monastir et Djerba Midoun pour une tranche de l'emprunt obligataire "MEUBLATEX 2008" 2.000.000 DT ;

Au profit de Attijari Bank

Cautions

MEUBALTEX donne sa caution réelle hypothécaire au profit de ATTIJARI BANK à :

- Tissage Meublutex pour un crédit moyen terme de 1.200.000 DT ;

Hypothèques

- Hypothèque de 1er rang et en pari passu avec la BIAT, la BH, la BTE, BNA, BTL et l'ATB sur les titres fonciers N° 28395 Mednine et N°6969 Monastir pour une tranche de l'emprunt obligataire "MEUBLATEX 2008" de 2.000.000 DT ;

Nantissements

- sur fonds de commerce en 1er rang et en pari passu avec la BIAT, la BH, la BTE, la BNA, BTL et l'ATB sur les points de vente Monastir et Djerba Midoun pour une tranche de l'emprunt obligataire "MEUBLATEX 2008" de 2.000.000 DT ;

Au profit de la Banque de Tunisie « BT »

Cautions

MEUBALTEX donne sa caution solidaire au profit de la BT à :

- Sté. Meublutex Industries pour un crédit de gestion de 1.050.000 DT ;
- Sté. Meublutex Industries pour un crédit de gestion de 1.245.000 DT ;

- Sté. Panobois pour un prêt pour financement de programme de mise à niveau de 468.265DT ;

Hypothèques

- Hypothèque en 2ème sur le TF N°97731 dénommée « RIADH ARIANA5 » situé à l'Ariana pour un crédit moyen terme de 3.000.000 DT ;
- Hypothèque en rang utile sur le TF N°38917 à Ariana pour un crédit de gestion de 675.000DT;
- Hypothèque de 1er rang sur : TF N°34563 à Sousse et TF N°81589 à Sousse pour un crédit participatif de 2.500.000 DT ;

Au profit de la Banque de l'Habitat « BH »

Cautions

MEUBALTEX donne sa caution solidaire au profit de la BH à :

- Sté. Immobilière et Touristique de Tunisie « AFRICA » pour un crédit de gestion de 3.500.000 DT

Hypothèques

- Hypothèque de 1^{er} rang sur les parts indivises du TF N°103058 à Sousse pour un crédit moyen terme de 950.000 DT ;
- Hypothèque de 1er rang et en pari passu avec la BIAT, Attijari B , la BTE,BNA , BTL et l'ATB sur les titres fonciers N° 28395 à Médenine et N°6969 à Monastir pour une tranche de l'emprunt obligataire "MEUBLATEX 2008"de 1.500.000 DT ;
- Hypothèque sur : TF N°58991 à Tunis et TF N°38917à Ariana pour un crédit de gestion de 450.000 DT ;
- Hypothèque de 1er rang et en pari passu avec BTL sur TF N°58991 à Tunis pour un crédit de consolidation de 1.137.233 DT ;
- Hypothèque de 1^{er} rang sur : TF N°38917 à Ariana, TF N°321473 à Bizerte et TF N°103058 à Sousse pour un crédit de consolidation de 1.137.233 DT ;

Nantissements

- Nantissement sur fonds de commerce en 1er rang et en pari passu avec la BIAT, Attijari Bank, la BTE, la BNA, BTL et l'ATB sur les points de vente Monastir et Djerba Midoun pour une tranche de l'emprunt obligataire "MEUBLATEX 2008"de 1.500.000DT.

Au profit de Amen Bank « AB »

Hypothèques

- Hypothèque immobilière en rang utile et en pari passu sur la propriété dénommée « HOUDA 338 » sise à Ain Zaghouan TF N°58991 pour un crédit moyen terme de 3.000.000 DT ;
- Hypothèque immobilière en rang utile et en pari passu sur la propriété dénommée « HOUDA 338 » sise à Ain Zaghouan TF N°58991 pour un crédit moyen terme de 900.000 DT
- Hypothèque immobilière en rang utile sur : TF N°63891 à Sousse et TF N°78331 à Sousse pour un crédit de gestion de 2.700.000DT ;
- Hypothèque immobilière de 1^{er} rang sur : TF N°25 à Kairouan et Parcelle N°27 dénommée ARDH EL AJRA, pour un crédit de gestion de 675.000 DT
- Hypothèque immobilière de 1^{er} rang et en pari passu sur TF N°1132 à Jendouba et N°20570 à Ben Arous pour un crédit de gestion de 675.000 DT
- Hypothèque immobilière de 2^{eme} rang et en pari passu sur TF N°2434 à Bizerte et N°1189 au Kef pour un crédit de gestion de 675.000 DT

Nantissements

- Nantissement de 1^{er} rang et en pari passu sur le fonds de commerce point de vente Ain Zaghouan pour un crédit moyen terme de 3.000.000 DT
- Nantissement de 1^{er} rang et en pari passu sur le fonds de commerce et le matériel point de vente Ain Zaghouan pour un crédit moyen terme de 900.000 DT ;
- Nantissement de 1^{er} rang et en pari passu sur le fonds de commerce et le matériel des points de vente Bizerte, Le Kef et Hammam Lif pour un crédit de gestion de 675.000 DT
- Nantissement en rang utile et en pari passu sur le fonds de commerce et le matériel du point de vente Jendouba de la société MEUBLATEX pour un crédit de gestion de 675.000 DT
- Nantissement sur le fonds de commerce et le matériel point de vente M'saken pour un crédit de gestion de 675.000 DT

Au profit de Arab Tunisian Bank « ATB »

Cautions

MEUBALTEX donne sa caution solidaire au profit de l'ATB à :

- Sté. Meublalex Industries pour un crédit de gestion de 1.940.000 DT ;
- Sté. Panobois pour un crédit de gestion de 480.000 DT ;
- Sté. Panobois pour un crédit de gestion de 690.000 DT

Hypothèques

- Hypothèque de 1^{er} rang : du TF N°6969 MONASTIR et du TF N°28395 MONASTIR pour une tranche de l'emprunt obligataire "MEUBLATEX 2008" de 1.500.000 DT
- Hypothèque en rang utile TF N°58991 TUNIS pour un emprunt obligataire de 1.500.000 DT ;
- Hypothèque en rang utile TF N°58991 TUNIS pour un emprunt à moyen terme de 1.500.000DT ;
- Hypothèque de 1^{er} rang : TF N°6969 MONASTIR et TF N°28395 MEDNINE pour un emprunt à moyen terme de 1.500.000DT ;
- Hypothèque immobilière en rang utile sur la propriété dénommée « HOUDA 338 » sise à Ain Zaghouan TF N°58991 pour un emprunt à moyen terme de 1.500.000DT.

Nantissements

- Nantissement de 1^{er} rang sur les deux FC MONASTIR et JERBA MIDOUN pour une tranche de l'emprunt obligataire "MEUBLATEX 2008" de 1.500.000 DT.

Au profit de la Société Tunisienne de Banque « STB »

Cautions

MEUBALTEX donne sa caution solidaire au profit de la STB :

- Sté.Meublutex Industries pour un crédit à moyen terme de 2.400.000 DT

Hypothèques

- Hypothèque immobilière en rang utile et en pari passu sur la propriété dénommée « HOUDA 338 » sise à Ain Zaghouan TF 58991 pour un crédit à moyen terme de 2.400.000 DT

Nantissements

- Nantissement FC du point de vente de meuble sis au Kram pour un crédit de gestion de 150.000DT ;
- Nantissement en rang utile et en pari passu sur sur FC point de vente Ain Zaghouan pour un crédit à moyen terme de 2.400.000DT.

Au profit de la Banque Tuniso-libyenne « BTL »

Cautions

MEUBALTEX donne sa caution solidaire au profit de la BTL à :

- Meublutex Industries pour un escompte commercial de 1.000.000 DT

Hypothèques

- Hypothèque de 1^{er} rang et en pari passu avec la BIAT, la BH, la BTE, BNA , Attij B et l'ATB sur les titres fonciers n° 28395 Médenine et 6969 Monastir pour un emprunt obligataire de 1.000.000DT

Nantissements

- Nantissement sur fonds de commerce en 1^{er} rang et en pari passu avec la BIAT, la BH, la BTE, la BNA, Attij B et l'ATB sur les points de vente Monastir et Djerba Midoun pour un emprunt obligataire de 1.000.000DT.

Au profit de la Banque de Tunisie et Emirat « BTE»

Hypothèques

- Hypothèque de 1^{er} rang et en pari passu avec la BIAT, la BH, la BTL, BNA , Attij B et l'ATB sur les titres fonciers n° 28395 Mednine et 6969 Monastir pour un emprunt obligataire de 1.000.000DT
- Hypothèque immobilière en rang utile et en pari passu sur la propriété dénommée « HOUDA 338 » sise à Ain Zaghuan TF 58991 pour un crédit à moyen terme de 3.000.000DT

Nantissements

- Nantissement sur fonds de commerce en 1er rang et en pari passu avec la BIAT, la BH, la BTL, la BNA, Attij B et l'ATB sur les points de vente Monastir et Djerba Midoun pour un emprunt obligataire de 1.000.000DT
- Nantissement en rang utile sur sur FC point de vente Ain Zaghuan et MONASTIR pour un crédit à moyen terme de 3.000.000DT

Au profit de la Banque tuniso-koweïtienne « BTK»

Hypothèques

- Hypothèque en rang utile sur le TF 58991 TUNIS pour un crédit moyen terme de 1.000.000 DT

Nantissements

- Nantissement sur FC point de vente d'Ain Zaghuan pour un crédit moyen terme de 1.000.000 DT

5.1.4 Etat des engagements reçus au 31/12/2014

Au profit de Banque Nationale Agricole « B.N.A »

Caution solidaire

- Sté.Meublalex Industries se porte caution solidaire du crédit de gestion pris par MEUBLATEX pour un montant de 700.000DT

Au profit de Arab Tunisian Bank « ATB »

- Sté.Meublatex Industries se porte caution solidaire du crédit de gestion pris par MEUBLATEX pour un montant de 700.000 DT

Au profit de la Banque de Tunisie « BT »

- Sté.Meublatex Industries se porte caution solidaire du crédit de gestion pris par MEUBLATEX pour un montant de 320.000 DT

Au profit de la Société Tunisienne de Banque « STB »

- Sté.Meublatex Industries se porte caution solidaire du crédit de gestion pris par MEUBLATEX pour un montant de 130.000 DT
- Sté.Meublatex Industries se porte caution solidaire du crédit à moyen terme pris par MEUBLATEX pour un montant de 2.400.000 DT

Au profit de la Banque Tuniso-libyenne « BTL »

- Sté.Meublatex Industries se porte caution solidaire du crédit de gestion pris par MEUBLATEX pour un montant de 1.100.000 DT.

5.2 Patrimoine de la société au 30/06/2015

5.2.1 Immobilisations corporelles et incorporelles au 30/06/2015

▪ **Immobilisations incorporelles au 30/06/2015**

Désignation	Valeur	Acquisitions	Cessions	Valeurs brutes	Amortiss.au	Dotations	Amortiss.	V.C.N
	au 31/12/2014	2015	2015	au 30/06/2015	31/12/2014	30/06/2015	cumulés	30/06/2015
Concess. de marque brev. licence	78 512			78 512	76 463	2 048	78 512	0
Logiciels	181 372			181 372	163 823	5 989	169 813	11 560
Fonds commercial	60 000			60 000			0	60 000
	319 884	0	0	319 884	240 286	8 038	248 324	71 560

en DT

■ **Immobilisation corporelles au 30/06/2015**

En DT	Val. brutes au 31/12/2014	Acquisitions 2015	Cession 2015	Val. brutes au 30/06/2015	Amortiss. Cumulés au 31/12/2014	dot. de l'exercice	Reprise amortiss. /cession	Amortiss. Cumulés au 30/06/2015	VCN au 30/06/2015
Terrains et agencement terrains	15 193 648			15 193 648	90 551	6 046		96 597	15 097 051
réserve de réévaluation des terrains	12 312 192			12 312 192		0		0	12 312 192
Constructions	24 278 023	78 425		24 356 447	19 819 068	488 264		20 307 486	4 048 961
réserves de réévaluation des constructions	6 818 043			6 818 043					6 818 043
AAI	17 148 762	75 392		17 224 154	12 321 339	355 438		12 676 623	4 547 531
Matériel et outillage	260 308	2 309		262 617	204 015	8 450		212 465	50 152
Matériel de transport	6 152 956	424 576	57 375	6 520 158	6 027 969	31 670	57 375	6 002 264	517 894
Equipement de Bureau	3 023 571	6 361		3 029 932	2 928 848	21 922		2 950 771	79 161
Construction en cours	1 203 262	142 981		1 346 243					1 346 243
AAI en cours	75 792			75 792					75 792
AV&AC vers S/C d'imm. Corp.	168 312	71 664		239 976					239 976
TOTAL	86 634 871	801 708	57 375	87 379 204	41 391 790	911 792	57 375	42 246 206	45 132 997

Contrairement à l'article 17 de la loi N°96-112 du 30 décembre 1996, la société n'a pas procédé à l'inventaire physique de ses immobilisations. Cette situation ne permet pas de s'assurer, par d'autres procédés, de l'existence des immobilisations en cours, matériels et mobiliers d'exploitation, totalisant une valeur brute de 15.838.214 DT et une valeur nette de 2.880.596 DT.

En outre, certaines immobilisations corporelles (terrains et constructions) n'ont pas été évaluées au coût historique mais elles ont fait l'objet d'une réévaluation libre, engendrant une plus-value de 14.268.791 DT constatée au compte « réserves spéciale de réévaluation ».

5.2.2 Portefeuille titres de la société au 30/06/2015

Ce poste enregistre un solde qui s'élève à 93 786 897 DT au 30 juin 2015, le même par rapport au 31 décembre 2014.

Les titres de participations de la Société « MEUBLATEX », qui s'élèvent au 31/12/ 2014 à 93.786.897 DT représentent essentiellement des participations dans des sociétés du groupe. Ces participations n'ont pas fait l'objet d'une réévaluation à la valeur d'usage à la date de clôture des comptes. Les provisions constatées par la société depuis plusieurs exercices, s'élevant à 14.861.625 DT n'ont pas été réexaminées et ajustées. En se basant sur les valeurs intrinsèques des actions des sociétés du groupe calculées à partir des états financiers arrêtés au 31/12/2013, les titres de participation de la société MEUBLATEX font ressortir une insuffisance de provisions pour dépréciation de 14 749 364 Dinars. Selon la Direction de la société, les plus values latentes sur les immobilisations de ces sociétés couvrent facilement l'insuffisance de provisions en question. Toutefois, les estimations faites par l'expert engagé par la société pour réévaluer le patrimoine immobilier de ces sociétés, ne tenaient pas compte de la conjoncture

économique qui prévaut à l'heure actuelle, étant préciser qu'il s'agit pour la plupart d'entre elles, de sociétés touristiques et hôtelières.

Le portefeuille titres de la société se détaille comme suit :

Participations	Valeur brute au 31/12/2014	liberation 2015	Acquisitions 2015	Cessions 2015	Valeur brute au 30/06/2015	Total Provisions au 30/06/2015	VCN au 30/06/2015	% capital détenu
participation sociétés du Groupe Hôtelier								
Sté d'Investiss. Hôtelier EL MOURADI	15514542				15514542	4784255	10730287	12.74%
Sté. TRADE AND RETAIL	11050000				11050000		11050000	66.97%
Sté. Immo. et Tourist. de Tunisie AFRICA	10197401				10197401	5461419	4735983	27.43%
Sté. Tourist. et termale Kroumerie H. BOURGUIBA	9204900				9204900	867490	8337411	23.92%
Sté. Promtion Tourist. Mahdia cap mahdia	4219965				4219965		4219965	16.75%
Sté Hôtelière EL MOURADI GOLF-Palace	5758532				5758532		5758532	23.11%
Sté. Touristique EL MOURADI	5300118				5300118	2216196	3083922	7,5%
La Sté. Balnéaire Hammamet Sud -BAHAMAS	3094008				3094008	945970	2148038	16.16%
Sté. Touristique EL MOURADI TOZEUR	4050646				4050646		4050646	15.61%
Sté. d'Invest. Touristique du Sahel-SKANES BEACH	1658842				1658842		1658842	9.46%
Sté. Hôtelière El Kantaoui - PALM MARINA	1204662				1204662	259702	944961	4.69%
Sté. d'Exploitation et de Promotion Tourist. -MOLKA	1075217				1075217	326593	748623	4.75%
Sté. de Sécurité SEPS	10000				10000		10000	20.00%
Total Participation sociétés du Groupe hôtelier	72338834		0	0	72338834	14861625	57477210	
participation sociétés du Groupe Industriel								
Sté Meublutex Industrie	14750194				14750194		14750194	40.27%
Sté PANOBOIS	1784549				1784549		1784549	30.68%
Sté. LA VILLA	2200000				2200000		2200000	78.57%
Sté. CARRIERE & BATIMENTS	90000				90000		90000	14.20%
Groupement de Commerce International	20000				20000		20000	13.33%
Sté. immobilière Mx	260000				260000		260000	57.78%
Total Participation sociétés du Groupe industriel	19104744		0	0	19104744	0	19104743	
Participation hors sociétés du Groupe								
AMEN BANK	2265319				2265319		2265319	1,85%
JEUNE AFRIQUE	75000				75000		75000	
Banque Tunisienne de Solidarité	3000				3000		3000	
Total Participation Hors du Groupe	2343319	0	0	0	2343319	0	2343319	
TOTAL	93786897	0	0	0	93786897	14861625	78925270	

5.2.3.Hypothèques et nantissements consentis au profit des banques garantes au 30/06/2015

La société MEUBLATEX cède pour sûreté et garantie, un ensemble de biens au profit des banques garantes ci dessous mentionnés :

Au profit de Banque Nationale Agricole « B.N.A »

Cautions

MEUBALTEX donne sa caution solidaire, au profit de la BNA, à :

- Meublutex industries pour un crédit de gestion de 700.000 DT ;
- Panobois pour un crédit de gestion de 1.205.000 DT ;
- Tissage Meublutex pour le crédit de gestion de 700.000 DT ;
- Frigoline pour un crédit de gestion de 1.900.000 DT ;
- El Mouradi pour le Commerce pour un crédit de gestion de 1.800.000 DT ;
- Sté. Carrières et Bâtiments pour un crédit de gestion de 69.000 DT.

MEUBALTEX donne sa caution au profit de la BNA à :

- Panobois pour l'emprunt obligataire PANOBOIS de 3.000.000 DT ;

Hypothèques

- Hypothèque de rang utile et en pari passu avec la BIAT, la BH, la BTE, ATTIJRI Bank, BTL et l'ATB sur les titres fonciers N° 28395 à Médenine et 6969 Monastir pour une tranche de l'emprunt obligataire "MEUBLATEX 2008" de 1.000.000 DT ;
- Hypothèque de rang utile sur le TF N°58991 à Tunis pour un crédit moyen terme de 2.000.000 DT

Nantissements

- Sur Fonds de Commerce en 1^{er} rang et en pari passu avec la BIAT, la BH, la BTE, ATTIJ.B, BTL et l'ATB sur des points de vente à Monastir et à Djerba Midoun pour une tranche de l'emprunt obligataire "MEUBLATEX 2008" de 1.000.000 DT ;
- Sur Fonds de Commerce sur le point de vente "Ain Zaghouan" pour un crédit moyen terme de 2.000.000 DT.

Au profit de Banque Internationale Arabe de Tunisie « BIAT »

Cautions

MEUBALTEX donne sa caution solidaire au profit de la BIAT à :

- Panobois pour un crédit de gestion de 530.000 DT ;
- Panobois pour un crédit de gestion de 63.000 DT ;

MEUBALTEX donne sa caution réelle hypothécaire au profit de la BIAT à :

- Tissage Meublutex en rang utile et en pari passu avec ATTIJRI Bank sur le T.F N°6067 à Sousse pour un crédit moyen terme de 1.200.000 DT.

Hypothèques

- Hypothèque de rang utile TF N°20570 à Ben Arous pour un crédit de gestion de 450.000 DT ;
- Hypothèque de 1^{er} rang et en pari passu avec la BNA, la BH, la BTE, ATTIJ.B, BTL et l'ATB sur les titres fonciers N°28395 à Médenine et N°6969 à Monastir pour une tranche de l'emprunt obligatoire "MEUBLATEX 2008" de 2.000.000 DT ;
- Hypothèque en rang utile sur le TF 58991 TUNIS pour un crédit moyen terme de 2.000.000 DT.

Nantissements

- Sur fonds de commerce en 1^{er} rang et en pari passu avec la BNA, la BH, la BTE, ATTIJ.B, BTL et l'ATB sur les points de vente Monastir et Djerba Midoun pour une tranche de l'emprunt obligatoire "MEUBLATEX 2008" de 2.000.000 DT ;

Au profit de Attijari Bank

Cautions

MEUBALTEX donne sa caution réelle hypothécaire au profit de ATTIJARI BANK à :

- Tissage Meublalex pour un crédit moyen terme de 1.200.000 DT ;

Hypothèques

- Hypothèque de 1^{er} rang et en pari passu avec la BIAT, la BH, la BTE, BNA, BTL et l'ATB sur les titres fonciers N° 28395 Mednine et 6969 Monastir pour une tranche de l'emprunt obligatoire "MEUBLATEX 2008" de 2.000.000 DT ;

Nantissements

- sur fonds de commerce en 1^{er} rang et en pari passu avec la BIAT, la BH, la BTE, la BNA, BTL et l'ATB sur les points de vente à Monastir et Djerba Midoun pour une tranche de l'emprunt obligatoire "MEUBLATEX 2008" 2.000.000 DT ;

Au profit de la Banque de Tunisie « BT »

Cautions

MEUBALTEX donne sa caution solidaire au profit de la BT à :

- Meublalex Industries pour un crédit de gestion de 1.050.000 DT ;
- Meublalex Industries pour un crédit de gestion de 1.245.000 DT ;
- Panobois pour un prêt pour financement de programme de mise à niveau de 468.265 DT ;

Hypothèques

- Hypothèque en 2^{ème} sur le TF N°97731 dénommée "RIADH ARIANA5" situé à l'Ariana pour un crédit moyen terme de 3.000.000 DT ;
- Hypothèque en rang utile sur le TF N°38917 à l'Ariana pour un crédit de gestion de 675.000DT;
- Hypothèque de 1^{er} rang sur : TF N°34563 à Sousse et TF N°81589 à Sousse pour un crédit participatif de 2.500.000 DT ;

Au profit de la Banque de l'Habitat « BH »

Cautions

MEUBALTEX donne sa caution solidaire au profit de la BH à :

- Sté. Immobilière et Touristique de Tunisie « AFRICA » pour un crédit de gestion de 3.500.000 DT

Hypothèques

- Hypothèque de 1^{er} rang sur les parts indivises du TF N°103058 à Sousse pour un crédit moyen terme de 950.000 DT ;
- Hypothèque de 1^{er} rang et en pari passu avec la BIAT, Attijari B , la BTE,BNA , BTL et l'ATB sur les titres fonciers N° 28395 à Médenine et 6969 Monastir pour une tranche de l'emprunt obligataire "MEUBLATEX 2008" de 1.500.000 DT ;
- Hypothèque sur : TF N°58991 à Tunis et TF N°38917 à Ariana pour un crédit de gestion de 450.000 DT ;
- Hypothèque de 1^{er} rang et en pari passu avec BTL sur TF 58991 Tunis pour un crédit de consolidation de 1.137.233 DT ;
- Hypothèque de 1^{er} rang sur : TF 38917 à l'Ariana, TF 321473 à Bizerte et TF 103058 à Sousse pour un crédit de consolidation de 1.137.233 DT ;

Nantissements

- Nantissement sur fonds de commerce en 1^{er} rang et en pari passu avec la BIAT, Attijari B, la BTE, la BNA, BTL et l'ATB sur les points de vente Monastir et Djerba Midoun pour une tranche de l'emprunt obligataire "MEUBLATEX 2008" de 1.500.000 DT.

Au profit de Amen Bank « AB »

Hypothèques

- Hypothèque immobilière en rang utile et en pari passu sur la propriété dénommée « HOUDA 338 » sise à Ain Zaghouan TF N°58991 pour un crédit moyen terme de 3.000.000 DT ;
- Hypothèque immobilière en rang utile et en pari passu sur la propriété dénommée « HOUDA 338 » sise à Ain Zaghouan TF N°58991 pour un crédit moyen terme de 900.000 DT ;
- Hypothèque immobilière en rang utile sur : TF N°63891 à Sousse et TF 78331 à Sousse pour un crédit de gestion de 2.700.000DT ;
- Hypothèque immobilière de 1^{er} rang sur : TF N°25 à Kairouan et Parcelle n°27 dénommée ARDH EL AJRA, pour un crédit de gestion de 675.000 DT ;
- Hypothèque immobilière de 1^{er} rang et en pari passu sur TF N°1132 à Jendouba et TF 20570 à Ben Arous pour un crédit de gestion de 675.000 DT ;
- Hypothèque immobilière de 2^{eme} rang et en pari passu sur TF N°2434 à Bizerte et 1189 au Kef pour un crédit de gestion de 675.000 DT.

Nantissements

- Nantissement de 1^{er} rang et en pari passu sur le fonds de commerce et le matériel du point de vente "Ain Zaghuan" pour un crédit moyen terme de 3.000.000 DT ;
- Nantissement de 1^{er} rang et en pari passu sur le fonds de commerce du point de vente "Ain Zaghuan" pour un crédit moyen terme de 900.000 DT ;
- Nantissement de 1^{er} rang et en pari passu sur le fonds de commerce et le matériel des points de vente Bizerte, Le Kef et Hammam Lif pour un crédit de gestion de 675.000 DT ;
- Nantissement en rang utile et en pari passu sur le fonds de commerce et le matériel du point de vente Jendouba de la société MEUBLATEX pour un crédit de gestion de 675.000 DT ;
- Nantissement sur le fonds de commerce et le matériel du point de vente M'saken pour un crédit de gestion de 675.000 DT.

Au profit de Arab Tunisian Bank « ATB »

Cautions

MEUBALTEX donne sa caution solidaire au profit de l'ATB à :

- Meublutex Industries pour un crédit de gestion de 1.940.000 DT ;
- Panobois pour un crédit de gestion de 480.000 DT ;
- Panobois pour un crédit de gestion de 690.000 DT.

Hypothèques

- Hypothèque de 1^{er} rang objet du: TF 6969 à Monastir et du TF 28395 MONASTIR pour une tranche de l'emprunt obligataire "MEUBLATEX 2008" de 1.500.000 DT ;
- Hypothèque en rang utile objet du : TF N°58991 à TUNIS pour une tranche de l'emprunt obligataire "MEUBLATEX 2008" de 1.500.000 DT ;
- Hypothèque en rang utile objet du : TF N°58991 à TUNIS pour un emprunt à moyen terme de 1.500.000DT ;
- Hypothèque de 1^{er} rang objet du : TF N°6969 MONASTIR et TF N°28395 MEDNINE pour un emprunt à moyen terme de 1.500.000DT ;
- Hypothèque immobilière en rang utile sur la propriété dénommée « HOUDA 338 » sise à Ain Zaghuan TF N°58991 pour un emprunt à moyen terme de 1.500.000DT.

Nantissements

- Nantissement de 1^{er} rang sur les deux FC MONASTIR et JERBA MIDOUN pour une tranche de l'emprunt obligataire "MEUBLATEX 2008" de 1.500.000 DT.

Au profit de la Société Tunisienne de Banque « STB »

Cautions

MEUBALTEX donne sa caution solidaire au profit de la STB :

- Meublalex Industries pour un crédit à moyen terme de 2.400.000 DT

Hypothèques

- Hypothèque immobilière en rang utile et en pari passu sur la propriété dénommée « HOUDA 338 » sise à "Ain Zaghouan" objet du TF N°58991 pour un crédit à moyen terme de 2.400.000 DT

Nantissements

- Nantissement FC d'un point de vente de meuble sis au Kram pour un crédit de gestion de 150.000DT ;
- Nantissement en rang utile et en pari passu sur FC d'un point de vente à "Ain Zaghouan" pour un crédit à moyen terme de 2.400.000DT.

Au profit de la Banque Tuniso-libyenne « BTL »

Cautions

MEUBALTEX donne sa caution solidaire au profit de la BTL à :

- Meublalex Industries pour un escompte commercial de 1.000.000 DT et un crédit à court terme de 464.800DT.

Hypothèques

- Hypothèque de 1^{er} rang et en pari passu avec la BIAT, la BH, la BTE, BNA , Attij B et l'ATB objet des titres fonciers N° 28395 à Médenine et N°6969 à Monastir pour une tranche de l'emprunt obligataire "MEUBLATEX 2008" de 1.000.000DT.

Nantissements

- Nantissement sur Fonds de Commerce en 1^{er} rang et en pari passu avec la BIAT, la BH, la BTE, la BNA, Attij B et l'ATB sur des points de vente à Monastir et à Djerba Midoun pour une tranche de l'emprunt obligataire "MEUBLATEX 2008" de 1.000.000DT.

Au profit de la Banque de Tunisie et Emirat « BTE»

Hypothèques

- Hypothèque de 1^{er} rang et en pari passu avec la BIAT, la BH, la BTL, BNA , Attij B et l'ATB sur les titres fonciers n° 28395 Mednine et 6969 Monastir pour une tranche de l'emprunt obligataire "MEUBLATEX 2008" de 1.000.000DT.
- Hypothèque immobilière en rang utile et en pari passu sur la propriété dénommée « HOUDA 338 » sise à Ain Zaghouan TF 58991 pour un crédit à moyen terme de 3.000.000DT.

Nantissements

- Nantissement sur fonds de commerce en 1er rang et en pari passu avec la BIAT, la BH, la BTL, la BNA, Attij B et l'ATB sur les points de vente Monastir et Djerba Midoun pour une tranche de l'emprunt obligataire "MEUBLATEX 2008" de 1.000.000DT ;
- Nantissement en rang utile sur FC des points de vente "Ain Zaghouan » et Monastir pour un crédit à moyen terme de 3.000.000DT.

Au profit de la Banque tuniso-koweïtienne « BTK»

Hypothèques

- Hypothèque en rang utile sur le TF N°58991 Tunis pour un crédit moyen terme de 1.000.000 DT

Nantissements

- Nantissement sur FC du point de vente "d'Ain Zaghouan" pour un crédit moyen terme de 1.000.000 DT.

Au profit du Qatar National Bank « QNB »

Hypothèques

- Hypothèque de 1^{er} rang objet du : TF N°2060 à Mahdia, TF N° 119266 à Tunis, TF N°44866 à Tunis et TF N°70 à Médenine pour un crédit relais de 2.500.000 DT.

Nantissements

- Nantissement de 1er rang sur les deux FC RUE DE MARSEILLE et MAHDIA

5.2.4 Etat des engagements reçus au 30/06/2015

Au profit de Banque Nationale Agricole « B.N.A »

Caution solidaire

- Meublutex Industries se porte caution solidaire du crédit de gestion pris par MEUBLATEX pour un montant de 700.000 DT.

Au profit de Arab Tunisian Bank « ATB »

- Meublutex Industries se porte caution solidaire du crédit de gestion pris par MEUBLATEX pour un montant de 700.000 DT.

Au profit de la Banque de Tunisie « BT»

- Meublutex Industries se porte caution solidaire du crédit de gestion pris par MEUBLATEX pour un montant de 320.000 DT.

Au profit de la Société Tunisienne de Banque « STB »

- Meublutex Industries se porte caution solidaire du crédit de gestion pris par MEUBLATEX pour un montant de 130.000 DT ;
- Meublutex Industries se porte caution solidaire du crédit à moyen terme pris par MEUBLATEX pour un montant de 2.400.000 DT.

Au profit de la Banque Tuniso-libyenne « BTL »

- Meublalex Industries se porte caution solidaire du crédit de gestion pris par MEUBLATEX pour un montant de 1.100.000 DT.

Au profit de la Banque de Tunisie et Emirat « BTE»

- La Société d'Investissement Hôtelier SIH se porte caution solidaire de l'emprunt obligataire émis par MEUBLATEX pour un montant de 1.000.000 DT.

5.3. Principales acquisitions et cessions d'immobilisations corporelles, incorporelles et financières postérieurs au 30/06/2015

- Acquisition et cession de titres de participation : Néant
- Acquisition et cessions d'immobilisation corporelles et incorporelles :

Acquisitions :

en DT	
Désignation	Montant
Logiciels	22 500
constructions	182 487
Matériel d'exploitation	3 115
Matériel de Transport	423 696
Equipements bureaux	7 045
Constructions en cours	222 675
Prêts sociétés du groupe	150 000
Dépôts et cautionnements	5 023
Total	1 016 542

Cession d'immobilisations corporelles et incorporelles : Néant

5.4 Renseignements sur les états financiers individuels au 31/12/2014

5.4.1 Etats financiers comparés au 31/12/2014

Dans leur rapport sur le contrôle interne relatif à l'exercice 2014, les commissaires aux comptes ont révélé certaines défaillances au niveau du système d'information comptable se rapportant principalement à :

- L'absence de manuel comptable,
- L'absence de la tenue de comptabilité analytique et d'établissement de budgets,
- L'absence d'un inventaire physique annuel fiable des immobilisations,
- La non mise à jour du registre des valeurs mobilières de la société.

Par ailleurs, les règles d'établissement et de présentation des états financiers arrêtés au 31/12/2014, ne s'accommodent pas systématiquement des dispositions du système comptable des entreprises, notamment en ce qui concerne:

- La réévaluation des immobilisations: la société a procédé en 1997 à la réévaluation de certaines immobilisations corporelles (terrains et constructions), qui a généré une plus value de 14 268 791DT inscrite parmi les capitaux propres au niveau du compte « Réserve spéciale de réévaluation ».
- Les immobilisations corporelles n'ont pas fait l'objet d'un inventaire physique à la date de clôture de l'exercice.
- La non constatation de provisions sur certaines créances douteuses.
- Les titres de participations n'ont pas fait l'objet d'une réévaluation à la valeur d'usage à la date de clôture des comptes et les provisions constatées par la société depuis plusieurs exercices n'ont pas été réexaminées et ajustées faisant ressortir une insuffisance de provisions pour dépréciation.
- Les notes aux états financiers ne comportent pas toutes les notes obligatoires telles que:
 - ✓ Une note sur les événements postérieurs à l'arrêté des états financiers, survenus entre la date de clôture de l'exercice et la date de publication des états financiers, conformément aux dispositions du paragraphe 36 de la NC 14 relative aux éventualités et événements postérieurs à la date de clôture ;
 - ✓ Le tableau de passage des charges par nature aux charges par destination tel que prévu

par les dispositions du paragraphe 52 et l'annexe 7 de la NC 01 norme générale ;

- ✓ Les soldes intermédiaires de gestion prévus par les dispositions du paragraphe 56 de la NC01 norme générale.
- ✓ Une note confirmant le respect des Normes Comptables Tunisiennes. La société, doit déclarer l'utilisation des normes comptables comme référentiel pour la préparation et la présentation de ses états et ce, conformément aux dispositions du paragraphe 74 de la NC 01 norme générale.
- ✓ Une note portant sur les bases de mesure et les principes comptables pertinents appliqués par la société et ce, conformément aux dispositions du paragraphe 79 de la NC 01 norme générale.
- ✓ Une note portant sur les règles de classification et méthodes d'évaluation des participations et ce, conformément aux dispositions du paragraphe 27 de la NC 07 relative aux placements
- ✓ Une note portant sur des règles de prise en compte des gains et des pertes de change et de la couverture contre les risques de change et ce, conformément aux dispositions du paragraphe 82 de la NC 01 norme générale.
- ✓ Une note portant sur le tableau des variations des immobilisations incorporelles comportant un rapprochement de la valeur comptable au début et en fin de période, montrant les acquisitions, les cessions, les amortissements et les réductions de la valeur comptable et ce, conformément aux dispositions du paragraphe 31 de la NC 06 relative aux immobilisations incorporelles.
- ✓ Une note portant sur le tableau des variations des immobilisations corporelles comportant un rapprochement de la valeur comptable au début et en fin de période, montrant les acquisitions, les cessions, les amortissements et les réductions de la valeur comptable et ce, conformément aux dispositions du paragraphe 49 de la NC 05 relative aux immobilisations corporelles.
- ✓ Une note portant sur le pourcentage de détention des titres de participation et ce, conformément aux dispositions du paragraphe 27 de la NC 7 relative aux placements.
- ✓ Une note portant sur les charges à répartir comptabilisées, comportant toutes les informations exigées par la NC 10 relative aux Charges reportées et notamment:
 - le montant des résorptions des charges reportées au titre de l'exercice,
 - les méthodes de résorption utilisées et, le cas échéant, les taux correspondants,
 - une description des activités dans lesquelles l'entreprise est engagée, et les

avantages futurs que l'entreprise prévoit de réaliser.

- ✓ Une note sur les mouvements de capitaux propres telle qu'exigée par les dispositions du paragraphe 83 de la NC01 norme générale comportant notamment les renseignements sur les mouvements des capitaux propres devant permettre de réconcilier, pour chaque poste, les montants du début de la période avec les montants de fin de période en indiquant l'origine de chaque mouvement détaillant la composition des capitaux propres et des réserves, ainsi que la détermination du résultat par action.
- ✓ Une note sur les parties liées comportant toutes les informations exigées par la NC 39 relative aux informations sur les parties liées.

La société s'engage à se conformer aux dispositions du système comptable des entreprises et ce, pour les états financiers arrêtés au 31/12/2015 et suivants.

La société a fourni pour les besoins du présent prospectus des états financiers Proforma arrêtés au 31/12/2012, au 31/12/2013 et au 31/12/2014 en pages 146-154 retraités compte non tenu de la réévaluation susvisée.

5.4.1.1 Bilans comparés 31/12/2014

(en dinars)				
ACTIFS	Notes	31/12/2012	31/12/2013	31/12/2014
<u>ACTIFS NON COURANTS</u>				
ACTIFS IMMOBILISES				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	IV1	298 333	312 825	319 884
MOINS AMORTISSEMENTS	IV1	(192789)	(217240)	(240286)
		105 544	95 585	79 598
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	IV2	89 225 357	86 934 661	86 634 871
MOINS AMORTISSEMENTS	IV2	(38406477)	(40177056)	(41391791)
		50 818 880	46 757 605	45 243 080
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	IV3	90 746 453	93 760 453	96 848 329
MOINS PROVISIONS	IV3	(14861625)	(14861625)	(14861625)
		75 884 828	78 898 829	81 986 704
TOTAL DES ACTIFS IMMOBILISES		126 809 252	125 752 019	127 309 382
AUTRES ACTIFS NON COURANTS	IV4	757 375	504 917	252 458
TOTAL DES ACTIFS NON COURANTS		127 566 627	126 256 935	127 561 841
<u>ACTIFS COURANTS</u>				
STOCKS	IV5	8 001 048	9 145 743	9 619 783
MOINS PROVISIONS	IV5	0	(435899)	(367167)
		8 001 048	8 709 844	9 252 616
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	IV6	10 344 173	8 478 332	7 954 472
MOINS PROVISIONS	IV6	(1365555)	(1925348)	1 933 822
		8 978 618	6 552 984	6 020 651
AUTRES ACTIFS COURANTS	IV7	5 882 368	6 666 394	5 443 604
PLACEMENTS ET AUTRES ACTIFS FINANCIERS		800 000	0	0
LIQUIDITES ET EQUIVALENT DES LIQUIDITES	IV8	558 195	398 876	1 503 118
TOTAL DES ACTIFS COURANTS		24 220 229	22 328 098	22 219 990
TOTAL DES ACTIFS		151 786 856	148 585 033	149 781 830

CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS	Notes	31/12/2012	31/12/2013	31/12/2014
CAPITAUX PROPRES				
CAPITAL SOCIAL		50 000 000	50 000 000	50 000 000
RESERVES		2 466 303	2 835 365	2 661 246
AUTRES CAPITAUX PROPRES		29 492 266	29 492 266	29 238 644
TOTAL DES CAP.PROPRES AVANT RESULTAT DE L'EXERCICE	IV9	81 958 569	82 327 631	81 899 890
RESULTAT DE L'EXERCICE		369 062	2 075 882	1 159 143
TOTAL DES CAP.PROPRES AVANT AFFECTATION		82 327 631	84 403 513	83 059 033
PASSIFS :				
PASSIFS NON COURANTS				
PROVISIONS	IV10	0	450 000	450 000
EMPRUNTS	IV11	16 866 625	18 269 458	13 491 670
AUTRES PASSIFS NON COURANTS	IV12	476 982	222 453	74 151
TOTAL DES PASSIFS NON COURANTS		17 343 606	18 941 911	14 015 821
PASSIFS COURANTS				
FOURNISSEURS ET CPTES RATTACHES	IV13	27 136 459	25 134 134	27 471 896
AUTRES PASSIFS COURANTS	IV14	8 814 201	7 772 538	10 837 773
AUTRES PASSIFS FINANCIERS	IV14	8 104 986	8 264 836	9 252 916
CONCOURS BANCAIRES ET AUTRES PASSIFS FINANCIERS	IV16	8 059 972	4 068 103	5 144 392
TOTAL DES PASSIFS COURANTS		52 115 618	45 239 610	52 706 976
TOTAL DES PASSIFS		69 459 224	64 181 521	66 722 797
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS		151 786 855	148 585 034	149 781 830

5.4.1.2 Etats de Résultats comparés au 31/12/2014

En dinars

	Notes	31/12/2012	31/12/2013	31/12/2014
Produits d'exploitation				
Revenus	V1	56 005 238	52 785 955	56 409 814
Autres produits d'exploitation	V2	1 113 889	1 545 354	1 630 816
Total des produits d'exploitation		57 119 127	54 331 308	58 040 630
Charges d'exploitation				
Achats de marchandises consommés	V3	(39868677)	(39386309)	(41125875)
Achats d'approvisionnements consommés	V4	(1947745)	(1 718582)	(2 193906)
charges de personnel	V5	(8660670)	(7863578)	(7774537)
Dotations aux amortissements et aux provisions	V6	(1878297)	(3669084)	(2060072)
Autres charges d'exploitation	V7	(3262601)	(3043821)	(4420287)
Total des charges d'exploitation		(55617989)	(55681373)	(57574677)
Résultat d'exploitation		1 501 138	(1 350 065)	465 952
Charges financières nettes	V8	(1839119)	(2336453)	(2073896)
Produits des placements	V9	402 576	592 227	686 188
Autres gains ordinaires	V10	461 890	6 185 688	2 423 406
Autres pertes ordinaires	V11	(56422)	(41863)	(35754)
Résultat des activités ordinaires avant impôt		470 063	3 049 533	1 465 896
Impôt sur les sociétés	V12	(101000)	(973652)	(306753)
Résultat net de l'exercice		369 063	2 075 882	1 159 143
Modifications comptables		0	0	0
Résultat net après modifications comptables		369 063	2 075 882	1 159 143

5.4.1.3 Etats de flux de trésorerie comparés au 31/12/2014

En dinars

	Notes	31/12/2012*	31/12/2013	31/12/2014
<u>Flux de trésorerie liés à l'exploitation</u>				
Encaissements reçus des clients		67 382 192	64 132 841	67 231 591
Sommes versées aux fournisseurs et personnel	VI 1	(58599125)	(57983893)	(55266311)
Sommes reçues des autres tiers		494 288	65 606	62 293
Sommes versées aux autres tiers		(1757107)*	(2124071)	(1659202)
Intérêts payés	VI 2	(1775539)	(2400859)	(1882186)
Intérêts reçus		4 772	16 973	23 899
Impôts et taxes payés	VI 3	(3046249)	(5598142)	(3362302)
<u>Flux de trésorerie provenant de l'exploitation</u>		2 703 232	(3891546)	5 147 781
<u>Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement</u>				
Décaissements provenant de l'acquisition d'immob. Corpo. & Incorpo.	VI 4	(1545967)	(1090208)	(1036196)
Encaissements provenant de la cession d'immob. Corpo. & Incorpo.	VI 5	68 100	9 181 920	2 438 310
Décaissement provenant de l'acquisition des immobilisations financières	VI 6	(49799)	(2214001)	(2893369)
Encaissements provenant de la cession d'immob. Financières				
Produits de participation	VI 7	237 693*	288 628	358 340
<u>Flux de trésorerie provenant (affectés) aux activités d'investissement</u>		(1289973)	6 166 339	(1132915)
<u>Flux de trésorerie liés aux activités de financements</u>				
Dividendes versés		(540668)*	(98776)	0
Encaissement provenant des emprunts	VI 8	0	12 587 233	2 500 000
Remboursement d'emprunts	VI 9	(6246424)	(10931140)	(6486940)
Encaissement provenant des emprunts à CT	VI 10	4 950 000	4 000 000	2 000 000
Remboursement d'emprunts à CT	VI 11	(4950000)	(4000000)	(2000000)
<u>Flux de trésorerie provenant des activités de financement</u>		(6787092)	1 557 318	(3986940)
Incidence des variations des taux de change		263	439	27
Variation de trésorerie		(5373569)	3 832 550	27 954
Trésorerie début de la période	VI 12	(2128207)	(7501776)	(3669227)
<u>Trésorerie à la clôture de la période</u>		(7501776)	(3669227)	(3641273)

*retraitement pour assurer une comparabilité des informations financières

5.4.1.4 Notes aux états financiers arrêtés au 31/12/2014

I. Présentation de la société :

La société « MEUBLATEX » est une société anonyme, de nationalité tunisienne, régie par le droit tunisien. Elle a été créée en 1972. Son capital s'élève au 31 décembre 2014 à 50.000.000 DT divisé en 5.000.000 actions de valeur nominale de 10 DT chacune.

L'objet de la société est la commercialisation de meubles de tous genres : bois, métal, produits synthétiques.

Son siège social est établi au Route de Tunis, Hmada el Kébira – 4011 Hammam Sousse.

Sur le plan fiscal, la société est soumise aux règles de droit commun.

II. Les faits significatifs de l'exercice :

L'exercice 2014 n'a été marqué par aucun fait significatif particulier dont la divulgation est de nature à fournir une meilleure compréhension de l'évolution de la situation financière et des performances de la société.

III. Les Principes, Règles et Méthodes Comptables :

III.1 Unité monétaire :

Les états financiers sont établis en dinars tunisiens.

III.2 Les immobilisations et Amortissements :

Les immobilisations corporelles et incorporelles exploitées par la société figurent aux actifs non courants pour leurs coûts d'acquisition et sont amorties sur leur durée de vie estimée selon le mode linéaire.

Par ailleurs, les biens immobilisés d'une valeur inférieure ou égale à 200 dinars, sont amortis intégralement.

Les taux d'amortissement pratiqués sont les suivants :

- Immobilisations incorporelles	33%
- Constructions	5%
- Installations Techniques matériel et outillage	15%
- Matériel de transport	20%
- Mobilier et matériel de bureau	20%
- Agencement, aménagement et installation	10%

III.3 Les emprunts :

Les emprunts figurent aux passifs du bilan pour la partie débloquée sous la rubrique passifs non courants.

La partie à échoir dans un délai inférieur à une année est reclassée parmi les passifs courants.

III.4 La valorisation des stocks :

Les valeurs d'exploitation sont évaluées comme suit :

- Les stocks sont évalués au coût historique ou à la valeur de réalisation nette si elle est inférieure.
- Le coût historique des stocks correspond au coût d'acquisition qui comporte les frais engagés par la société pour mettre ces stocks à l'endroit et dans l'état où ils se trouvent.
- La valorisation de stocks est déterminée en utilisant la méthode autorisée de l'inventaire intermittent.

III.5 La comptabilisation des revenus :

Les revenus sont comptabilisés au prix de vente net de remises et réductions commerciales consenties par la société et les taxes collectées pour le compte de l'Etat.

III.5 L'impôt sur les sociétés :

La société est soumise à l'impôt sur les sociétés selon les règles du droit commun.

IV. Notes sur le Bilan :

IV.1 Immobilisations incorporelles :

Le solde net des immobilisations incorporelles totalisent au 31 décembre 2014 un montant de 79.597 DT contre 95.585 DT au 31 décembre 2013. Ces comptes se détaillent comme suit :

	31/12/2014	31/12/2013
Concessions de marques et licences	78 512	78 512
Logiciels	181 372	174 313
Fonds de commerce	60 000	60 000
Total des Immobilisations Incorporelles	<u>319 884</u>	<u>312 825</u>
Amortissement des Concessions de marques et licences	<76 463>	<65 503>
Amortissement des Logiciels	<163 823>	<151 737>
Total des Amortissements des Immo Incorp	<u><240 286></u>	<u><217 240></u>
Immobilisations incorporelles nettes	79 597	95 585

IV.2 Immobilisations corporelles :

Le solde net des immobilisations corporelles s'élève au 31 décembre 2014 à 45.243.080 DT contre 46.757.605 DT au 31 décembre 2013 et se détaille comme suit:

	31/12/2014	31/12/2013
Terrains	27 505 840	27 945 940
Constructions	31 096 066	30 292 372
Matériel d'exploitation	260 308	253 817
Matériel de transport	6 152 956	6 435 375
Mobilier et matériel de bureau	3 023 571	2 976 419
Constructions en cours	1 203 262	1 601 357
Installation Générale Agencement Aménagement	17 148 762	16 833 661
AAI en cours	75 792	432 106
Avances sur immobilisations	168 312	163 612
Total des Immobilisations Corporelles	<u>86 634 871</u>	<u>86 934 661</u>
Amort. des Agencements des terrains	<90 551>	<78 458>
Amort. des Constructions	<19 819 068>	<19 240 599>
Amort. du Matériel d'exploitation	<204 015>	<187 389>
Amort. du Matériel de transport	<6 027 969>	<6 219 991>
Amort. du Mobilier et matériel de bureau	<2 928 848>	<2 877 512>
Amort. Agencements Aménagements et décorations	<12 321 339>	<11 573 106>
Total des Amortissements des Immo Corp	<u><41 391 791></u>	<u><40 177 056></u>
Immobilisations corporelles nettes	45 243 080	46 757 605

IV.3 Immobilisations financières :

Le solde net des immobilisations financières s'élève au 31 décembre 2014 à 81.986.704 DT contre 78.898.829 DT au 31 décembre 2013 et se détaille comme suit:

	<u>31/12/2014</u>	<u>31/12/2013</u>
Titres de participations groupe Hôtelier	72 338 834	69 445 466
Titres de participations groupe Industriel	19 104 743	18 854 744
Titres de participations hors groupe	2 343 319	2 343 319
Prêts sociétés du groupe	2 988 000	2 988 000
Dépôts et cautionnements	73 432	128 925
Total des Immobilisations Financières	<u>96 848 329</u>	<u>93 760 453</u>
Provisions sur titres de participation	<14 861 625>	<14 861 625>
Total des Provisions sur Immo. Fin.	<u><14 861 625></u>	<u><14 861 625></u>
Immobilisations financières nettes	<u>81 986 704</u>	<u>78 898 829</u>

Les titres de participations au 31 décembre 2014 se détaillent comme suit :

	Coût d'acquisition	Provision constituée	Participation nette
SIH el Mouradi	15 514 542	<4 784 255>	10 730 287
Trade and Retail	11 050 000	-	11 050 000
STTK Africa	10 197 401	<5 461 419>	4 735 983
STTK Hammam Bourguiba	9 204 900	<867 490>	8 337 411
Cap Mahdia	4 219 965	-	4 219 965
Mouradi Palace	5 758 532	-	5 758 532
STM el Mouradi	5 300 118	<2 216 196>	3 083 922
Bahamas El Menzeh	3094 008	<945 970>	2 148 038
Mouradi Tozeur	4 050 646	-	4 050 646
Skanes Beach	1 658 842	-	1 658 842
Palmarina	1 204 662	<259 702>	944 961
SEPT Molka	1 075 217	<326 593>	748 623
SEPS	10 000	-	10 000
Total Participations Groupe Hôtelier	<u>72 338 834</u>	<u><14 861 625></u>	<u>57 477 209</u>
Meublalex Industries	14 750 194	-	14 750 194
Panobois	1 784 549	-	1 784 549
La villa	2 200 000	-	2 200 000
Carrières et Bâtiments	90 000	-	90 000
GCI	20 000	-	20 000
Sté immobilière MX	260 000	-	260 000
Total Participation Groupe Industriel	<u>19 104 744</u>	<u>-</u>	<u>19 104 744</u>
Total participation société du groupe	<u>91 443 578</u>	<u><14 861 625></u>	<u>76 581 953</u>
Amen Bank	2 265 319	-	2 265 319
Jeune Afrique	75 000	-	75 000
BTS	3 000	-	3 000
Total participation Hors groupe	<u>2 343 319</u>	<u>-</u>	<u>2 343 319</u>
Total	<u>93 786 897</u>	<u><14 861 625></u>	<u>78 925 272</u>

IV.4 Autres actifs non courants :

Le solde des autres actifs non courants s'élève à 252.458 DT au 31 décembre 2014 contre 504.917 DT au 31 décembre 2013 et se détaille comme suit :

	31/12/2014	31/12/2013
Charges à répartir	504 917	757 375
Résorption charges à reporter	<252 458>	<252 458>
Total des Autres actifs non courants	<u>252 458</u>	<u>504 917</u>

IV.5 Stocks :

Le solde net des stocks s'élève à 9.252.616 DT au 31 décembre 2014 contre 8.709.844 DT au 31 décembre 2013 et se détaille comme suit :

	31/12/2014	31/12/2013
Matières consommables pièces de rechanges	101 192	84 243
Marchandises	9 518 592	9 061 500
Total des Stocks	<u>9 619 783</u>	<u>9 145 743</u>
Provisions sur Stocks	<367 167>	<435 899>
Total des Provisions sur Stocks	<u><367 167></u>	<u><435 899></u>
Stocks nets	9 252 616	8 709 844

IV.6 Clients et comptes rattachés :

Le solde net des comptes clients et comptes rattachés s'élève au 31 décembre 2014 à 6.020.651 DT contre 6.552.984 DT au 31 décembre 2013 et se détaille comme suit:

	31/12/2014	31/12/2013
Clients ventes ordinaires	4 178 284	4 221 724
Clients ventes exportations	25 461	25 591
Clients effets à recevoir	1 624 649	2 062 186
Clients effets impayés	384 317	442 585
Clients chèques impayés	1 318 700	1 305 728
Clients douteux effets impayés	378 120	375 577
Clients douteux chèques impayés	44 941	44 941
Total des Clients	<u>7 954 472</u>	<u>8 478 332</u>
Provisions sur créances douteuses	<1 933 822>	<1 925 348>
Total des Provisions sur Clients	<u><1 933 822></u>	<u><1 925 348></u>
Créances nettes	6 020 651	6 552 984

IV.7 Autres actifs courants :

Le solde net des autres actifs courants s'élève au 31 décembre 2014 à 5.443.604 DT contre 6.666.394 DT au 31 décembre 2013 et se détaille comme suit :

	31/12/2014	31/12/2013
Fournisseurs avances sur commandes	13 500	1 250 374
Personnel avances et prêts	93 025	134 392
Etat TVA à reporter	30 841	44 129
Etat retenue à la source	6 735	8 935
Comptes courants sociétés du groupe	3 765 165	3 663 832
Débiteurs divers	5 736	7 039
Charges constatés d'avance	82 850	83 738
Divers produits à recevoir	1 433 826	1 462 029
Associés opération sur capital	11 926	11 926
Total des Autres actifs courants	<u>5 443 604</u>	<u>6 666 394</u>

IV.8 Liquidités et équivalents de liquidités :

Le solde des liquidités et équivalents de liquidités s'élève au 31 décembre 2014 à 1.503.118 DT contre 398.876 DT au 31 décembre 2013 et se détaille comme suit:

	31/12/2014	31/12/2013
Chèques à encaisser	259 354	145 003
Banques	1 149 849	159 894
Caisse	93 915	93 978
Total des Liquidités et équivalents de liquidités	<u>1 503 118</u>	<u>398 876</u>

IV.9 Capitaux propres :

Le solde des capitaux propres s'élève au 31 décembre 2014 à 83.059.033 DT contre 84.403.513 DT au 31 décembre 2013 et se détaille comme suit :

	31/12/2014	31/12/2013
Capital social	50 000 000	50 000 000
Total des Capital	<u>50 000 000</u>	<u>50 000 000</u>
Réserves légales	2 536 282	2 432 488
Réserves extraordinaires	124 965	402 877
Total des Réserves	<u>2 661 246</u>	<u>2 835 365</u>
Réserves pour réinvestissements exonérés	14 969 853	14 969 853
Réserves de réévaluation	14 268 791	14 522 413
Total des Autres capitaux propres	<u>29 238 644</u>	<u>29 492 266</u>
Capitaux propres avant résultat	<u>81 899 890</u>	<u>82 327 631</u>
Résultat de la période	1 159 143	2 075 882
Capitaux propres avant affectation	<u>83 059 033</u>	<u>84 403 513</u>

IV.10 Provisions :

Le solde des provisions s'élèvent au 31 décembre 2014 à 450.000 DT contre le même solde au 31 décembre 2013. Le détail des provisions se présentent comme suit :

	<u>31/12/2014</u>	<u>31/12/2013</u>
Provisions pour impôts	450 000	450 000
Total des Provisions	<u>450 000</u>	<u>450 000</u>

IV.11 Emprunts :

Le solde des emprunts s'élève au 31 décembre 2014 à 13.491.670 DT contre 18.269.458 DT au 31 décembre 2013. Le détail des emprunts à long et à moyen terme se présente comme suit :

	<u>31/12/2014</u>	<u>31/12/2013</u>
Emprunts Obligataires	2 000 000	4 000 000
Emprunts bancaires	11 491 670	14 269 458
Total des Emprunts	<u>13 491 670</u>	<u>18 269 458</u>

IV.12 Autres passifs non courants :

Le solde des autres passifs non courant s'élève au 31 décembre 2014 à 74.151 DT contre 222.453 DT au 31 décembre 2013 et se détaille comme suit :

	<u>31/12/2014</u>	<u>31/12/2013</u>
Arrangement - Dettes fiscales à plus d'un an	74 151	222 453
Total des APNC	<u>74 151</u>	<u>222 453</u>

IV.13 Fournisseurs et comptes rattachés :

Le solde des comptes fournisseurs et comptes rattachés s'élève au 31 décembre 2014 à 27.471.896 DT contre 25.134.134 DT au 31 décembre 2013 et se détaille comme suit:

	<u>31/12/2014</u>	<u>31/12/2013</u>
Fournisseurs d'exploitation	3 460 837	5 662 974
Fournisseurs d'exploitation - effets à payer	22 954 999	18 326 930
Fournisseurs d'immobilisations	688 832	727 445
Fournisseurs d'immobilisations effets à payer	61 600	125 151
Fournisseurs - factures non parvenues	305 629	291 634
Total des Fournisseurs	<u>27 471 896</u>	<u>25 134 134</u>

IV.14 Autres passifs courants :

Le solde des autres passifs courants s'élève au 31 décembre 2014 à 10.837.773 DT contre 7.772.538 DT au 31 décembre 2013 et se détaille comme suit :

	31/12/2014	31/12/2013
Clients- avances sur commandes	4 339 951	4 177 657
Personnel et comptes rattachées	547 749	425 898
Etat - impôts et taxes	1 221 510	435 754
Etat - impôts sur les sociétés	26 328	371 134
Arrangement - Dettes fiscales à moins d'un an	298 539	254 529
Comptes courants sociétés du groupe	4 508	4 328
Comptes courants administrateurs	3 736 029	1 494 903
C.N.S.S	637 066	590 972
Créditeurs divers	8	0
Produits constatés d'avance	26 086	17 363
Total des Autres passifs courants	<u>10 837 773</u>	<u>7 772 538</u>

IV.15 Autres passifs financiers :

Le solde des comptes des autres passifs financiers s'élève au 31 décembre 2014 à 9.252.916 DT contre 8.264.836 DT au 31 décembre 2013 et se détaille comme suit :

	31/12/2014	31/12/2013
Échéances à moins d'un an sur emprunts	7 277 788	7 602 411
Emprunts échus et impayés	1 290 202	174 731
Intérêts courus	684 926	487 694
Total des Autres passifs financiers	<u>9 252 916</u>	<u>8 264 836</u>

IV.16 Concours bancaires :

Le solde des comptes de concours bancaires s'élève au 31 décembre 2014 à 5.144.392 DT contre 4.068.103 DT au 31 décembre 2013 et se détaille comme suit :

	31/12/2014	31/12/2013
Banques, établissements financiers	5 144 392	4 068 103
Total des Concours bancaires	<u>5 144 392</u>	<u>4 068 103</u>

V. Notes sur l'état de Résultat :**V.1 Les Revenus :**

Les revenus s'élèvent au 31 décembre 2014 à 56.409.814 DT contre 52.785.955 DT au 31 décembre 2013 et se détaillent comme suit :

	31/12/2014	31/12/2013
Ventes de marchandises à 18 %	55 411 111	51 786 019
Ventes à l'exportation	19 189	13 546
Ventes de marchandises en suspension de TVA	981 660	987 070
R.R.R accordés	<2 146>	<680>
Total des Revenus	<u>56 409 814</u>	<u>52 785 955</u>

V.2 Les Autres produits d'exploitation :

Les autres produits d'exploitation s'élèvent au 31 décembre 2014 à 1.630.816 DT contre 1.545.354 DT au 31 décembre 2013 et se détaillent comme suit :

	31/12/2014	31/12/2013
Revenus des immeubles	1 002 020	991 107
Revenus des autres prêts	239 484	155 213
Intérêts sur crédits clients	381 274	392 436
Produits divers	8 037	6 597
Total des Autres produits d'exploitation	<u>1 630 816</u>	<u>1 545 354</u>

V.3 Achats de marchandises consommés :

Les achats de marchandises consommés s'élèvent au 31 décembre 2014 à 41.125.875 DT contre 39.386.309 DT au 31 décembre 2013 et se détaillent comme suit :

	31/12/2014	31/12/2013
Achats de marchandises	41 582 967	40 531 097
Variation des Stocks de marchandises	<457 092>	<1 144 788>
Total des Achats de marchandises consommés	<u>41 125 875</u>	<u>39 386 309</u>

V.4 Achats d'approvisionnements et matières premières :

Les achats d'approvisionnements et matières premières s'élèvent au 31 décembre 2014 à 2.193.906 DT contre 1.718.582 DT au 31 décembre 2013 et se détaillent comme suit :

	31/12/2014	31/12/2013
Achats stockés des approvisionnements	1 492 268	1 300 964
Achats non stockés des matériels et fournit.	718 600	555 390
Variation du Stocks matières consommables	<16 948>	<137 772>
Total des Achats d'approvisionnements consommés	<u>2 193 906</u>	<u>1 718 582</u>

V.5 Charges de personnel :

Les charges de personnel s'élèvent au 31 décembre 2014 à 7.774.537 DT contre 7.863.578 DT au 31 décembre 2013 et se détaillent comme suit :

	31/12/2014	31/12/2013
Salaires et compléments de salaires	6 118 762	6 057 130
Indemnités représentant des frais MIT	40 867	44 941
Charges connexes aux salaires	456 023	596 742
Cotisations sociales légales	1 158 388	1 164 689
Autres charges de personnel	497	76
Total des Charges de personnel	<u>7 774 537</u>	<u>7 863 578</u>

V.6 Dotations aux amortissements et aux provisions :

Les dotations aux amortissements et aux provisions s'élèvent au 31 décembre 2014 à 2.060.072 DT contre 3.669.084 DT au 31 décembre 2013 et se détaillent comme suit :

	31/12/2014	31/12/2013
Amort. des Imm.Incorp.	23 046	24 451
Amort. des Imm.Corp.	1 844 827	1 946 483
Résorption charges à reporter	252 458	252 458
Provisions clients douteux	22 009	559 793
Provisions sur stocks	0	435 899
Provisions pour risques et charges	0	450 000
Reprises sur provisions	<82 268>	0
Total des Dotation aux Amort. & Prov.	<u>2 060 072</u>	<u>3 669 084</u>

V.7 Autres charges d'exploitation :

Les autres charges d'exploitation s'élèvent au 31 décembre 2014 à 4.420.287 DT contre 3.043.821 DT au 31 décembre 2013 et se détaillent comme suit :

	31/12/2014	31/12/2013
Services extérieurs	1 216 177	1 134 613
Autres services extérieurs	2 744 373	1 468 459
Subvention et dons	7 503	3 719
Impôts et taxes	452 233	437 029
Total des Autres charges d'exploitation	<u>4 420 287</u>	<u>3 043 821</u>

V.8 Charges financières nettes :

Les charges financières nettes s'élèvent au 31 décembre 2014 à 2.073.896 DT contre 2.336.453 DT au 31 décembre 2013 et se détaillent comme suit :

	31/12/2014	31/12/2013
Intérêts des emprunts	1 653 156	1 902 609
Intérêts sur comptes courants	358 636	293 820
Intérêts sur opérations de financement	55 842	128 660
Escomptes accordés	5 635	6 690
Pertes de changes	627	4 674
Total des Charges financières nettes	<u>2 073 896</u>	<u>2 336 453</u>

V.9 Revenus des placements :

Les revenus des placements se sont élevés au 31 décembre 2014 à 686.188 DT contre 592.227 DT au 31 décembre 2013 et se détaillent comme suit :

	31/12/2014	31/12/2013
Produits des participations	358 340	288 628
Intérêts des comptes courants	327 310	296 185
Revenus des valeurs mobilières	538	7 414
Total des Revenus des placements	<u>686 188</u>	<u>592 227</u>

V.10 Autres gains ordinaires :

Les autres gains ordinaires s'élèvent au 31 décembre 2014 à 2.423.406 DT contre 6.185.688 DT au 31 décembre 2013 et se détaillent comme suit :

	31/12/2014	31/12/2013
Produits Net sur Cession Immobilisations	2 387 005	6 172 747
Gain de change	525	1 360
Produits divers d'exploitation	6 485	11 581
Transferts de charges	29 391	0
Total des Autres gains ordinaires	<u>2 423 406</u>	<u>6 185 688</u>

V.11 Autres pertes ordinaires :

Les autres pertes ordinaires s'élèvent au 31 décembre 2014 à 35.754 DT contre 41.863 DT au 31 décembre 2013.

	31/12/2014	31/12/2013
Autres charges liées à une M C	1 758	11
Pertes sur créances irrécouvrables	99	19
Amendes	32 976	15 183
Impôts et taxes liées à une M C	521	0

Achats liés à une M C	0	7 515
Pertes extraordinaires	0	19 135
Pertes sur cessions d'immobilisations	400	0
Total des Autres pertes ordinaires	<u>35 754</u>	<u>41 863</u>

V.12 Impôt sur les sociétés :

L'impôt sur les sociétés s'élève au 31 décembre 2014 à 306.753 DT contre 973.652 DT au 31 décembre 2013.

	31/12/2014	31/12/2013
Impôt sur les sociétés	306 753	973 652
Total des Impôt sur les sociétés	<u>306 753</u>	<u>973 652</u>

VI. Notes sur l'état des flux de trésorerie :**VI.1 Sommes versées aux fournisseurs et aux personnels:**

Les sommes versées aux fournisseurs et aux personnels se détaillent comme suit :

	<u>31/12/2014</u>	<u>31/12/2013</u>
Sommes Versées aux Fournisseurs	<50 209 843>	<52 541 779>
Sommes Versées aux personnels	<5 056 469>	<5 442 114>

VI.2 Intérêts payés :

Les intérêts payés se détaillent comme suit :

	<u>31/12/2014</u>	<u>31/12/2013</u>
BANQUE DE L'HABITAT	101 901	299 822
BANQUE DE TUNISIE	130 761	59 386
B I A T	49 441	76 790
AMEN BANK	140 074	353 820
B N A	40 226	221 480
EMPRUNT OBLIGATAIRE	324 000	432 000
STB AKOUDA	177 201	89 127
ATB	38 142	50 773
BTK	31 880	35 183
BTE	170 287	171 827
MEUBLATEX INDUSTRIES	277 148	295 556
Intérêts des emprunts	<u>1 481 062</u>	<u>2 085 763</u>
Autres intérêts	401 125	315 096
Total des autres intérêts	<u>401 125</u>	<u>315 096</u>
Intérêts payés	<u>1 882 186</u>	<u>2 400 859</u>

VI.3 Impôts et taxes payés:

Les impôts et taxes se détaillent comme suit :

	<u>31/12/2014</u>	<u>31/12/2013</u>
Impôts sur les sociétés	33 073	-
Autres impôts et taxes	3 329 229	5 598 142

VI.4 Décaissements pour acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles :

Les décaissements pour acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles se détaillent comme suit :

	<u>31/12/2014</u>	<u>31/12/2013</u>
Logiciels	6 000	24 824
Terrains	0	20 405
Construction	516	57 650
Matériel et Outillage	1 277	0
Matériel de transport	17 454	47 781
A-A-I	255 025	269 523
Equipements de bureaux	10 299	6 283
Matériel informatique	20 325	0
Construction en cours	639 711	574 060
A-A-I encours	85 589	82 384
Avances sur commandes	0	7 300

VI.5 Encaissements suite à la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles :

Les encaissements suite à la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles se détaillent comme suit :

	<u>31/12/2014</u>	<u>31/12/2013</u>
Vente Fonds de Commerce	11 500	0
Ventes de matériels de transports	135 560	68 420
Vente de Terrain	2 291 250	9 113 500

VI.6 Les décaissements affectés à l'acquisition d'immobilisations financières :

Les décaissements affectés à l'acquisition d'immobilisations financières se détaillent comme suit :

	<u>31/12/2014</u>	<u>31/12/2013</u>
Décaissements pour acquisitions des actions	<2 893 369>	0
Cautionnements	0	<26 001>
Prêts sociétés du groupe	0	<2 188 000>

Au cours de l'année 2014, la MEUBLATEX a procédé à la souscription et la libération des titres suivantes :

- Société Balnéaire Hammamet Sud	591 919 DT
- Mouradi Tozeur	2 301 450 DT

VI.7 Les encaissements provenant des produits de participations :

Les encaissements provenant des produits de participations se détaillent comme suit :

	<u>31/12/2014</u>	<u>31/12/2013</u>
Produits de participations	358 340	288 628

Au cours de l'année 2014, la société MEUBLATEX a encaissé des dividendes auprès de la société AMEN BANQUE pour un montant de 358.340 DT.

VI.8 Encaissements provenant des emprunts:

Les encaissements provenant des emprunts se détaillent comme suit :

	<u>31/12/2014</u>	<u>31/12/2013</u>
Emprunt auprès de sociétés du groupe	0	8 600 000
Emprunts bancaires	2 500 000	3 987 233

VI.9 Remboursement d'emprunts:

Les remboursements d'emprunts se détaillent comme suit :

	<u>31/12/2014</u>	<u>31/12/2013</u>
AMEN BANK	130 953	1 223 260
STB	0	2 000 000
ATB	253 521	253 521
BANQUE DE L'HABITAT	873 452	2 066 129
BANQUE DE TUNISIE	869 114	1 000 000
B I A T	353 569	310 385
B N A	250 000	250 000
BTK	208 330	166 664
BTE	375 000	61 179
EMPRUNT OBLIGATAIRE	2 000 000	2 000 000
Remboursement des emprunts bancaires	<u>6 486 940</u>	<u>9 331 140</u>
Remboursement des emprunts du groupe	0	1 600 000
Total remboursement des emprunts	<u>6 486 940</u>	<u>10 931 140</u>

VI.10 Les encaissements de moyens de financement à court terme :

Les encaissements de moyens de financement à court terme se détaillent comme suit :

	<u>31/12/2014</u>	<u>31/12/2013</u>
Encaissements des billets de trésorerie	2 000 000	4 000 000

VI.11 – Les décaissements de moyens de financement à court terme
:

Les décaissements de moyens de financement à court terme se détaillent comme suit :

	<u>31/12/2014</u>	<u>31/12/2013</u>
Décaissement des billets de trésorerie	<2 000 000>	<4 4000 000>

VI.12 – Trésorerie à la clôture de la période :

La composition de la trésorerie à la clôture de la période se détaille comme suit :

	<u>31/12/2014</u>	<u>31/12/2013</u>
Chèques en caisse & effets remis à l'escompte	259 354	145 003
Amen Bank Sousse Port 2	7 713	4 253
Attijari Bank TAKSIT	9 356	1 352
TQB (Q.N.B)	2 741	0
Amen Bank Tunis I	25 888	1 489
Amen Bank El Manar	36 631	29 343
Amen Bank Lafayette	3 107	10 953
Amen Bank Ariana	86 670	67 828
C C P	25 409	38 608
Caisse	93 915	93 978
UIB Hammam Sousse	896 605	0
AMEN BANK DEVISE DOLLARS	0	40
AMEN BANK DEVISE EURO	21 419	4 526
BIAT Kantaoui	34 310	2
B T E	0	1 501
Total des liquidités et équivalents de liquidités	<u>1 503 118</u>	<u>4 068 103</u>
	-	-
BTL	<183>	67
UIB Hm Sousse	0	1 423
Amen Bank Sousse 1	<927 978>	<477 358>
Amen Bank Sousse 2	<5>	0
BTK	<254 090>	<262 248>
BH SOUSSE	<370 089>	<498 531>
ATTIJARI BANK	<377 838>	<249 926>
ATB SOUSSE	<381 421>	<344 544>
STB Akouda	<74 259>	<105 895>
UBCI KHEZAMA	<4 919>	<4 919>
BT Sousse	<1 458 634>	<786 948>
B N A Hm Sousse	<479 280>	<496 531>
BIAT Sousse	<754 178>	<778 196>
BIAT K.Seghira	<61 517>	<61 517>
Total des Concours bancaires	<u><5 144 392></u>	<u><4 068 103></u>
Trésorerie à la clôture de la période	<u><3 641 273></u>	<u><3 669 226></u>

VII. Informations sur les parties liées :**VII.1 Ventes –clients :**

Le chiffre d'affaires réalisé au cours de l'année 2014 avec les sociétés du groupe totalise un montant de 614 632 DT contre 221 754 DT en 2013 et se détaillent comme suit :

	<u>31/12/2014</u>	<u>31/12/2013</u>
Hôtel AFRICA	1 235	0
Hôtel EL MOURADI JERBA MENZEL	43 738	972
Société LA VILLA	313 552	168 751
Société VOYAGES & LOISIRS EN TUNISIE	524	1 645
Hôtel EL MOURADI PALACE	13 512	4 280
Hôtel EL MOURADI PALM MARINA	15 287	13 309
Hôtel SELIMA	28 689	466
Hôtel EL MOURADI	61 896	1 795
Hôtel MOURADI HAMMAM BOURGUIBA	5 120	4 828
Société El MOURADI POUR LE COMMERCE	7 807	2 480
Hôtel EL MOURADI SKANES BEACH	4 195	4 081
Hôtel ELMOURADI ELMENZA HAMMAMET	3 815	1 403
Hôtel EL MOURADI CLUB KANTAOUI	32 124	4 550
Hôtel EL MOURADI GAMMARTH	36 157	12 841
Hôtel EL MOURADI HAMMAMET	354	354
STE CLINIQUE DE SOUSSE	8 493	0
Hôtel EL MOURADI TOZEUR	1 017	0
Hôtel EL MOURADI MAHDIA	1 944	0
STE CARRIERES & BATIMENTS	16 287	0
VOYAGES & LOISIRS EN TUNISIE	1 644	0
MEUBLATEX INDUSTRIES	163	0
BUANDERIE CENTRALE EL MOURADI	5 495	0
B F A T	2 552	0
ECOLE TOURISTIQUE EL MOURADI	9 031	0

VII.2 Achats - fournisseurs :

Les achats réalisés avec les sociétés du se détaillent comme suit :

	<u>31/12/2014</u>	<u>31/12/2013</u>
Meublatex Industries	39 384 743	38 410 385
Tissage	2 360 226	2 051 374
Panobois	3 440	3 008

VIII. Engagements hors bilan

VIII.1- Engagements donnés relatifs aux emprunts :

Banque	Emprunteur	Montant de crédit	Nature du crédit	Garanties constituées
B.N.A	MEUBLATEX INDUSTRIES	700.000	CG	Caution solidaire de MX
	PANOBOIS	3.000.000	Emprunt obligataire	- Caution de la société MEUBLATEX
		1.205.000	CG	Caution solidaire de MEUBATEX
	TISSAGE MEUBLATEX	700.000	CG	Caution solidaire de MEUBLATEX
	MEUBLATEX	1.000.000	Emprunt obligataire	-Hypothèque de 1 ^{er} rang et en pari passu avec la BIAT, la BH, la BTE, ATTIJ.B, BTL et l'ATB sur les titres fonciers n° 28395 Mednine et 6969 Monastir
		2.000.000	CMT	-Nantissement sur fonds de commerce en 1 ^{er} rang et en pari passu avec la BIAT, la BH, la BTE, ATTIJ.B, BTL et l'ATB sur les points de vente Monastir et Djerba Midoun -Hypothèque en rang utile sur le TF 58991 Tunis - Nantissement sur FC point de vente Ain Zaghouan
	FRIGOLINE	1.900.000	CG	Caution solidaire de MEUBATEX
EL MOURADI POUR LE COMMERCE	1.800.000	CG	Caution solidaire de MEUBATEX	
BLAT	DECOR SOL	1.200 000	CMT	- Caution réelle

	MOQUETTE (TISSAGE MX)			hypothécaire de MX en rang utile et en pari passu avec ATTIJARI sur le T.F 6067 Sousse
	PANOBOIS	530 000 63 000	CG CG	- Caution solidaire de MX - Caution solidaire de MX
	MEUBLATEX	450.000 2.000.000	CG Emprunt obligataire	- Hypothèque de rang utile TF 20570 Ben Arous -Hypothèque de 1 ^{er} rang et en pari passu avec la BNA, la BH, la BTE, ATTIJ.B, BTL et l'ATB sur les titres fonciers n° 28395 Mednine et 6969 Monastir -Nantissement sur fonds de commerce en 1 ^{er} rang et en pari passu avec la BNA, la BH, la BTE, ATTIJ.B, BTL et l'ATB sur les points de vente Monastir et Djerba Midoun - Hypothèque en rang utile sur le TF 58991 TUNIS Nantissement sur FC point de vente de Ain Zaghouan
ATTIJARI BANK	MEUBLATEX	2.000 000	Emprunt obligataire	-Hypothèque de 1 ^{er} rang et en pari passu avec la BIAT, la BH, la BTE,BNA , BTL et l'ATB sur les titres fonciers n° 28395 Mednine et 6969 Monastir -Nantissement sur fonds de commerce en 1 ^{er} rang et en pari passu avec la BIAT, la BH, la BTE, la BNA, BTL et l'ATB sur les points de vente Monastir et Djerba Midoun

	TISSAGE MX	1.200 000	CMT	- Caution réelle hypothécaire de Meublalex
BANQUE DE TUNISIE	MEUBLATEX	3.000.000	CMT	- Hypothèque en 2 ^{ème} rang sur T.F n° 97731 dénommée 'RIADH ARIANA 5' situé à l'ARIANA
	MEUBLATEX	675.000	CG	
	MEUBLATEX	2.500.000	Crédit Participatif	- Hypothèque en rang utile sur TF 38917 Ariana
	MEUBLATEX IND.	1.050.000	CG	-Hypothèque de 1 ^{er} rang sur TF 34563 Sousse. - Hypothèque de 1 ^{er} rang sur TF 81589 Sousse
	MEUBLATEX IND.	1.245.000	C.G	Caution Solidaire MEUBLATEX
	B.N.P (PANOBOIS)	468.265	Prêt pour financement de programme de mise à niveau	- caution solidaire de Meublalex

BANQUE DE L'HABITAT		950.000	CMT	-Hypothèque de 1 ^{er} rang sur les parts indivises du TF 103058 Sousse
		1.500.000	Emprunt obligataire	-Hypothèque de 1 ^{er} rang et en pari passu avec la BIAT, Attijari B, la BTE, BNA, BTL et l'ATB sur les titres fonciers n° 28395 Mednine et 6969 Monastir
	MEUBLATEX	450.000	CG	-Nantissement sur fonds de commerce en 1 ^{er} rang et en pari passu avec la BIAT, Attijari B, la BTE, la BNA, BTL et l'ATB sur les points de vente Monastir et Djerba Midoun.
		1.137.233	Crédit de Consolidation	- Hypothèque sur TF 58991Tunis - Hypothèque sur TF 38917Ariana - Hypothèque de 1 ^{er} rang et en pari passu avec BTL sur TF 58991 Tunis. - Hypothèque de 1 ^{er} rang sur TF 38917 Ariana. - Hypothèque de 1 ^{er} rang su TF 321473 Bizerte. - Hypothèque de 1 ^{er} rang sur TF 103058 Sousse.
	SITT AFRICA	3.500.000	CG	- Caution solidaire de MEUBLATEX
AMEN BANK	MEUBLATEX	3.000.000	CMT	- Hypothèque immobilière en rang utile et en pari passu sur la propriété dénommée « HOUDA 338 » sise à Ain Zaghouan TF 58991 - Nantissement de 1 ^{er} rang et en pari passu sur le fonds de commerce et le matériel point de
		900.000	CMT	

		2.700.000 675.000	C.G C.G	<p>vente Ain Zaghouan - Hypothèque immobilière en rang utile et en pari passu sur la propriété dénommée « HOUDA 338 » sise à Ain Zaghouan TF 58991 - Nantissement de 1^{er} rang et en pari passu sur le fonds de commerce point de vente Ain Zaghouan</p> <p>- Hypothèque immobilière en rang utile sur : TF 63891 Sousse et TF 78331 Sousse - Hypothèque immobilière de 1^{er} rang sur TF 25 Kairaouan - Hypothèque immobilière de 1^{er} rang sur Parcelle n°27 dénommée ARDH EL AJRA - Hypothèque immobilière de 1^{er} rang et en pari passu sur TF 1132 Jendouba et 20570 Ben Arous - Hypothèque immobilière de 2eme rang et en pari passu sur TF 2434 Bizerte et 1189 Le Kef -Nantissement de 1^{er} rang et en pari passu sur le fonds de commerce et le matériel points de vente Bizerte, Le Kef et Hammam Lîf - Nantissement en rang utile et en pari passu sur le fonds de commerce et le matériel point de vente Jendouba et la Société Meublatex -Nantissement sur le fonds de commerce et le matériel point de vente Msaken</p>
--	--	----------------------	------------	--

ATB	MEUBLATEX INDUSTRIES	1.940.000	CG	Caution solidaire de MEUBLATEX
	PANOBOIS	480.000	CG	Caution solidaire de MEUBLATEX
		690.000	CG	Caution solidaire de MEUBLATEX
	MEUBLATEX	1.500.000	Emprunt obligataire	-Hypothèque de 1 ^{er} rang objet du TF 6969 MONASTIR -Hypothèque de 1 ^{er} rang objet du TF 28395 MONASTIR -Hypothèque en rang utile TF 58991 TUNIS -Nantissement de 1 ^{er} rang sur les deux FC MONASTIR et JERBA MIDOUN
	1.500.000	CMT	-Hypothèque en rang utile TF 58991 TUNIS -Hypothèque de 1 ^{er} rang TF 6969 MONASTIR -Hypothèque de 1 ^{er} rang TF 28395 MEDNINE - Hypothèque immobilière en rang utile sur la propriété dénommée « HOUDA 338 » sise à Ain Zaghouan TF 58991 - Hypothèque de 1 ^{er} rang objet du TF 6969 MONASTIR -Hypothèque de 1 ^{er} rang objet du TF 28395 Medenine	
STB	MEUBLATEX	150.000	CG	Nantissement FC du point de vente de meuble sis au Kram)
		2.400.000	CMT	- Hypothèque immobilière en rang utile et en pari passu sur la propriété dénommée « HOUDA 338 » sise à Ain Zaghouan TF 58991 - Nantissement en rang utile et en pari passu sur sur FC point

				de vente Ain Zaghouan - Caution solidaire de MEUBLATEX INDUSTRIES
BTL	MEUBLATEX	1.000.000	Emprunt obligataire	-Hypothèque de 1 ^{er} rang et en pari passu avec la BIAT, la BH, la BTE, BNA, Attij B et l'ATB sur les titres fonciers n° 28395 Mednine et 6969 Monastir -Nantissement sur fonds de commerce en 1 ^{er} rang et en pari passu avec la BIAT, la BH, la BTE, la BNA, Attij B et l'ATB sur les points de vente Monastir et Djerba Midoun
	MEUBLATEX INDUSTRIES	1.000.000	Escompte commercial	- Nantissement sur fonds de commerce en 1 ^{er} rang et en pari passu avec la BIAT, la BH, la BTE, la BNA, Attij B et l'ATB sur les points de vente Monastir et Djerba Midoun - Caution solidaire de la société - MEUBLATEX
BTE	MEUBLATEX	1.000.000	Emprunt obligataire	-Hypothèque de 1 ^{er} rang et en pari passu avec la BIAT, la BH, la BTL, BNA, Attij B et l'ATB sur les titres fonciers n° 28395 Mednine et 6969 Monastir -Nantissement sur fonds de commerce en 1 ^{er} rang et en pari passu avec la BIAT, la BH, la BTL, la BNA, Attij B et l'ATB sur les points de vente Monastir et Djerba Midoun
		3.000.000	CMT	- Hypothèque immobilière en rang

				utile et en pari passu sur la propriété dénommée « HOUDA 338 » sise à Ain Zaghouan TF 58991 - Nantissement en rang utile sur sur FC point de vente Ain Zaghouan et MÓNASTIR
BTK	MEUBLATEX	1.000.000	CMT	Hypothèque en rang utile sur le TF 58991 TUNIS Nantissement sur FC point de vente de Ain Zaghouan

VIII.2- Engagements reçus:

Banque	Emprunteur	Montant du crédit	Nature du crédit	Garanties constituées
B.N.A	MEUBLATEX	700.000	C.G	Caution solidaire de la société MEUBLATEX INDUSTRIES
ATB	MEUBLATEX	700.000	C.G	Caution solidaire de MX INDUSTRIES
BT	MEUBLATEX	320 000	C.G	Caution solidaire de la sté MEUBLATEX INDUSTRIES
STB	MEUBLATEX	130.000 2.400.000	C.G C.M.T	Caution solidaire de MX INDUSTRIES Caution solidaire de MX INDUSTRIES
BTL	MEUBLATEX	1.100.000	C.G	- Caution solidaire de la MEUBLATEX INDUSTRIES

VIII.3- Engagements donnés: Effets escomptés non échus

Le montant des effets escomptés et non échus au 31 décembre 2014 est de l'ordre de 2 745 666 DT.

5.4.1.5 Rapports général et spécial des commissaires aux comptes sur les états financiers arrêtés au 31/12/2014

- **Rapport général**

Radhouen Zarrouk
Expert comptable Diplômé
Membre de l'OECT
BP 287 Port Kantaoui – Sousse
e-mail :
rzarroukconsulting@gnet.tn

Hechmi Bergaoui
Expert comptable Diplômé
Membre de l'OECT
Cité Jawhra 4000 SOUSSE
e-mail :
hechmi.bergaoui@gmail.com

Rapport général des Commissaires aux Comptes

*Messieurs les actionnaires
de la Société Meublatex*

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport général sur l'audit des états financiers de la société MEUBLATEX relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2014 ainsi que sur les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

I. Rapport sur les états financiers

Nous avons effectué l'audit des états financiers de la société MEUBLATEX, joints au présent rapport et comprenant le bilan au 31 décembre 2014, ainsi que l'état de résultat et le tableau des flux de trésorerie et un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives. Ces états financiers font ressortir des capitaux propres positifs de 83.059.033 DT, y compris le résultat bénéficiaire de l'exercice qui s'élève à 1.159.143 DT.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément aux normes comptables tunisiennes ainsi que d'un contrôle interne qu'elle juge nécessaire pour permettre l'établissement d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Les états financiers ont été arrêtés par votre direction. Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit.

Nous avons effectué notre audit selon les normes de la profession applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation de l'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Justification de l'opinion avec réserves

1. Les immobilisations corporelles de la société n'ont pas fait l'objet d'un inventaire physique à la date de clôture de l'exercice. Cette situation, contraire aux dispositions de l'article 17 de la loi n°96-112 relative au système comptable des entreprises, ne nous permet pas de nous assurer de la réalité de la valeur des immobilisations s'élevant au 31 décembre 2014 à 86.634.871 DT.
2. En outre, certaines immobilisations corporelles (terrains et constructions), n'ont pas été évaluées au coût historique mais ont fait l'objet d'une réévaluation libre engendrant une plus-value de 14.268.791 DT constatée au compte « réserve spéciale de réévaluation ».
3. Le poste des clients et comptes rattachés comprends des clients ordinaires pour un montant de 4.178.284 dinars. L'examen de ce solde nous a permis de relever l'existence des créances douteuses non provisionnées pour un montant de 2.726.433 dinars.
4. Les titres de participations de la Société « MEUBLATEX », qui s'élèvent au 31 décembre 2014 à 93.786.897 DT représentent essentiellement des

participations dans des sociétés du groupe. Ces participations n'ont pas fait l'objet d'une réévaluation à la valeur d'usage à la date de clôture des comptes et les provisions constatées par la société depuis plusieurs exercices, s'élevant à 14.861.625 DT n'ont pas été réexaminées et ajustées. En se basant sur les valeurs intrinsèques des actions des sociétés du groupe calculées à partir des états financiers arrêtés au 31 décembre 2013, les titres de participation de la société MEUBLATEX font ressortir une insuffisance de provisions pour dépréciation de 14 749 364 Dinars.

Opinion avec réserves

A notre avis, sous réserve de l'incidence des situations décrites aux paragraphes précédents, les états financiers sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle de la situation financière de la société « MEUBLATEX.SA » au 31 Décembre 2014, ainsi que du résultat de ses opérations et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au référentiel comptable tunisien.

Paragraphe d'observation

Sans remettre en cause l'opinion avec réserves exprimée ci-dessus, nous estimons utile d'attirer l'attention sur le fait que la société a fait l'objet au cours de l'exercice 2013 d'un contrôle fiscal approfondi, couvrant les exercices allant de 2009 à 2012, qui s'est dénoué par une taxation d'une somme de neuf million quatre cent cinq mille, huit cents quarante six dinars (9.405.846 DT). La société s'est opposée à cette taxation et aucune réponse n'a été reçue de la part de l'administration fiscale à la date des présents.

Sur le plan comptable, une provision pour risque et charges a été constatée à hauteur de 450.000 DT.

II. Rapport sur les vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes de la profession, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous attirons votre attention sur les points suivants :

- Conformément aux dispositions de l'article 19 du décret n° 2001-2728 du 20 novembre 2001, nous vous informons que la tenue des comptes des valeurs mobilières émises par la société « MEUBLATEX.SA » n'est pas conforme à la réglementation en vigueur.

-Par ailleurs et conformément à l'article 266 du code des sociétés commerciales, nous avons examiné les informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les états financiers annuels arrêtés au 31 Décembre 2014.

A l'exception des situations décrites ci-dessus, nous n'avons pas d'observations à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les états financiers annuels.

Nous avons également, dans le cadre de notre audit, procédé à l'examen des procédures de contrôle interne relatives au traitement de l'information comptable et à la préparation des états financiers. Nous signalons, conformément à ce qui est requis par l'article 3 de la loi 94-117 du 14 novembre 1994 tel que modifié par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005, que nous n'avons pas relevé, sur la base de notre examen, d'insuffisances majeures susceptibles d'impacter notre opinion sur les états financiers.

Sousse, le 10 avril 2015

Les commissaires aux comptes

Cabinet Radhouen ZARROUK

Radhouen Zarrouk


Cabinet
Radhouen ZARROUK
Expert Comptable
Commissaire aux Comptes
Bvd 7 Novembre Kantooui Sousse

Cabinet Hechmi Bergaoui

Hechmi Bergaoui


Hechmi BERGAOUI
Expert Comptable
Commissaire aux Comptes

Rapport spécial

Radhouen Zarrouk
Expert comptable Diplômé
Membre de l'OECT
BP 287 Port Kantaoui – Sousse
e-mail :
rzarroukconsulting@gnet.tn

Hechmi Bergaoui
Expert comptable Diplômé
Membre de l'OECT
Cité Jawhra 4000 SOUSSE
e-mail :
hechmi.bergaoui@gmail.com

Rapport spécial des Commissaires aux Comptes

**Messieurs les actionnaires
de la Société Meublutex**

En application de l'article 200 et suivants et l'article 475 du code des sociétés commerciales, nous vous soumettons notre rapport sur les conventions conclues et opérations réalisées au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2014.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte, in fine, dans les états financiers. Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement et de façon étendue l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues au travers de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

A-Opérations nouvellement conclues au cours de l'exercice 2014 (autres que les rémunérations des dirigeants)

Votre conseil d'administration ne nous a tenus informés d'aucune convention ou opération visées aux articles 200 et suivants du code des sociétés commerciales. Par ailleurs, nous n'avons pas relevé lors de nos travaux d'audit relatifs à l'exercice 2014 des opérations rentrant dans ce cadre.

B-Opérations réalisées relatives à des conventions antérieures

L'exécution des conventions suivantes, conclues au cours des exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2014. Ces conventions sont détaillées comme suit :

1. La société « MEUBLATEX SA » a obtenu au cours de l'exercice 2013 un emprunt auprès de La société « MEUBLATEX INDUSTRIE » pour un montant de 8.600.000 DT avec un taux d'intérêt de 8% l'an, remboursable sur sept ans.
2. Un prêt de 21.000 DT accordé le 26 août 2013 à « LA SOCIETE DE PROMOTION TOURISTIQUE DE MAHDIA CAP MAHDIA SA» avec un taux d'intérêt de 8%, aucune modalité de remboursement n'a été fixée ;
3. Un prêt de 1.075.000 DT accordé le 26 août 2013 à « LA SOCIETE FRIGO LINE» avec un taux d'intérêt de 8%, aucune modalité de remboursement n'a été fixée ;
4. Un prêt de 51.000 DT accordé le 26 août 2013 à « LA SOCIETE TOURISTIQUE EL MOURADI» avec un taux d'intérêt de 8%, aucune modalité de remboursement n'a été fixée ;
5. Un prêt de 43.000 DT accordé le 26 août 2013 à « LA SOCIETE BALNEAIRE DE HAMMAMET SUD» avec un taux d'intérêt de 8%, aucune modalité de remboursement n'a été fixée ;
6. Un prêt de 200.000 DT accordé le 26 août 2013 à « LA SOCIETE CLINIQUE DE SOUSSE CLINIQUE EL KANTAOUI» avec un taux d'intérêt de 8%, aucune modalité de remboursement n'a été fixée ;
7. Un prêt de 798.000 DT accordé le 26 août 2013 à « LA SOCIETE D'INVESTISSEMENT HOTELIER EL MOURADI S.I.H.M » avec un taux d'intérêt de 8%, aucune modalité de remboursement n'a été fixée ;
8. La société « MEUBLATEX » a constaté des produits relatifs au loyer du local loué pour la société « MEUBLATEX INDUSTRIE » pour un montant de 39.093 DT HT ;
9. La société « MEUBLATEX » a constaté des produits relatifs au loyer du magasin sis à AIN ZAGHOUE pour la société « -La Villa » pour un montant de 915.254 DT HT;
10. Un prêt de 800.000 DT accordé le 30 juin 2011 à la société « Hôtelière El Kantaoui Hôtel Palm Marina » avec un taux d'intérêt de 8% l'an, remboursable le 25 décembre 2011. Ce prêt n'est pas encore remboursé ; -

11. Les opérations financières en comptes courants associés se présentent comme suit :

Compte courant actionnaire	2 013	Mouvements débiteurs	Mouvements créditeurs	2 014
Mr NEJI MHIRI	<91 203>	8 834	<812 320>	<894 689>
Mme MAHBOUBA MHIRI	<924>	40	<594>	<1 478>

Mr MOURAD MHIRI	<378 723>		<421 898>	<800 621>
Mr SAMI MHIRI	<378 723>		<421 898>	<800 621>
Mme SELMA MHIRI	<378 723>		<421 898>	<800 621>
Mr ADEL MHIRI	<1>		<0>	<1>
STTK H.BOURGUIBA	<126 000>		<81 000>	<207 000>
STE TISSAGE MX	<607>		<390>	<997>
STE TOUR MOURADI	<140 000>		<90 000>	<230 000>
Total	<1 494 903>	8 874	<2 250 000>	<3 736 029>

12. Les comptes courants des sociétés du groupe (passifs) accusent, au 31 décembre 2014, un solde créditeur de 4.508 DT se détaillant comme suit :

Sociétés	31/12/2014	31/12/2013
SITT AFRICA	4 508	4 328
Total	4508	4328

1. Le solde des comptes courants ouverts aux noms des sociétés du groupe (actifs) s'élève au 31 décembre 2014 à 3.765.165 DT contre 3.663.832 DT au 31 décembre 2013. Ce montant correspond au solde des avances faites par la société « Meublutex SA » aux sociétés suivantes :

Sociétés	31/12/2014	31/12/2013
BUANDERIE CENTRALE	583	540
CLINIQUE KANTAOUI	25 771	8 810
CAP MEHDIA	2 991	1 187
CAR & BATIMENTS	1 865 943	2 173 350
CLUB KANTAOUI	6 983	6 215
MOURADI DOUZ	855	788
S.I.H ELMOURADI	5 399	5 001
LE FOYER	893 942	825 127
FRIGOLINE	138 549	47 388
MOURADI GAMMART	6 423	5 930
G.C.I	9 828	8 009
MOURADI H-BOURGUIBA	1 009	871
MOURADI HAMMAMET	2 083	1 920
DJERBA MENZEL	86 372	31 196
SOCIETE LA VILLA	22 344	43 348
MOURADI MAHDIA	9 296	4 758
MOURADI MENZEH	5 676	2 018
S.M.C	42 829	38 188
MX INDUSTRIES	60 972	119 221
MOURADI PALACE	6 311	5 837
PALMARINA	175 344	120 326

PANOBOIS	53 836	29 452
SELIMA	102 825	83 471
SEPS	461	425
SKANES	1 556	1 434
SITK	759	759
TISSAGE	28 707	18 880
MOURADI TOZEUR	1 147	1 057
TRADE	160	0
STE VLT	8 259	7 643
Total	3 567 216	3 593 150
Effets à recevoir sociétés de groupe	95 563	0
Effets Impayés sociétés de groupe	102 300	79 662
Total	3 765 165	3 663 832

C- Rémunération des dirigeants :

Les obligations et engagements de la société « MEUBLATEX SA » envers ses dirigeants, tels que visés à l'article 200 – II – 5 du code des sociétés commerciales, se présentent comme suit :

- La rémunération annuelle brute du Président Directeur Général est fixée à 43.917 DT.
- La rémunération annuelle brute du Directeur Général Adjoint est fixée à 50.925 DT.

D- Cautions données au profit des sociétés du groupe :

La société s'est engagée vis-à-vis de plusieurs banques sous forme de cautions solidaires, en garantie des crédits bancaires accordés à des sociétés appartenant au groupe :

Meublutex Industries	5 935 000
Panobois	6 436 265
Tissage Meublutex	3 100 000
SITT Africa	3 500 000
Frigoline	1 900 000
SMC	1 800 000
Total	22 671 265

Par ailleurs, lors de nos investigations, nous n'avons pas relevé l'existence d'autres conventions qui entrent dans le cadre des articles 200 et 475 du Code des Sociétés Commerciales.

Sousse, le 10 avril 2015

Les commissaires aux comptes

Cabinet Radhouen ZARROUK

Cabinet Hechmi Bergaoui

Radhouen Zarrouk
Cabinet
Radhouen ZARROUK
Expert Comptable
Commissaire aux Comptes
Bvd 7 Novembre Kantoui Sousse

Hechmi Bergaoui

Hechmi BERGAOUI
Expert Comptable
Commissaire aux Comptes

5.4.1.6. Notes complémentaires aux états financiers arrêtés au 31/12/2014

1. Note complémentaire relative au respect des normes comptables tunisiennes

Les états financiers de l'exercice 2014 sont établis conformément au cadre conceptuel de la comptabilité tel qu'approuvé par le décret n°96-2459 du 30 septembre 1996 et par référence aux normes comptables tunisiennes en vigueur.

Ces états financiers comprennent le bilan, l'état de résultat (modèle autorisé), l'état de flux de trésorerie (modèle de référence) et les notes aux états financiers.

2. Note complémentaire relative aux règles de classifications et méthodes d'évaluation des participations

Les placements sont classés en placements à court terme figurant parmi les actifs courants et en placements à long terme figurant parmi les immobilisations financières. Les placements à court terme sont des actifs que la société n'a pas l'intention de conserver durablement et qui sont détenus dans l'objectif d'en tirer des bénéfices sous forme d'intérêts, de dividendes et des gains en capital.

En revanche les placements à long terme sont détenus dans l'intention de les conserver durablement en vue d'exercer sur la société émettrice un contrôle ou pour obtenir des revenus et des gains en capital sur une longue échéance.

Lors de leur acquisition, les placements sont comptabilisés à leur coût. Les frais d'acquisition tels que les commissions d'intermédiaires, les honoraires, les frais de banque, sont exclus.

A la date de clôture les placements à long terme sont évalués à leur valeur d'usage. Les moins values par rapport au coût font l'objet de provisions, les plus values par rapport au coût ne sont pas constatées.

En revanche, les placements à court terme font l'objet d'une évaluation à la valeur de marché pour les titres cotés et à la juste valeur pour les titres non cotés. Les titres cotés sont comptabilisés à la valeur de marché et les plus values et moins values dégagées portées en résultat.

Pour les titres non cotés, les moins values par rapport au coût font l'objet de provisions et les plus values ne sont pas constatées.

3. Note complémentaire portant sur les règles de prise en compte des gains et des pertes de change

Les opérations d'achat et de vente en monnaie étrangère effectuées par la société sont converties en monnaie locale à la date de l'opération selon le taux de change en vigueur à cette date.

La différence de change entre le montant enregistré initialement et le montant effectif du règlement est comptabilisée en tant que gain ou perte dans le résultat de l'exercice.

A la date de clôture, les éléments monétaires en monnaies étrangères sont évalués en utilisant le taux de change en vigueur à la date de clôture.

4. Note complémentaire relative aux provisions pour retraites

Compte tenu du nombre peu important des départs annuels à la retraite (3 à 4) la société ne constate pas de provisions pour retraites.

5. Note complémentaire relative aux événements postérieurs à l'arrêté des états financiers

Aucun événement n'est survenu, entre la date de clôture de l'exercice 2014 et la date de publication des états financiers de l'exercice en question pouvant entraîner des modifications importantes de l'actif ou du passif au cours du nouvel exercice 2015 ou qui risque d'avoir des répercussions importantes sur les activités futures de la société MEUBLATEX.

6. Note complémentaire portant sur le tableau d'amortissement au 31/12/2014

En DT	Val. brutes au 31/12/2013	Acquisitions 2014	Cession 2014	Val. brutes au 31/12/2014	Amortiss. Cumulés au 31/12/2013	Dotations de l'exercice 2014	Reprise /dot.d'amort.	Amortiss. Cumulés au 31/12/2014	VCN au 31/12/2014
Terrains	15 507 003		313 355	15 193 648	78 458	12 092		90 551	15 103 098
réserves de réeval. des terrains	12 438 937		126 745	12 312 192					12 312 192
Constructions	23 347 452	1 278 644	348 073	24 278 023	19 240 599	926 541	348 073	19 819 068	4 458 800
réserves de réeval. des constructions	6 944 921		126 877	6 818 043					6 818 043
AAI	16 833 661	315 101		17 148 762	11 573 106	748 233		12 321 339	4 827 577
Matériel et outillage	253 817	6 491		260 308	187 389	16 626		204 015	56 293
Matériel de transport	6 435 375		282 419	6 152 956	6 219 991	89 997	282 019	6 027 969	124 987
Equipement de Bureau	2 976 419	47 152		3 023 571	2 877 512	51 337		2 928 848	94 723
Construction en cours	1 601 357	664 751	1 062 847	1 203 262					1 203 262
AAI en cours	432 106	84 364	440 678	75 792					75 792
AV&AC vers S/C d'imm. Corp.	163 612	59 454	54 754	168 312					168 312
TOTAL	86 934 661	2 455 957	2 755 747	86 634 871	40 177 055	1 844 826	630 092	41 391 790	45 243 079

7. Note complémentaire rectificative portant sur les titres de participation au 31/12/2014

ETAT DES PARTICIPATIONS
AU 31/12/2014

Sociétés	Montant	% Capital
MEUBLATEX INDUSTRIES	14 750 194 216	40.27%
PANOBOIS	1 784 549 320	30.68%
Sté d'invest. Hotelier el Mouradi	15 514 542 477	12.74%
Sté Touristique el Mouradi	3 700 094 168	7.50%
Sté de Promotion Touristique DE Mahdia	5 819 989 260	16.75%
CARRIERES ET BATIMENTS	90 000 000	14.20%
HOTEL MOURADI GOLF-PALACE	5 758 531 658	23.11%
Groupement de Commerce International	20 000 000	13.33%
AMEN BANK	2 265 318 953	1.85%
BANQUE TN DE SOLIDARITE	3 000 000	
JEUNE AFRIQUE	75 000 000	
S-E-P-S	10 000 000	20.00%
AFRICA	10 197 401 164	27.43%
PAL MARINA	1 204 662 496	4.69%
SKANES BEACH	1 658 842 174	9.46%
HAMMAM BOURGUIBA	9 204 900 370	23.92%
STE D'EXP° ET DE PROMO° TOUR MOURADI GAMMART	1 075 216 800	4.84%
Sté TOURISTIQUE ELMOURADI TOZEUR	3 916 450 000	15.61%
Sté HOTELIERE ELMOURADI TOZEUR	134 196 208	12.25%
Sté Immobilière MEUBLATEX	260 000 000	57.78%
TRADE AND RETAIL	11 050 000 000	66.97%
LA VILLA	2 200 000 000	78.57%
Société Balneaire Hammamet Sud (BAHAMAS)	3 094 007 614	16.16%
TOTAL	93 786 896 878	

8. Note complémentaire relative aux charges à répartir

Le solde net des charges à répartir arrêté au 31/12/2014 s'élève à 252 458 dinars et se détaille comme suit :

Nature des Charges	Valeur Brute	Cumul des résorptions au 31/12/2013	Résorption 2014	Valeur nette au 31/12/2014
Frais de Conseil et Etude	757 375	252 458	252 458	252 458

Les charges reportées consistent en frais de conseil et étude relatif au réaménagement des magasins de vente.

9. Note complémentaire portant sur le tableau des mouvements des capitaux propres

En dinars

Désignation	Capital	Réserve Légale	Réserves Extraordinaires	Réserve Spéciale de Réévaluation	Réserve pour réinv.exonéré	Résultat de l'exercice	Total
Situation au 31/12/2013	50 000 000	2 432 488	402 877	14 522 413	14 969 853	2 075 882	84 403 513
Affectation des résultats suivant décision de l'AGO du 24/06/2014							
Affectation en réserves & dividendes		103 794	-277 912			-2 075 882	-2 250 000
Amortissement de la réserve spéciale de réévaluation				-253 622			-253 622
Résultat de l'exercice 2014						1 159 143	1 159 143
Situation au 31/12/2014	50 000 000	2 536 282	124 965	14 268 791	14 969 853	1 159 143	83 059 034

Le résultat par action est de 0,232 dinars au 31/12/2014

10. Note complémentaire portant sur les emprunts

en DT	Solde au 31/12/2013		Nouveau crédit	Remboursement	Reclassement	solde au 31/12/2014
	Échéance à + d'un an	Échéance à - d'un an				
MEUBLATEX INDUSTRIES	5 833 336	1 166 664		475 364	1 749 996	4 774 640
EMPRUNT OBLIGATAIRE	4 000 000	2 000 000		2 000 000	2 000 000	2 000 000
AB	1 418 869	1 303 953		1 303 953	678 071	740 798
ATB	464 789	274 648		253 521	274 648	211 267
BH	808 579	993 713		873 452	696 182	232 658
BIAT	727 207	329 834		353 569	434 734	268 738
BNA	500 000	250 000		250 000	250 000	250 000
BT	525 000	525 000	2 500 000	393 750	1 017 696	2 138 554
BTE	2 125 000	500 000		375 000	625 000	1 625 000
BTK	291 678	208 330		208 330	166 664	125 014
STB	1 575 000	225 000			675 000	1 125 000
TOTAL	18 269 458	7 777 142	2 500 000	6 486 940	8 567 990	13 491 670

11. Note complémentaire portant sur tableau de passage des charges par nature aux charges par destination

Liste des comptes de charges par nature	Montant en DT	Ventilation				Observations
		Coût des ventes	Frais de distribution	Frais d'administration	Autres charges	
602	1 475 320,231		1 413 470,924	61 849,307		
606	718 585,881		675 880,873	42 705,008		
607	41 125 874,919	41 125 874,919				
610	1 219 017,669		1 149 252,920	69 584,627	180,122	
620	2 756 959,304		1 984 225,975	771 155,825	1 577,504	
630	40 978,104			7 503,249	33 474,855	
640	7 797 680,474		6 479 872,474	1 317 808,000		
650	2 073 895,748		34 730,899	2 039 164,849		
660	522 295,167		173 383,233	348 390,518	521,416	
680	2 142 339,906		1 650 441,970	491 897,936		
690	306 753,000			306 753,000		

12. Note complémentaire rectificative du rapport spécial de commissaire aux comptes relatif à l'exercice 2014 concernant le solde des effets impayés société du groupe

Une erreur s'est glissée à la page 10 du rapport spécial des commissaires aux comptes relatif aux états financiers arrêtés au 31/12/2013, tableau du solde des comptes courants ouverts au noms des sociétés du groupe ; il n'a pas été indiqué que le solde du compte « effets impayés sociétés du groupe » est de 70 682 DT au 31/12/2013 et se détaille comme suit :

- Sté Tissage Meublatex : 46 352 DT
- Sté Panobois : 24 330 DT.

Ce montant (70 682 DT) repris au rapport spécial du commissaire aux comptes relatifs aux états financiers arrêtés au 31/12/2014 est donc justifié.

13. Note complémentaire rectificative de la note VI.9 « Remboursement d'emprunts »

Le montant figurant dans la deuxième colonne 2014 et de la ligne AMEN BANK au titre de remboursement d'emprunts est de 1.303.953 DT et non 130.953 DT. Par contre, le total relatif au remboursement des emprunts bancaires est bien 6.486.940 DT.

Les remboursements d'emprunts se détaillent comme suit :

	<u>31/12/2014</u>	<u>31/12/2013</u>
AMEN BANK	1 303 953	1 223 260
STB	-	2 000 000
ATB	253 521	253 521
BANQUE DE L'HABITAT	873 452	2 066 129
BANQUE DE TUNISIE	869 114	1 000 000
BIAT	353 569	310 385
BNA	250 000	250 000
BTK	208 330	166 664
BTE	375 000	61 179
EMPRUNT OBLIGATAIRE	2 000 000	2 000 000
Remboursement des emprunts bancaires	6 486 940	9 331 140
Remboursements des emprunts du groupe	-	1 600 000
Total remboursement des emprunts	6 486 940	10 931 140

14. Note complémentaire rectificative de la note VI.12 « Trésorerie à la clôture de la période »

Le total des liquidités et équivalents de liquidités colonne 2013 est de 398 876 DT et non de 4 068 103 DT.

Le total des concours bancaires colonne 2013 est bien 4.068.103 DT, mais une erreur s'est glissée aux soldes de certains comptes bancaires figurant à la colonne 2013 comme suit :

- BTL : -67 DT et non 67DT.

- UIB Hammam Sousse : -1423DT et non 1423DT

La composition de la trésorerie à la clôture de la période se détaille comme suit :

	<u>31/12/2014</u>	<u>31/12/2013</u>
Chèques en caisse & effets remis à l'escompte	259 354	145 003
Amen Bank Sousse Port2	7 713	4 253
Attijari Bank TAKSIT	9 356	1 352
TQB (QNB)	2 741	0
Amen Bank Tunis 1	25 888	1 489
Amen Bank El Manar	36 631	29 343
Amen Bank Lafayette	3 107	10 953
Amen Bank Ariana	86 670	67 828
CCP	25 409	38 608
Caisse	93 915	93 978
UIB Hammam Sousse	896 605	0
AMEN BANK DEVISE DOLLARS	0	40
AMEN BANK DEVISE EURO	21 419	4 526
BIAT Kantaoui	34 310	2
BTE	0	1 501
Total des liquidités et équivalents de liquidités	<u>1 503 118</u>	<u>398 876</u>
BTL	(183)	(67)
UIB Hm Sousse	0	(1 423)
Amen Bank Sousse 1	(927 978)	(477 358)
Amen Bank Sousse 2	(5)	0
BTK	(254 090)	(262 248)
BH SOUSSE	(370 089)	(498 531)
ATTIJARI BANK	(377 838)	(249 926)
ATB SOUSSE	(381 421)	(344 544)
STB Akouda	(74 259)	(105 895)
UBCI KHEZAMA	(4 919)	(4 919)
BT Sousse	(1 458 634)	(786 948)
BNA Hm Sousse	(479 280)	(496 531)
BIAT Sousse	(754 178)	(778 196)
BIAT K.Seghira	(61 517)	(61 517)
Total des concours bancaires	<u>(5 144 391)</u>	<u>(4 068 103)</u>
Trésorerie à la clôture de la période	<u>(3 641 273)</u>	<u>(3 669 226)</u>

5.4.2. Etats financiers individuels PROFORMA

5.4.2.1. Etats financiers individuels PROFORMA arrêtés au 31/12/2012

Les états financiers Proformas arrêtés au 31/12/2012 sont présentés pour permettre de mieux cerner :

- L'effet de la réévaluation des immobilisations corporelles effectuée par la société en 1998, contrairement aux dispositions de la NC 05 relative aux immobilisations corporelles, et ayant dégagé une plus value de 14.522.413 dinars, constatée au compte « réserves spéciales de réévaluation ».
- L'effet de l'insuffisance de provisions sur les créances douteuses d'une valeur de 1.358.966 dinars ;
- L'effet de l'insuffisance de provisions pour dépréciations des titres de participations pour une valeur de 7.887.255 dinars.

A. Bilanproforma comparé au 31/12/2012

en dinars

ACTIFS	31/12/2012	retraitement 2012	2012 Proforma	31/12/2011
<u>ACTIFS NON COURANTS</u>				
ACTIFS IMMOBILISES				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	298 333	-	298 333	288 404
MOINS AMORTISSEMENTS	(192789)	-	(192789)	(160131)
	105 544	-	105 544	448 535
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	89 225 357	(19383857)	69 841 500	88 338 232
MOINS AMORTISSEMENTS	(38406477)	4 861 445	(33545032)	(36870900)
	50 818 880	(14522413)	36 296 467	51 467 332
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	90 746 453	-	90 746 453	88 643 888
MOINS PROVISIONS	(14861625)	(7887255)	(22748880)	(14861625)
	75 884 828	(7887255)	67 997 573	73 782 263
TOTAL DES ACTIFS IMMOBILISES	126 809 252	(22409668)	104 399 584	125 377 869
AUTRES ACTIFS NON COURANTS	757 375	-	757 375	751 645
TOTAL DES ACTIFS NON COURANTS	127 566 627	(22409668)	105 156 959	126 129 514
<u>ACTIFS COURANTS</u>				
STOCKS	8 001 048	-	8 001 048	10 069 024
MOINS PROVISIONS	0	-	0	0
	8 001 048	-	8 001 048	10 069 024
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	10 344 173	-	10 344 173	11 817 190
MOINS PROVISIONS	(1365555)	(1358966)	(2724521)	(1317406)
	8 978 618	(1358966)	7 619 651	10 499 784
AUTRES ACTIFS COURANTS	5 882 368	-	5 882 368	4 840 068
PLACEMENTS ET AUTRES ACTIFS FINANCIERS	800 000	-	800 000	1 520 000
LIQUIDITES ET EQUIVALENT DES LIQUIDITES	558 195	-	558 195	946 760
TOTAL DES ACTIFS COURANTS	24 220 229	(1358966)	22 861 262	27 875 635
TOTAL DES ACTIFS	151 786 856	(23768635)	128 018 221	154 005 149

En dinars

CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS	31/12/2012	retraitement 2012	2012 Proforma	31/12/2011
CAPITAUX PROPRES :				
Capital social	50 000 000	-	50 000 000	50 000 000
Réserves	2 466 303	-	2 466 303	2 549 548
Autres capitaux propres	29 492 266	(14522413)	14 969 853	29 492 266
Total des capitaux propres avant résultat	81 958 569	(14522413)	67 436 156	82 041 814
Résultat de l'exercice	369 062	(9246221)	(8877159)	916 755
Total des capitaux propres avant affectation	82 327 631	(23768634)	58 558 997	82 958 569
PASSIFS :				
Passifs non courants				
Emprunts	16 866 625	-	16 866 625	22 883 702
Autres Passifs non Courants	476 982	-	476 982	0
Provisions	0	-	0	
Total des passifs non courants	17 343 606	-	17 343 606	22 883 702
Passifs courants				
Fournisseurs et comptes rattachés	27 136 459	-	27 136 459	29 123 303
Autres passifs courants	8 814 201	-	8 814 201	7 695 297
Concours bancaires et autres passifs financiers	16 164 958	-	16 164 958	11 344 277
Total des passifs courants	52 115 618	-	52 115 618	48 162 878
Total des passifs	69 459 224	-	69 459 224	71 046 579
Total des capitaux propres et des passifs	151 786 855	(23768634)	128 018 221	154 005 149

B. Etat de résultat proforma comparé au 31/12/2012

En dinars

	31/12/2012	retraitement 2012	2012 Proforma	31/12/2011
Produits d'exploitation				
Revenus	56 005 238	-	56 005 238	57 579 809
Autres produits d'exploitation	1 113 889	-	1 113 889	932 163
Total des produits d'exploitation	57 119 127	-	57 119 127	58 511 972
Charges d'exploitation				
Achats de marchandises consommés	(39868677)	-	(39868677)	(41203621)
Achats d'approvisionnements consommés	(1947745)	-	(1947745)	(2093866)
charges de personnel	(8660670)	-	(8660670)	(8105394)
Dotations aux amortissements et aux provisions	(1878297)	(9246221)	(11124518)	(1743784)
Autres charges d'exploitation	(3262601)	-	(3262601)	(3212821)
Total des charges d'exploitation	(55617989)	(9246221)	(64864210)	(56359485)
Résultat d'exploitation	1 501 137	(9246 221)	(7745084)	2 152 487
Charges financières nettes	(1839119)	-	(1839119)	(2 037094)
Produits des placements	402 576	-	402 576	608 303
Autres gains ordinaires	461 890	-	461 890	741 067
Autres pertes ordinaires	(56422)	-	(56422)	(339039)
Résultat des activités ordinaires avant impôt	470 062	(9246 221)	(8766159)	1 125 723
Impôt sur les sociétés	(101000)	-	(101000)	(208968)
Résultat net de l'exercice	369 062	(9246 221)	(8877159)	916 755
Modifications comptables	0	0	(0)	0
Résultat net après modifications comptables	369 062	(9246 221)	(8877159)	916 755

5.4.2.2. Etats financiers individuels PROFORMA arrêtés au 31/12/2013

Les états financiers Proformas arrêtés au 31/12/2013 sont présentés pour permettre de mieux cerner :

- L'effet de la réévaluation des immobilisations corporelles effectuée par la société en 1998, contrairement aux dispositions de la NC 05 relative aux immobilisations corporelles, et ayant dégagé une plus value de 14.522.413 dinars, constatée au compte « réserves spéciales de réévaluation » ;
- L'effet de l'insuffisance de provisions sur les créances douteuses d'une valeur de 2.624.119 dinars ;
- L'effet de l'insuffisance de provisions pour dépréciations des titres de participations pour une valeur de 7.887.255 dinars.

A. Bilan proforma comparé au 31/12/2013

En dinars					
ACTIFS	31/12/2013	retraitement 2013	2013 Proforma	2012 Proforma	31/12/2012
<u>ACTIFS NON COURANTS</u>					
ACTIFS IMMOBILISES					
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	312 825	-	312 825	298 333	298 333
MOINS AMORTISSEMENTS	(217240)	-	(217240)	(192789)	(192789)
	95 585	-	95 585	105 544	105 544
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	86 934 661	(19383858)	67 550 803	69 841 500	89 225 357
MOINS AMORTISSEMENTS	(40177056)	4861444	(35315611)	(33545032)	(38406477)
	46 757 605	(14522413)	32 235 192	36 296 467	50 818 880
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	93 760 453	-	93 760 453	90 746 453	90 746 453
MOINS PROVISIONS	(14861625)	(7 887 255)	(22748880)	(22748880)	(14861625)
	78 898 828	(7887255)	71 011 574	67 997 573	75 884 828
TOTAL DES ACTIFS IMMOBILISES	125 752 018	(22409668)	103 342 350	104 399 584	126 809 252
AUTRES ACTIFS NON COURANTS	504 917	-	504 917	757 375	757 375
TOTAL DES ACTIFS NON COURANTS	126 256 935	(22409668)	103 847 267	105 156 959	127 566 627
<u>ACTIFS COURANTS</u>					
STOCKS	9 145 743	-	9 145 743	8 001 048	8 001 048
MOINS PROVISIONS	(435 899)	-	(435 899)	0	0
	8 709 844	-	8 709 844	8 001 048	8 001 048
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	8 478 332	-	8 478 332	10 344 173	10 344 173
MOINS PROVISIONS	(1925348)	(2624119)	(4549467)	(2724521)	(1365555)
	6 552 984	(2624119)	3 928 865	7 619 651	8 978 618
AUTRES ACTIFS COURANTS	6 666 394	-	6 666 394	5 882 368	5 882 368
PLACEMENTS ET AUTRES ACTIFS FINANCIERS				800 000	800 000
LIQUIDITES ET EQUIVALENT DES LIQUIDITES	398 876	-	398 876	558 195	558 195
TOTAL DES ACTIFS COURANTS	22 328 098	(2624119)	19 703 979	22 861 262	24 220 229
TOTAL DES ACTIFS	148 585 033	(25033787)	123 551 246	128 018 221	151 786 856

En dinars

CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS	31/12/2013	retraitement 2013	2013 Proforma	2012 Proforma	31/12/2012
CAPITAUX PROPRES :					
Capital social	50 000 000	-	50 000 000	50 000 000	50 000 000
Réserves	2 835 365	-	2 835 365	2 466 303	2 466 303
Autres capitaux propres	29 492 266	(14522413)	14 969 853	14 969 853	29 492 266
Total des capitaux propres avant résultat	82 327 631	(14522413)	67 805 218	67 436 156	81 958 569
Résultat de l'exercice	2 075 882	(10511374)	(8435492)	(8877159)	369 062
Total des capitaux propres avant affectation	84 403 513	(25033787)	59 369 726	58 558 997	82 327 631
PASSIFS :					
Passifs non courants					
Emprunts	18 269 458	-	18 269 458	16 866 625	16 866 625
Autres Passifs non Courants	222 453	-	222 453	476 982	476 982
Provisions	450 000	-	450 000	0	0
Total des passifs non courants	18 941 911	-	18 941 911	17 343 606	17 343 606
Passifs courants					
Fournisseurs et comptes rattachés	25 134 134	-	25 134 134	27 136 459	27 136 459
Autres passifs courants	7 772 538	-	7 772 538	8 814 201	8 814 201
Concours bancaires et autres passifs financiers	12 332 939	-	12 332 939	16 164 958	16 164 958
Total des passifs courants	45 239 610	-	45 239 610	52 115 618	52 115 618
Total des passifs	64 181 521	-	64 181 521	69 459 224	69 459 224
Total des capitaux propres et des passifs	148 585 033	(25033787)	123 551 246	128 018 221	151 786 855

B. Etat de résultat proforma comparé au 31/12/2013

En dinars

	31/12/2013	retraitement 2013	2013 Proforma	2012 Proforma	31/12/2012
Produits d'exploitation					
Revenus	52 785 955	-	52 785 955	56 005 238	56 005 238
Autres produits d'exploitation	1 545 354	-	1 545 354	1 113 889	1 113 889
Total des produits d'exploitation	54 331 308	-	54 331 308	57 119 127	57 119 127
Charges d'exploitation					
Achats de marchandises consommés	(39386309)	-	(39386309)	(39 868 677)	(39868677)
Achats d'approvisionnements consommés	(1718582)	-	(1718582)	(1 947 745)	(1947745)
charges de personnel	(7863578)	-	(7863578)	(8 660 670)	(8660670)
Dotations aux amortissements et aux provisions	(3669084)	(10 511 374)	(14180458)	(11 124 518)	(1878297)
Autres charges d'exploitation	(3043821)	-	(3043821)	(3 262 601)	(3262601)
Total des charges d'exploitation	(55681373)	(10511374)	(66192747)	(64 864 210)	(55617989)
Résultat d'exploitation	(1350065)	(10 511 374)	(11861439)	(7 745 084)	1 501 137
Charges financières nettes	(2336453)	-	(2336453)	(1 839 119)	(1839119)
Produits des placements	592 227	-	592 227	402 576	402 576
Autres gains ordinaires	6 185 688	-	6 185 688	461 890	461 890
Autres pertes ordinaires	(41863)	-	(41863)	(56 422)	(56422)
Résultat des activités ordinaires avant impôt	3 049 533	(10 511 374)	(7461841)	(8 766 159)	470 062
Impôt sur les sociétés	(973652)	-	(973652)	(101 000)	(101000)
Résultat net de l'exercice	2 075 882	(10 511 374)	(8435492)	(8 877 159)	369 062
Modifications comptables	0		0	(0)	0
Résultat net après modifications comptables	2 075 882	(10 511 374)	(8435492)	(8 877 159)	369 062

5.4.2.3. Etats financiers individuels PROFORMA arrêtés au 31/12/2014

Les états financiers Proformas arrêtés au 31/12/2014 sont présentés pour permettre de mieux cerner :

- L'effet de la réévaluation des immobilisations corporelles effectuée par la société en 1998, contrairement aux dispositions de la NC 05 relative aux immobilisations corporelles, et ayant dégagé une plus value de 14.268.791 dinars, constatée au compte « réserves spéciales de réévaluation » ;
- L'effet de l'insuffisance de provisions sur les créances douteuses d'une valeur de 2.726.433 dinars ;
- L'effet de l'insuffisance de provisions pour dépréciations des titres de participations pour une valeur de 14.749.364 dinars.

A. Bilan proforma comparé au 31/12/2014

En dinars					
ACTIFS	31/12/2014	retraitement 2014	2014 Proforma	2013 Proforma	31/12/2013
<u>ACTIFS NON COURANTS</u>					
ACTIFS IMMOBILISES					
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	319 884	-	319 884	312 825	312 825
MOINS AMORTISSEMENTS	(240286)	-	(240286)	(217240)	(217240)
	79 598	-	79 597	95 585	95 585
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	86 634 871	(19383858)	67 251 013	67 550 803	86 934 661
MOINS AMORTISSEMENTS	(41391791)	5115 068	(36276723)	(35315611)	(40177056)
	45 243 080	(14268790)	30 974 290	32 235 192	46 757 605
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	96 848 329	-	96 848 329	93 760 453	93 760 453
MOINS PROVISIONS	(14861625)	(14 749 364)	(29610989)	(22748880)	(14861625)
	81 986 704	(14749364)	67 237 340	71 011 574	78 898 828
TOTAL DES ACTIFS IMMOBILISES	127 309 382	(29018155)	98 291 227	103 342 350	125 752 018
AUTRES ACTIFS NON COURANTS	252 458	-	252 458	504 917	504 917
TOTAL DES ACTIFS NON COURANTS	127 561 840	(29018155)	98 543 685	103 847 267	126 256 935
<u>ACTIFS COURANTS</u>					
STOCKS					
MOINS PROVISIONS	9 619 783	-	9 619 783	9 145 743	9 145 743
	(367167)	-	(367167)	(435 899)	(435 899)
	9 252 616	-	9 252 616	8 709 844	8 709 844
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	7 954 472	-	7 954 472	8 478 332	8 478 332
MOINS PROVISIONS	(1933822)	(2 726 433)	(4660255)	(4549467)	(1925348)
	6 020 650	(2 726 433)	3 294 218	3 928 865	6 552 984
AUTRES ACTIFS COURANTS	5 443 604	-	5 443 604	6 666 394	6 666 394
PLACEMENTS ET AUTRES ACTIFS FINANCIERS	0	-	0	0	0
LIQUIDITES ET EQUIVALENT DES LIQUIDITES	1 503 118	-	1 503 118	398 876	398 876
TOTAL DES ACTIFS COURANTS	22 219 990	(2726433)	19 493 557	19 703 979	22 328 098
TOTAL DES ACTIFS	149 781 830	(31744587)	118 037 243	123 551 246	148 585 033

En dinars

CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS	31/12/2014	retraitement 2014	2014 Proforma	2013 Proforma	31/12/2013
CAPITAUX PROPRES:					
Capital social	50 000 000	-	50 000 000	50 000 000	50 000 000
Réserves	2 661 246	-	2 661 246	2 835 365	2 835 365
Autres capitaux propres	29 238 644	(14268791)	14 969 853	14 969 853	29 492 266
Total des capitaux propres avant résultat	81 899 890	(14 268 791)	67 631 100	67 805 218	82 327 631
Résultat de l'exercice	1 159 143	(17475797)	(16316654)	(8435492)	2 075 882
Total des capitaux propres avant affectation	83 059 033	(31744587)	51 314 446	59 369 726	84 403 513
PASSIFS:					
Passifs non courants					
Emprunts	13 491 670	-	13 491 670	18 269 458	18 269 458
Autres Passifs non Courants	74 151	-	74 151	222 453	222 453
Provisions	450 000	-	450 000	450 000	450 000
Total des passifs non courants	14 015 821	-	14 015 821	18 941 911	18 941 911
Passifs courants					
Fournisseurs et comptes rattachés	27 471 896	-	27 471 896	25 134 134	25 134 134
Autres passifs courants	10 837 773	-	10 837 773	7 772 538	7 772 538
Concours bancaires et autres passifs financiers	14 397 308	-	14 397 308	12 332 939	12 332 939
Total des passifs courants	52 706 976	-	52 706 976	45 239 610	45 239 610
Total des passifs	66 722 797	-	66 722 797	64 181 521	64 181 521
Total des capitaux propres et des passifs	149 781 830	(31744587)	118 037 243	123 551 246	148 585 033

B. Etat de résultat proforma comparé au 31/12/2014

En dinars

	31/12/2014	retraitement 2014	2014 Proforma	2013 Proforma	31/12/2013
Produits d'exploitation					
Revenus	56 409 814	-	56 409 814	52 785 955	52 785 955
Autres produits d'exploitation	1 630 816	-	1 630 816	1 545 354	1 545 354
Total des produits d'exploitation	58 040 630	-	58 040 630	54 331 308	54 331 308
Charges d'exploitation					
Achats de marchandises consommés	(41 125 875)	-	(41 125 875)	(39386309)	(39 386 309)
Achats d'approvisionnements consommés	(2 193 906)	-	(2 193 906)	(1718582)	(1 718 582)
charges de personnel	(7 774 537)	-	(7 774 537)	(7863578)	(7 863 578)
Dotations aux amortissements et aux provisions	(2 060 072)	(17 475 797)	(19 535 869)	(14180458)	(3 669 084)
Autres charges d'exploitation	(4 420 287)	-	(4 420 287)	(3043821)	(3 043 821)
Total des charges d'exploitation	(57574678)	(17 475 797)	(75 050 475)	(66192747)	(55 681 373)
Résultat d'exploitation	465 952	(17 475 797)	(17 009 845)	(11861439)	(1 350 065)
Charges financières nettes	(2 073 896)	-	(2 073 896)	(2336453)	(2 336 453)
Produits des placements	686 188	-	686 188	592 227	592 227
Autres gains ordinaires	2 423 406	-	2 423 406	6 185 688	6 185 688
Autres pertes ordinaires	(35 754)	-	(35 754)	(41863)	(41 863)
Résultat des activités ordinaires avant impôt	1 465 896	(17 475 797)	(16 009 901)	(7461841)	3 049 533
Impôt sur les sociétés	(306 753)	-	(306 753)	(973652)	(973 652)
Résultat net de l'exercice	1 159 143	(17 475 797)	(16 316 654)	(8435492)	2 075 882
Modifications comptables				0	0
Résultat net après modifications comptables	1 159 143	(17 475 797)	(16 316 654)	(8435492)	2 075 882

5.4.3. Engagements financiers au 31/12/2014

I- Engagements financiers

En dinars						
Type d'engagements	Valeur Totale	Tiers	Dirigeants	Entreprises liées	Associés	Provisions
1- Engagements donnés						
a) Garanties personnelles						
▪ Cautionnement	22 671 265					
	6 436 265	BNA ; BIAT ; BT ; ATB		Panobois		
	3 100 000	BNA ; BIAT ; ATTJARI BANK		Tissage MX		
	5 935 000	BNA ; BT ; ATB ; BTL		Mx Industries		
	1 900 000	BNA		Frigoline		
	1 800 000	BNA		El mouradi pour le commerce		
	3 500 000	BH		SITT Africa		
▪ Aval						
▪ Autres garanties						
b) Garanties réelles						
▪ hypothèques	38 487 233					
hypothèque BNA	3 000 000					
hypothèque BIAT	4 450 000					
hypothèque ATTJARI BANK	2 000 000					
hypothèque BT	6 175 000					
hypothèque BH	4 037 233					
hypothèque AB	7 275 000					
hypothèque ATB	3 000 000					
hypothèque STB	2 550 000					
hypothèque BTL	1 000 000					
hypothèque BTE	4 000 000					
hypothèque BTK	1 000 000					
▪ nantissement						
c) Effets escomptés et non échus	2 745 666					
d) Créances à l'exportation mobilisée						
e) abandon de créances						
f) engagements sur titre non libéré						
g) engagement par signature						
h) engagements sur intérêts sur emprunt						
Total	63 904 164					
2- Engagements reçus						
a) Garanties personnelles						
Cautionnement	5 350 000			Mx industries		
Aval						
Autres garanties						
b) Garanties réelles						
Hypothèque						
Nantissement						
c) Effets escomptés et non échus						
d) Créances à l'exportation mobilisés						
Total	5 350 000					
3- Engagements réciproques						
Emprunt obtenu non encore encaissé						
Crédit consenti non encore versé						
Opération de portage						
Crédit documentaire						
Commande de longue durée						
Contrat avec le personnel prévoyant des engagements supérieurs à ceux prévus par la convention collective						
Ect						
Total	0					

II- Dettes garanties par des sûretés

En dinars			
Poste concerné	Montant garanti	valeur comptable des biens donnés en garantie	Provisions
Emprunt obligataire	13 000 000		
Emprunt d'investissement			
Emprunt de leasing			
Emprunt courant de gestion	20 903 000		
crédits moyen terme	22 150 000		
Autres	5 105 498		
Total	61 158 498		

5.4.4. Encours des crédits contractés par la société au 31 décembre 2014

5.4.4.1. Encours à moins d'un an

	en DT		
	Principal	Interets	Total
MX-INDUSTRIES	1 749 996	587 335	2 337 331
AMEN BANK	678 071	65 639	743 710
ATB	274 648	21 591	296 239
BNA	250 000	22 804	272 804
BTK	166 664	12 734	179 398
BT	1 017 696	226 873	1 244 569
BH	696 182	44 017	740 199
BIAT	434 734	49 055	483 789
BTE	625 000	150 185	775 185
STB	675 000	150 301	825 301
EMPR OBLIG- 2009	2 000 000	216 000	2 216 000
TOTAL	8 567 990	1 546 535	10 114 525

5.4.4.2. Encours à plus d'un an

	en DT		
	Principal	Interets	Total
BH	232 658	4 372	237 030
BIAT	376 706	14 634	391 340
BTE	1 625 000	171 125	1 796 125
STB	1 125 000	132 451	1 257 451
BT	2 138 554	516 060	2 654 615
BNA	250 000	8 801	258 801
BTK	125 014	3 476	128 490
AB	740 798	33 251	774 049
ATB	211 268	5 370	216 638
EMPRUNT OBLIGATAIRE 2009	2 000 000	108 000	2 108 000
MX-IND- 8 600 000	4 666 672	682 642	5 349 314
TOTAL	13 491 670	1 680 182	15 171 852

5.4.5. Echancier de remboursement

en DT		2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	TOTAL
BH 950 000	I	13 368	2 284						15 652
	P	178 943	93 872						272 815
	A	192 311	96 156						288 466
BIAT 2 000 000	I	49 055	14 634						63 689
	P	434 734	376 706						811 440
	A	483 789	391 340						875 129
BTE 3 000 000	I	150 185	86 664	56 335	26 273	1 853			321 310
	P	625 000	500 000	500 000	500 000	125 000			2 250 000
	A	775 185	586 664	556 335	526 273	126 853			2 571 310
BH 1 137 233.493	I	29 050	2 088						31 138
	P	428 791	138 786						567 577
	A	457 841	140 874	0	0	0	0	0	598 715
STB 1 800 000	I	150 301	79 625	44 070	8 756				282 752
	P	675 000	450 000	450 000	225 000				1 800 000
	A	825 301	529 625	494 070	233 756	0	0	0	2 082 752
BT 2 500 000	I	194 780	159 025	129 499	100 439	71 378	42 463	13 256	710 840
	P	361 446	361 446	361 446	361 446	361 446	361 446	331 325	2 500 000
	A	556 226	520 470	490 945	461 884	432 824	403 909	344 582	3 210 840
AB 3000 000	I	41 200	11 507						52 707
	P	529 496	416 515						946 011
	A	570 696	428 022						998 718
ATB 1 500 000	I	21 591	5 370						26 961
	P	274 648	211 268						485 915
	A	296 239	216 638						512 877
BNA 1 500 000	I	22 804	8 801						31 605
	P	250 000	250 000						500 000
	A	272 804	258 801						531 605
BTK 1 000 000	I	12 734	3 476						16 210
	P	166 664	125 014						291 678
	A	179 398	128 490						307 888
AB 900 000	I	24 440	15 602	6 142					46 184
	P	148 574	157 412	166 872					472 858
	A	173 014	173 014	173 014					519 041
BT 1 050 000	I	32 093							32 093
	P	656 250							656 250
	A	688 343							688 343
EMPRUNT OBLIGATAIRE 2009	I	216 000	108 000						324 000
	P	2 000 000	2 000 000						4 000 000
	A	2 216 000	2 108 000						4 324 000
BH 500 000	I	1 599							1 599
	P	88 448							88 448
	A	90 047							90 047
MX-IND- 8 600 000	I	587 335	291 688	210 564	130 318	50 072			1 269 976
	P	1 749 996	1 166 664	1 166 664	1 166 664	1 166 680			6 416 668
	A	2 337 331	1 458 352	1 377 228	1 296 982	1 216 752			7 686 644
TOTAL	I	1 546 535	788 764	446 610	265 786	123 303	42 463	13 256	3 226 717
	P	8 567 990	6 247 682	2 644 981	2 253 110	1 653 126	361 446	331 325	22 059 660
	A	10 114 525	7 036 445	3 091 592	2 518 895	1 776 429	403 909	344 582	25 286 377

5.4.6 Soldes intermédiaires de gestion comparés au 31 décembre

En dinars

Produits	31/12/2012	31/12/2013	31/12/2014	Charges	31/12/2012	31/12/2013	31/12/2014	Soldes	31/12/2012	31/12/2013	31/12/2014
Revenus et autres produits d'exploitation	57 119 127	54 331 308	58 040 630	Achats consommés	41 816 422	41 104 891	43 319 781				
total	57 119 127	54 331 308	58 040 630	total	41 816 422	41 104 891	43 319 781	Marge sur coût de matières	15 302 705	13 226 417	14 720 849
Marge sur coût de matières	15 302 705	13 226 417	14 720 849	Autres charges d'exploitation	2 821 258	2 606 791	3 968 053				
total	15 302 705	13 226 417	14 720 849	total	2 821 258	2 606 791	3 968 053	Valeur ajoutée brute	12 481 447	10 619 626	10 752 796
Valeur ajoutée brute	12 481 447	10 619 626	10 752 796	Impôts et taxes	441 343	437 029	452 233				
				Charges du personnel	8 660 670	7 863 578	7 774 537				
total	12 481 447	10 619 626	10 752 796	total	9 102 013	8 300 607	8 226 771	Excédent Brut d'Exploitation	3 379 434	2 319 019	2 526 025
Excédent Brut d'Exploitation	3 379 434	2 319 019	2 526 025	Autres charges ordinaires	56 422	41 863	35 754				
Autres gains ordinaires	461 890	6 185 688	2 423 406	charges financières	1 839 119	2 336 453	2 073 896				
Produits financiers	402 576	592 227	686 188	Dot. aux amort. et aux prov.	1 878 297	3 669 084	2 060 072				
transfert et reprise de charge		0		Impôts sur le résultat ordinaire	101 000	973 652	306 753				
total	4 243 900	9 096 934	5 635 619	total	3 874 838	7 021 052	4 476 475	Résultat des activités Ordinaires	369 062	2 075 883	1 159 144
Résultat positif des activités Ordinaires	369 062	2 075 883	1 159 144	Résultat négatif des activités Ordinaires							
Gains extraordinaires				pertes extraordinaires							
effets positifs des mod.comptables				effets négatifs des mod.comptables							
Total	369 062	2 075 883	1 159 144	Total	0,000	0,000	0,000	Résultat net après modif. comptables	369 062	2 075 883	1 159 144

5.4.7 Tableau de mouvement de capitaux propres au 31/12/2014

a- Tableau de mouvement de capitaux propres compte tenu de l'affectation des résultats telle que décidée par les AGO du 24/06/2014 et du 22/06/2015

En dinars

Désignation	Capital	Réserve Légale	Réserve Spéciale de révalu.	Réserve pour réinv.exonéré disponible	Réserves extraordinaires	Résultats reportés	Résultat de l'exercice	Total
Soldes au 31/12/2012 avant affectation	50 000 000	2 414 035	14 522 413	14 969 853	52 268	-	369 062	82 327 631
Affectation des résultats suivant décisions de l'AGO du 20/06/2013		18 453			350 609		(369 062)	-
Dividendes distribués							-	-
Soldes au 31/12/2012 après affectation	50 000 000	2 432 488	14 522 413	14 969 853	402 877	-	-	82 327 631
Résultat de l'exercice 2013							2 075 882	2 075 882
Soldes au 31/12/2013 avant affectation	50 000 000	2 432 488	14 522 413	14 969 853	402 877		2 075 882	84 403 513
Affectation des résultats suivant décisions de l'AGO du 24/06/2014		103 794			(277 912)	2 250 000	(2 075 882)	-
Dividendes distribués						(2 250 000)		(2 250 000)
Soldes au 31/12/2013 après affectation	50 000 000	2 536 282	14 522 413	14 969 853	124 965		-	82 153 513
Annulation réserve de réévaluation des constructions (apport en nature MEUBLATEX IMMOBILIERE)*			(126 877)					(126 877)
Annulation Réserve de réévaluation des terrains (apport en nature MEUBLATEX IMMOBILIERE)*			(126 745)					(126 745)
Résultat de l'exercice 2014							1 159 143	1 159 143
Soldes au 31/12/2014 avant affectation	50 000 000	2 536 282	14 268 791	14 969 853	124 965		1 159 143	83 059 033
Affectation des résultats suivant décisions de l'AGO du 22/06/2015		57 957			101 186	1 000 000	(1 159 143)	-
Dividendes distribués						(1 000 000)		(1 000 000)
Soldes au 31/12/2014 après affectation	50 000 000	2 594 239	14 268 791	14 969 853	226 150		-	82 059 033

*Suite à l'apport en nature effectué en 2011 par MEUBLATEX au capital de MEUBLATEX IMMOBILIERE, sous forme de bien immobilier réévalué, la comptabilité de la société a constaté la sortie de l'immobilisation ainsi que la quote-part de la réserve de réévaluation du bien immobilier inscrit au passif du bilan.

b- Tableau de mouvement de capitaux propres suite aux résolutions de l'AGE du 18/12/2015

Désignation	Capital	Réserve Légale	Réserve Spéciale de révalu.	Réserve pour réinv.exonéré disponible	Réserve extraordinaires*	Résultat de l'exercice	Total
Soldes au 31/12/2012 avant affectation	50 000 000	2 414 035	14 522 413	14 969 853	52 268	369 062	82 327 631
Affectation des résultats suivant décisions de l'AGO du 20/06/2013		18 453			350 609	(369 062)	
Dividendes distribués							
Soldes au 31/12/2012 après affectation	50 000 000	2 432 488	14 522 413	14 969 853	402 877	-	82 327 631
Résultat de l'exercice 2013						2 075 882	2 075 882
Soldes au 31/12/2013 avant affectation	50 000 000	2 432 488	14 522 413	14 969 853	402 877	2 075 882	84 403 513
Affectation des résultats suivant décisions de l'AGO du 24/06/2014		103 794			1 972 088	(2 075 882)	
Dividendes distribués							
Soldes au 31/12/2013 après affectation	50 000 000	2 536 282	14 522 413	14 969 853	2 374 965		84 403 513
Annulation réserve de réévaluation des constructions (apport en nature MEUBLATEX IMMOBILIERE)*			(126 877)				(126 877)
Annulation Réserve de réévaluation des terrains (apport en nature MEUBLATEX IMMOBILIERE)*			(126 745)				(126 745)
Résultat de l'exercice 2014						1 159 143	1 159 143
Soldes au 31/12/2014 avant affectation	50 000 000	2 536 282	14 268 791	14 969 853	2 374 965	1 159 143	85 309 034
Affectation des résultats suivant décisions de l'AGO du 22/06/2015		57 957			1 101 186	(1 159 143)	
Dividendes distribués							
Soldes au 31/12/2014 après affectation	50 000 000	2 594 239	14 268 791	14 969 853	3 476 150	-	85 309 033

*dans le but de consolider les capitaux propres de la société, l'AGE du 18/12/2015 a décidé :

- d'annuler la 3^{ème} résolution de l'AGO du 24/06/2014 en ce qui concerne la distribution des bénéfices aux actionnaires pour un montant de 2.250.000DT affecté au « compte courant actionnaire » parmi les « Autres passifs courants » et de réaffecter ce montant au compte « Réserves extraordinaires » ;
- d'annuler aussi la 3^{ème} résolution de l'AGO du 22/06/2015 en ce qui concerne la distribution des dividendes décidée pour un montant 1.000.000 DT affecté au « compte courant actionnaire » parmi les « Autres passifs courants » et de réaffecter ce montant au compte « Réserves extraordinaires » ;
- d'augmenter le capital d'un montant de 3.400.000 DT par incorporation de réserves et d'émettre en conséquence 340.000 actions nouvelles de nominale 10 DT à distribuer gratuitement aux actionnaires à raison de 17 actions nouvelles contre 250 actions anciennes.

5.4.8 Affectation des résultats des trois derniers exercices

	En dinars		
	2 012	2 013	2 014
Bénéfice de l'exercice	369 062	2 075 882	1 159 143
Réserves légale (5%)	(18453)	(103794)	(57957)
Premier reliquat	350 609	1 972 088	1 101 186
Réserves de réinv.exonérés	-	-	-
Réserves extraordinaires	(350609)	+277912*	(101186)
Bénéfice Distribuible	0	2 250 000	1 000 000
Dividendes	-	2 250 000**	1 000 000***

* l'AGO du 24/06/2014, a décidé lors de l'affectation du résultat 2013 l'intégration d'une partie des réserves extraordinaires au bénéfice distribuible.

** Annulation de la distribution de dividendes au titre de l'exercice 2013 de 2.250.000 par décision de l'AGE du 18/12/2015

*** Annulation de la distribution de dividendes au titre de l'exercice 2014 de 1.000.000 par décision de l'AGE du 18/12/2015

5.4.9 Evolution du résultat net et du résultat d'exploitation

	En dinars		
	2012	2013	2014
Résultat net avant impôt	470 062	3 049 533	1 465 896
Résultat net d'impôt	369 062	2 075 882	1 159 144
Produits d'exploitation	57 119 127	54 331 308	58 040 630
Résultat d'exploitation	1 501 137	(1 350 065)	465 952
capital social	50 000 000	50 000 000	50 000 000
Nombre d'actions	5 000 000	5 000 000	5 000 000
Résultat net par action av impot	0,094	0,610	0,293
Résultat net d'impôt par action	0,074	0,415	0,232
Résultat net avant impot/capital social	0,94%	6,10%	2,93%
Résultat net /capital social	0,74%	4,15%	2,32%
Produits d'exploitation par action	11,424	10,866	11,608
Résultat d'exploitation par action	0,300	(0,270)	0,093

5.4.10 Evolution des dividendes

La distribution des dividendes relatifs aux trois derniers exercices a été comme suit :

En dinars	2012	2013	2014
capital social en DT	50 000 000	50 000 000	50 000 000
Valeur nominal en DT	10,000	10,000	10,000
Nombre d'actions	5 000 000	5 000 000	5 000 000
Dividendes en DT	-	2 250 000*	1 000 000**
Dividende par action	-	-	-
Taux de distribution en % VN	-	-	-

* Annulation de la distribution de dividendes au titre de l'exercice 2013 de 2.250.000 par décision de l'AGE du 18/12/2015

** Annulation de la distribution de dividendes au titre de l'exercice 2014 de 1.000.000 par décision de l'AGE du 18/12/2015

5.4.11 Evolution de la Marge Brute d'Autofinancement

En DT	31/12/2012	31/12/2013	31/12/2014
Résultat net	369 062	2 075 882	1 159 144
Dotations nettes aux amortissements et aux provisions	1 878 297	3 669 084	2 060 072
Marge brute d'autofinancement	2 247 359	5 744 966	3 219 216

5.4.12 Evolution de la structure financière

a) Fonds de roulement

En DT	31/12/2012	31/12/2013	31/12/2014
Capitaux propres avant affectation (1)	82 327 631	84 403 513	83 059 033
Passifs non courants (2)	17 343 606	18 941 911	14 015 821
Capitaux permanents (1) + (2)	99 671 237	103 345 423	97 074 854
Actifs non courants (3)	127 566 627	126 256 935	127 561 840
Fonds de roulement net (1) + (2) - (3)	-27 895 390	-22 911 512	-30 486 986

b) Besoin en fonds de roulement

en DT	31/12/2012	31/12/2013	31/12/2014
Actifs circulants : clients + stocks + autres AC (1)	23 662 034	21 929 222	20 716 870
Passifs circulants : fournisseurs + autres PC (2)	35 950 660	32 906 672	38 309 669
Besoin en fonds de roulement (1-2)	-12 288 626	-10 977 450	-17 592 799

c) Trésorerie nette

En DT	31/12/2012	31/12/2013	31/12/2014
Fonds de roulement net (FR)	-27 895 390	-22 911 512	-30 486 986
Besoin en fonds de roulement (BFR)	-12 288 626	-10 977 450	-17 592 799
Trésorerie nette = FR- BFR	-15 606 764	-11 934 062	-12 894 187

5.4.13 Principaux indicateurs et ratios financiers

a) Indicateurs de gestion

en DT	31/12/2012	31/12/2013	31/12/2014
Produits d'exploitation	57 119 127	54 331 308	58 040 630
Résultat d'exploitation	1 501 137	(1 350 065)	465 952
Résultat des activités ordinaires av impôt	470 062	3 049 533	1 465 896
Résultat net de l'exercice	369 062	2 075 882	1 159 143
Capitaux propres (avant résultat de l'ex)	81 958 569	82 327 631	81 899 890
Capitaux propres (avant affectation du résultat de l'exercice)	82 327 631	84 403 513	83 059 033
Capitaux permanents avant affectation	99 671 237	103 345 423	97 074 854
Total des passifs non courants	17 343 606	18 941 911	14 015 821
Total des actifs non courants	127 566 627	126 256 935	127 561 840
Total Bilan	151 786 855	148 585 033	149 781 830

b) Ratios financiers

RATIOS (en %)	31/12/2012	31/12/2013	31/12/2014
1- Ratios de structure			
Actifs Non Courants / Total Bilan	84,04%	84,97%	85,17%
Actifs Courants / Total Bilan	15,96%	15,03%	14,83%
Stocks/Total bilan	5,27%	5,86%	6,18%
Capitaux Propres avant affectation / Total Bilan	54,24%	56,80%	55,45%
Passifs Non Courants / Total Bilan	11,43%	12,75%	9,36%
Passifs Courants / Total Bilan	34,33%	30,45%	35,19%
Passifs / Total Bilan	45,76%	43,20%	44,55%
Capitaux Permanents / Total Bilan	65,67%	69,55%	64,81%
2-Ratios de gestion			
Charges de Personnel / Total produits d'exploitation	15,16%	14,47%	13,39%
Résultat d'Exploitation / Total produits d'exploitation	2,63%	-2,48%	0,80%
Total produits d'exploitation / Capitaux Propres	69,38%	62,54%	69,88%
3-Ratios de solvabilité			
Capitaux Propres avant affectation / Passifs Non Courants	474,69%	445,59%	592,61%
Capitaux Propres / Capitaux Permanents	82,60%	81,67%	85,56%
4-Ratios de liquidité			
liquidité generale : Actifs Courants / Passifs Courants	46,47%	49,36%	42,16%
liquidité réduite : (actifs courants-stocks)/passifs courants	31,12%	30,10%	24,60%
liquidité immédiate : Liquidités et Equivalents de Liquidités / Passifs Courants	1,07%	0,88%	2,85%
5-Ratios d'équilibre financier			
Capitaux permanent /immobilisations corp & incorp.	195,72%	220,57%	214,19%
Capitaux permanent /immobilisations corp.	196,13%	221,02%	214,56%
6 Ratios de rentabilité			
Résultat Net/capitaux propre avant résultat	0,45%	2,52%	1,42%
Résultat Net/capitaux permanent avant résultat	0,37%	2,01%	1,19%
Résultat Net/Total produits d'exploitation	0,65%	3,82%	2,00%
7 Autres ratios			
Délai de règlement des fournisseurs* (en jours)	234	220	228
Délai de recouvrement clients** (jours)	58	45	38

* (Fournisseurs et comptes rattachés*360)/ Achats consommés HT

** (Clients et comptes rattachés*360)/ Chiffres d'Affaires HT

5.5. Renseignements sur les états financiers consolidés au 31/12/ 2014

5.5.1. Etats financiers consolidés au 31/12/2014

Les règles d'établissement et de présentation des états financiers consolidés arrêtés au 31/12/2014, ne s'accommodent pas systématiquement des dispositions du système comptable des entreprises, notamment en ce qui concerne:

- La réévaluation de certaines immobilisations corporelles du Groupe Meublatex qui a généré des plus values s'élevant à 24 756 512 DT au 31/12/2014.
- Les immobilisations corporelles du Groupe Meublatex n'ont pas fait l'objet d'un inventaire physique à la date de clôture de l'exercice.
- La non constatation de provisions sur certaines créances douteuses.

Par ailleurs, la rubrique Trésorerie à la clôture de l'exercice 2013 est différente de la rubrique Trésorerie début de l'exercice 2014 du fait de l'entrée en 2014 d'une nouvelle société dans le périmètre de consolidation. Toutefois, la norme comptable internationale N7 « tableau des flux de trésorerie » préconise la présentation séparée sous des rubriques spécifiques des effets des flux de trésorerie des acquisitions et cessions de filiales.

En outre, les notes aux états financiers ne comportent pas toutes les notes obligatoires exigées par le système comptable des entreprises telles que :

- ✓ Une note comportant, pour les filiales, le pays d'enregistrement ou de résidence et ce, conformément aux dispositions du paragraphe 26 de la NC 35 relative aux Etats financiers consolidés.
- ✓ La note sur l'effet du changement de périmètre de consolidation (l'acquisition ou la sortie de filiales) sur la situation financière à la date de clôture, sur les résultats de l'exercice et sur les montants correspondants de l'exercice précédent, conformément aux dispositions du paragraphe 26 de la NC 35 relative aux Etats financiers consolidés.
- ✓ Les soldes intermédiaires de gestion prévus par les dispositions du paragraphe 56 de la NC01 Norme générale.
- ✓ Une note sur les parties liées comportant toutes les informations exigées par la NC 39 relative aux Informations sur les parties liées.

- ✓ Une note portant sur le rapprochement des montants de liquidités et équivalents de liquidités figurant dans le tableau des flux de trésorerie, d'une part, et au bilan, d'autre part et ce conformément aux dispositions du paragraphe 67 de la NC 01 Norme générale.
- ✓ Un état des engagements hors bilan du groupe et ce, conformément à la NC 14 relative aux Eventualités et événements postérieurs à la date de clôture.
- ✓ Une note portant sur les règles de classification et méthodes d'évaluation des placements et ce, conformément aux dispositions du paragraphe 27 de la NC 07 relative aux Placements.
- ✓ Une note portant sur le pourcentage de détention des « Titres de participations » et ce, conformément aux dispositions du paragraphe 27 de la NC 07 relative aux Placements.
- ✓ Une note sur les mouvements de capitaux propres telle qu'exigée par les dispositions du paragraphe 83 de la NC01 Norme générale comportant notamment les renseignements sur les mouvements des capitaux propres devant permettre de réconcilier, pour chaque poste, les montants du début de la période avec les montants de fin de période en indiquant l'origine de chaque mouvement détaillant la composition des capitaux propres et des réserves, ainsi que la détermination du résultat par action.

La société s'engage à se conformer aux dispositions du système comptable des entreprises et ce, pour les états financiers consolidés arrêtés au 31/12/2015 et suivants.

La société a fourni pour les besoins du présent prospectus des états financiers consolidés Proforma arrêtés au 31/12/2013 et au 31/12/2014 en pages 209-214 retraités compte non tenu de la réévaluation susvisée.

5.5.1.1. Bilan consolidé au 31/12/2014

Exprimé en dinars

ACTIFS	Notes	31/12/2014	31/12/2013
<u>ACTIFS NON COURANTS</u>			
Immobilisations Incorporelles	A1	1 097 042	1 039 310
Moins Amortissements		-942 043	-816 134
		154 999	223 176
Immobilisations corporelles	A2	247 623 510	226 510 544
Moins Amortissements		-132 835 882	-116 638 151
		114 787 628	109 872 393
Immobilisations Financières autres TME	A3	28 341 727	27 605 688
Moins provisions		-601 756	-586 295
Titres mis en Equivalence		33 623 303	35 100 752
		61 363 274	62 120 145
Total des Actifs Immobilisés		176 305 901	172 215 714
Autres Actifs non Courants	A4	1 248 204	1 609 736
Total des actifs non courants		177 554 105	173 825 450
<u>ACTIFS COURANTS</u>			
Stocks	A5	41 023 955	43 375 231
Moins Provisions		-390 841	-435 899
		40 633 114	42 939 332
Clients et Comptes Rattachés	A6	29 099 253	26 454 745
Moins Provisions		-4 362 415	-3 623 540
		24 736 838	22 831 205
Autres Actifs Courants	A7	20 107 892	18 060 715
Placements et Autres Actifs Financiers	A8	2 655 844	1 775 969
Liquidités et Equivalents de Liquidités	A9	3 044 396	2 198 889
Total actifs courants		91 178 084	87 806 110
TOTAL DES ACTIFS		268 732 190	261 631 562

(Exprimé en Dinars)			
Capitaux propres et passifs	NOTES	31/12/2014	31/12/2013
<u>CAPITAUX PROPRES</u>			
	C 1		
Capital Social	C 1.1	50 000 000	50 000 000*
Réserves Consolidées	C 1.2	3 020 333	12 189 711*
TOTAL CAPITAUX PROPRES		53 020 333	62 189 711
Résultat consolidé	C 2	-729 848	-939 667
Total capitaux propres		52 290 485	61 250 044
Intérêts hors groupe dans les réserves		67 680 441	70 306 941
Intérêts hors groupe dans les résultats		-1 667 594	- 2 952 956
TOTAL INTERETS HORS GROUPE		66 012 847	67 353 985
<u>PASSIFS NON COURANTS</u>			
	P 1		
Emprunts		32 960 538	32 614 865
Provisions pour risques et charges		583 684	493 126
Autres passifs non courants		1 363 869	1 469 045
Total passifs non courants		34 908 091	34 577 036
<u>PASSIFS COURANTS</u>			
Fournisseurs	P 2	16 640 590	13 939 924
Autres passifs courants	P 3	26 699 807	21 336 080
Concours bancaires et autres passifs financiers	P 4	72 180 370	63 174 495
Total passifs courants		115 520 767	98 450 499
TOTAL PASSIFS		150 428 858	133 027 535
TOTAL CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS		268 732 190	261 631 562

* Chiffres 2013 retraités pour les besoins de comparabilité (cf note explicative page 205)

5.5.1.2. Etat de résultat consolidé au 31/12/2014

Exprimé en dinars

	NOTES	2014	2013
PRODUITS D'EXPLOITATION			
Revenus	R1	85 532 881	77 445 524*
Autres produits d'exploitation	R2	1 659 794	1200918
Production immobilisée			230413
Total produits d'exploitation		87 192 675	78 876 855
CHARGES D'EXPLOITATION			
Variation de stocks de Produits finis		1339432	2050115
Achats d'approvisionnement consommés	R3	38 131 596	36 067 694
Charges de personnel	R4	28 215 750	27129579
Dotations aux amortissements, et aux provisions	R5	7 944 653	9010798
Autres charges d'exploitation	R6	8 947 248	7033280
Total charges d'exploitation		84 578 679	81 291 466
RESULTAT D'EXPLOITATION		2 613 996	-2 414 611
Charges financières nettes	R7	-8 022 496	-7 355 274*
Produits de placements	R8	1 151 110	680481
Autres gains ordinaires	R9	2 513 226	6505227
Autres pertes ordinaires		-546863	-444309
RESULTAT ACTIVITES ORDINAIRES AV IMPOT		-2 291 027	-3 028 486
Impôts sur les sociétés exigibles		-925 742	-1306379
Produit d'impôts différés		1 275 785	1 466 658
RESULTAT NETS DES SOCIÉTÉS INTEGRES		-1940984	-2868207
Quote-part dans les résultats des sociétés mises en équivalence		-456459	- 1 024 415
RESULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDÉ		-2 397 443	-3 892 622
Résultat hors groupe		-1 667 594	-2 952 956
RESULTAT NET REVENANT A LA SOCIÉTÉ CONSOLIDANTE		-729848	-939667

* Chiffres 2013 retraités pour les besoins de comparabilité (cf note explicative page 205)

5.5.1.3. Etat de flux de trésorerie consolidé au 31/12/2014

Exprimé en dinars

	Notes	2014	2013
Flux de trésorerie liés à l'exploitation	F1		
Encaissements reçus des clients		98 436 430	96 194 817*
Sommes versées aux fournisseurs et au personnel		-69 146 120	-76 563 548*
Encaissements reçus des autres tiers		954066	2812958
Sommes versées aux autres tiers		-1 661 091	-2 924 936
Intérêts payés		-6919097	-6801923
Intérêts reçus		33700	33342
Impôts et taxes		-9 292 096	-11249295
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation		12 405 793	1501415
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissements	F2		
Décaissements affectés à l'acquisition d'immo cop et incorp		-1692757	-2008925
Encaissement prov de la cession d'immo cop et incorp		2448011	9193320
Décaissements affectés à l'acquisition d'immo financières		-3933369	-10261475
Encaissements provenant du remboursement des prêts		0	0
Produits de participations		358340	288628
Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement		-2819775	-2 788 452
Flux de trésorerie liés aux activités de financements	F3		
Dividendes et autres distributions			-198776
Encaissements provenant des emprunts		8614400	14 457 233
Encaissements provenant des subventions		535649	423694
Remboursements d'emprunts		-16765916	-19 023 772
Flux de trésorerie affectés aux activités de financement		-7 615 867	-4 341 621
Variation de trésorerie		1 970 151	-5 628 658
Trésorerie début de l'exercice		-13 614 137**	-6544270
Trésorerie à la clôture de l'exercice		-11 643 987	-12172930

* Chiffres 2013 retraités pour les besoins de comparabilité (cf note explicative page 205)

** Le montant de la trésorerie à la clôture de l'exercice 2013 (12 172 930 DT) est différent du montant de la trésorerie au début de l'exercice 2014 (13 614 137 DT) en raison de l'entrée en 2014 dans le périmètre de consolidation de la société S.T.M TOZEUR.

Ceci est en contradiction avec les dispositions de la norme comptable internationale N7 « Tableaux des flux de trésorerie » qui préconise la présentation séparée sous des rubriques spécifiques des effets de l'obtention du contrôle des filiales sur les flux de trésorerie.

5.5.1.4. Notes aux états financiers consolidés

Présentation du groupe

Le groupe MEUBLATEX comprend un ensemble des sociétés exerçant essentiellement dans deux domaines d'activités :

- Industrie et commerce du meuble,
- Hôtellerie et tourisme.

Ce groupe a démarré par la création en 1972 de la société MEUBLATEX devenue au fil de temps société mère grâce à des opérations des participations au capital de sociétés nouvelles ou à des opérations de portage.

I. Principes comptables et méthodes d'évaluation

I.1 Référentiel comptable

Les états financiers consolidés du groupe MEUBLATEX sont préparés et présentés conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie tels que définis par la loi 96-112 et le décret 96-2459 du 30 décembre 1996. Il s'agit notamment :

- Du cadre conceptuel,
- De la norme comptable générale (NCT 1),
- Des normes comptables relatives à la consolidation (NCT 35 à 37),
- De la norme comptable relative aux regroupements d'entreprises (NCT 38) et,
- De la norme comptable relative aux informations sur les parties liées (NCT 39).

Les états financiers consolidés sont libellés en Dinars Tunisiens et préparés en respectant notamment les hypothèses sous-jacentes et les conventions comptables, notamment :

- Hypothèse de la continuité de l'exploitation,
- Hypothèse de la comptabilité d'engagement,
- Convention de la permanence des méthodes,
- Convention de la périodicité,
- Convention de prudence,
- Convention du coût historique, et
- Convention de l'unité monétaire.

I.2. Principes de consolidation

I.2.1. Périmètre de consolidation :

Le périmètre de consolidation retenu pour l'élaboration des états financiers consolidés est défini à partir du critère du pourcentage de contrôle et comprend donc toutes les sociétés filiales contrôlés à plus de 40% par « Meublutex » et des entreprises associées.

Il s'agit donc et en application de la NCT 35 relative aux états financiers consolidés d'une part des sociétés au sein desquelles MEUBLATEX détient directement ou indirectement quarante pour cent au moins des droits de vote et d'autres part, des sociétés sur lesquelles Meublutex exerce une influence notable.

Selon le § 04 de la NCT 36 relative aux participations dans les Entreprises associées si un investisseur détient, directement ou indirectement, 20% ou plus des droits de vote dans l'entreprise détenue, il est présumé avoir une influence notable.

I.2.2. Méthodes et techniques de consolidation appliquées

Les méthodes de consolidation appliquée pour l'établissement des états financiers consolidés du groupe sont donc :

- Méthode d'intégration globale pour les sociétés considérées comme filiales : taux de contrôle supérieur ou égal à 40%.
- Méthode de mise en équivalence pour les entreprises associées (taux de contrôle supérieur à 20% et inférieur à 40%).

Toutes les sociétés sous contrôle exclusif du groupe sont consolidées selon la méthode d'intégration globale.

L'intégration globale consiste à combiner ligne à ligne les états financiers individuels de la société mère MEUBLATEX et de ses filiales en additionnant les éléments semblables d'actifs, de passifs, de capitaux propres, des produits et des charges.

Pour l'établissement des états financiers consolidés selon la méthode de l'intégration globale, il a été adopté la démarche suivante :

- Homogénéisation des méthodes d'évaluation et de présentation des états financiers du groupe,
- Elimination des opérations intragroupe et des résultats internes,
- Détermination de l'impact de la fiscalité différée sur les retraitements ayant une incidence sur le résultat et /ou les capitaux propres consolidés, essentiellement sur l'estimation des marges sur stocks,
- Cumul arithmétique des comptes individuels,
- Elimination des titres de participation du groupe dans chaque société consolidée et,
- Identification de la « part du groupe » et des « intérêts minoritaires » dans l'actif net des sociétés consolidées par application du pourcentage d'intérêts.

I.2.3. Elimination des opérations intragroupe et des résultats internes

I.2.3.1. Elimination des opérations sans incidence sur les capitaux propres :

Les créances et dettes réciproques significatives et les produits et charges réciproques significatifs entre sociétés du groupe sont éliminés en totalité. Cette élimination n'a aucun effet sur le résultat ou sur les capitaux propres consolidés.

I.2.3.2. Elimination des opérations ayant une incidence sur les capitaux propres :

Les marges et les plus ou moins values résultant des transactions entre les sociétés du groupe, qui sont comprises dans la valeur d'actifs tels que les stocks sont éliminés en totalité. Toutefois, les plus ou moins value réalisés par le groupe sur les cessions internes d'immobilisations n'ont pas été éliminés et les amortissements correspondantes n'ont pas été retraités, en raison du fait qu'il n'a pas été possible d'identifier l'origine des immobilisations acquises par les sociétés du groupe.

Par ailleurs, les provisions pour dépréciation des titres constituées sur les sociétés du groupe sont intégralement éliminées par l'annulation de la dotation pour les provisions constituées au cours de l'exercice et par déduction sur les réserves pour les provisions constituées au cours de des exercices antérieurs.

I.2.4. Traitement des écarts de première consolidation:

Les différences de première consolidation correspondent aux écarts entre le coût d'acquisition des titres au moment de l'entrée d'une entreprise dans le périmètre de consolidation du groupe et la quote-part qu'ils représentent dans la situation nette de la société consolidée. Conformément aux normes tunisiennes (NC 38) et internationales en matière de consolidation, ces écarts doivent être comptabilisés.

Toutefois, pour le cas de consolidation des états financiers 2014 du groupe MEUBLATEX, il n'a pas été possible de déterminer ces différences de consolidation lors de chaque acquisition de titres vu qu'il n'a pas été possible de remonter dans le temps pour les déterminer et les analyser (absence de document de suivi des participations). C'est-à-dire comparer le coût d'acquisition aux justes valeurs des actifs et passifs identifiables acquis lors de chaque transaction et constater éventuellement un goodwill ou un goodwill négatif.

I.2.5. Calcul de pourcentage d'intérêt :

Pour la mise en œuvre de ces méthodes, il est procédé à la détermination des pourcentages d'intérêt. Ces pourcentages représentent la quote-part dans les résultats et les autres capitaux propres des entreprises consolidées faisant partie du périmètre de consolidation et qui sont attribuables aux intérêts détenus par la société MEUBLATEX directement ou indirectement.

Pour ce faire, et compte tenu du fait que le groupe comporte un nombre important des participations qui sont fortement imbriquées, il est fait recours à une modélisation par un système d'équations au nombre des sociétés composant le périmètre de consolidation.

La résolution de ce système par l'outil informatique a permis de déterminer les pourcentages d'intérêt suivants :

Sociétés	Pourcentage d'intérêt
Meublatax	94.185%
Meublatex Industries	37.928%
Panobois	37.934%
Tissage Meublatex	27.253%
La villa	82.609%
STTK H. Bourguiba	30.786%
Trade & Retail	67.902%
Immobilière MX	55.389%
SEPS	37.811%
GCI	25.197%
SIHM	19.013%
SITT Africa	33.689%
Mouradi Palace	26.370%
STM EL Mouradi	17.294%
Bahamas el Menzeh	24.411%
SHM Tozeur	17.765%
STM Tozeur	25.005%

I.3. Principes comptables d'évaluation et de présentation

I.3.1. Immobilisations incorporelles :

Les fonds de commerce, licences, marques, brevets et droits au bail ainsi que les autres actifs incorporelles sont comptabilisés à leurs coûts d'acquisition en hors taxes récupérables. Ils sont amortis linéairement en fonction de leurs durées de vie estimées.

(les logiciels sont amortis au taux de 33%)

I.3.2. Immobilisations corporelles :

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition. Elles sont amorties selon la méthode d'amortissement linéaire.

Les taux d'amortissements pratiqués se présentent comme suit :

Désignation	Taux d'amortissements (%)
Constructions	2 à 10
Installations et Agencements	10
Matériels d'exploitation	10
Matériels de transport	20
Equipements de bureau	10
Matériels informatique	33 ,33

Les dotations sur les acquisitions de l'exercice sont calculées, en respectant la règle du prorata-temporis.

I.3.3. Actifs non courants :

Les actifs non courants correspondent à des frais préliminaires et des charges à répartir.

Ces actifs non courants sont résorbés sur une durée de trois ans.

I.3.4. Titres de participation :

Les titres de participation figurent au bilan consolidés à leurs coûts d'acquisition.

Les titres de participation font l'objet de provisions pour dépréciation lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à leur coût d'acquisition. La valeur d'inventaire est déterminée sur la base de différents critères dont, la valeur de marché, les valeurs mathématiques et perspectives de rentabilités... .

Les dividendes reçus des sociétés non consolidés sont comptabilisés en produits de l'exercice.

Les titres de participation détenus par le groupe dans les sociétés consolidés sont éliminés selon la méthode décrite au § I-2-2.

I.3.5. Stocks :

Les stocks sont évalués au coût historique qui correspond au coût d'acquisition pour les éléments achetés et au coût de production pour les éléments produits ou à la valeur de réalisation nette si elle est inférieure.

Le coût d'acquisition de stock comprend le prix d'achat, les droits de douane à l'importation et les taxes non récupérables par l'entreprise ainsi que les frais de transport, d'assurance liés au transport et tous autres coûts liés à l'acquisition des éléments achetés.

Pour les sociétés industrielles le coût de production de stock comprend le coût d'acquisition de matières consommées dans la production et une juste valeur des coûts directs et indirectes de production pouvant être raisonnablement rattachés à la production.

Les éléments de stocks identifiables sont évalués à leurs coûts individuels.

Les éléments de stocks interchangeables sont évalués en utilisant la méthode du coût moyen pondéré.

I.3.6. Placements et autres actifs financiers :

Les placements et autres actifs financiers consistent en des placements dont l'intention de détention est égale ou inférieure à douze mois.

Ces placements sont comptabilisés à leurs coûts d'acquisition. A la date de clôture, les placements à court terme font l'objet d'une évaluation à la valeur de marché pour les titres cotés et à la juste valeur pour les autres placements à court terme.

I.3.7. Impôt sur les sociétés :

Les sociétés du groupe MEUBLATEX sont soumises à l'impôt sur les sociétés (IS) selon les règles et les taux en vigueur en Tunisie.

Les sociétés du groupe optimisent en général l'IS en faisant recours au réinvestissement des bénéfices.

Pour les besoins de la consolidation, il est fait application de la méthode du report d'impôt.

Il a été tenu compte de l'impôt différé pour les retraitements de consolidation ayant une incidence sur le résultat et notamment sur les marges sur stocks.

Il a été tenu compte également de l'impôt différé sur les déficits fiscaux et les amortissements différés dégagés par les sociétés du groupe.

La méthode de l'impôt différé consiste à corriger l'impôt exigible en tenant compte :

- des écarts temporaires entre le résultat fiscal et le résultat comptable.
- des déficits fiscaux reportables s'il est probable pour l'entreprise en question de les récupérer. c'est-à-dire s'il est attendu de réaliser des bénéfices futurs imposables durant la période de validité d'imputation de ces pertes. (5 ans).

- des amortissements réputés différés en période déficitaires, qu'on peut imputer sur les bénéfices futurs sans considération de délais.

Selon le cas, il a été constaté un actif ou un passif d'impôt différé par application du taux d'imposition actuel de 25%.

I.3.8. Revenus :

Les revenus sont soit les rentrées de fonds ou autres augmentations de l'actif d'une entreprise, soit les règlements des dettes de l'entreprise (soit les deux) résultant de la livraison ou de la fabrication de marchandises, de la prestation de services ou de la réalisation d'autres opérations qui s'inscrivent dans le cadre des activités principales ou centrales des sociétés du groupe.

Les revenus sont pris en compte lors de la livraison aux clients ou au moment de la réalisation de services. Ils sont comptabilisés net de remises et ristournes accordées aux clients.

Des provisions pour dépréciation des créances clients sont constatées lorsque leur recouvrement est jugé improbable.

I.3.9. Etat de flux de trésorerie :

L'état de flux de trésorerie consolidés est préparé à partir de la sommation des états de flux individuels ajustés par les retraitements de consolidation ayant une incidence sur les flux de trésorerie.

II- Notes explicatives relatives aux états financiers

II.1. Périmètre de consolidation

Pour déterminer les sociétés faisant partie du périmètre de consolidation (filiales et entreprises associées) et décider de la méthode de consolidation à appliquer, il a été procédé au calcul du pourcentage de contrôle

Le périmètre de consolidation, les pourcentages de contrôle et d'intérêts ainsi que les méthodes de consolidation utilisées sont présentés dans le tableau suivant :

Sociétés	Pourcentage de contrôle	Pourcentage d'intérêts	Qualification De la participation	Méthodes de consolidation
Meublatax	92.38%	94.185%	Société mère	Intégration globale
Meublatex Industries	40.27%	37.928%	Filiale	Intégration globale
Panobois	54.50%	37.934%	Filiale	Intégration globale
Tissage Meublatex	71.86%	27.253%	Filiale	Intégration globale
La villa	89.28%	82.609%	Filiale	Intégration globale
STTK H. Bourguiba	39.33%	30.786%	Filiale	Intégration globale
Trade & Retail	68.18%	67.902%	Filiale	Intégration globale
Immobilière MX	57.78%	55.389%	Filiale	Intégration globale
SEPS	60%	37.811%	Filiale	Intégration globale
GCI	46.66%	25.197%	Filiale	Intégration globale
SIHM	27.63%	19.013%	Entreprise associée	Mise en équivalence
SITT Africa	33.5%	33.689%	Entreprise associées	Mise en équivalence
Mouradi Palace	32.25%	26.370%	Entreprise associée	Mise en équivalence
STM EL Mouradi	23.16%	17.294%	Entreprise associée	Mise en équivalence
Bahamas El Menzeh	33.77%	24.411%	Entreprise associée	Mise en équivalence
SHM Tozeur	23.17%	17.765%	Entreprise associée	Mise en équivalence
STM Tozeur	39.93%	25.005%	Filiale	Intégration globale

Toutes les sociétés filiales sont de nationalité tunisienne et résidentes en Tunisie.

Par ailleurs, en raison de l'existence de participations croisées, le pourcentage d'intérêts du groupe dans la société Meublatex est de 94.185% et non de 100%.

En 2014, suite à une opération de rachat d'actions par la société mère MEUBLATEX, la société S.T.M.Tozeur est devenue filiale détenue à 39.93%

II.2. Evénements postérieurs à la clôture de l'exercice :

Au cours de l'exercice 2015, des actes terroristes se sont produits en Tunisie. Ces actes ont affecté sensiblement l'activité touristique des sociétés hôtelières faisant partie du périmètre de consolidation. Plusieurs hôtels ont du fermer leurs portes, suite à la baisse des entrées des touristes.

II.3. Actifs**NOTE A 1 : IMMOBILISATION INCORPORELLES :**

La valeur brute des immobilisations incorporelles s'élève à la clôture de l'exercice 2014 à 1 097 042 DT contre 1039 310 DT au 31/12/2013.

Libellé	2014	2013	Variation
Logiciels	887 590	830 970	56 620
Fonds de commerce	60 000	60 000	-
Brevet et marque	115 782	114 669	1 113
Autres immobilisations	33 670	33 670	-
Total	1 097 042	1039 310	57 732

NOTE A1.1 : AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES :

Les amortissements des immobilisations incorporelles du groupe s'élèvent au 31/12/2014 à 942 043 DT contre 816 134 DT au 31/12/2013, et se détaillent comme suit :

Libellé	2014	2013	Variation
Logiciels	807 952	706 886	101 066
Fonds de commerce	-	0	-
Brevet et marque	103 091	81 209	21 882
Autres immobilisations	31 000	28 039	2 961
Total	942 043	816 134	125 909

NOTE A 2 : IMMOBILISATION CORPORELLES :

La valeur brute des immobilisations corporelles du groupe MEUBLATEX s'élève à la clôture de l'exercice 2014 à 247 623 510 DT contre 226 510 544 DT au 31/12/2013, se détaillant comme suit :

Libellé	2014	2013	Variation
Terrain	60 410 853	60 334 411	76 442
Construction	79 807 592	69 825 347	9 982 245
Installations et Agencements	31 997 584	8 456 128	23 541 456
Matériels d'exploitation	58 321 445	55 120 603	3 200 842
Matériels de transport	9 240 963	9 476 752	-235 789
Equipements de bureau et matériels informatiques	5 342 710	4 893 833	448 877

Immobilisation en cours	2 502 363	18 419 276	-15 916 913
Sous-total	247 623 510	226 526 350	21 097 160
Eliminations Profit/immo	-	-15 806	15 806
Total	247 623 510	226 510 544	21 112 966

NOTE A2.1 : AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS

CORPORELLES :

Les amortissements des immobilisations corporelles du groupe s'élèvent au 31/12/2014 à 132 835 882 DT contre 116 638 151 DT au 31/12/2013, se détaillant comme suit :

Libellé	2014	2013	Variation
Amortissement et provision des Constructions	41 213 997	36 142 746	5 071 251
Amortissement des Installations et Agencements	23 935 033	16 919 040	7 015 993
Amortissement du Matériel d'exploitation	53 883 527	49 989 872	3 893 655
Amortissement du Matériel de transport	8 857 294	9 041 540	-184246
Amortissement des Equipements de bureau et matériel informatique	4 946 031	4 544 953	401 078
Total amortissements	132 835 882	116 638 151	16 197 731

NOTE A3 : IMMOBILISATION FINANCIERES :

La valeur nette des immobilisations financières au 31/12/2014 du groupe Meublutex s'élève à 61 363 274 DT contre 62 120 145 DT au 31/12/2013.

	2014	2013	Variation
Participations	18 885 115	18 654 197	230 918
Prêts	9 305 239	8 744 666	560 573
Dépôts et cautionnements	151 373	206 825	-55 452
Total	28 341 727	27 605 688	736 039
Moins Provisions/ immo fin	-601 756	-586 295	-15 461
Total	27 739 971	27 019 393	720 578
Titres mis en équivalence	33 623 303	35 100 752	-1 477 449
Total	61 363 274	62 120 145	-756 871

NOTE A 3-1 Titres de participation :

La valeur brute des titres de participation soit 18 885 115 DT se détaille comme suit :

Hôtels	Total
SPT Mahdia	4 473 718
Skanes Beach	2 650 204
Palmarina	2828 235
SEPT Molka Gamarth	5 824 763
SMC	20 000
Carrières et batiments	90 000
Clinique de SOUSSE	654 876
Amen bank	2 265 319
Jeune afrique	75 000
BTS	3 000
TOTAL	18 885 115

NOTE A 3-2 Titres mis en équivalence :

Au 31/12/2014 les titres mis en équivalence totalisent la somme de 33 623 303 DT et se détaillent comme suit :

Entreprise associées	Valeur
SIHM	10 555 178
STT Africa	7 455 089
Mouradi Palace	7 649 501
STM EL Mouradi	7 777 908
SHM Tozeur	185 627
Total	33 623 303

NOTE A 4 : AUTRES ACTIFS NON COURANTS :

Les autres actifs non courants sont évalués à la clôture de l'exercice 2014 à 1 248 204 DT contre 1 609 736 DT à la clôture de l'exercice 2013. Le détail de ces actifs se présente comme suit :

Libellé	2014	2013	Variation
Charges à répartir et frais préliminaires	1 384 002	1 680 998	-296 996
Frais d'émission d'emprunt	140 818	200 303	-59 485
Résorptions	<276 616>	<271 565>	-5 051
Total	1 248 204	1 609 736	-361 532

NOTE A 5 : STOCKS :

La valeur des stocks cumulés s'élèvent à la clôture de l'exercice 2014, après élimination des provisions et des profits internes inclus dans ces stocks à 40 633 114 DT contre 42 939 331 DT à la clôture de l'exercice 2013.

Le détail des soldes des stocks se présente comme suit :

Libellé	2014	2013	Variation
Valeur des stocks	42 832 183	44 301 332	-1 469 149
Moins Provisions	-390 841	-435 899	45 058
Total net des provisions	42 441 342	43 865 433	-1 424 091
Eliminations Profits/stocks	-1 808 228	-926 102	-882 126
Total Après éliminations	40 633 114	42 939 331	-2 306 217

NOTE A 6 : CLIENTS ET COMPTES RATTACHES :

Le poste « Clients et comptes rattachés » figure au bilan consolidé du groupe au 31/12/2014 pour un solde net de provisions de 24 736 838 DT contre un solde net de 22 831 205 DT au 31/12/2013, Ce solde correspond au total des créances des sociétés du groupe après déduction des créances détenues sur elles-mêmes et se détaille comme suit :

Libellé	2014	2013	Variation
Clients	24 598 568	24 322 535	276 033
Clients effets à recevoir	4862 633	5 769 669	-907036
Clients douteux	5 176 503	2 993 819	2 182 684
Chèques et effets impayés	2 848 566	2 468 163	380 403
Total brut	37 486 270	35 554 187	1 932 083
Provisions	-4 362 415	-3 623 540	-738 785
Total net des provisions	33 123 855	31 930 647	1 193 208
Elimination créances/groupe	-8 387 017	-9 099 442	712 425
Total après éliminations	24 736 838	22 831 205	1 905 633

NOTE A 7 : AUTRES ACTIFS COURANTS :

Le solde des autres actifs courants s'élève à la clôture de l'exercice 2014 après retraitements 20 107 892 DT contre 18 060 715 DT à la clôture de l'exercice 2013 et se détaille comme suit :

Libellé	2014	2013	Variation
Charge constatée d'avance	1 322 002	920 706	401 296
Fournisseurs avances et acomptes	2 456 001	3 817 626	-1 361 625
Etat impôt et taxes	5 127 850	4 402 882	724 968
Avance au personnel	170 579	298 542	-127 963
Compte courant société du groupe	7 405 311	3 211 150	4 194 161
Débiteurs divers	48 050	3 625 326	-3 577 276
Produits à recevoir	1 486 183	1 514 156	-27 973
Compte d'attente	29 990	29 485	505
Provisions	-1 125 430	-898 274	-227 156
Total	16 920 536	16 921 599	-1 063
Produit à recevoir / ste du groupe	-47 705		-47 705
Comptes courants société du groupe	-4 088 217	-3 211 150	-877 067
Actif d'impôts différés	7 323 278	4 350 266	2 973 012
TOTAL	20 107 892	18 060 715	2 047 177

NOTE A 8 : PLACEMENTS ET AUTRES ACTIFS FINANCIERS :

Le solde des placements et autres actifs financiers s'élève au 31/12/2014 à 2 655 844DT contre 1 775 969DT au 31/12/2013 et se détaille comme suit :

Libellé	2014	2013	Variation
Prêt au personnel	65 418	37 643	27 775
Echéance à – d'1 an/ prêts	3 417 839	2 502 270	915 569
Placement courant	564639	125 240	439 399
Intérêts courus	915 721	286 813	628 908
Eliminations/prêts ste du groupe	-2 307 773	-1 175 997	-1 131 776
Total après éliminations	2 655 844	1 775 969	879 875

NOTE A 9 : LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES :

Ce poste figure au bilan consolidé du groupe Meublalex pour une valeur de 3044 396DT au 31/12/2014 contre 2 198 889au 31/12/2013 et se détaille comme suit :

Libellé	2014	2013	Variation
Valeur à l'encaissement	1 799 138	1 557 596	241 542
Banque	1 535 457	479 410	1056 047
Caisse	217 389	139 358	78 031
Régie d'avance et accreditifs	22 665	22 525	140
Sous total	3 574 649	2 198 889	1 375 760
Elimination effet /groupe	-530 253	-	-530 253
Total	3 044 396	2 198 889	845 507

II-3 CAPITAUX PROPRES GROUPES, INTERETS MINORITAIRES ET PASSIFS

NOTE C 1 : CAPITAUX PROPRES AVANT RESULTAT DE L'EXERCICE :

Les capitaux propres, avant résultat de l'exercice, du groupe Meublalex s'élèvent à la clôture de l'exercice 2014 à 53 020 333 DT contre 62 189 711 DT au 31 décembre 2013 et se détaillent comme suit :

Libellé	2014	2013	Variation
Capital social	50 000 000	50 000 000	-
Réserves consolidées	3 020 333	12 189 711	-9 169 378
Total	53 020 333	62 189 711	-9 169 378

NOTE C 1.1 : CAPITAL SOCIAL:

Le solde de ce poste au 31/12/2014 correspond au capital de la société mère Meublalex

NOTE C 1.2 : RESERVES CONSOLIDEES :

Les réserves consolidées du groupe Meublalex s'élèvent au 31/12/2014 à 3 020 333 DT contre 12 189 711 DT au 31/12/2013 et correspondent à

Libellé	31/12/2014	31/12/2013	Variation
Réserves consolidées / titres détenus sur les filiales	43 228 198	50 753 853	-7 525 655
Réserves consolidées / titres détenus sur les Sociétés Mises en équivalence	-39 290 541	-37 648 558	-1 641 983
Actions d'auto- contrôle	-917 324	-915 584	-1 740
Total	3 020 333	12 189 711	-9 169 378

NOTE C 2 : RESULTATS CONSOLIDES :

Les résultats consolidés du groupe Meublalex s'élèvent à la clôture de l'exercice 2014 à -729 848DT contre - 939 667DT à la clôture de 2013.

Libellé	31/12/2014	31/12/2013	Variation
Résultat consolidées /les filiales	-273 389	84 748	-358 137
Résultat consolidées /les Sociétés Mise en équivalence	-456 459	-1 024 415	567 956
Total	-729 848	-939 667	209 819

NOTE C 3 : INTERETS HORS GROUPE :

La part des capitaux propres revenant aux intérêts hors groupe s'élève au 31/12/2014 à 66 012 847 DT contre 67 353 985 au 31/12/2013 se détaillant comme suit :

Libellé	31/12/2014	31/12/2013	Variation
Part dans les réserves	67 680 441	70 306 941	-2 626 500
Part dans les résultats	-1 667 594	-2 952 956	1 285 362
Total	66 012 847	67 353 985	- 1 341 138

Le calcul des réserves et des résultats consolidés réalisés sur les sociétés mises en équivalence au 31/12/2014 se présente comme suit :

Société	Total Capitaux Propres (1)	Résultat (2)	% d'intérêt (3)	Q.P des capitaux propres (4) =(1)*(3)	Q P dans les résultats des SME (5)=(2)*(3)	Titres détenus sur les SME(6)	Réserves consolidées groupe (7)=(4)-(6)
SIHM	58 488 775	- 2 973 194	19,013%	11 120 471	-565 293	30 739 843	-19 619 372
AFRICA	22 014 382	114 768	33,689%	7416 425	38 664	12 093 437	- 4 677 012
Mouradi Palace	28 362 402	645 946	26,37%	7 479 165	170 336	8468 496	- 989 331
STM	45 539 849	- 565 247	17,294%	7 875 661	- 97 754	15 025 695	-7 150 034
BAHAMAS *	-4 686 265	- 451 252	24 ,41%	0	0	6 788 806	- 6788 806
SHMTozeur	1058 479	-13 575	17,765%	188 039	-2 412	254 026	-65 987
Total	150 777 622	-3242 554		34 079 762	- 456 459	73 370 303	-39 290 541

* la quote-part du groupe Meublalex dans les pertes de BAHAMAS est limitée à la valeur comptable de sa participation conformément à NCT 36 parag.17

NOTE P 1 : PASSIFS NON COURANTS :

Les passifs non courants du groupe Meublalex sont évalués à la clôture de l'exercice 2014 à 34 908 091 DT. Les différents éléments constituant ce solde se présentent comme suit :

Libellé	31/12/2014	31/12/2013	Variation
Emprunts bancaires et obligataires	14 419 804	16 314 385	-1 894 581
Autres Emprunts	18 540 734	16 300 480	2 240 254
Comptes courants administrateurs	-	1 246 592	-1 246 592
Autres PNC	1 363 869	222 453	1 141 416
Provisions Pour Risques	583 684	493 126	90 558
Total	34 908 091	34 577 036	331 055

NOTE P 2 : FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES :

Ce poste figure au bilan consolidé au 31/12/2014 pour un montant de 16 640 590DT
Contre 13 939 924DT au 31/12/2013.

Libellé	31/12/2014	31/12/2013	Variation
Fournisseurs et comptes rattachés	48 869 048	43 845 720	5 023 328
Eliminations dette/frs groupe	-32 228 458	-29 905 796	-2 322 662
Total	16 640 590	13 939 924	2 700 666

NOTE P 3 : AUTRES PASSIFS COURANTS :

Les autres passifs courants s'élèvent à la clôture de l'exercice 2014, après retraitements, à 26 699 807 DT contre 21 336 080 DT à la clôture de l'exercice 2013.

Libellé	31/12/2014	31/12/2013	Variation
Personnel	1804 831	1 159 200	645 631
Clients avance	5 862 369	6 370 752	-508 383
Etat Impôt et Taxes	5 914 579	5 173 777	740 802
Comptes courants Stés du groupe	3 311 891	2 247 469	1 064 422
Comptes courants Administrateurs	5 035 857	1 588 354	3 447 503
Créditeurs divers	8742 311	7 794 058	948 253
Comptes de régularisation	202 326	168 348	33 978
Elimin Comptes courants sociétés du groupe	-2 915 675	-2 247 469	-668 206
Elimin Dividendes à distribuer/ stés du groupe	-1 117 921	-922 499	-195 422
Elimin Avance clients groupe	-140 761	-	-140 761
Passifs d'impôts différés	-	4 289	-4 289
Total	26 699 807	21 336 080	5 363 531

NOTE P 4 : CONCOURS BANCAIRES ET AUTRES PASSIFS FINANCIERS :

Les concours bancaires et autres passifs financiers figurent au bilan consolidé du groupe au 31/12/2014, après retraitements, pour un montant de 72 180 370DT contre 63 174 495 DT au 31/12/2013.

Libellé	31/12/2014	31/12/2013	Variation
Echéances à - 1 an	21665 709	15 583 735	6 081 974
Crédit de fin de stock et de gestion	12 930 592	12 852 867	77 725
Intérêt courus +impayés	2164 754	1 391 976	772 778
Soldes banques créditeurs	14 379 496	14 147 393	232 103
Effets escomptés non échus	23 349 624	19 198 524	4 151 100
Elimination échéance à moins d'un an groupe	-2 299 995	-	-2 299 995
Elimination intérêt courus sur emprunt groupe	-9 810	-	-9 810
Total	72 180 370	63 174 495	9 005 875

II-4 NOTES EXPLICATIVES DE L'ETAT DE RESULTAT CONSOLIDE**NOTE R 1 : REVENUS :**

Les revenus consolidés de l'exercice 2014 ont atteint 85 532 881 DT contre 77 445 524 DT au 31/12/2013.

Libellé	31/12/2014	31/12/2013	Variation
Ventes	134 298 731	126 973 474	7 325 257
Vte à l'export	2 021 565	809 773	1 211 792
Vte en suspension	1 094 469	993 809	100 660
RRR	-2 146	-680	-1 466
Eliminations revenus intra groupe	-51 879 738	-51 330 852	-548 886
Total	85 532 881	77 445 524	8 087 357

NOTE R 2 : AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION :

Le total des autres produits d'exploitation s'élève à la clôture de l'exercice 2014 à 1 659 794 DT contre 1 200 918 DT au 31/12/2013.

	31/12/2014	31/12/2013	Variation
Revenus des immeubles non affectés aux activités prof	1 061 025	1 050 107	10 918
Q P Subv d'invest	363 826	218 377	145 449
Reprise provisions	308 609	3 127	305 482
Subven exploitation	4 165	30 358	-26 193
Transf charges	262 595	103 221	159 373
Autres produits	672 927	851 863	-178 936
élimination location et autres prestations/groupe	-1 013 354	-1 056 137	42 783
Total	1 659 794	1 200 918	458 876

NOTE R 3 : ACHAT D'APPROVISIONNEMENT CONSOMMES :

Les achats d'approvisionnement consommés du groupe sont évalués, après retraitements de consolidation, à la clôture de l'exercice 2014 à 38 131 596 DT contre 36 067 694DT au 31/12/2013.

Libellé	31/12/2014	31/12/2013	Variation
Achat de marchandises consommés	47 040 280	43 792 307	3 247 973
Achats d'approvisionnements consommés	43 739 132	43 436 461	302673
Elimination achats intra groupe	-52 053 083	-51 048 931	-1 004 152
Elimination Profits internes sur stocks	-594 735	-112 143	-482 592
Total	38 131 596	36 067 694	2 063 902

NOTE R 4: CHARGES DE PERSONNEL :

Les charges de personnel du groupe s'élèvent à la clôture de l'exercice 2014 à 28 215 750 DT contre 27 129 579 DT au 31/12/2013.

Libellé	31/12/2014	31/12/2013	Variation
Frais de personnel	24 006 052	22 918 954	1 087 098
Charges sociales	4 209 698	4 210 625	-927
Total	28 215 750	27 129 579	1 086 171

NOTE R 5 : DOTATION AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS :

Les dotations aux amortissements et aux provisions relatives à l'exercice 2014 s'élèvent à 7 944 653 DT contre 9 010 798 DT au 31/12/2013.

Libellé	31/12/2014	31/12/2013	Variation
Dot/Immob incorporelles	94 993	78 213	16 780
Dot/Immob corporelles	5 880 061	6 003 830	-123 769
Résorptions charges repor	810 832	809 033	1799
Dotation aux provisions	1 158 767	2 119 722	-960 955
Total	7 944 653	9 010 798	-1 066 145

NOTE R 6 : AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION :

Les autres charges d'exploitation s'élèvent à la clôture de l'exercice 2014, après retraitements, à 8 947 248 DT contre 7 033 780 DT à la clôture de l'exercice 2013.

Libellé	31/12/2014	31/12/2013	Variation
Services extérieurs	3 478 738	3 497 794	-19 056
Autres services extérieurs	5 131 190	3 393 958	1 737 232
Impôts et taxes	1 177 329	1 009 082	168 247
Loyer groupe	-1 013 354	-1 011 486	-1 868
Impôts et taxes sur les achats intra-groupes	449 139	441 087	8 052
Autres prestations intra-groupe	-275 794	-297 155	21 361
Total	8 947 248	7 033 280	1 913 968

NOTE R 7 : CHARGES FINANCIERES :

Les charges financières nettes du groupe Meublatex ont atteint pour l'exercice 2014 un montant de 8 022 496DT contre 7 355 274 DT pour l'exercice 2013.

Libellé	31/12/2014	31/12/2013	Variation
Intérêt des emprunts	7092 293	6 348 658	743 635
Intérêt sur découverts bancaires	841 734	553 450	288 284
Autres Ch. Financières nettes	697 203	1 070 144	-372 941
Eliminations produits financiers/gpe	-608 734	-616 978	8 244
Total	8 022 496	7 355 274	667 222

NOTE R 8 : REVENU DES PLACEMENTS :

Les revenus des placements du groupe Meublalex ont atteint pour l'exercice 2014 un montant de 1 151 110 DT contre 680 481 DT au 31/12/2013. Ce solde est déterminé après déduction des produits des dividendes soit 187 708 DT et des intérêts des prêts obtenus des sociétés du groupe soit 608 734 DT.

Libellé	31/12/2014	31/12/2013	Variation
Pdt des participations	465 048	395 336	69 712
Intérêt / prêts	1 147 126	659 578	487 548
Pdt de placement	335 378	349 253	-13 875
Eliminations produits/gpe	-796 442	-723 686	-72 756
Total	1 151 110	680 481	470 629

NOTE R 9 : AUTRES GAINS ORDINAIRES :

Le total des autres gains ordinaires du groupe Meublalex s'élève à la clôture de l'exercice 2014 à 2 513 226 DT contre 6 505 227 DT pour l'exercice 2013.

Libellé	31/12/2014	31/12/2013	Variation
Produit net/cession	2 395 505	6 493 827	-4 098 322
Autres gains	117 721	11 400	106 321
Total	2 513 226	6 505 227	-3 992 001

NOTE R 10 : AUTRES PERTES ORDINAIRES :

Le total des autres pertes ordinaires du groupe Meublalex s'élève à la clôture de l'exercice 2014 à 546 863 DT contre 444 309 DT pour l'exercice 2013.

Libellé	31/12/2014	31/12/2013	Variation
Pertes/cession	400	-	400
Autres pertes	30 802	262 685	-231 883
Pénalités et amendes	515 661	181 624	334 037
Total	546 863	444 309	102 554

NOTES EXPLICATIVES DE L'ETAT DE FLUX DE TRESORERIE***NOTE F 1 : FLUX DE TRESORERIE PROVENANT DE L'EXPLOITATION :***

Les flux provenant des opérations d'exploitation du groupe Meublalex s'élèvent après retraitements (homogénéisation des méthodes comptables, intégration et élimination des opérations d'exploitation entre les sociétés consolidées) à 12 405 793 DT en 2014 contre 1 501 415 DT pour l'exercice 2013 et se détaillent comme suit :

Désignation	2014	2013	Variation
* Encaissement reçus des clients	158 977 067	154 286 472	4 690 595
* Sommes versées fournisseurs et au personnel	-129 686 757	-134 655 203	4 968 446
* Encaissement reçus des autres tiers	954 066	2 812 958	-1 858 892
* Sommes versées aux autres tiers	-1 661 091	-2 924 936	1 263 845
* intérêts payés	-7 196 245	-6 801 923	-394 322
* intérêts reçus	310 848	33 342	277 506
* impôts payés	-9 292 096	-11 249 295	1 957 199
TOTAL	12 405 793	1 501 415	10 904 378
Retraitements :			
* Encaissement reçus/ des sociétés consolidés (ventes de marchandises /services)	-60 540 637	-58 091 655	-2 448 982
* Sommes versés aux sociétés consolidés (achats de marchandises /services)	60 540 637	58 091 655	2 448 982
* Encaissement intérêt / groupe	-277 148	-607 645	330 497
* Intérêts payés au groupe	277 148	607 645	-330 497
TOTAL APRES RETRAITEMENTS	12 405 793	1 501 415	10 904 378

NOTE F 2 : FLUX TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES D'INVESTISSEMENT

Les flux affectés aux opérations d'investissement du groupe Meublalex s'élèvent à -2 819 775 DT au 31/12/2014 contre -2 788 452 DT au 31/12/2013 se détaillant comme suit :

Désignation	2014	2013	Variation
* Décaissement provenant de l'acquisition d'immo corp et incorp	-1 692 757	-2 008 925	316 168
* Encaissement provenant de la cession d'immo corp et incorp	2 448 011	9 193 320	-6 745 309
* Décaissement provenant de l'acquisition d'immo financières	-4 483 369	-18 861 475	14 378 106
* Encaissement provenant de la cession d'immo financières	583 332	1 600 000	-1 016 668
* Produits de participations	358 340	288 628	69 712
TOTAL	-2 786 443	-9 788 452	7 002 009

Retraitements :			
* Sommes versés au titre d'acquisition d'immo financières	+ 550 000	+8 600 000	-8 050 000
*Encaissement reçus au titre remboursement prêt groupe	-583 332	-1 600 000	1 016 668
TOTAL APRES RETRAITEMENTS	-2 819 775	-2 788 452	-31 323

NOTE F 3 : FLUX DE TRESORERIE PROVENANT DES ACTIVITES DE FINANCEMENT :

Les flux affectés aux opérations de financement du groupe Meublalex sont évalués à - 7 615 867 DT au 31/12/2014 contre -4 341 621 DT au 31/12/2013. Le détail de cette rubrique se présente comme suit :

Désignation	2014	2013	Variation
* Encaissements suite à l'émission d'actions			
* Dividendes et autres distributions		-198 776	198 776
* Encaissements provenant des emprunts	9 164 400	23 057 233	-13 892 833
* Encaissements provenant des subventions	535 649	423 694	111 955
* Remboursement d'emprunts	-17 349 248	-20 623 772	3 274 524
TOTAL	-7 649 199	2 658 379	-10 307 578
Retraitements :			
Encaissement provenant d'emprunt groupe	-550 000	-8 600 000	8 050 000
Remboursement emprunt groupe	583 332	1 600 000	-1 016 668
TOTAL APRES RETRAITEMENTS	-7 615 867	-4 341 621	-3 274 246

NOTE F 4 : VARIATION DE LA TRESORERIE :

Les soldes de la trésorerie au début et à la fin de l'exercice se détaillent comme suit :

	2014	2013
Variation de trésorerie	1 970 151	-5 628 658
Trésorerie début de l'exercice	-13 614 137	-6 544 270
Trésorerie à la clôture de l'exercice	-11 643 987	-12 172 930

Le détail des soldes de trésorerie se présente comme suit :

Désignation	Solde au 31/12/2014	Solde au 31/12/2013	TOTAL
MEUBLATEX	-3 641 273	-3 669 227	27 954
MEUBLATEX INDUSTRIES	-5 253 920	-5 983 239	729 319
PANOBOIS	-838 781	-1 455 280	616 499
TISSAGE	-625 963	-660 648	34 485
LA VILLA	20 418	-246 544	266 962
HAMMAM BOURGUIBA	-357 216	-452 542	95 326
TRADE AN RETAIL	-42 077	135 859	-177936
IMMOBILIERE MX	16 157	16 386	-229
SEPS	-13 048	-11 386	-1662
GCI	-153 249	153 488	-239
STMT	-1 061 533	-1 441 204	379 671
TOTAL	-11 643 987	-13 614 137*	1 970 150

*Le montant de la trésorerie à la clôture de l'exercice 2013 (12 172 930 DT) est différent du montant de la trésorerie au début de l'exercice 2014 (13 614 137 DT) en raison de l'entrée en 2014 dans le périmètre de consolidation de la société S.T.M TOZEUR.

II-5 Engagement hors bilan:**II-5.1. Engagements donnés**

Les engagements donnés par le groupe MEUBLATEX en garantie des crédits bancaires sont détaillés comme suit :

- **sté MEUBLATEX**

Banque	Emprunteur	Montant du crédit	Nature du crédit	Garanties constituées
B.N.A	MEUBLATEX INDUSTRIES	700.000	CG	Caution solidaire de MX
	PANOBOIS	3.000.000	Emprunt obligataire	- Caution de la société MEUBLATEX
		1.205.000	CG	Caution solidaire de MEUBATEX
	TISSAGE MEUBLATEX	700.000	CG	Caution solidaire de MEUBLATEX
	MEUBLATEX	1.000.000	Emprunt obligataire	-Hypothèque de 1 ^{er} rang et en pari passu avec la BIAT, la BH, la BTE, ATTIJ.B, BTL et l'ATB sur les titres fonciers n° 28395 Mednine et 6969 Monastir
		2.000.000	CMT	-Nantissement sur fonds de commerce en 1 ^{er} rang et en pari passu avec la BIAT, la BH, la BTE, ATTIJ.B, BTL et l'ATB sur les points de vente Monastir et Djerba Midoun -Hypothèque en rang utile sur le TF 58991 Tunis - Nantissement sur FC point de vente Ain Zaghouan
	FRIGOLINE	1.900.000	CG	Caution solidaire de MEUBATEX
EL MOURADI POUR LE COMMERCE	1.800.000	CG	Caution solidaire de MEUBATEX	

BIAT	TISSAGE MX	1.200 000	CMT	- Caution réelle hypothécaire de MX en rang utile et en pari passu avec ATTIJARI sur le T.F 6067 Sousse
	PANOBOIS	530 000 63 000	CG CG	- Caution solidaire de MX - Caution solidaire de MX
	MEUBLATEX	450.000 2.000.000 2.000.000	CG Emprunt obligataire CMT	- Hypothèque de rang utile TF 20570 Ben Arous -Hypothèque de 1 ^{er} rang et en pari passu avec la BNA, la BH, la BTE, ATTIJ.B, BTL et l'ATB sur les titres fonciers n° 28395 Mednine et 6969 Monastir -Nantissement sur fonds de commerce en 1 ^{er} rang et en pari passu avec la BNA, la BH, la BTE, ATTIJ.B, BTL et l'ATB sur les points de vente Monastir et Djerba Midoun - Hypothèque en rang utile sur le TF 58991 TUNIS Nantissement sur FC point de vente de Ain Zaghouan
ATTIJARI BANK	MEUBLATEX	2.000 000	Emprunt obligataire	-Hypothèque de 1 ^{er} rang et en pari passu avec la BIAT, la BH, la BTE,BNA , BTL et l'ATB sur les titres fonciers n° 28395 Mednine et 6969 Monastir -Nantissement sur fonds de commerce en 1 ^{er} rang et en pari passu avec la BIAT, la BH, la BTE, la BNA, BTL et l'ATB sur les points de vente Monastir et Djerba Midoun
	TISSAGE MX	1.200 000	CMT	- Caution réelle hypothécaire de Meublatex
BANQUE DE TUNISIE	MEUBLATEX	3.000.000	CMT	- Hypothèque en 2 ^{ème} rang sur T.F n° 97731 dénommée 'RIADH ARIANA 5' situé à l'ARIANA
	MEUBLATEX	675.000	CG	- Hypothèque en rang utile sur TF 38917 Ariana

	MEUBLATEX	2.500.000	Crédit Participatif	-Hypothèque de 1 ^{er} rang sur TF 34563 Sousse. - Hypothèque de 1 ^{er} rang sur TF 81589 Sousse
	MEUBLATEX IND.	1.050.000	CG	Caution Solidaire MEUBLATEX
	MEUBLATEX IND.	1.245.000	C.G	- Caution solidaire de la Société MEUBLATEX
	PANOBOIS	468.265	Prêt pour financement de programme de mise à niveau	- caution solidaire de Meublatex
BANQUE DE L'HABITAT		950.000	CMT	-Hypothèque de 1 ^{er} rang sur les parts indivises du TF 103058 Sousse
		1.500.000	Emprunt obligataire	-Hypothèque de 1 ^{er} rang et en pari passu avec la BIAT, Attijari B , la BTE,BNA , BTL et l'ATB sur les titres fonciers n° 28395 Mednine et 6969 Monastir
	MEUBLATEX	450.000	CG	-Nantissement sur fonds de commerce en 1 ^{er} rang et en pari passu avec la BIAT, Attijari B, la BTE, la BNA, BTL et l'ATB sur les points de vente Monastir et Djerba Midoun.
		1.137.233	Crédit de Consolidation	- Hypothèque sur TF 58991Tunis - Hypothèque sur TF 38917Ariana - Hypothèque de 1 ^{er} rang et en pari passu avec BTL sur TF 58991 Tunis. - Hypothèque de 1 ^{er} rang sur TF 38917 Ariana. - Hypothèque de 1 ^{er} rang su TF 321473 Bizerte. - Hypothèque de 1 ^{er} rang sur TF

				103058 Sousse.
	SITT AFRICA	3.500.000	CG	- Caution solidaire de MEUBLATEX
AMEN BANK	MEUBLATEX	3.000.000	CMT	- Hypothèque immobilière en rang utile et en pari passu sur la propriété dénommée « HOUDA 338 » sise à Ain Zaghouan TF 58991
		900.000	CMT	- Nantissement de 1 ^{er} rang et en pari passu sur le fonds de commerce et le matériel point de vente Ain Zaghouan - Hypothèque immobilière en rang utile et en pari passu sur la propriété dénommée « HOUDA 338 » sise à Ain Zaghouan TF 58991
		2.700.000 675.000	C.G C.G	- Nantissement de 1 ^{er} rang et en pari passu sur le fonds de commerce point de vente Ain Zaghouan - Hypothèque immobilière en rang utile sur : TF 63891 Sousse et TF 78331 Sousse - Hypothèque immobilière de 1 ^{er} rang sur TF 25 Kairouan - Hypothèque immobilière de 1 ^{er} rang sur Parcelle n°27 dénommée ARDH EL AJRA - Hypothèque immobilière de 1 ^{er} rang et en pari passu sur TF 1132 Jendouba et 20570 Ben Arous - Hypothèque immobilière de 2eme rang et en pari passu sur TF 2434 Bizerte et 1189 Le Kef -Nantissement de 1 ^{er} rang et en pari passu sur le fonds de commerce et le materiel points de vente Bizerte, Le Kef et Hammam Lif - Nantissement en rang utile et en pari passu sur le fonds de commerce et le materiel point de vente Jendouba et la Société Meublatex

				-Nantissement sur le fonds de commerce et le materiel point de vente Msaken
ATB	MEUBLATEX INDUSTRIES	1.940.000	CG	Caution solidaire de MEUBLATEX
	PANOBOIS	480.000	CG	Caution solidaire de MEUBLATEX
		690.000	CG	Caution solidaire de MEUBLATEX
	MEUBLATEX	1.500.000	Emprunt obligataire	-Hypothèque de 1 ^{er} rang objet du TF 6969 MONASTIR -Hypothèque de 1 ^{er} rang objet du TF 28395 MONASTIR -Hypothèque en rang utile TF 58991 TUNIS -Nantissement de 1 ^{er} rang sur les deux FC MONASTIR et JERBA MIDOUN
	1.500.000	CMT	-Hypothèque en rang utile TF 58991 TUNIS -Hypothèque de 1 ^{er} rang TF 6969 MONASTIR -Hypothèque de 1 ^{er} rang TF 28395 MEDNINE - Hypothèque immobilière en rang utile sur la propriété dénommée « HOUDA 338 » sise à Ain Zaghouan TF 58991 - Hypothèque de 1 ^{er} rang objet du TF 6969 MONASTIR -Hypothèque de 1 ^{er} rang objet du TF 28395 Medenine	
STB	MEUBLATEX	150.000	CG	Nantissement FC du point de vente de meuble sis au Kram)
		2.400.000	CMT	- Hypothèque immobilière en rang utile et en pari passu sur la propriété dénommée « HOUDA 338 » sise à Ain Zaghouan TF 58991 - Nantissement en rang utile et en pari passu sur sur FC point de vente Ain Zaghouan - Caution solidaire de MEUBLATEX INDUSTRIES

BTL	MEUBLATEX	1.000.000	Emprunt obligataire	-Hypothèque de 1 ^{er} rang et en pari passu avec la BIAT, la BH, la BTE,BNA , Attij B et l'ATB sur les titres fonciers n° 28395 Mednine et 6969 Monastir
	MEUBLATEX INDUSTRIES	1.000.000	Escompte commercial	-Nantissement sur fonds de commerce en 1 ^{er} rang et en pari passu avec la BIAT, la BH, la BTE, la BNA, Attij B et l'ATB sur les points de vente Monastir et Djerba Midoun -Caution solidaire de la société MEUBLATEX
BTE	MEUBLATEX	1.000.000	Emprunt obligataire	-Hypothèque de 1 ^{er} rang et en pari passu avec la BIAT, la BH, la BTL,BNA , Attij B et l'ATB sur les titres fonciers n° 28395 Mednine et 6969 Monastir
		3.000.000	CMT	-Nantissement sur fonds de commerce en 1 ^{er} rang et en pari passu avec la BIAT, la BH, la BTL, la BNA, Attij B et l'ATB sur les points de vente Monastir et Djerba Midoun - Hypothèque immobilière en rang utile et en pari passu sur la propriété dénommée « HOUDA 338 » sise à Ain Zaghouan TF 58991 - Nantissement en rang utile sur sur FC point de vente Ain Zaghouan et MONASTIR
BTK	MEUBLATEX	1.000.000	CMT	Hypothèque en rang utile sur le TF 58991 TUNIS Nantissement sur FC point de vente de Ain Zaghouan

- société MEUBLATEX INDUSTRIES

Banque	Emprunteur	Montant du crédit	Nature du crédit	Garanties constituées
B.N.A	MEUBLATEX	300.000	CG	-Caution solidaire de la société MEUBLATEX INDUSTRIES -Caution solidaire de la société MEUBLATEX INDUSTRIES -Caution solidaire de la société MEUBLATEX INDUSTRIES
	PANOBOIS	5 000 000	Emprunt obligataire	
	Hôtel MOLKA	2 300 000	CG	
	MEUBLATEX INDUSTRIES	2 000 000	CMT	- Nantissement de 1 ^{er} rang et en pari passu avec la B.T sur matériel. - Nantissement de rang utile sur fonds de commerce en pari passu avec la B.T. -Hypothèque de 1 ^{er} rang et en pari passu avec la B.T sur la totalité des 20.000/137178ième parts indivises.
BANQUE DE TUNISIE	MEUBLATEX	300 000	CG	- Caution solidaire de la société MEUBLATEX INDUSTRIES
	MEUBLATEX INDUSTRIES	2 209 000	CG	- Caution solidaire de la société MEUBLATEX INDUSTRIES
	MEUBLATEX INDUSTRIES	2 000 000	CMT	- Nantissement de 1 ^{er} rang et en pari passu avec la BIAT sur matériel. -Nantissement de rang utile sur fonds de commerce en pari passu avec la BIAT.
	MEUBLATEX INDUSTRIES	550 000	CMT	-Hypothèque de 1 ^{er} rang et en pari passu avec la BIAT sur la totalité des 20.000/137178ième parts indivises.

AB	LES METIERS TISSAGE MEUBLATEX	6 210 000 600 000	CG CMT	-Hypothèque de 1 ^{er} rang sur T.F n° 38461 Sousse – 32179 Sousse et 67276 Sousse.
ATB	LES METIERS	1 920 000	CG	-Hypothèque de 1er rang sur la totalité de la propriété dénommé El Hmada Kebira objet de TF n° 32400 Sousse.
STB	MEUBLATEX	125 000 2 400 000	CG CMT	- Caution solidaire de la société MEUBLATEX INDUSTRIES - Caution solidaire de la société MEUBLATEX INDUSTRIES
BTL	MEUBLATEX MX INDUSTRIES	1 000 000 2 000 000	Facilité de caisse Escompte commercial Empruntobligataire	- Caution solidaire de la société MEUBLATEX INDUSTRIES -Hypothèque immobilière (pari passu) propriété Kanta 9 TF : 44489 Sousse.
BH	MX INDUSTRIES	1 000 000	Empruntobligataire	-Hypothèque immobilière (pari passu) propriété Kanta 9 TF : 44489 Sousse.
BT	MX INDUSTRIES	3 000 000	Emprunt obligataire	-Hypothèque immobilière (pari passu) propriété Kanta 9 TF : 44489 Sousse.
BNA	MX INDUSTRIES	1 000 000	Emprunt obligataire	-Hypothèque immobilière (pari passu) propriété Kanta 9 TF : 44489 Sousse. - Caution solidaire de la société MEUBLATEX.
AB	MX INDUSTRIES	3 000 000	Emprunt obligataire	-Hypothèque immobilière (pari passu) propriété Kanta 9 TF : 44489 Sousse.

- sté STMT

Banque	Emprunteur	Montant du crédit	Nature du crédit	Garanties constituées
BIAT	STMT	1 867 000		-Hypothèque de 1 ^{er} rang sur la totalité de la propriété sise à TOZEUR, d'une superficie de 26832 m ² objet du titre foncier n°787 TOZEUR.
ISTIFA	STMT	1 365 000		-Hypothèque de 1 ^{er} rang sur la totalité de la propriété sise à TOZEUR, d'une superficie de 26832 m ² objet du titre foncier n° 787 TOZEUR. -Un nantissement sur l'ensemble des éléments corporels et incorporels composant un fonds de commerce consistant à un hôtel sous l'enseigne « Résidence El Mouradi TOZEUR ».
STB	STMT STMT	2 776 000 1 873 561		-Hypothèque rang utile sur la totalité de la propriété sise à TOZEUR, d'une superficie de 26832 m ² objet du titre foncier n°787 TOZEUR. -Un nantissement sur l'ensemble des éléments corporels et incorporels composant un fonds de commerce consistant à un hôtel sous l'enseigne « Résidence El Mouradi TOZEUR ».
BT	STMT STMT	468 750 870 000		-Hypothèque rang utile sur la totalité de la propriété sise à TOZEUR, d'une superficie de 26832 m ² objet du titre foncier n°787 TOZEUR. -Un nantissement sur l'ensemble des éléments corporels et incorporels composant un fonds de commerce consistant à un hôtel sous l'enseigne « Résidence El Mouradi TOZEUR ».

BH	STMT	430 000		-Hypothèque rang utile sur la totalité de la propriété sise à TOZEUR, d'une superficie de 26832 m ² objet du titre foncier n°787 TOZEUR -Un nantissement sur l'ensemble des éléments corporels et incorporels composant un fonds de commerce consistant à un hôtel sous l'enseigne « Résidence El Mouradi TOZEUR ».
-----------	------	---------	--	---

- **sté TRADE AND RETAIL**

Banque	Emprunteur	Montant du crédit	Nature du crédit	Garanties constituées
AMEN BANQUE	TRADE AND RETAIL	2 135 000		- hypothèque immobilière de premier rang sur la totalité de la propriété dénommée « KHADHRA 337 » objet du titre foncier n°26650 Sousse .

- Effets escomptés non échus

Le total des effets escomptés et non échus au 31 décembre 2014 est de l'ordre de 23 349 624 DT.

II-5 2 Engagements reçus

Banque	Emprunteur	Montant du crédit	Nature du crédit	Garanties constituées
BIAT	MEUBLATEX INDUSTRIES	3 040 500	CG	-Caution hypothécaire de Mr Neji MHIRI sur les titres fonciers °13177 Sousse- 5181 Sousse- 5270 Sousse-5275 Sousse- 27970.
BH	STMT	430 000		-Caution de Mr Neji MHIRI
AMEN BANQUE	STTK	1 200 000		- Caution solidaire de MR NEJI MHIRI.
BT	STTK	1 400 000		-Un nantissement sur les 46 596 actions que détient la société SIHM au capital de AMEN BANK .

5.5.1.5. Rapport des commissaires aux comptes sur les états financiers consolidés arrêtés au 31/12/2014

Radhouen Zarrouk
Expert comptable Diplômé
Membre de l'OECT
BP 287 Port Kantaoui – Sousse
e-mail : rzarroukconsulting@gnet.tn

Hechmi Bergaoui
Expert comptable Diplômé
Membre de l'OECT
Cité Jawhra 4000 SOUSSE
e-mail : hechmi.bergaoui@gmail.com

Rapport des commissaires aux comptes sur les états financiers consolidés arrêtés au 31 décembre 2014

**Messieurs les actionnaires
de la société MEUBLATEX**

En exécution de la mission d'audit des états financiers du Groupe Meublutex qui nous a été confiée, nous avons audité le bilan du groupe arrêté au **31 décembre 2014** ainsi que l'état de résultat, l'état des flux de trésorerie, et les notes explicatives pour le même exercice. Ces états financiers, annexés au présent rapport, dégage un total d'actifs net d'amortissements et de provisions de **268 732 190 DT** et fait apparaître un résultat consolidé déficitaire de l'exercice de **-729 848 DT** et un total de capitaux propres de **52 290 485 DT**

I – Responsabilité de la direction dans l'établissement et la présentation des états financiers :

Ces états financiers relèvent de la responsabilité de la direction de la société, conformément aux normes comptables tunisiennes. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraude ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

II - Responsabilité de l'auditeur :

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion indépendante sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes

adoptées par l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique, de planifier et de réaliser l'audit en vue d'obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Notre examen a porté particulièrement sur :

- l'intégration des soldes des comptes des bilans et des résultats des sociétés du groupe,
- les travaux d'homogénéisation et d'élimination des opérations intra-groupe
- le calcul des pourcentages d'intérêt et de contrôle
- les travaux de répartition des capitaux propres des sociétés filiales et des entreprises associés.

Nous avons également apprécié le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion :

Justification de l'opinion :

Nos travaux d'audit des états financiers consolidés sont réalisés sur la base des états financiers audités par les commissaires aux comptes des sociétés appartenant au groupe. Notre opinion se réfère donc aux différents avis et réserves exprimés par ces commissaires aux comptes et dont les principaux sont :

- les immobilisations corporelles du groupe Meublatex n'ont pas fait l'objet d'un inventaire physique. Cette situation ne permet pas de s'assurer de la réalité de la valeur brute des immobilisations s'élevant à 226 814 520 DT ayant une valeur nette de 105 730 348 DT. L'incidence sur les comptes de cette défaillance ne peut être valablement appréciée. En outre certaines immobilisations corporelles ont fait l'objet d'une réévaluation libre contrairement à d'autres qui sont évaluées au coût historique. Les plus values dégagées de ces réévaluations s'élèvent au 31/12/2014 à 24 756 512 DT.

- le poste clients et comptes rattachés présente des créances douteuses non provisionnées pour un montant de 2 726 433 DT.

III - Opinion sur les états financiers :

A notre avis, sous réserve de l'incidence des observations formulées dans les rapports des commissaires aux comptes des sociétés du groupe et résumées dans le

paragraphe précédent, les états financiers consolidés arrêtés au **31 décembre 2014** ci-joints sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle pour tous les aspects significatifs de la situation financière du groupe MEUBLATEX et ce conformément au référentiel comptable tunisien.

Paragraphe d'observation :

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention que contrairement aux dispositions de l'article 466 du code des sociétés commerciales certaines sociétés appartenant au groupe détiennent encore des participations croisées au capital de la société mère, la société MEUBLATEX. Ces sociétés n'ont pas à ce jour régularisé leur situation. Il s'agit des sociétés STTK, STM et TISSAGE MEUBLATEX.

Vérifications spécifiques :

Nous avons également procédé conformément aux normes professionnelles, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Sur la base de ces vérifications, nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers consolidés des informations d'ordre comptable données dans le rapport de gestion du groupe au titre de l'exercice 2014.

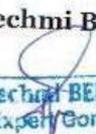
Sousse le, 25 février 2016

Les commissaires aux comptes

Radhouane ZARROUK


Radhouane ZARROUK
Expert Comptable
Commissaire aux Comptes
Bvd 7 Novembre Kerkoune Sousse

Hechmi BERGAOUI


Hechmi BERGAOUI
Expert Comptable
Commissaire aux Comptes

5.5.1.6. Notes complémentaires aux états financiers consolidés arrêtés au 31/12/2014

1/Note explicative portant sur les retraitements effectués au niveau des données comparatives de l'exercice 2013

Les données comparatives relatives aux états financiers de l'exercice 2013, ont été présentés avec les états financiers 2014 en pro-forma et ce pour une meilleure comparabilité de ces données :

- En ce qui concerne le bilan 2013 :

Le solde des actions d'autocontrôle a été présenté dans les états financiers de l'exercice 2013 en déduction du capital de la société mère et non des réserves consolidées comme ca été le cas pour les états financiers de l'exercice 2014. Pour une meilleure comparabilité des états financiers ces actions d'autocontrôle ont été portées en déduction des réserves consolidées pour les états financiers des deux exercices 2013 et 2014.

- En ce qui concerne l'état de résultat consolidé 2013 :

Pour l'établissement de l'état de résultat consolidé 2013 et dans le cadre des travaux d'homogénéisation des états de résultats individuels, les factures d'avoirs accordés par une des sociétés appartenant au groupe, MEUBLATEX INDUSTRIES, et comptabilisées en charges financières à titre d'escompte commercial accordé, ont été retraitées et déduits directement du poste Revenu pour un montant de 137 336 dinars. Les charges financières de l'exercice 2013 ont été corrigées du même montant.

En ce qui concerne les états financiers consolidés 2014 ce retraitement n'a pas été appliqué et les données comparatives de l'exercice 2013 ont été présentées en pro-forma sans ce retraitement.

- En ce qui concerne l'état de flux de trésorerie consolidé 2013 :

L'état de flux de trésorerie consolidé de l'exercice 2013 n'a pas tenu compte, contrairement à l'état de flux de l'exercice 2014, des flux de trésorerie intra groupe provenant des opérations d'achats et de vente pour un montant de 58 091 655 d, raison pour laquelle les données de l'exercice 2013 relatives aux encaissements reçus des clients et sommes versées aux fournisseurs ont été corrigées et présentées en pro-forma avec l'état de flux consolidé de l'exercice 2014.

2/Note complémentaire explicative du poste trésorerie au début de l'exercice de l'état de flux de trésorerie consolidé

Le montant de la trésorerie à la clôture de l'exercice 2013 (12 172 930 DT) est différent du montant de la trésorerie au début de l'exercice 2014 (13 614 137 DT) en raison de l'entrée en 2014 dans le périmètre de consolidation de la société S.T.M TOZEUR.

Rapprochement solde de liquidité et équivalent de liquidité

Désignation	Solde de trésorerie d'après l'état de flux au 31/12/2014	Solde de Liquidité au bilan consolidé au 31/12/2014 (1)	retraitement opéré par les sociétés (placement ayant le caractère de liquidité) (2)	retraitement opéré par les sociétés (n'ayant pas le caractère de liquidité) (3)	Solde de concours bancaires au 31/12/2014 (4)	Solde de trésorerie à l'état de flux consolidé (5)=(1)+(2)+(3)+(4)
MEUBLATEX	-3 641 273	1 503 118			5 144 392	-3 641 273
MEUBLATEX INDUSTRIES	-5 253 920	213 432		-159 174	5 308 178	-5 253 920
PANOBOIS	-838 781	312 213		-257 456	893 538	-838 781
TISSAGE	-625 963	314 313			940 276	-625 963
LA VILLA	20 418	83 468			63 050	20 418
HAMMAM BOURGUIBA	-357 216	151 329			508 544	-357 215
TRADE AN RETAIL	-42 077	3 367	9 509		54 952	-42 076
IMMOBILIERE MX	16 157	16 249			94	16 155
SEPS	-13 048	241			13 289	-13 048
GCI	153 249	154 435	764		1 950	153 249
STMT	-1 061 533	292 421			1 353 954	-1 061 533
TOTAL	-11 643 987	3 044 586	10 273	-416 630	14 282 217	-11 643 987

(*) : ces retraitements sont opérés par les sociétés du groupe pour établir leurs états de flux de trésorerie

3/Note complémentaire portant sur les SIG

PRODUITS	2014	2013	CHARGES	2014	2013	SOLDES	2014	2013
Ventes des marchandises et autres produits d'exploitation	86 925 915	78 743 276	Coût d'achats des marchandises vendues	39 471 028	38 117 809	Marge commerciale	47 454 887	40 625 467
Total	86 925 915	78 743 276	Total	39 471 028	38 117 809	Total	47 454 887	40 625 467
Marge commerciale	47 454 887	40 625 467	Achats consommés	39 471 028	38 117 809	Marge sur coût matières	47 454 887	40 625 467
marge sur coût de matières	0	0	Autres charges externes	8 498 109	6 592 193			
Subvention d'exploitation	4 165	30 358						
Total	4 165	30 358	Total	8 498 109	6 592 193	Valeur Ajoutée brute	38 960 943	34 063 632
Valeur Ajoutée Brute	38 960 943	34 063 632	Impôts et taxes	449 139	441 087			
			Charges de personnel	28 215 750	27 129 579			
Total	38 960 943	34 063 632	Total	28 664 889	27 570 666	Excédent Brut Exploitation	10 296 054	6 492 966
Excédent brut d'exploitation	10 296 054	6 492 966	Insuffisance brute d'exploitation					
Autres gains ordinaires	2 513 226	6 505 227	Autres pertes ordinaires	546 863	444 309			
Produits des placements	1 151 110	680 481	Charges financières	8 022 496	7 355 274			
Transfert et reprise de charges	262 595	103 221	Dotations aux Amortissement et aux provisions ordinaires	7 944 653	9 010 798			
			Impôt sur le résultat ordinaire	925 742	1 306 379			
			Produit d'impôts différés	-1 275 785	-1 466 658			
			quote-part dans les résultats des SME	456 459	1 024 415	Résul. Activités Ordin.	-2 397 443	-3 892 622
Total	3 926 931	7 288 929	Total	16 620 428	17 674 517			
Résultat positif des activités ordinaires	-2 397 443	-3 892 622	Résultat négatif. activités ordinaires					
Gains extraordinaires			Pertes extraordinaires					
Effet positif des modifications comptables			Effet négatif des modif. comptables					
			Impôt sur les éléments extraordinaires et modifications comptables					
						Résultat net après modif. comptables	-2 397 443	-3 892 622

4/Note complémentaire rectificative de la note I-2-2 « méthode et technique de consolidation appliquée »

Les méthodes de consolidation appliquées pour l'établissement des états financiers consolidés du groupe sont :

- Méthode d'intégration globale pour les sociétés considérées comme contrôlées par la société mère. Ce contrôle est présumé exister dès lors que la société mère détient directement ou indirectement 40% au moins des droits de vote et qu'aucun autre associé ne détienne une fraction supérieure à la sienne.

- méthode de la mise en équivalence pour les sociétés sur lesquelles la société mère exerce une influence notable. L'influence notable est présumée exister dès lors que la société mère détient 20% ou plus des droits de vote directement ou indirectement par le biais des filiales.

5/Note complémentaire rectificative de la note I-3-6 « Placements et autres actifs financiers »

Les placements et autres actifs financiers consistent en des placements dont l'intention de détention est égale ou inférieure à douze mois

Ces placements sont comptabilisés à leurs coûts d'acquisition. A la date de clôture les placements à court terme font l'objet d'une évaluation à la valeur du marché pour les titres cotés très liquides et à la juste valeur pour les autres placements à court terme.

6/ Note complémentaire explicative de la note II.1 « Périmètre de consolidation »

Bien que la société mère MEUBLATEX ne détient pas, directement ou indirectement, plus de la moitié des droits de vote, dans les sociétés MEUBLATEX INDUSTRIES, STTK, STM TOZEUR et GCI, celles-ci ont été consolidées par la méthode de l'intégration globale et ce, en application des dispositions de l'article 461 des CSC qui stipule que le contrôle est présumé dès lors qu'une société détient directement ou indirectement 40% au moins des droits de vote dans une autre société et qu'aucun autre associé ne détienne une fraction supérieure à la sienne.

7/ Note complémentaire explicative de la note C1.2 « Réserves consolidées »

L'autocontrôle est le fait pour une entreprise de détenir une part de ses propres actions. Cela peut se faire de deux manières :

- l'entreprise rachète une partie de ses propres actions.
- la société mère détient une participation dans sa filiale qui elle-même possède une participation dans la société mère. Il s'agit d'une participation croisée ou participation circulaire.

Les actions d'autocontrôle sont donc des actions détenues par le groupe dans la société consolidante, la société mère. Il s'agit en l'espèce des sociétés suivantes :

- STTK : nombre d'actions détenues directement : 180 000
- STM : nombre d'actions détenues directement: 200 000
- TISSAGE MEUBLATEX : nombre d'actions détenues indirectement: 867

Ces titres de participation détenus sur la société mère doivent être conformément à la norme internationale IAS 32, portées distinctement en diminution des capitaux propres consolidés (au compte 'avoirs du groupe' ou 'actions d'autocontrôle')

8/ Note complémentaire rectificative de la note P-3 « Autres passifs courants »

Le montant de la variation 2014-2013, du poste 'autres passifs courants', s'élève à 5 363 727 DT et non 5 363 531 DT. Le détail de ce poste « autres passifs courants » après correction se présente comme suit :

Libellé	31/12/2014	31/12/2013	Variation
Personnel	1 804 831	1 159 200	645 631
Clients avance	5 862 369	6 370 752	-508 383
Etat Impôt et Taxes	5 914 579	5 173 777	740 802
Comptes courants Stés du groupe	3 311 891	2 247 469	1 064 422
Comptes courants Administrateurs	5 035 857	1 588 354	3 447 503
Créditeurs divers	8 742 311	7 793 858	948 453
Comptes de régularisation	202 326	168 348	33 978
Elimin Comptes courants sociétés du groupe	-2 915 675	-2 247 469	-668 206
Elimin Dividendes à distribuer/ stés du groupe	-1 117 921	-922 499	-195 422
Elimin Avance clients groupe	-140 761	-	-140 761
Passifs d'impôts différés	-	4 289	-4 289
Total	26 699 807	21 336 080	5 363 727

5.5.2 Etats financiers consolidés PROFORMA

5.5.2.1. Etats financiers consolidés proformas arrêtés au 31/12/2013

Les états financiers consolidés Proformas arrêtés au 31/12/2013 sont présentés pour permettre de mieux cerner :

- l'effet de la réévaluation des immobilisations corporelles effectuée par certaines sociétés appartenant au groupe MEUBLATEX, contrairement aux dispositions de la NC 05 relative aux immobilisations corporelles, et ayant dégagé une plus value de réévaluation totale de 24 674 464 DT
- l'effet de l'insuffisance de provisions sur les créances douteuses d'un montant de 2 624 119 DT

A-Bilan consolidé proforma au 31/12/2013

ACTIFS	en dinars		
	2013	Retraitements	2013 Proforma
ACTIFS NON COURANTS			
Immobilisations incorporelles	1 039 310		1 039 310
Moins amortissements	(816 134)		(816 134)
	223 176		223 176
Immobilisations corporelles	226 510 544 [▼]	(37 914 744)	188 595 800
Moins amortissements	(116 638 151	13 240 280	(103 397 871)
)		
	109 872 393 [▼]	(24 674 464)	85 197 930
Immob financières autres que T.M.E	27 605 688		27 605 688
Moins provisions	(586 295)		(586 295)
Titres mis en équivalence	35 100 752		35 100 752
	62 120 145		62 120 145
Autres actifs non courants	1 609 736		1 609 736
TOTAL DES ACTIFS NON COURANTS	173 825 450 [▼]	(24 674 464)	149 150 987
ACTIFS COURANTS			
Stocks	43 375 231		43 375 231
Moins provisions	(435 899)		(435 899)
	42 939 332		42 939 332
Clients et comptes rattachés	26 454 745		26 454 745
Moins provisions	(3 623 540) [▼]	(2 624 119) [▼]	(6 247 659)
	22 831 205 [▼]	(2 624 119)	20 207 086
Autres actifs courants	18 060 715		18 060 715
Placements et autres actifs financiers	1 775 969		1 775 969
Liquidités et équivalent de liquidités	2 198 889		2 198 889
TOTAL DES ACTIFS COURANTS	87 806 110		85 181 991
TOTAL DES ACTIFS	261 631 562	(27 298 583)	234 332 979

CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS	2013	Retraitements	en dinars
			2013 Proforma
<u>CAPITAUX PROPRES</u>			
Capital social	50 000 000		50 000 000
Réserves Consolidées	12 189 711	(17 522 501)	(5 332 790)
Total des capitaux propres av résultat	62 189 711		44 667 210
Résultat consolidé	(939 667)	(2 471 527)	(3 411 194)
<u>TOTAL DES CAPITAUX PROPRES</u>	61 250 044	(19 994 028)	41 256 016
Intérêts hors groupe dans les réserves	70 306 941	(7 151 963)	63 154 978
Intérêts hors groupe dans les résultats	(2 952 956)	(152 592)	(3 105 548)
<u>TOTAL DES INTERETS HORS GROUPE</u>	67 353 985	(7 304 555)	60 049 430
<u>PASSIFS NON COURANTS</u>			
Emprunts	32 614 865		32 614 865
Provisions pour risques et charges	493 126		493 126
Autres passifs non courants	1 469 045		1 469 045
<u>TOTAL PASSIFS NON COURANTS</u>	34 577 036		34 577 036
<u>PASSIFS COURANTS</u>			
Fournisseurs	13 939 924		13 939 924
Autres passifs courants	21 336 080		21 336 080
Concours bancaires et autres passifs fin	63 174 495		63 174 495
<u>TOTAL PASSIFS COURANTS</u>	98 450 499		98 450 499
<u>TOTAL PASSIFS</u>	133 027 535		133 027 535
<u>TOTAL CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS</u>	261 631 562	(27 298 583)	234 332 979

1. Etat de résultat consolidé proforma au 31/12/2013

En dinars

<u>PRODUITS D EXPLOITATION</u>			
Revenus	77 445 524		77 445 524
Autres produits d'exploitation	1 200 918		1 200 918
Production immobilisée	230 413		230 413
<u>TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOIATION</u>	78 876 855		78 876 855
<u>CHARGES D'EXPLOITATION</u>			
Variation de stocks de produits finis	(2 050 115)		(2 050 115)
Achats d'approvisionnement consommés	(36 067 694)		(36 067 694)
Charges du personnel	(27 129 579)		(27 129 579)
Dotation aux amortissements et prov	(9 010 798) [▼]	(2 624 119)	(11 634 917)
Autres charges d'exploitation	(7 033 280)		(7 033 280)
<u>TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION</u>	(81 291 466) [▼]	(2 624 119)	(83 915 585)
<u>RESULTAT D'EXPLOITATION</u>	(2 414 611) [▼]	(2 624 119)	(5 038 730)
Charges financières nettes	(7 355 274)		(7 355 274)
Produits de placement	680 481		680 481
Autres gains ordinaires	6 505 227 [▼]		6 505 227
Autres pertes ordinaires	(444 309)		(444 309)
<u>RESULTAT ACTIVITES ORDINAIRES AV IMP</u>	(3 028 486) [▼]	(2 624 119)	(5 652 605)
<u>Impôts sur les sociétés</u>	(1 306 379)		(1 306 379)
<u>Produits nets d'impôts différés</u>	1 466 658		1 466 658
<u>RESULTAT NETS SOCIETES INTEGREES</u>	(2 868 207) [▼]	(2 624 119)	(5 492 326)
<u>Part dans les résultats sociétés mises en équivalence</u>	(1 024 415)		(1 024 415)
<u>RESULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDE</u>	(3 892 622) [▼]	(2 624 119)	(6 516 741)
<u>RESULTAT HORS GROUPE</u>	(2 952 956) [▼]	(152 592)	(3 105 548)
<u>RESULTAT NET SOCIETE CONSOLIDANTE</u>	(939 667) [▼]	(2 471 527)	(3 411 193)

5.5.2.2. Etats financiers consolidés proformas arrêtés au 31/12/2014

Les états financiers consolidés Proforma arrêtés au 31/12/2014 sont présentés pour permettre de mieux cerner :

- l'effet de la réévaluation des immobilisations corporelles effectuée par certaines sociétés appartenant au groupe MEUBLATEX, contrairement aux dispositions de la NC 05 relative aux immobilisations corporelles, et ayant dégagé une plus value de réévaluation totale de 24 756 512 DT
- l'effet de l'insuffisance de provisions sur les créances douteuses d'un montant de 2 726 433 DT

A-Bilan consolidé proforma au 31/12/2014

En dinars					
ACTIFS	2014	Retraitement	2014 Proforma	2013 Proforma	2013
ACTIFS NON COURANTS					
Immobilisations incorporelles	1 097 042		1 097 042	1 039 310	1 039 310
Moins amortissements	(942 043)		(942 043)	(816 134)	(816 134)
	154 999		154 999	223 176	223 176
Immobilisations corporelles	247 623 510	(37 914 744)	209 708 766	188 595 800	226 510 544
Moins amortissements	(132 835 882)	13 158 231	(119 677 651)	(103 397)	(116 638 151)
	114 787 628	(24 756 513)	90 031 115	85 197 929	109 872 393
Immob financières autres que T.M.E	28 341 727		28 341 727	27 605 688	27 605 688
Moins provisions	(601 756)		(601 756)	(586 295)	(586 295)
Titres mis en équivalence	33 623 303		33 623 303	35 100 752	35 100 752
	61 363 274		61 363 274	62 120 145	62 120 145
Autres actifs non courants	1 248 204		1 248 204	1 609 736	1 609 736
TOTAL DES ACTIFS NON COURANTS	177 554 105	(24 756 513)	152 797 592	149 150 986	173 825 450
ACTIFS COURANTS					
Stocks	41 023 955		41 023 955	43 375 231	43 375 231
Moins provisions	(390 841)		(390 841)	(435 899)	(435 899)
	40 633 114		40 633 114	42 939 332	42 939 332
Clients et comptes rattachés	29 099 253		29 099 253	26 454 745	26 454 745
Moins provisions	(4 362 415)	(2 726 433)	(7 088 848)	(6 247 659)	(3 623 540)
	24 736 838	(2 726 433)	22 010 405	20 207 086	22 831 205
Autres actifs courants	20 107 892		20 107 892	18 060 715	18 060 715
Placements et autres actifs financiers	2 655 844		2 655 844	1 775 969	1 775 969
Liquidités et équivalent de liquidités	3 044 396		3 044 396	2 198 889	2 198 889
TOTAL DES ACTIFS COURANTS	91 178 084	(2 726 433)	88 451 651	85 181 991	87 806 110
TOTAL DES ACTIFS	268 732 190	(27 482 946)	241 249 244	234 332 979	261 631 562

CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS	2014	Retraitements	2014	2013	2013
			Proforma	Proforma	
<u>CAPITAUX PROPRES</u>					
Capital social	50 000 000		50 000 000	50 000 000	50 000 000
Réserves Consolidées	3 020 333 [■]	(17 412 589)	(14 392 256)	(5 332 790)	12 189 711
Total des capitaux propres av résultat	53 020 333		35 607 744	44 667 210	62 189 711
Résultat consolidé	(729 848) [■]	(2 567 890)	(3 297 738)	(3 411 194) [■]	(939 667)
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES	52 290 485	(19 980 479)	32 310 006	41 256 015	61 250 044
Intérêts hors groupe dans les réserves	67 680 441 [■]	(7 343 924)	60 336 517	63 154 978	70 306 941
Intérêts hors groupe dans les résultats	(1 667 594) [■]	(158 543) [■]	(1 826 137)	(3 105 548)	(2 952 956)
TOTAL DES INTERETS HORS GROUPE	66 012 847	(7 502 467)	58 510 380	60 049 430	67 353 985
<u>PASSIFS NON COURANTS</u>					
Emprunts	32 960 538		32 960 538	32 614 865	32 614 865
Provisions pour risques et charges	583 684		583 684	493 126	493 126
Autres passifs non courants	1 363 869		1 363 869	1 469 045	1 469 045
TOTAL PASSIFS NON COURANTS	34 908 091		34 908 091	34 577 036	34 577 036
<u>PASSIFS COURANTS</u>					
Fournisseurs	16 640 590		16 640 590	13 939 924	13 939 924
Autres passifs courants	26 699 807		26 699 807	21 336 080	21 336 080
Concours bancaires et autres passifs fin	72 180 370		72 180 370	63 174 495	63 174 495
TOTAL PASSIFS COURANTS	115 520 767		115 520 767	98 450 499	98 450 499
TOTAL PASSIFS	150 428 858		150 428 858	133 027 535	133 027 535
TOTAL CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS	268 732 190 [■]	(27 482 946)	241 249 244	234 332 979	261 631 562

B- Etat de résultat consolidé proforma au 31/12/2014

En dinars

	2014	Retraitements	2014 Proforma	2013 Proforma	2013
<u>PRODUITS D'EXPLOITATION</u>					
Revenus	85 532 881		85 532 881	77 445 524	77 445 524
Autres produits d'exploitation	1 659 794		1 659 794	1 200 918	1 200 918
Production immobilisée				230 413	230 413
<u>TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION</u>	87 192 675		87 192 675	78 876 855	78 876 855
<u>CHARGES D'EXPLOITATION</u>					
Variation de stocks de produits finis	(1 339 432)		(1 339 432)	(2 050 115)	(2 050 115)
Achats d'approvisionnement consommés	(38 131 596)		(38 131 596)	(36 067 694)	(36 067 694)
Charges du personnel	(28 215 750)		(28 215 750)	(27 129 579)	(27 129 579)
Dotation aux amortissements et prov	(7 944 653)	(2 726 433)	(10 671 086)	(11 634 917)	(9 010 798)
Autres charges d'exploitation	(8 947 248)		(8 947 248)	(7 033 280)	(7 033 280)
<u>TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION</u>	(84 578 679)	(2 726 433)	(87 305 112)	(83 915 585)	(81 291 466)
<u>RESULTAT D'EXPLOITATION</u>	2 613 996	(2 726 433)	(112 437)	(5 038 730)	(2 414 611)
Charges financières nettes	(8 022 496)		(8 022 496)	(7 355 274)	(7 355 274)
Produits de placement	1 151 110		1 151 110	680 481	680 481
Autres gains ordinaires	2 513 226		2 513 226	6 505 227	6 505 227
Autres pertes ordinaires	(546 863)		(546 863)	(444 309)	(444 309)
<u>RESULTAT ACTIVITES ORDINAIRES AV IMP</u>	(2 291 027)	(2 726 433)	(5 017 460)	-5 652 605	-3 028 486
Impôts sur les sociétés	(925 742)		(925 742)	(1 306 379)	(1 306 379)
Produits nets d'impôts différés	1 275 785		1 275 785	1 466 658	1 466 658
RESULTAT NETS SOCIETES INTEGREES	(1 940 984)		(4 667 417)	(5 492 326)	(2 868 207)
Part dans les résultats sociétés mises en équivalence	(456 459)		(456 459)	(1 024 415)	(1 024 415)
<u>RESULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDE</u>	(2 397 443)	(2 726 433)	(5 123 876)	(6 516 741)	(3 892 622)
<u>RESULTAT HORS GROUPE</u>	(1 667 594)	(158 543)	(1 826 137)	(3 105 548)	(2 952 956)
<u>RESULTAT NET SOCIETE CONSOLIDANTE</u>	(729 848)	(2 567 890)	(3 297 738)	(3 411 193)	(939 667)

5.6. Renseignements sur les états financiers intermédiaires au 30/06/2015

5.6.1. Etats financiers intermédiaires au 30/06/2015

Les règles d'établissement et de présentation des états financiers intermédiaires arrêtés au 30/06/2015 ne s'accommodent pas systématiquement des dispositions du système comptable des entreprises, notamment en ce qui concerne:

- La présentation de la période comparée allant du 1^{er} janvier 2014 au 30 juin 2014 n'a pas fait l'objet d'examen limité.
- La réévaluation des immobilisations: la société a procédé en 1997 à la réévaluation de certaines immobilisations corporelles (terrains et constructions), qui a généré une plus value de 14 268 791DT inscrite parmi les capitaux propres au niveau du compte « Réserve spéciale de réévaluation ».
- Les immobilisations corporelles n'ont pas fait l'objet d'un inventaire physique.
- La non constatation de provision sur certaines créances douteuses.
- Les titres de participations n'ont pas fait l'objet d'une réévaluation à la valeur d'usage à la date de clôture des comptes et les provisions constatées par la société depuis plusieurs exercices n'ont pas été réexaminées et ajustées faisant ressortir une insuffisance de provisions pour dépréciation.
- L'insuffisance de provision constatée sur le risque fiscal.
- Les notes aux états financiers ne comportent pas toutes les notes obligatoires telles que:
 - ✓ Une note sur les événements postérieurs à la fin de la période intermédiaire et qui n'ont pas été inclus dans les états financiers intermédiaires, conformément aux dispositions du paragraphe 9 de la NC19 relative aux états financiers intermédiaires;
 - ✓ Le tableau des mouvements des capitaux propres, conformément aux dispositions du paragraphe 9 de la NC19 relative aux états financiers intermédiaires;
 - ✓ Une note sur l'effet des changements, le cas échéant, dans la structure de l'entreprise pendant la période intermédiaire, y compris les regroupements, les acquisitions ou la cession de filiales et les investissements à long terme, restructurations et abandons d'activité conformément aux dispositions du paragraphe 9 de la NC19 relative aux états

financiers intermédiaires ;

✓ Une note portant sur les émissions, rachats et remboursements de dettes et d'actions ordinaires conformément aux dispositions du paragraphe 9 de la NC19 relative aux états financiers intermédiaires;

✓ Une note portant sur les changements dans les engagements hors bilan, depuis le dernier bilan annuel conformément aux dispositions du paragraphe 9 de la NC19 relative aux états financiers intermédiaires ;

✓ Une note sur les mouvements de capitaux propres comportant les renseignements sur les mouvements des capitaux propres devant permettre de réconcilier, pour chaque poste, les montants du début de la période avec les montants de fin de période en indiquant l'origine de chaque mouvement détaillant la composition des capitaux propres et des réserves telle qu'exigée par les dispositions du paragraphe 83 de la NC01 norme générale et renseignant sur la détermination du résultat par action conformément aux dispositions du paragraphe 9 de la NC19 relative aux états financiers intermédiaires.

La société s'engage à se conformer aux dispositions du système comptable des entreprises et ce, pour les états financiers intermédiaires arrêtés au 30/06/2016 et suivants.

5.6.1.1. Bilan arrêté au 30/06/2015

(Exprimé en Dinar)

ACTIF	Notes	30/06/2015	30/06/2014	31/12/2014
ACTIFS NON COURANTS	V-1			
Immobilisations incorporelles	V1-1	319 884	312 825	319 884
Moins : amortissements		<248 324>	<228 480>	< 240 286 >
		71 560	84 345	79 598
Immobilisations corporelles	V1-2	87 379 203	86 789 690	86 634 871
Moins : amortissements		<42 246 206>	<40 993 074>	< 41 391 791 >
		45 132 997	45 796 616	45 243 080
Immobilisations financières	V1-4	97 000 841	93 742 167	96 848 329
Moins : provisions		<14 861 625>	< 14 861 624>	<14 861 625>
		82 139 216	78 880 543	81 986 704
Autres actifs non courants	V1-5	126 229	378 688	252 458
TOTAL DES ACTIFS NON COURANTS		127 470 002	125 140 192	127 561 840
Actifs courants	v-2			
Stocks		9 874 215	9 264 916	9 619 783
Moins : provisions		<367 167>	<435 899>	<367 167>
	v2-1	9 507 048	8 829 017	9 252 616
Clients et comptes rattachés		7 542 292	7 265 256	7 954 472
Moins : provisions		<1 933 822>	<1 925 348>	< 1 933 822>
	v2-2	5 608 470	5 339 908	6 020 650
Autres actifs courants	v2-3	6 126 320	6 584 689	5 443 604
Placements et autres actifs Financier		0	0	0
Liquidités et équivalents de liquidités	v2-4	589 996	579 518	1 503 120
TOTAL DES ACTIFS COURANTS		21 831 834	21 333 132	22 219 990
TOTAL DES ACTIFS		149 301 836	146 473 324	149 781 830

(Exprimé en Dinar)

CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS	Notes	30/06/2015	30/06/2014	31/12/2014
<u>Capitaux Propres</u>	V-3			
Capital Social		50 000 000	50 000 000	50 000 000
Réserves		2 820 390	2 661 246	2 661 246
Autres capitaux propres		29 238 644	29 492 267	29 238 644
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES AVANT RESULTAT DE L'EXERCICE		82 059 034	82 153 513	81 899 890
Résultat de l'exercice		<298 404>	<247 165>	1 159 143
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES AVANT AFFECTATION		81 760 630	81 906 348	83 059 033
<u>PASSIFS</u>				
<u>Passifs non courants</u>	v-4			
Emprunts		13 841 670	18 269 458	13 491 670
Autres passifs non courants		1 254 844	222 453	74 151
Provisions pour risque		450 000	450 000	450 000
TOTAL DES PASSIFS NON COURANTS		15 546 514	18 941 911	14 015 821
<u>Passifs courants</u>	v-5			
Fournisseurs et comptes rattachés	v5-1	21 918 230	22 228 403	27 471 896
Autres passifs courants	v5-2	10 760 842	10 470 444	10 837 773
Autres passifs financiers	v5-3	11 649 800	8 569 790	9 252 916
Concours bancaires et autres passifs.	v5-4	7 665 820	4 356 428	5 144 391
TOTAL DES PASSIFS COURANTS		51 994 692	45 625 065	52 706 976
TOTAL DES PASSIFS		67 541 206	64 566 976	66 722 797
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DES PASSIFS		149 301 836	146 473 324	149 781 830

5.6.1.2. Etat de résultat arrêté au 30/06/2015

(Exprimé en Dinar)

	Note	30/06/2015	30/06/2014	31/12/2014
<u>PRODUITS D'EXPLOITATION</u>	VI-1			
Revenus		23 649 983	23 063 498	56 409 814
Autres produits d'exploitation		597 757	642 888	1 630 816
Production immobilisée		-	-	-
Total produits d'exploitation	VI-1	24 247 740	23 706 386	58 040 630
<u>CHARGES D'EXPLOITATION</u>	VI-2			
Achats des marcha. consommés	VI-2-1	<16 962 794>	<16 798 811>	<41 125 875>
Achats d'appro. consommés	VI2-2	<825 998>	<898 214>	<2 193 906>
Charges du Personnel	VI2-3	<3 536 040>	<3 360 457>	<7 774 537>
Dotations aux Amortis. et aux Provi.	VI2-4	<1 046 057>	<1 193 586>	<2 060 072>
Autres Charges d'Exploitation	VI2-5	<1 511 127>	<1 358 588>	<4 420 288>
Total charges d'exploitation		<23 882 016>	<23 09 656 >	57 574 678
RESULTAT D'EXPLOITATION		365 724	96 730	465 952
Charges financières	VI-3	<971 001>	<916 647>	<2 073 896>
Produits des placements	VI-4	535 608	520 582	686 188
Autres gains ordinaires	VI-5	74 425	135 601	2 423 406
Autres pertes ordinaires	VI-6	< 247 346>	<29 001>	<35 754>
Résultat des activités ordinaires avant impôts		<242 590>	<192 735>	1 465 896
Impôt sur les Bénéfices	VI-7	<55 814>	<54 430>	<306 753>
RESULTAT DE L'EXERCICE APRES IMPOT		<298 404>	<247 165>	1 159 143
Effet des modifications comptables		-	-	-
RESULTAT NET DE L'EXERCICE		<298 404>	<247 165>	1 159 143

5.6.1.3. Etat de flux de trésorerie arrêté au 30/06/2015

		En dinars		
	<i>Note</i>	30-juin-15	30-juin-14	31-déc-14
<u>Flux de Trésorerie liés à l'exploitation</u>	N7			
Résultat net		< 298 404 >	< 247 165 >	1 159 143
Ajustement pour :				
. Amortissements et provisions		1 046 057	1 193 586	2 060 072
. Variations des :				
- Stocks		<254 432 >	<119 173 >	<474 040 >
- Créances		412 180	1 213 076	528 197
- Autres actifs courants		<682 716 >	81 705	1 221 930
- Fournisseurs d'exploitation		<5 764 175 >	<2 905 731 >	2 469 220
- Autres passifs courants		103 762	447 906	870 728
- Autres passifs financiers		384 885	198 894	48 930
Reclassement TVA/RS sur immobilisations cédés				8 974
Reclassement produits de placement				<358 340 >
- Plus value de cession des immobilisations		<44 700 >	<108 000 >	<2 387 005 >
Flux de Trésorerie affectés aux activités d'exploitation	7.1	<5 482 543 >	<244 902 >	5 147 809
<u>Flux de Trésorerie liés aux activités d'investissement</u>				
Décassement/acquisit. d'immob. corp. et incorp		<591 197 >	<95 130 >	<1 036 196 >
Encaissement/ cession d'immob. corp. et incorp		44 700	108 000	2 438 310
Encaissement/ cession d'immob. Financières			18 286	
Décassement/acquisit. d'immob. Financières		<152 511 >		<2 893 369 >
Produits de participations				358 340
Flux de Trésorerie affectés aux activités d'investissement	7.2	<699 008 >	31 157	<1 132 915 >
<u>Flux de Trésorerie liés aux activités de financement :</u>				
Variation/capitaux propres		0	0	0
Dividendes et autres distributions		0	0	0
Subvention d'investissement		0	0	0
Encaissement prov. des emprunts		3 850 000	2 000 000	4 500 000
Remboursement demprunts		<1 488 002 >	<1 893 940 >	<8 486 940 >
Flux de Trésorerie provenant des activités de financement	7.3	2 361 998	106 060	<3 986 940 >
Incidences des var. des taux de changes				
Variation de Trésorerie		<3 434 553 >	<107 683 >	27 954
Trésorerie au début de l'exercice		<3 641 273 >	<3 669 227 >	<3 669 227 >
Trésorerie à la clôture de l'exercice		<7 075 826 >	<3 776 910 >	<3 641 273 >

5.6.1.4. Notes aux états financiers intermédiaires arrêtés au 30/06/2015

I.PRESENTATION DE LA SOCIETE

La société « MEUBLATEX » est une société anonyme, de nationalité tunisienne, régie par le droit tunisien. Elle a été créée en 1972. Son capital s'élève au 31 décembre 2014 à 50.000.000 DT divisé en 5.000.000 actions de valeur nominale de 10 DT chacune.

L'activité de la société est la commercialisation de meubles de tous genres : bois, métal, produits synthétiques.

Son siège social est établi à la Route de Tunis, Hemada el Kébira – 4011 Hammam Sousse.

Sur le plan fiscal, la société est soumise aux règles de droit commun.

II.DECLARATION DE CONFORMITE

Les états financiers intermédiaires sont établis et arrêtés conformément aux dispositions du système comptable des entreprises. Les règles et méthodes adoptées ne comportent aucune dérogation par rapport à celles prévues par la réglementation comptable en vigueur.

III.LES PRINCIPES REGLES ET METHODES COMPTABLES APPLIQUES :

Pour l'établissement des états financiers intermédiaires, la société a utilisé les mêmes principes et méthodes comptables que ceux utilisés pour l'établissement des états financiers annuels arrêtés au 31 décembre 2014.

Les méthodes comptables adoptées par la société, sont les suivantes :

III.1 Unité monétaire :

Les états financiers sont établis en dinars tunisiens.

III.2 Les immobilisations et Amortissements :

Les immobilisations corporelles et incorporelles exploitées par la société figurent aux actifs non courants pour leurs coûts d'acquisition et sont amorties sur leur durée de vie estimée selon le mode linéaire. Par ailleurs, les biens immobilisés

d'une valeur inférieure ou égale à 200 dinars, sont amortis intégralement. Les taux d'amortissement pratiqués sont les suivants :

- Immobilisations incorporelles	33%
- Constructions	5%
- Installations Techniques matériel et outillage	15%
- Matériel de transport	20%
- Mobilier et matériel de bureau	20%
- Agencement, aménagement et installation	10%

III.3 Les emprunts :

Les emprunts figurent aux passifs du bilan pour la partie débloquée sous la rubrique « passifs non courants ».

La partie à échoir dans un délai inférieur à une année, est reclassée parmi les passifs courants.

III.4- Immobilisations financières

Les titres de participation sont enregistrés à leur coût d'acquisition et correspondent à la participation de la société « MEUBLATEX » dans le capital des sociétés émettrices de titres. A la date de clôture, il a été procédé à l'évaluation des titres de participation à leur valeur d'usage. Les moins-values par rapport au cout, font l'objet de provision. Les plus-values par rapport au cout, ne sont pas constatées.

Les revenus des titres de participation sont comptabilisés dès la naissance de la créance, sur la société.

III.5 La valorisation des stocks :

Les valeurs d'exploitation sont évaluées comme suit :

- Les stocks sont évalués au coût historique ou à la valeur de réalisation nette si elle est inférieure.
- Le coût historique des stocks correspond au coût d'acquisition qui comporte les frais engagés par la société pour mettre ces stocks à l'endroit et dans l'état où ils se trouvent.
- La valorisation de stocks est déterminée en utilisant la méthode autorisée de l'inventaire intermittent.

III.6 La comptabilisation des revenus :

Les revenus sont comptabilisés au prix de vente net de remises et réductions commerciales consenties par la société et les taxes collectées pour le compte de l'Etat.

III.7 L'impôt sur les sociétés :

La société est soumise à l'impôt sur les sociétés selon les règles du droit commun.

IV.FAITS MARQUANTS LE 1^{ER} SEMESTRE 2015 :

Le premier semestre 2015 n'a été marqué par aucun fait significatif particulier dont la divulgation est de nature à fournir une meilleure compréhension de l'évolution de la situation financière et des performances de la société. Cependant, il ya lieu de signaler que la société ayant fait l'objet, au cours de l'exercice 2013, d'un contrôle fiscal approfondi couvrant les exercices allant de 2009 à 2012, qui s'est dénoué par une taxation d'une somme de neuf million quatre cent cinq mille, huit cent quarante six dinars (9.405.846 DT). La société s'est opposée à cette taxation en estimant le risque seulement à 1.000.000 DT. L'administration fiscale, à la date de l'établissement de ces états financiers, n'a pas répondu à cette opposition.

NOTE V : NOTES SUR LE BILAN

V.1 ACTIFS NON COURANTS

Cette rubrique enregistre au 30 juin 2015, un solde de 127 470 002 DT contre 127 561 840 DT au 31 décembre 2014, enregistrant ainsi une diminution de 91 838 DT qui se détaille comme suit :

DESIGNATION	30/06/2015	31/12/2014	VARIATION	30/06/2014
Immobilisations incorporelles	319 884	319 884	-	312 825
- Amortissements	<248 324>	<240 286>	-	<228 480>
	71 560	79 598	<8 038>	84 345
Immobilisations corporelles	87 379 203	86 634 871	744 332	86 789 690
- Amortissements	<42 246 206>	<41 391 791>	<854 415>	<40 993 074>
	45 132 997	45 243 080	<110 083>	45 796 616
Immobilisations financières	97 000 841	96 848 329	152 512	93 742 167
- Provisions	<14 861 625>	<14 861 625>	-	<14 861 624>
	82 139 216	81 986 704	152 512	78 880 543
Autres actifs non courants	126 229	252 458	<126 229>	378 688
TOTAUX	127 470 002	127 561 840	<91 838>	125 140 192

V -1.1 Immobilisations Incorporelles

Ce poste n'a pas enregistré au 30 juin 2015, des variations par rapport au 31 décembre 2014. Il se détaille comme suit :

DESIGNATION	30 /06/2015	31/12/2014	VARIATION
Logiciels	181 372	181 372	-
Brevets	78 512	78 512	-
Fonds commercial	60 000	60 000	-
TOTAUX	319 884	319 884	-

V-1.2 Immobilisations corporelles

Le solde de ce poste est passé de 86 634 871 DT au 31 décembre 2014 à 87 379 203 DT au 30 juin 2015, enregistrant ainsi une augmentation de 744 332 DT détaillée comme suit :

DESIGNATION	30/06/2015	31/12/2014	VARIATION
Terrains	27 505 840	27 505 840	-
Constructions	31 174 491	31 096 066	78 425
Constructions en cours	1 346 243	1 203 262	142 981
Matériel et outillage	262 617	260 308	2 309
Matériel de transport	6 520 158	6 152 956	367 202
Agencement aménagement Installation	17 224 155	17 148 762	75 393
A.A.I en cours	75 792	75 792	-
Équipement matériel de bureau	3 029 932	3 023 571	6 361
Avances sur immobilisations	239 975	168 314	71 661
TOTAL	87 379 203	86 634 871	744 332

V-1.3 Amortissements des immobilisations

Le total des amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles a atteint au 30 juin 2015 : 42 494 530 DT contre 41 632 076 DT au 31 décembre 2014. Le tableau d'amortissement de ces immobilisations se présente au 30 juin 2015, comme suit :

Désignation	Valeur brute	Acquis. 2015	Cessions 2015	Valeur au 30/06/15	Amortis. Antérieurs	Dotations au 30/06/15	Cumul amortis.	Valeur nette
Immobilisation incorporelles								
Logiciels	181 372	-	-	181 372	163 823	5 989	169 812	11 560
Concession des marques et brevets	78 512	-	-	78 512	76 463	2 049	78 512	0
Fonds commercial	60 000	-	-	60 000	-	-	-	60 000
Sous total	319 884	-	-	319 884	240 286	8 038	248 324	71 560
Immobilisation corporelles								
Terrains et agencement terrains	15 193 648	-	-	27 505 840	90 551	6 046	96 597	27 409 243
Reserve de réévaluation des terrains	12 312 192	-	-	-	-	-	-	-
Constructions	24 278 023	78 425	-	31 174 491	19 819 222	488 264	20 307 486	10 867 005
Reserve de réévaluation des const.	6 818 043	-	-	-	-	-	-	-
I.G. Agencement et aménagement	17 148 762	75 392	-	17 224 154	12 321 185	355 438	12 676 623	4 547 531
Matériel et outillage	260 308	2 309	-	262 617	204 015	8 450	212 465	50 152
Matériel de transport	6 152 957	424 576	57 375	6 520 158	6 027 969	31 670	6 002 263	517 894
Équipements de bureau	3 023 572	6 361	-	3 029 933	2 928 848	21 924	2 950 772	79 161
Sous total	85 187 505	587 063	57 375	85 717 193	41 391 790	911 792	42 246 207	43 470 986
Immobilisations en cours								
Constructions en cours	1 203 262	142 981	-	1 346 243	-	-	-	1 346 243
A.A.I en cours	75 792	-	-	75 792	-	-	-	75 792
Av. & Ac. Sur Const. d'Immob. Corp.	168 312	71 664	-	239 976	-	-	-	239 976
Sous total	1 447 366	214 645	-	1 662 011	-	-	-	1 662 011
Totaux	86 954 755	801 708	57 375	87 699 088	41 632 076	919 830	42 494 530	45 204 557

V-1.4 Immobilisations financières

Le solde de ce poste est passé de 96 848 329 DT au 31 décembre 2014 à 97 000 841 DT au 30 juin 2015, soit une augmentation de 152 512 DT qui se détaille comme suit :

DESIGNATION	30/06/2015	31/12/2014	VARIATION
Titres de participation	93 786 897	93 786 897	-
Autres prêts	3 138 000	2 988 000	150 000
Dépôts et Cautionnements	75 944	73 432	2 512
TOTAL	97 000 841	96 848 329	152 512

V-1.4.1 Titres de participation : Ce poste enregistré au 30 juin 2015, un solde de 93 786 897 DT. Ce solde est le même que celui enregistré au 31 décembre 2014. Il se détaille comme suit :

PARTICIPATION	30/06/ 2015	31/12/2014	VARIATION
SIH El Mouradi	15 514 543	15 514 543	-
Trade and Retail	11 050 000	11 050 000	-
STTK Africa	10 197 401	10 197 401	-
STTK Hammam Bourguiba	9 204 900	9 204 900	-
Cap Mahdia	4 219 965	4 219 965	-
Mouradi Palace	5 758 532	5 758 532	-
STM El Mouradi	5 300 118	5 300 118	-
Bahamas El Menzeh	3 094 008	3 094 008	-
Mouradi Tozeur	4 050 646	4 050 646	-
Skanes Beach	1 658 842	1 658 842	-
Palm Marina	1 204 662	1 204 662	-
SEPT Molka	1 075 217	1 075 217	-
SEPS	10 000	10 000	-
Total Participation Groupe Hôtelier	72 338 834	72 338 834	-
Meublalex Industries	14 750 194	14 750 194	-
Panobois	1 784 550	1 784 550	-
La villa	2 200 000	2 200 000	-
Carrières et Bâtiments	90 000	90 000	-
GCI	20 000	20 000	-
Ste Immobilière MX	260 000	260 000	-
Total Participation Pôle Industriel	19 104 744	19 104 744	-
Total Participation sociétés du groupe	91 443 578	91 443 578	-
Amen Bank	2 265 319	2 265 319	-
Jeune Afrique	75 000	75 000	-
BTS	3 000	3 000	-
Total Participation hors groupe	2 343 319	2 343 319	-
TOTAUX	93 786 897	93 786 897	-

V-1. 5 Autres actifs non courants

Le solde de ce poste est passé de 252 458 DT au 31 décembre 2014 à 126 229 DT au 30 juin 2015, soit une diminution de 126 230 DT.

DESIGNATION	30/06/2015	31/12/2014	VARIATION
Charges à répartir	252 458	504 917	<252 459>
Résorption	126 229	252 458	126 229
TOTAL	126 229	252 458	<126 230>

V-2: ACTIFS COURANTS

Ce poste présente un solde au 30 juin 2015 de 21 831 834 DT contre 22 219 990 DT au 31 décembre 2014 enregistrant ainsi une diminution de 388 156 DT, qui se détaille comme suit :

DESIGNATIONS	30/06/2015	31/12/2014	VARIATION	30/06/2014
Stocks	9 874 215	9 619 783	254 432	9 264 916
Moins provisions	<367 167>	<367 167>	-	<435 899>
Montant Net	9 507 048	9 252 616	254 432	8 829 017
Clients et comptes rattachés	7 542 292	7 954 472	<412 180>	7 265 256
Moins provisions	<1 933 822>	<1 933 822>	-	<1 925 348>
Montant Net	5 608 470	6 020 650	<412 180>	5 339 908
Autres actifs courants	6 126 320	5 443 604	682716	6 584689
Moins provisions	-	-	-	-
Placements et autres actifs financiers	-	-	-	-
Liquidités et équivalents de liquidités	589 996	1 503 120	<913 124>	579 518
TOTAUX	21 831 834	22 219 990	<388 156>	21 333 132

V-2.1 Stocks :

Ce poste dégage un solde net débiteur au 30 juin 2015, de 9 507 048 DT contre un solde de 9 252 616 DT au 31 décembre 2014 et de 8 829 017 DT au 30 juin 2014 :

DESIGNATIONS	30/06/2015	31/12/2014	VARIATION	30/06/2014
Matières conso. et pièces de rechange	238 560	101 192	137 368	251 808
Stocks de marchandises	9 635 655	9 518 591	117 064	9 013 108
Provision sur stocks	<367 167>	<367 167>	-	<435 899>
TOTAUX	9 507 048	9 252 616	254 432	8 829 017

V-2.2 Clients et comptes rattachés :

Le poste clients et comptes rattachés accuse au 30 juin 2015, un solde net de provisions de 5 608 470 DT contre 6 020 650 DT au 31 décembre 2014 enregistrant ainsi une diminution de 412 180 DT. Le détail de ce poste se présente comme suit :

DESIGNATIONS	30/06/2015	31/12/2014	VARIATION	30/06/2014
Clients ordinaires	4 135 164	4 203 745	<68 581>	3 432 314
Clients effets à recevoir	1 301 853	1 624 649	<322 796>	1 631 466
Clients effets impayés	359 313	384 317	<25 004>	465 220
Clients chèques impayés	1 322 901	1 318 700	4 201	1 315 738
Clients douteux effets impayés	378 120	378 120	-	375 577
Clients douteux chèques impayés	44 941	44 941	-	44 941
Provisions pour dépréciations	< 1 933 822 >	<1 933 822>	-	< 1 925 348 >
TOTAUX	5 608 470	6 020 650	<412 180>	5 339 908

V-2.3 Autres actifs courants :

Ce poste enregistre au 30 juin 2015 un solde débiteur de 6 126 320 DT contre 5 443 604 DT au 31 décembre 2014, soit une variation à la hausse de 682 716 DT. Le détail de ce solde se détaille comme suit :

DESIGNATIONS	30/06/2015	31/12/2014	VARIATION	30/06/2014
Fournisseurs avances sur commandes	12 967	13 500	<533>	444 091
Personnel	81 678	93 025	<11 347>	72 236
Etat impôts et taxes	11 553	-	11 553	28 629
Crédit TVA à reporter	-	30 841	<30 841>	240

Impôts différés	49 035	6 735	42 300	8 405
Comptes courants sociétés du groupe	4 483 909	3 765 165	718 744	4 515 225
Débiteurs divers et autres	53 659	5 736	47 923	8 940
Charges constatées d'avance	130 375	82 850	47 525	197 191
Produits à recevoir	1 291 218	1 433 826	<142 608>	1 297 807
Associés opérations sur le capital	11 926	11 926	-	11 926
TOTAUX	6 126 320	5 443 604	682 716	6 584 689

V-2.4 Liquidités et équivalents de liquidités :

Ce poste enregistre un solde au 30 juin 2015 de 589 996 DT, contre 1 503 120 DT au 31 décembre 2014, soit une diminution de 913 124 DT se détaillant comme suit :

DESIGNATIONS	30/06/2015	31/12/2014	VARIATION	30/06/2014
Chèques à encaisser	18 872	259 355	<240 483>	78 762
Effets à l'escompte et l'encais.	315 644	-	315 644	412 715
Banques	160 662	1 149 850	<989 188>	46 128
Caisse	94 818	93 915	903	41 913
TOTAUX	589 996	1 503 120	<913 124>	579 518

V-3 : CAPITAUX PROPRES

Cette rubrique fait ressortir une situation nette positive au 30 juin 2015, de 81 760 630 DT contre 83 059 033 DT au 31 décembre 2014, enregistrant ainsi une baisse de 1 298 403 DT se détaillant comme suit :

DESIGNATION	30/06/2015	31/12/2014	VARIATIONS
Capital social	50 000 000	50 000 000	-
Réserves	2 820 390	2 661 246	159 144
Autres capitaux propres	29 238 644	29 238 644	-
Résultat de l'exercice 2014		1 159 143	<1 159 143>
Résultat 1 ^{er} semestre 2015	<298 404>	-	<298 404>
TOTAUX	81 760 630	83 059 033	<1 298 403>

V-3.1 Autres capitaux propres :

Ce poste enregistré au 30 juin 2015, un solde de 29 238 644 DT se décomposant comme suit :

DESIGNATION	30/06/2015	31/12/2014	VARIATION	30/06/2014
Réserves pour réinvest. exonérés	14 969 853	14 969 853	-	14 969 853
Réserves de réévaluation	14 268 791	14 268 791	-	14 522 414
TOTAUX	29 238 644	29 238 644	0	29 492 267

V-4 : PASSIFS NON COURANTS :

Les passifs non courants s'élèvent, au 30 juin 2015, à 15 546 514 DT contre 14 015 821 DT au 31 décembre 2014, soit une augmentation de 1 530 693 DT, s'analysant comme suit :

DESIGNATION	30/06/2015	31/12/2014	VARIATION	30/06/2014
Provisions	450 000	450 000	-	450 000
Emprunts	13 841 670	13 491 670	350 000	18 269 458
Autres passifs non courants	1 254 844	74 151	1 180 693	222 453
TOTAUX	15 546 514	14 015 821	1 530 693	18 941 911

V-5 : PASSIFS COURANTS :

Cette rubrique figure au bilan arrêté au 30 juin 2015 pour 51 994 692 DT contre 52 706 976 DT au 31 décembre 2014 soit une diminution de 712 284 DT. Le solde de cette rubrique au 30 juin 2015, se détaille comme suit :

DESIGNATION	30/06/2015	31/12/2014	VARIATION	30/06/2014
Fournisseurs et comptes rattachés	21 918 230	27 471 896	<5 553 666>	22 060 839
Autres passifs courants	10 760 842	10 837 773	<76 931>	10 470 444
autres passifs financiers	11 649 800	9 252 916	2 396 884	8 569 790
Concours bancaires	7 665 820	5 144 391	2 521 429	4 356 428
TOTAUX	51 994 692	52 706 976	<712 284>	45 457 501

V-5.1 Fournisseurs et comptes rattachés

Le solde de ce poste est passé de 27 471 896 DT au 31 décembre 2014 à 21 918 230 DT au 30 juin 2015, soit une diminution de 5 553 667 DT détaillée comme suit :

DESIGNATION	30/06/2015	31/12/2014	VARIATION	30/06/2014
Fournisseurs d'exploitation	1 546 087	3 460 837	<1 914 750>	619 478
Fournisseurs d'exploit. effets à payer	18 955 818	22 954 999	<3 999 181>	20 536 119
Fournisseurs d'immobilisations	695 392	688 832	6 560	513 332
Fournisseurs d'immob. effets à payer	265 549	61 600	203 949	108 926
Fournisseurs factures non parvenues	455 384	305 629	149 755	450 548
TOTAUX	21 918 230	27 471 896	<5 553 667>	22 228 403

V-5.2 Autres passifs courants

Ce poste enregistre au 30 juin 2015, un solde créditeur de 10 760 842 DT contre un solde de 10 837 773 DT au 31 décembre 2014, soit une diminution de 76 931 DT détaillée comme suit :

DESIGNATION	30/06/2015	31 /12/2014	VARIATION	30/06/2014
Clients avances et acomptes	4 705 167	4 339 951	365 216	5 291 959
Personnel et comptes rattachés	442 095	547 749	<105 654>	337 579
Etat, impôts et taxes	417 099	1 247 838	<830 739>	635 645
Arrangement dettes fiscales -1 an	-	298 539	<298 539>	-
Associés comptes courants	4 728 502	3 736 029	992 473	3 741 286
Comptes courants Stés du groupe	5 528	4 508	1 020	4 328
Organismes sociaux	384 704	637 066	<252 362>	381 796
Créditeurs divers	-	8	<8>	-
Produits constatés d'avance	11 905	26 085	<14 180>	11 434
Charges à payer	65 842	-	65 842	66 417
TOTAUX	10 760 842	10 837 773	<76 931>	10 470 444

V-5.3 Autres passifs financiers :

Ce poste présente au 30 juin 2015, un solde créditeur de 11 649 800 DT, contre 9 252 916 DT au 31 décembre 2014, soit une variation à la hausse de 2 396 884 DT :

DESIGNATION	30/06/2015	31/12/2014	VARIATION	30/06/2014
Intérêts courus	1 069 812	684 926	384 886	686 588
Echéances à moins d'un an sur emprunts	4 457 536	7 277 788	<2 820 252>	3 867 141
Emprunts Courants liés à l'exploitation	3 500 000	-	3 500 000	2 000 000
Emprunts échus et impayés	2 622 452	1 290 202	1 332 250	2 016 061
TOTAUX	11 649 800	9 252 916	2 396 884	8 569 790

V-5.4 Concours bancaires :

Ce poste accuse au 30 juin 2015, un solde créditeur de 7 665 820 DT, contre 5 144 391 DT au 31 décembre 2014, soit une variation à la hausse de 2 521 429 DT se détaillant comme suit :

DESIGNATION	30/06/2015	31/12/2014	VARIATION	30/06/2014
Banques	7 665 820	5 144 391	2 521 429	4 356 428
TOTAUX	7 665 820	5 144 391	2 521 429	4 356 428

VI-NOTES SUR L'ETAT DE RESULTAT

VI-1 PRODUITS D'EXPLOITATION

Les produits d'exploitation s'élèvent au 30 juin 2015, à 24 247 740 DT contre un solde au 30 juin 2014 de 23 706 386 DT, soit une variation à la baisse de 458 646 DT se détaillant comme suit :

DESIGNATION	30/06/2015	30/06/2014	VARIATION	31/12/2014
Ventes des marchandises à 18%	23 295 008	22 576 405	<281 397>	55 411 111
Ventes des marchandises à l'exp.	355 407	487 490	<132 083>	19 189
Ventes des marchandises en sus	-	-	-	981 660
R.R.R accordés	<432>	<397>	<35>	<2 146>
Total Revenus	23 649 983	23 063 498	<413 515>	56 409 814
Autres produits d'exploitation	597 757	642 888	<45 131>	1 630 816
TOTAUX	24 247 740	23 706 386	<458 646>	58 040 630

VI-2 CHARGES D'EXPLOITATION

Les charges d'exploitation s'élèvent au 30 juin 2015, à 23 882 016 DT, contre 57 574 678 DT au 31 décembre 2014 et 23 442 092 DT au 30 juin 2014 se détaillant comme suit :

DESIGNATION	30/06/2015	30/06/2014	VARIATION	31/12/2014
Achats de marchandises consommés	16 962 794	16 798 811	163 983	41 125 875
Achats d'approvisionnements consommés	825 998	730 650	95 348	2 193 906
Charges de personnel	3 536 040	3 360 457	175 583	7 774 537
Dotations aux amortissements et provisions	1 046 057	1 193 586	<147 529>	2 060 072
Autres charges d'exploitation	1 511 127	1 358 588	152 539	4 420 287
TOTAUX	23 882 016	23 442 092	439 924	57 574 678

VI-2.1 Achats de marchandises, consommés :

Les achats de marchandises, consommés s'élèvent au 30 juin 2015, à 16 962 794 DT contre 16 798 811 DT au 30 juin 2014 et se détaillent comme suit :

DESIGNATION	30/06/2015	30/06/2014	VARIATION	31/12/2014
Achats de marchandises	17 079 858	16 750 419	329 439	41 582 967
Variation des stocks de marchand.	<117 064>	48 392	<165 456>	<457 092>
TOTAUX	16 962 794	16 798 811	163 983	41 125 875

VI-2.2 Achats d'approvisionnements et matières premières :

Les achats d'approvisionnements consommés s'élèvent au 30 juin 2015, à 825 998 DT contre 898 214 DT au 30 juin 2014 soit une variation à la baisse de 72 216 DT et se détaillent comme suit :

DESIGNATION	30/06/2015	30/06/2014	VARIATION	31/12/2014
Achats stockés des approvisionnements	671 806	817 252	<145 446>	1 492 268
Achats non stockés des matériels et fournitures	291 560	248 527	43 033	718 600
Variation de stocks matières consommables	<137 368>	<167 565>	30 197	<16 948>
TOTAUX	825 998	898 214	<72 216>	2 193 906

VI-2.3 Charges du personnel :

Les charges du personnel s'élèvent au 30 juin 2015, à 3 536 040 DT, contre 7 774 537 DT au 31 décembre 2014 et 3 360 457 DT au 30 juin 2014, s'analysant comme suit :

DESIGNATION	30/06/2015	30/06/2014	VARIATION	31/12/2014
Salaires et compléments de salaires	2 770 050	2 675 824	94 227	6 118 761
Indemnités représentant des frais	19 927	20 437	<510>	40 868
Charges connexes aux salaires	244 551	185 894	58 657	456 023
Cotisations sociales légales	501 477	478 246	23 231	1 158 388
Autres charges du personnel	35	56	<21>	497
TOTAUX	3 536 040	3 360 457	175 583	7 774 537

VI-2.4 Dotation aux amortissements et aux provisions :

Les dotations aux amortissements et aux provisions s'élèvent au 30 juin 2105 à 1 046 057 DT, contre 2 060 072 DT au 31 décembre 2014 et 1 193 586 DT au 30 juin 2014, s'analysant comme suit :

DESIGNATION	30/06/2015	30/06/2014	VARIATION	31/12/2014
Amort. des Immo. Incorporelles	8 038	11 239	<3 201>	23 046
Amort. des Immo. Corporelles	911 790	1 056 118	<144 328>	1 844 827
Résorption charge à répartir	126 229	126 229	-	252 458
Provisions clients douteux	-	-	-	22 009
Reprises sur provisions	-	-	-	<82 268>
TOTAUX	1 046 057	1 193 586	<147 529>	2 060 072

VI-2.5 Autres charges d'exploitation :

Les autres charges d'exploitation s'élèvent au 30 juin 2015, à 1 511 127 DT, contre 4 420 287 DT au 31 décembre 2014 et 1 358 588 DT au 30 juin 2014 et se détaillent comme suit :

DESIGNATION	30/06/2015	30/06/2014	VARIATION	31/12/2014
Services extérieurs	572 733	592 064	<19 331>	1 216 177
Autres services extérieurs	796 370	606 496	189 874	2 744 373
Subventions	600	800	<200>	7 503
Impôts et taxes	141 424	159 228	<17 804>	452 235
TOTAUX	1 511 127	1 358 588	152 539	4 420 287

VI-3 CHARGES FINANCIERES

Les charges financières s'élèvent au 30 juin 2015, à 971 001 DT, contre 2 073 896 DT au 31 décembre 2014 et 916 647 DT au 30 juin 2014, s'analysant comme suit :

DESIGNATION	30/06/2015	30/06/2014	VARIATION	31/12/2014
Intérêts sur emprunts	720 261	752 613	<32 352>	1 653 156
Intérêts comptes courants	232 335	144 675	87 660	358 636
Intérêts/opérations financières	18 404	19 109	<705>	61 477
Perte de change	-	249	<249>	627
TOTAUX	971 001	916 647	54 354	2 073 896

VI-4 PRODUITS DE PLACEMENT :

Les produits de placement s'élèvent au 30 juin 2015, à 535 608 DT contre 520 582 DT au 30 juin 2014. Ces produits correspondent à ce qui suit :

DESIGNATION	30/06/2015	30/06/2014	VARIATION	31/12/2014
Produits des participations	373 519	358 340	15 179	358 340
Intérêts des comptes courants	89	497	<408>	327 310
Autres produits financiers	162 000	161 745	255	538
TOTAUX	535 608	520 582	15 026	686 188

VI-5 AUTRES GAINS ORDINAIRES :

Les autres gains ordinaires s'élèvent au 30 juin 2015, à 74 425 DT, contre 135 601 DT au 30 juin 2014, soit une variation négative de 61 076 DT s'analysant comme suit :

DESIGNATION	30/06/2015	30/06/2014	VARIATION	31/12/2014
Produits nets sur cession immo.	44 700	108 000	<63 300>	2 387 005
Produits divers d'exploitation	3 106	1 825	1 281	525
Gains de change	-	-	-	6 485
Transfert de charges	26 620	25 776	844	29 391
TOTAUX	74 425	135 601	<61 076>	2 423 406

VI-6 AUTRES PERTES ORDINAIRES :

Les autres pertes ordinaires s'élèvent au 30 juin 2015, à 247 346 DT, contre 29 001 DT au 30 juin 2014, soit une variation de 218 345 DT s'analysant comme suit :

DESIGNATION	30/06/2015	30/06/2014	VARIATION	31/12/2014
Autres charges liées à une MC	-	1 592	<1 592>	1758
Perte sur créances irrécouv.	3	65	<62>	99
Charge nette sur cession d'imm.	-	400	<400>	400
Amendes	197 726	8 641	189 085	32 976
Impôts et taxes liées à une M	-	-	-	521
Pénalité Fiscale	30 007	8 100	21 907	-
Pénalité CNSS	19 610	10 203	9 407	-
TOTAUX	247 346	29 001	218 345	35 754

VI-7 IMPOTS SUR LES BENEFICES :

L'impôt sur les bénéfices au 30 juin 2015, s'élève à 55 814 DT, et correspond au minimum d'impôt. Il se détaille ainsi :

DESIGNATION	30/06/2015	30/06/2014	VARIATION	31/12/2014
Impôts sur les sociétés	55 814	54 430	1 384	306 753
TOTAUX	55 814	54 430	1 384	306 753

VII NOTES SUR L ETAT DE FLUX DE TRESORERIE

La trésorerie de la société « MEUBLATEX » a dégagé un solde de -7 075 826 DT au 30 juin 2015 contre - 3 641 273 DT au 31 décembre 2014 soit une variation de trésorerie de - 3 434 553 DT ainsi ventilée :

DESIGNATION	30/06/2015
Flux de trésorerie affectés aux activités d'exploitation	<5 097 543>
Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement	<699 008>
Flux de trésorerie provenant des activités de financement	2 361 998
TOTAL	<3 434 553>

VII-1 FLUX DE TRESORERIE AFFECTES AUX ACTIVITES D'EXPLOITATION

Ces flux se présentent comme suit :

DESIGNATION	30/06/2015
Résultat net	<298 404>
Ajustement pour :	
Amortissements Provisions	1 046 057
Variation des :	
Stocks	<254 432>
Créances	412 180
Autres actifs courants	<682 716>
Fournisseurs d'exploitation	<5 764 175>
Autres passifs courants	103 762
Autres passifs financiers	384 885
Reclassement TVA/RS sur immobilisation cédés	
Reclassement produits de placement	
Plus value de cession des immobilisations	<44 700>
TOTAL	<5 097 543>

VII-2 FLUX DE TRESORERIE AFFECTES AUX ACTIVITES D'INVESTISSEMENT

Ces flux se présentent comme suit :

DESIGNATION	30/06/2015
Décaissements / Acquisit. d'Immob. Corp. et Incorp.	<591 197>
Encaissements / Acquisit. d'Immob. Corp. et Incorp.	44 700
Encaissements / Cession d'Immob. Financières	-
Décaissements / Acquisit. d'Immob. Financières	<152 511>
Produits de participation	-
TOTAL	<699 008>

VII-3 FLUX DE TRESORERIE PROVENANT DES ACTIVITES DE FINANCEMENT

Ces flux se présentent comme suit :

DESIGNATION	30/06/2015
Variation / capitaux propres	
Dividendes et autres distributions	-
Subvention d'investissement	-
Encaissement provenant des emprunts	3 850 000
Remboursement d'emprunts	<1 488 002>
TOTAL	2 361 998

5.6.1.5. Rapport d'examen limité sur les états financiers intermédiaires au 30/06/2015

MEUBLATEX SA - Etats financiers arrêtés au 30 juin 2015



Adresse : 5, Rue Sufeitula Notre Dame
Mutuelle Ville - 1002 –Tunis
Tél : 71 841 110

CABINET HECHMI BERGAOUI
expert comptable diplômé Membre de l'OECT

Adresse : Boulevard 20 mars cité Jawhara 4000 Sousse
Email : hechmi.bergaoui@gmail.com

RAPPORT D'EXAMEN LIMITE SUR LES ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES AU 30 JUIN 2015

Messieurs les actionnaires de la société « MEUBLATEX SA »,

Introduction :

En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié par votre Assemblée Générale Ordinaire, nous avons procédé à une revue limitée des états financiers intermédiaires de la société « MEUBLATEX SA » couvrant la période allant du 1^{er} Janvier au 30 Juin 2015. Ces états financiers intermédiaires font apparaître un total bilan de 149 301 836 DT et un déficit net de la période s'élevant à -298 404 DT.

Nous avons effectué l'examen limité des états financiers ci-joints de la société « MEUBLATEX SA », comprenant le bilan au 30 juin 2015, l'état de résultat et l'état des flux de trésorerie pour la période de six mois se terminant à cette date ainsi que des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers intermédiaires, conformément au système comptable des entreprises. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces états financiers intermédiaires.

Etendue de l'examen :

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes de la profession applicables en Tunisie et relatives aux missions d'examen limité. Un examen limité de l'information financière intermédiaire consiste à prendre des renseignements, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables ainsi qu'à appliquer des procédures analytiques et autres aux données financières. L'étendue d'un examen limité est considérablement moindre que celle d'un audit effectué conformément aux normes internationales d'audit et par conséquent, il ne nous permet pas d'obtenir une assurance que nous nous rendions compte d'éléments significatifs qui pourraient être relevés par un audit. En conséquence, nous n'exprimons pas une opinion d'audit.

Les états financiers intermédiaires arrêtés au 30 Juin 2015 appellent, de notre part, les réserves et les limites suivantes :

- 1- La présentation de la période comparée allant du 1er Janvier 2014 au 30 Juin 2014 n'a pas fait l'objet d'examen limité conformément aux normes d'audit professionnelles et que cette présentation a été faite en Pro-Forma afin de se conformer à la norme comptable N° 19 du système comptable des entreprises.

- 2- Contrairement à l'article 17 de la loi n° 96-112 du 30 décembre 1996, la société n'a pas procédé à l'inventaire physique de ses immobilisations. Cette situation ne nous a pas permis de nous assurer, par d'autres procédés, de l'existence des immobilisations en cours, matériels et mobiliers d'exploitation, totalisant une valeur brute de 15 838 214 DT et une valeur nette de 2 880 596 DT. En outre, certaines immobilisations corporelles (terrains et constructions) n'ont pas été évaluées au coût historique mais elles ont fait l'objet d'une réévaluation libre, engendrant une plus-value de 14 268 791 DT constatée au compte « réserve spéciale de réévaluation ».
- 3- Le poste « clients et comptes rattachés » comprend des clients ordinaires pour un montant de 4 135 164 DT. L'examen de ce solde nous a permis de relever l'existence des créances douteuses non provisionnées pour un montant de 3 211 950 DT.
- 4- Les titres de participations de la Société « MEUBLATEX », qui s'élèvent au 31 décembre 2014 à 93.786.897 DT représentent essentiellement des participations dans des sociétés du groupe. Ces participations n'ont pas fait l'objet d'une réévaluation à la valeur d'usage à la date de clôture des comptes . Les provisions constatées par la société depuis plusieurs exercices, s'élevant à 14.861.625 DT n'ont pas été réexaminées et ajustées . En se basant sur les valeurs intrinsèques des actions des sociétés du groupe calculées à partir des états financiers arrêtés au 31 décembre 2013, les titres de participation de la société MEUBLATEX font ressortir une insuffisance de provisions pour dépréciation de 14 749 364 Dinars. Selon la Direction de la société, les plus values latentes sur les immobilisations de ces sociétés couvrent facilement l'insuffisance de provisions en question. Toutefois les estimations faites par l'expert engagé par la société pour réévaluer le patrimoine immobilier de ces sociétés, ne tenaient pas compte de la conjoncture économique qui prévaut à l'heure actuelle, étant précisé qu'il s'agit pour la plupart d'entre elles, de sociétés touristiques et hôtelières.
- 5- La société a fait l'objet d'un contrôle fiscal approfondi couvrant les exercices allant de 2009 à 2012. La société s'est opposée à cette notification. Le risque associé à cette taxation, est estimé à 1 000 000 DT. Une provision de 450 000 DT a été comptabilisée, un complément de 550 000 DT aurait du être constaté.

Conclusion :

Sur la base de notre examen limité et sous réserves des points (01-05) susmentionnés, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers intermédiaires ci-joints de la société « MEUBLATEX SA » arrêtés au 30 Juin 2015, ne présentent pas sincèrement dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société ainsi que le résultat de ses opérations et les mouvements de trésorerie pour la période close à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Tunis, le 30 Novembre 2015

Les Co-commissaires aux Comptes

Fethi NEJI



Hechmi BERGAOUI



5.6.1.6. Notes complémentaires aux états financiers intermédiaires arrêtés au 30/06/2015

1. Etat de résultat arrêté au 30/06/2015 rectifié :

Le montant relatif à la rubrique « Total des charges d'exploitation » colonne du 30/06/2014 est de (23 609656) DT et non pas (23 09 656).

ETAT DE RESULTAT AU 30 JUIN RECTIFIE

(Exprimé en Dinars Tunisien)

	Note	30/06/2015	30/06/2014	31/12/2014
PRODUITS D'EXPLOITATION	VI-1			
Revenus		23 649 983	23 063 498	56 409 814
Autres produits d'exploitation		597 757	642 888	1 630 816
Production immobilisée		-	-	-
Total produits d'exploitation	VI-1	24 247 740	23 706 386	58 040 630
CHARGES D'EXPLOITATION	VI-2			
Achats des marcha. consommés	VI-2-1	<16 962 794>	<16 798 811>	<41 125 875>
Achats d'appro. consommés	VI2-2	<825 998>	<898 214>	<2 193 906>
Charges du Personnel	VI2-3	<3 536 040>	<3 360 457>	<7 774 537>
Dotations aux Amortis. et aux Provi.	VI2-4	<1 046 057>	<1 193 586>	<2 060 072>
Autres Charges d'Exploitation	VI2-5	<1 511 127>	<1 358 588>	<4 420 288>
Total charges d'exploitation		<23 882 016>	<23 609 656 >	57 574 678
RESULTAT D'EXPLOITATION		365 724	96 730	465 952
Charges financières	VI-3	<971 001>	<916 647>	<2 073 896>
Produits des placements	VI-4	535 608	520 582	686 188
Autres gains ordinaires	VI-5	74 425	135 601	2 423 406
Autres pertes ordinaires	VI-6	< 247 346>	<29 001>	<35 754>
Résultat des activités ordinaires avant impôts		<242 590>	<192 735>	1 465 896
Impôt sur les Bénéfices	VI-7	<55 814>	<54 430>	<306 753>
RESULTAT DE L'EXERCICE APRES IMPOT		<298 404>	<247 165>	1 159 143
Effet des modifications comptables		-	-	-
RESULTAT NET DE L'EXERCICE		<298 404>	<247 165>	1 159 143

2. Note complémentaire portant sur les événements significatifs postérieurs à la fin de période intermédiaire (30 juin 2015)

Aucun fait significatif n'a marqué la période postérieure à la clôture des états financiers intermédiaire mis à part la conjoncture économique difficile dans laquelle évolue la société

et notamment au cours du 2ème semestre et la baisse conséquente de l'activité. Comparé à celui de la période s'étalant du 1er Janvier 2014 au 30 Novembre 2014 le chiffre d'affaires a baissé de l'ordre de 8 % en moyenne.

3. Note complémentaire portant sur l'effet des changements dans la structure de l'entreprise pendant la période intermédiaire

Aucun changement n'a eu lieu sur la structure de l'entreprise pendant la période intermédiaire. La société n'a procédé à aucune opération de regroupement ou de cession de filiales, de restructuration ou d'abandon d'activité.

4. Note complémentaire portant sur les émissions et rachats d'actions ordinaires

Aucune opération d'émission ou de rachat d'actions ordinaire n'a eu lieu durant le 1er semestre 2015

5. Note complémentaire portant sur les titres de participations

Titre de participation	Valeur		Montant Net	% de détention
	au 30.06.2015	Provision		
SIH EL MOURADI	15 514 543	<4 784 255>	10 730 288	12,74%
TRADE AND RETAIL	11 050 000		11 050 000	66,97%
SITT AFRICA	10 197 401	<5 461 419>	4 735 982	27,43%
STTK HAMMAM BOURGUIBA	9 204 900	<867 490>	8 337 410	23,92%
CAP MAHDIA	4 219 965		4 219 965	16,75%
MOURADI PALACE	5 758 532		5 758 532	23,11%
STM EL MOURADI	5 300 118	<2 216 196>	3 083 922	7,50%
BAHAMAS EL MENZEH	3 094 008	<945 970>	2 148 038	16,16%
STM TOZEUR	3 916 450		3 916 450	15,61%
SHM TOZEUR	134 196		134 196	12,25%
SKANES BEACH	1 658 842		1 658 842	9,46%
PALM MARINA	1 204 662	<259 702>	944 960	6,96%
SEPT MOLKA	1 075 217	<326 593>	748 624	4,75%
SEPS	10 000		10 000	20,00%
Total Participation Groupe Hôtelier	72 338 834		57 477 209	
MEUBLATEX INDUSTRIES	14 750 194		14 750 194	40,27%
PANOBOIS	1 784 550		1 784 550	30,68%
LA VILLA	2 200 000		2 200 000	78,57%
CARRIERES ET BATIMENTS	90 000		90 000	
GCI	20 000		20 000	13,33%
Sté.IMMOBILIERE Mx.	260 000		260 000	57,78%
Total Participation Pôle Industriel	19 104 744		19 104 744	
Total Participation Société du Groupe	91 443 578		76 581 953	
AMEN BANK	2 265 319		2 265 319	
JEUNE AFRIQUE	75 000		75 000	
BTS	3 000		3 000	
Total Participation Hors Groupe	2 343 319		2 343 319	
TOTAUX	93 786 897	<14 861 625>	78 925 272	

6. Note complémentaire portant sur les mouvements des capitaux propres

en DT

	Capital	Réserves légalés	Réserves Extraordinaires	Réserves par réinvestissements exonérés	Réserves de réévaluation	Résultat de la période	Total
Solde au 31/12/2014 avant affectation	50 000 000	2 536 282	124 965	14 969 853	14 268 791	1 159 143	83 059 033
Affectation décidé par l'AGO du 22/06/2015		57 957	101 186			(159 143)	0
Dividende décidé par l'AGO du 22/06/2015						(1 000 000)	(1 000 000)
Solde au 30/12/2014 après affectation	50 000 000	2 594 239	226 150	14 969 853	14 268 791	0	82 059 033
Résultat au 30/06/2015						(298 404)	(298 404)
Solde au 30/06/2015	50 000 000	2 594 239	226 151	14 969 853	14 268 791	(298 404)	81 760 630

7. Note complémentaire portant sur la détermination du résultat par action

Le résultat de base par action est égal au résultat attribuable aux porteurs d'actions ordinaires de la société divisé par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période considérée.

Le nombre d'actions en circulation étant de 5.000,000, le résultat de base par action s'élève à :

	1 ^{er} Semestre		Exercice 2014
	2015	2014	
Résultat Net	- 298,404	- 247,165	+ 1.159,143
Nombre d'actions en circulation	5.000,000	5.000,000	5.000,000
Résultat par action	- 0,059 DT	- 0,049 DT	+ 0,231 DT

8. Note complémentaire portant sur les emprunts au 30/06/2015

NOTE RELATIVE AUX EMPRUNTS

chiffres en dinars

Désignation	Solde d'ouverture au 31/12/2014		Nouv. CREDIT AU 30/06/15	Remboursement	Solde Final 30/06/15	Reclassement a- 1 an	Emp-echus et imp	Eche a +1an
	Eché. à - 1AN	Eché. à + 1AN						
MEUBLATEX INDUSTRIES	1 749 996	4 774 640		0	6 524 636	1 166 664	583 332	4 774 640
MEUBLATEX TISSAGE			100 000	0	100 000	100 000		0
EMPRUNT OBLIGATAIRE	2 000 000	2 000 000		0	4 000 000		2 000 000	2 000 000
AB	678 071	740 798		203 069	1 215 800	475 002		740 798
ATB	274 648	211 267		126 761	359 155	147 887		211 267
BH	696 182	232 658		260 515	668 325	435 667		232 658
BIAT	434 734	268 738		170 010	533 462	264 724		268 738
BNA	250 000	250 000	350 000	62 500	787 500	187 500		600 000
BT	1 017 696	2 138 554		413 102	2 743 148	604 594		2 138 554
BTE	625 000	1 625 000		85 380	2 164 620	500 500	39 120	1 625 000
BTK	166 664	125 014		41 666	250 012	124 998		125 014
STB	675 000	1 125 000		225 000	1 575 000	450 000		1 125 000
QNB	0	0	2 500 000		2 500 000	2 500 000		0
BTL	0	0	1 000 000		1 000 000	1 000 000		0
TOTAL	8 567 990	13 491 670	3 950 000	1 588 003	24 421 658	7 957 536	2 622 452	13 841 670

9. Note complémentaire explicative portant sur les changements dans les engagements hors bilan

Au cours du 1er semestre 2015, la société a souscrit de nouveaux engagements suite à la conclusion de nouveaux contrats de crédit et de garanties à son profit et au profit d'une des sociétés du groupe.

En revanche, la société Meublalex a vu ses engagements hors bilan diminuer suite aux remboursements des crédits bancaires pour un montant total de 1.588,003 DT.

Les engagements donnés au cours du premier semestre 2015, relatifs à des nouveaux emprunts, sont les suivants :

Banques	Emprunteur	Montant et nature du crédit	Garanties données
QNB : Crédit	Meublalex	2.500.000 Crédit relais	- Hypothèque de 1 ^{er} rang sur titre foncier 2060 Mahdia 119266 Tunis 70 Medenine - Nantissement du FC sis Rue de Marseille – Tunis et sis H.Bourguiba -Mahdia
B.N.A. – Acquisition	Meublalex	350.000 CMT pour acquisition de matériel roulant	Transcription de privilège
BH.	Meublalex	500.000 Crédit de gestion	Hypothèse en rang.utile sur titre foncier 38917 –Ariana TF. 58991 Tunis
BT.	Meublalex-Industries	2.000.000 Assainissement de la structure financière	Hyp. En 1 ^{er} rang / T.F.11397 Sousse Montant, nantissement de 33957 actions AMEN BANK
BTL.	Meublalex-Industries	464.800 Crédit de gestion	Caution solidaire de Mx.
BT.	Panobois	600.000 Crédit de gestion	Caution solidaire de Mx

10. Note complémentaire explicative portant sur l'état de flux de trésorerie

La méthode indirecte pour la détermination du flux de trésorerie lié à l'exploitation suppose de partir du résultat de l'exercice et d'ajuster ce résultat pour tenir compte de la variation du besoin en fonds de roulement, des charges non encaissables et des produits non encaissables. Pour déterminer la variation du besoin en fonds de roulement, il est fait recours au calcul des variations des postes du bilan.

Toutefois, il y a lieu d'éliminer de ces variations calculés, tous les éléments tirés de la comptabilité et se rattachant aux autres rubriques de l'état de flux de trésorerie à savoir les flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement et les flux de trésorerie liés aux activités de financement.

Elle suppose également de reclasser un certain nombre d'opérations d'une rubrique à une autre pour dégager le flux réel de trésorerie.

- Tel est le cas des plus values sur cession d'immobilisations qui sont déduits du flux de trésorerie liés à l'exploitation pour être reclassés au niveau de la rubrique « flux de trésorerie liés à l'investissement » afin de dégager les sommes encaissées au titre de cession d'immobilisation.
- Il en est de même pour la TVA qui a été reversé à l'Etat suite à la cession d'immobilisation et la retenue à la source opérée par le cessionnaire lors du règlement du prix de cession. Ces éléments ont été reclassés à la rubrique « flux de trésorerie liés à l'exploitation » sous le poste « reclassement TVA sur cession d'immobilisation, pour dégager au niveau de la rubrique « flux de trésorerie lié à l'investissement » les sommes réellement encaissées au titre de la cession d'immobilisation.
- Tel est le cas également des produits de participations qui sont déduits des flux liés à l'exploitation pour être rattachés et donc reclassés à la rubrique « flux de trésorerie liés à l'investissement » s'agissant de produits issus d'opérations d'investissement.
- Tel est le cas des dividendes décidés mais non versés, portés au comptes courants des actionnaires et qui sont éliminés de la variation « des autres passifs courants » car ne se rapportant pas aux flux liés à l'exploitation.
- Tel est le cas également des soldes des fournisseurs d'investissement dont la variation a été déduite de la variation des postes du bilan « fournisseurs et comptes rattachés » car ne se rapportant pas au flux d'exploitation.
- Tel est le cas finalement des échéances à moins d'un an sur emprunts et des emprunts échus et impayés dont la variation a été déduite de la variation des postes du bilan

« autres passifs non courants » et « autres passifs financiers » car ne se rapportant pas aux flux d'exploitation.

11. Note rectificative de la note VI-3 « Amortissements des Immobilisations »

Les chiffres de la colonne cumul amortissement du tableau d'amortissement des immobilisations sont à considérer après déduction pour réintégration des amortissements du matériel de transport cédé soit 57 375 DT.

Ainsi, la note VI-3 « Amortissements des immobilisations » devient comme suit :

Le total des amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles a atteint au 30 juin 2015 : 42 494 530 DT contre 41 632 076 DT au 31 décembre 2014. Le tableau d'amortissement de ces immobilisations se présente au 30 juin 2015, comme suit :

En DT	Val. brutes au 31/12/2014	Acquisitions 2015	Cession 2015	Val. brutes au 30/06/2015	Amortiss. Cumulés au 31/12/2014	dot. de l'exercice	Reprise amortiss. /cession	Amortiss. Cumulés au 30/06/2015	VCN au 30/06/2015
Terrains et agencement terrains	15 193 648			15 193 648	90 551	6 046		96 597	15 097 051
réserve de réévaluation des terrains	12 312 192			12 312 192		0		0	12 312 192
Constructions	24 278 023	78 425		24 356 447	19 819 068	488 264		20 307 486	4 048 961
réserves de réévaluation des constructions	6 818 043			6 818 043					6 818 043
AAI	17 148 762	75 392		17 224 154	12 321 339	355 438		12 676 623	4 547 531
Matériel et outillage	260 308	2 309		262 617	204 015	8 450		212 465	50 152
Matériel de transport	6 152 956	424 576	57 375	6 520 158	6 027 969	31 670	57 375	6 002 264	517 894
Equipement de Bureau	3 023 571	6 361		3 029 932	2 928 848	21 922		2 950 771	79 161
Construction en cours	1 203 262	142 981		1 346 243					1 346 243
AAI en cours	75 792			75 792					75 792
AV&AC vers S/C d'imm. Corp.	168 312	71 664		239 976					239 976
TOTAL	86 634 871	801 708	57 375	87 379 204	41 391 790	911 792	57 375	42 246 206	45 132 997

12. Note rectificative de la note V-5 « Passif Courant »

Le montant relatif à la rubrique « Fournisseur et comptes rattachés » colonne du 30/06/2014 est de 22 228 403 DT et non 22 060 839 DT et le montant de la rubrique Totaux colonne du 30/06/2014 est de 45 625 065 DT au lieu de 45 457 501 DT.

Ainsi, la note V-5 « Passif courant » devient comme suit :

Cette rubrique figure au bilan arrêté au 30 juin 2015 pour 51 994 692 DT contre 52 706 976 DT au 31 décembre 2014 soit une diminution de 712 284 DT. Le solde de cette rubrique au 30 juin 2015, se détaille comme suit :

DESIGNATION	30/06/2015	31/12/2014	VARIATION	30/06/2014
Fournisseurs et comptes rattachés	21 918 230	27 471 896	<5 553 666>	22 228 403
Autres passifs courants	10 760 842	10 837 773	<76 931>	10 470 444
autres passifs financiers	11 649 800	9 252 916	2 396 884	8 569 790
Concours bancaires	7 665 820	5 144 391	2 521 429	4 356 428
TOTAUX	51 994 692	52 706 976	<712 284>	45 625 065

13. Note rectificative de la note VI-1 « Produit d'Exploitation »

Le commentaire relatif aux produits d'exploitations est à lire comme suit « les produits d'exploitation s'élèvent au 30/06/2015 à 24 247 740 DT contre un solde au 30/06/2014 de 23 706 386 DT soit une variation à la hausse de 541 354 DT ».

Au niveau du tableau : la variation de la rubrique « vente de marchandise à 18 % » : est de 718 603 DT et non (281 397 DT) ce qui donne une variation au niveau de la rubrique « total revenu » de 586 485 DT et non 413 515 DT et la rubrique « Totaux » une variation de 541 354 DT et non 458 646 DT.

Ainsi la note VI-1 « Produit d'Exploitation » devient comme suit :

Les produits d'exploitation s'élèvent au 30/06/2015 à 24 247 740 DT contre un solde au 30/06/2014 de 23 706 386 DT soit une variation à la hausse de 541 354 DT.

DESIGNATION	30/06/2015	30/06/2014	VARIATION	31/12/2014
Ventes des marchandises à 18%	23 295 008	22 576 405	718 603	55 411 111
Ventes des marchandises à l'exp.	355 407	487 490	<132 083>	19 189
Ventes des marchandises en sus	-	-	-	981 660
R.R.R accordés	<432>	<397>	<35>	<2 146>
Total Revenus	23 649 983	23 063 498	586 485	56 409 814
Autres produits d'exploitation	597 757	642 888	<45 131>	1 630 816
TOTAUX	24 247 740	23 706 386	<541 354>	58 040 630

14. Note rectificative de la note VI-2 « Charges d'exploitation »

- Le commentaire relatif aux charges d'exploitation est à lire comme suit « les charges d'exploitation s'élèvent au 30/06/2015 à 23 882 016DT contre 57 574 678 DT au 31/12/2014 et 23 609 656 DT au 30/06/2014 se détaillant comme suit. »

La rubrique « achat approvisionnements consommés » colonne au 30/06/2014 est de 898 214 DT et non 730 650 DT et la rubrique « totaux » colonne du 30/06/2014 est de 23 609 656 DT et non 23 442 092 DT.

Ainsi, la note VI-2 « charges d'exploitation » devient comme suit :

Les charges d'exploitation s'élèvent au 30/06/2015 à 23 882 016DT contre 57 574 678 DT au 31/12/2014 et 23 609 656 DT au 30/06/2014 se détaillant comme suit :

DESIGNATION	30/06/2015	30/06/2014	VARIATION	31/12/2014
Achats de marchandises consommés	16 962 794	16 798 811	163 983	41 125 875
Achats d'approvisionnements consommés	825 998	898 214	<72 216>	2 193 906
Charges de personnel	3 536 040	3 360 457	175 583	7 774 537
Dotations aux amortissements et provisions	1 046 057	1 193 586	<147 529>	2 060 072
Autres charges d'exploitation	1 511 127	1 358 588	152 539	4 420 287
TOTAUX	23 882 016	23 609 656	272 360	57 574 678

15. Note rectificative de la note VI-5 « Autre gains ordinaires »

Le commentaire relatif aux « autres gains ordinaires » est à lire comme suit « les autres gains ordinaires s'élèvent au 30/06/2015 à 74 425 DT contre 135 601 DT au 30/06/2014 soit une variation négative de 61 175 DT s'analysant comme suit »

La variation relative à la rubrique « totaux » est de (61175) DT et non (61 076) DT.

Ainsi, la Note VI-5 « Autre gains ordinaires » devient comme suit :

Les autres gains ordinaires s'élèvent au 30 juin 2015, à 74 425 DT, contre 135 601 DT au 30 juin 2014, soit une variation négative de 61 175 DT s'analysant comme suit :

DESIGNATION	30/06/2015	30/06/2014	VARIATION	31/12/2014
Produits nets sur cession immo.	44 700	108 000	<63 300>	2 387 005
Produits divers d'exploitation	3 106	1 825	1 281	525
Gains de change	-	-	-	6 485
Transfert de charges	26 620	25 776	844	29 391
TOTAUX	74 425	135 601	<61 175>	2 423 406

5.6.2. Engagements financiers au 30/06/2015

I- Engagements financiers

Type d'engagements	Valeur Totale	Tiers	Dirigeants	Entreprises liées	Associés	Provisions
1- Engagements donnés						
a) Garanties personnelles						
▪ Cautionnement	23205065					
	6436265	BNA, BIAT, BT, ATB		Panobois		
	3100000	BNA: BIAT; ATTJ B		Tissage MX		
	6399800	BNA . BT; ATB , BTL		Mx Industries		
	1900000	BNA		Frigoline		
	1800000	BNA		El mouradi pour le commerce		
	3500000	BH		SITT Africa		
	69000	BNA		Carrières & Batiments		
▪ Aval						
▪ Autres garanties						
b) Garanties réelles						
▪ hypothèques	40987233					
hypothèque BNA	3000000					
hypothèque BIAT	4450000					
hypothèque ATTIJARI BANK	2000000					
hypothèque BT	6175000					
hypothèque BH	4037233					
hypothèque AB	7275000					
hypothèque ATB	3000000					
hypothèque STB	2550000					
hypothèque BTL	1000000					
hypothèque BTE	4000000					
hypothèque BTK	1000000					
hypothèque QNB	2500000					
▪ nantissement						
c) Effets escomptés et non échus	1611902					
d) Créances à l'exportation mobilisée						
e) abandon de créances						
f) engagements sur titre non libéré						
g) engagement par signature						
h) engagements sur intérêts sur emprunt						
Total	65804200					
2- Engagements reçus						
a) Garanties personnelles						
Cautionnement	5350000			Mx industries		
	1000000			SIH MOURADI		
Aval						
Autres garanties						
b) Garanties réelles						
Hypothèque						
Nantissement						
c) Effets escomptés et non échus						
d) Créances à l'exportation mobilisées						
Total	6350000					
3- Engagements réciproques						
Emprunt obtenu non encore encaissé						
Crédit consenti non encore versé						
Opération de portage						
Crédit documentaire						
Commande de longue durée						
Contrat avec le personnel prévoyant des engagements supérieurs à ceux prévus par la convention collective						
Ect						
Total	0					

II- Dettes garanties par des sûretés

Poste concerné	Montant garanti	valeur comptable des biens	
		donnés en garantie	Provisions
Emprunt obligataire	13 000 000		
Emprunt d'investissement			
Emprunt de leasing			
Emprunt courant de gestion	20 972 000		
crédits moyen terme	22 150 000		
Autres	8 070 298		
Total	64 192 298		

5.6.3. Tableau des mouvements des capitaux propres au 30/06/2015

a- Tableau de mouvement de capitaux propres compte tenu de l'affectation du résultat telle que décidée par l'AGO du 22/06/2015

En dinars

Désignation	Capital	Réserve Légale	Réserve Spéciale de révalu.	Réserve pour réinv.exonéré disponible	Réserve extraordinaires	Résultats reportés	Résultat de l'exercice	Total
Soldes au 31/12/2014 avant affectation	50 000 000	2 536 282	14 268 791	14 969 853	124 965		1 159 143	83 059 033
Affectation des résultats suivant décisions de l'AGO du 22/06/2015		57 957			101 186	1 000 000	(1 159 143)	-
Dividendes distribués						(1 000 000)		(1 000 000)
Soldes au 31/12/2014 après affectation	50 000 000	2 594 239	14 268 791	14 969 853	226 150	0	0	82 059 033
Résultat au 30/06/2015							(298 404)	(298 404)
Soldes au 30/06/2015	50 000 000	2 594 239	14 268 791	14 969 853	226 150		(298 404)	81 760 630

b- Tableau de mouvement de capitaux propres suite aux résolutions de l'AGE du 18/12/2015 qui a annulé la distribution de dividende de 1.000.000 DT pour la réaffecter aux « Réserves Extraordinaires »

En dinars

Désignation	Capital	Réserve Légale	Réserve Spéciale de révalu.	Réserve pour réinv.exonéré disponible	Réserve extraordinaires	Résultat de l'exercice	Total
Soldes au 31/12/2014 avant affectation	50 000 000	2 536 282	14 268 791	14 969 853	2 374 965	1 159 143	85 309 034
Affectation des résultats suivant décisions de l'AGO du 22/06/2015		57 957			1 101 186	(1 159 143)	
Dividendes distribués							
Soldes au 31/12/2014 après affectation	50 000 000	2 594 239	14 268 791	14 969 853	3 476 151	0	85 309 034
Résultat au 30/06/2015						(298 404)	(298 404)
Soldes au 30/06/2015	50 000 000	2 594 239	14 268 791	14 969 853	3 476 151	(298 404)	85 010 630

5.6.4. Soldes intermédiaires de gestion comparés au 30 juin

En dinars

Produits	30/06/2014	30/06/2015	31/12/2014	Charges	30/06/2014	30/06/2015	31/12/2014	Soldes	30/06/2014	30/06/2015	31/12/2014
Revenus et autres produits d'exploitation	23 706 386	24 247 740	58 040 630	Achats consommés	17 697 025	17 788 792	43 319 781				
Total	23 706 386	24 247 740	58 040 630	Total	17 697 025	17 788 792	43 319 781	Marge sur coût de matières	6 009 361	6 458 948	14 720 849
Marge sur coût de matières	6 009 361	6 458 948	14 720 849	Autres charges d'exploitation	1 199 360	1 369 703	3 968 053				
Total	6 009 361	6 458 948	14 720 849	Total	1 199 360	1 369 703	3 968 053	Valeur ajoutée brute	4 810 001	5 089 245	10 752 796
Valeur ajoutée brute	4 810 001	5 089 245	10 752 796	Impôts et taxes	159 228	141 424	452 233				
				Charges du personnel	3 360 457	3 536 040	7 774 537				
Total	4 810 001	5 089 245	10 752 796	Total	3 519 685	3 677 464	8 226 771	Excédent Brut d'Exploitation	1 290 316	1 411 781	2 526 025
Excédent Brut d'Exploitation	1 290 316	1 411 781	2 526 025	Autres charges ordinaires	29 001	247 346	35 754				
Autres gains ordinaires	135 601	74 425	2 423 406	charges financières	916 647	971 001	2 073 896				
Produits financiers	520 582	535 608	686 188	Dot. aux amort. et aux prov.	1 193 586	1 046 057	2 060 072				
transfert et reprise de charge	-	-	-	Impôts sur le résultat ordinaire	54 430	55 814	306 753				
Total	1 946 499	2 021 814	5 635 619	Total	2 193 664	2 320 218	447 647	Résultat des activités Ordinaires	-247 165	-298 404	1 159 144
Résultat positif des activités Ordinaires	-247 165	-298 404	1 159 144	Résultat négatif des activités Ordinaires							
Gains extraordinaires				pertes extraordinaires							
effets positifs des mod. comptables				effets négatifs des mod. comptables							
Total	-247 165	-298 404	1 159 144	Total	0,000	0,000	0,000	Résultat net après modif. comptables	-247 165	-298 404	1 159 144

5.6.5. Evolution du résultat net et du résultat d'exploitation

	30/06/2014	30/06/2015	31/12/2014
Résultat net avant impôt	-192 735	-242 590	1 465 896
Résultat net d'impôt	-247 165	-298 404	1 159 144
Produits d'exploitation	23 706 386	24 247 740	58 040 630
Résultat d'exploitation	96 730	365 724	465 952
capital social	50 000 000	50 000 000	50 000 000
Nombre d'actions	5 000 000	5 000 000	5 000 000
Résultat net par action av impot	0,039	-0,049	0,293
Résultat net d'impôt par action	-0,049	-0,060	0,232
Résultat net avant impot/capital social	-0,004%	-0,005%	2,93%
Résultat net /capital social	-0,005%	-0,006%	2,32%
Produits d'exploitation par action	4,741	4,850	11,608
Résultat d'exploitation par action	0,019	0,073	0,093

5.6.6. Evolution de la Marge brute d'Autofinancement

En DT	30/06/2014	30/06/2015	31/12/2014
Résultat net	-247 165	-298 404	1 159 144
Dotations nettes aux amortissements et aux provisions	1 193 586	1 046 057	2 060 072
Marge brute d'autofinancement	946 421	747 653	3 219 216

5.6.7. Evolution de la structure financière

a) Fonds de roulement

	30/06/2014	30/06/2015	31/12/2014
Capitaux propres avant affectation (1)	81 906 348	81 760 630	83 059 033
Passifs non courants (2)	18 941 911	15 546 514	14 015 821
Capitaux permanents (1) + (2)	100 848 259	97 307 144	97 074 854
Actifs non courants (3)	125 140 192	127 470 002	127 561 840
Fonds de roulement net (1) + (2) - (3)	-24 291 933	-30 162 858	-30 486 986

b) Besoin en Fonds de roulement

	30/06/2014	30/06/2015	31/12/2014
Actifs circulants : clients + stocks + autres AC	20 753 614	21 241 838	20 716 872
Passifs circulants : fournisseurs + autres PC	32 698 847	32 679 072	38 309 669
Besoin en fonds de roulement (1-2)	-11 945 233	-11 437 234	-17 592 799

c) Trésorerie nette

	30/06/2014	30/06/2015	31/12/2014
Fonds de roulement net (FR)	-24 291 933	-30 162 858	-30 486 986
Besoin en fonds de roulement (BFR)	-11 945 233	-11 437 234	-17 592 799
Trésorerie nette = FR- BFR	-12 346 700	-18 725 624	-12 894 187

5.6.8. Principaux indicateurs et ratios financiers

a) Indicateurs de gestion

	30/06/2014	30/06/2015	31/12/2014
Produits d'exploitation	23 706 386	24 247 740	58 040 630
Résultat d'exploitation	96 730	365 724	465 952
Résultat des activités ordinaires av impôt	-192 735	-242 590	1 465 896
Résultat net de l'exercice	-247 165	-298 404	1 159 143
Capitaux propres (avant résultat de l'ex)	82 153 513	82 059 033	81 899 890
Capitaux propres (avant affectation du résultat de l'exercice)	81 906 348	81 760 630	83 059 033
Capitaux permanents avant affectation	100 848 259	97 307 144	97 074 854
Total des passifs non courants	18 941 911	15 546 514	14 015 821
Total des actifs non courants	125 140 192	127 470 002	127 561 840
total Bilan	146 473 324	149 301 836	149 781 830

en DT

a) Ratios financiers

RATIOS (en %)	30/06/2014	30/06/2015	31/12/2014
1- Ratios de structure			
Actifs Non Courants / Total Bilan	85,44%	85,38%	85,17%
Actifs Courants / Total Bilan	14,56%	14,62%	14,83%
Stocks/Total bilan	6,03%	6,37%	6,18%
Capitaux Propres avant affectation / Total Bilan	55,92%	54,76%	55,45%
Passifs Non Courants / Total Bilan	12,93%	10,41%	9,36%
Passifs Courants / Total Bilan	31,15%	34,83%	35,19%
Passifs / Total Bilan	44,08%	45,24%	44,55%
Capitaux Permanents / Total Bilan	68,85%	65,17%	64,81%
2-Ratios de gestion			
Charges de Personnel / Total produits d'exploitation	14,18%	14,58%	13,39%
Résultat d'Exploitation / Total produits d'exploitation	0,41%	1,51%	0,80%
Total produits d'exploitation / Capitaux Propres	28,94%	29,66%	69,88%
3-Ratios de solvabilité			
Capitaux Propres avant affectation / Passifs Non Courants	432,41%	525,91%	592,61%
Capitaux Propres / Capitaux Permanents	81,22%	84,02%	85,56%
4-Ratios de liquidité			
liquidité generale : Actifs Courants / Passifs Courants	46,76%	41,99%	42,16%
liquidité réduite : (actifs courants-stocks)/passifs courants	27,41%	23,70%	24,60%
liquidité Immediate :			
Liquidités et Equivalents de Liquidités / Passifs Courants	1,27%	1,13%	2,85%
5-Ratios d'équilibre financier			
Capitaux permanent /immobilisations corp & incorp.	219,80%	215,26%	214,19%
Capitaux permanent /immobilisations corp.	220,21%	215,60%	214,56%
6 Ratios de rentabilité			
Résultat Net/capitaux propre avant résultat	-0,30%	-0,36%	1,42%
Résultat Net/capitaux permanent avant résultat	-0,24%	-0,31%	1,19%
Résultat Net/Total produits d'exploitation	-1,04%	-1,23%	2,00%
7 Autres ratios			
Délai de règlement des fournisseurs* (en jours)	226	222	228
Délai de recouvrement clients** (jours)	42	43	38

* (Fournisseurs et comptes rattachés*360)/ Achats consommés HT (l'année)

* (Fournisseurs et comptes rattachés*180)/ Achats consommés HT (le semestre)

** (Clients et comptes rattachés*360)/ Chiffres d'Affaires HT (l'année)

** (Clients et comptes rattachés*180)/ Chiffres d'Affaires HT (le semestre)

CHAPITRE 6 : ORGANES D'ADMINISTRATION, DE DIRECTION ET DE CONTRÔLE DES COMPTES

6.1 Conseil d'Administration

6.1.1. Membres des organes d'administration

Membres	Qualité	Représenté par	Mandat	Adresse
Mr Neji MHIRI ⁽¹⁾	Président du Conseil	Lui même	2013-2014-2015	Hamam Sousse
Mr Mourad MHIRI ⁽²⁾	Vice Président du Conseil d'Administration	Lui même	2013-2014-2015	Hamam Sousse
Mr Sami MHIRI ⁽³⁾	Administrateur	Lui même	2014-2015-2016	Hamam Sousse
Melle Selma MHIRI ⁽³⁾	Administrateur	elle-même	2014-2015-2016	Hamam Sousse
Mme Mahbouba MHIRI ⁽⁴⁾	Administrateur	elle-même	2013-2014-2015	Hamam Sousse
Sté.MX INDUSTRIES ⁽⁴⁾	Administrateur	M. Mourad MHIRI	2013-2014-2015	Hamam Sousse

(1)Renouvellement du mandat entant qu'administrateur par décision de l'AGO du 20/06/2013 et renouvellement du mandat en tant que Président du conseil d'Administration par le Conseil d'Administration du 20/06/2013 ;

(2)Renouvellement du mandat d'administrateur par l'AGO du 20/06/2013. Par ailleurs, et suite à la démission de Mr Sami MHIRI de ses fonctions de vice Président du Conseil d'Administration et Directeur Général et dans le cadre de la réforme administrative et du changement de manager de première ligne de la société MEUBLATEX visant à faciliter la gouvernance, le Conseil d'Administration du 15/05/2015 a décidé de nommer Mr Mourad MHIRI aux fonctions de vice Président de Conseil d'Administration et Directeur Général de la société pour la durée de son mandat d'administrateur ;

(3)Renouvellement du mandat par l'AGO du 24/06/2014 ;

(4) Renouvellement du mandat par l'AGO du 20/06/2013.

6.1.2 Fonctions des membres des organes d'administration et de direction dans la société

Membres	Fonction au sein de la société	Date d'entrée en fonction
Mr Mourad MHIRI	Directeur Général*	2015
M Chokri SASSI	Directeur Général Adjoint **	2006
Mr Sami MHIRI	Suppléant du Directeur Général Adjoint***	2015

* Le Conseil d'Administration tenu le 15/05/2015 a approuvé la nomination de Mr Mourad MHIRI aux fonctions de vice-président du Conseil d'Administration et Directeur Général pour la durée de son mandat d'administrateur en remplacement de Mr Sami MHIRI qui a présenté sa démission le même jour au conseil d'administration.

** Le Conseil d'Administration tenue le 03/01/2006 a nommé à Mr Chokri SASSI comme Directeur Général Adjoint de la société avec les pouvoirs les plus étendus.

*** Sur proposition de Mr Mourad MHIRI, le conseil d'administration tenu le 15/05/2015 a approuvé la nomination de Mr Sami MHIRI au poste de suppléant du Directeur Général Adjoint pour la durée de son mandat d'administrateur soit jusqu'à l'AGO qui statuera sur les comptes de l'exercice 2016. Cette décision s'inscrit dans la volonté du conseil d'assurer la suppléance du DGA en cas d'absence ou d'empêchement.

Les autres membres du Conseil d'Administration n'ont pas de fonction dans la société.

6.1.3 Principales activités exercées en dehors de la société au cours des trois dernières années par les membres des organes d'administration et de direction

Membre du conseil d'administration	Fonction en dehors de la société durant les 3 dernières années
Mr Neji MHIRI	Président de la chaîne EL Mouradi et du pôle industriel Meublatex
Mr Mourad MHIRI	Vice Président : SIH El Mouradi, SHEK palmarina et PDG (SITS) Hôtel Skanes Beach, vice Président et Directeur Général : PANOBOIS, Tissage Meublatex et Meublatex Industries ex Les Métiers.
Mr Sami MHIRI	Conseiller du Président de la chaîne EL MOURADI – Gérant de la société El Mouradi pour le commerce.
Melle Selma MHIRI	Néant
Mme Mahbouba MHIRI	Néant

6.1.4 Mandats d'Administrateurs les plus significatifs dans d'autres sociétés

Membre des organes d'administration	Mandats d'administrateurs dans d'autres sociétés
Mr. Neji MHIRI	PANOBOIS - SIH El Mouradi-(SHEK) hotel Palmarina-Amen Bank-SITT Hôtel Africa
Mr, Mourad MHIRI	PANOBOIS-(SIHM) el Mouradi-(SHEK) hotel Palmarina-SHMGolf hotel Mouradi Palace-(SITT) hotel Africa-Meublatex Industries ex Les Métiers, Panobois-Tissage Meublatex
Mr. Sami MHIRI	PANOBOIS-STB El Mouradi – SIH Jerba Menzel –SH Mouradi Douz – SITT Africa –SHEK Palm marina
Melle Selma MHIRI	PANOBOIS Voyage et loisirs en Tunisie (VLT)
Mme Mahbouba MHIRI	STM sté.touristique el mouradi-voyage loisirs en tunisie (VLT)

6.1.5 Fonctions des représentants permanents des personnes morales administrateurs dans la société qu'ils représentent

Membres	Représenté par	Fonction au sein de la société qu'il représente
MEUBLATEX Industries	Mr Mourad MHIRI	Directeur Général

6.2 Intérêts des dirigeants dans la société

6.2.1 Rémunérations et avantages en nature attribués aux membres des organes d'administration et de direction au cours des 3 derniers exercices

Aucun membre du conseil d'administration n'a bénéficié d'une rémunération ou avantage en nature durant les exercices 2012, 2013 et 2014.

Les rémunérations brutes constituées de salaires et de primes attribuées au Président du conseil d'administration et du Directeur Général Adjoint se présentent comme suit :

	En dinars		
	2012	2013	2014
Directeur Général	43 917	43 917	43 917
Directeur Général Adjoint	48 218	48 867	50 925
Total	92 135	92 784	94 842

6.2.2 Prêts et garanties accordés en faveur des membres des organes d'administration et de direction

Aucun prêt ou garantie n'a été accordé en faveur des membres des organes d'administration ou de direction de la société au cours de l'exercice 2014.

Toutefois, au cours des exercices antérieurs, la société s'est engagée vis-à-vis de plusieurs banques, sous formes de cautions solidaires en garantie de crédits bancaires accordés à la société MEUBLATEX INDUSTRIES à hauteur de 5.935.000 DT au 31/12/2014.

6.3. Contrôle

Commissaire aux comptes	ADRESSE	MANDAT
1/ Radhouan ZARROUK Consulting. . Expert comptable Membre de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie.*	Bvd 14 Janvier, Route touristique, BP 287, Port EL KANTAOUI 4011 Hammam-Sousse Tél :73 34 75 00 Fax :73 34 75 00 E-mail: rzarroukconsulting@gnet.tn	2012-2013- 2014
2/ Hechmi BERGAOUI. Expert comptable , Membre de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie.**	Avenue 20 Mars 1956, cité Jawhara 4000 Sousse Tél : 73 21 91 33 Fax 73 21 91 34 Email : hechmi.bergaoui@gmail.com	2013-2014- 2015
3/ Fethi Néji. Expert comptable Membre de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie.***	6, Rue Sufetula Notre Dame Mutuelle-ville 1083 Tunis Tél : 71 84 11 10 Fax 71 84 11 60 E-mail: néji.fethi@yahoo.fr	2015-2016- 2017

* Nommé par décision de l'AGO du 20/06/2012 pour une durée de 3 ans.

** Mandat renouvelé par décision de l'AGO du 24/06/2014

*** Nommé par décision de l'AGO du 22/06/2015 pour un mandat de 3 ans.

6.4 Nature et importance des opérations conclues depuis le début du dernier exercice avec les membres du Conseil d'Administration ou de Direction ainsi qu'avec un candidat à un poste de membre du Conseil d'Administration ou un actionnaire détenant plus de 5% du capital

A- Prêts octroyés et crédits reçus:

- Reçus :

1/la société MEUBLATEX a obtenu au cours de l'exercice 2013 un crédit auprès de la société MEUBLATEX INDUSTRIES pour un montant de 8.600.000 DT avec un taux d'intérêt de 8% l'an, remboursable sur sept ans.

- Prêts octroyés : néant

B- Les créances et les dettes commerciales

Les créances commerciales au 31/12/2014

en dinars	client
Meublalex Industries	193
Total	193

Les dettes commerciales envers actionnaires (≤5% du capital) et administrateurs

en DT	Effets à payer	Frs Immo.	Frs d'expl.
Meublalex Industries	20 648 345		1 894 212

Prestations de services facturées au 31/12/2014

La refacturation à MEUBLATEX INDUSTRIES des frais des services de télécommunication, de consommation de carburants, de lubrifiants, de filtres et pièces de rechange pour un montant de 162.526 DT. Ces frais sont supportés par MEUBLATEX et répartis sur les autres sociétés du groupe et facturés chaque fin du mois.

Les achats de biens et services au 31/12/2014

Le règlement factures d'achats de biens et services de la société MEUBLATEX INDUSTRIES pour un montant de 39.384.743 DT ;

C-Transfert de ressources :

La société a réalisé avec ses actionnaires les opérations financières suivantes en compte courant associés :

	Solde 2013	Mouvements débiteurs	Mouvements créditeurs	Solde 2014
compte courant actionnaire :				
personne physique				
Mr Néji MHIRI	-91 203	8 834	-812 320	-894 689
M. Mourad MHIRI	-378 723		-421 898	-800 621
M. Sami MHIRI	-378 723		-421 898	-800 621
Mme. Selma MHIRI	-378 723		-421 898	-800 621
Mme Mahbouba MHIRI	-1		-	-1
Total 1	-1 227 373	8 834	-2 078 014	-3 296 553
compte courant actionnaire :				
personne morale				
STTK H. BOURGUIBA	-126 000		-81 000	-207 000
Tissage MEUBLATEX	-607		-390	-997
Sté.Touristique Mouradi	-140 000		-90 000	-230 000
Total 2	-266 607	0	-171 390	-437 997
Total General	-1 493 980	8 834	-2 249 404	-3 734 550

Les mouvements créditeurs sont des avances faites par les actionnaires à la société, par contre, les mouvements débiteurs sont les remboursements effectués.

D- Contrat de location :

La société MEUBLATEX a constaté des produits relatifs au loyer du local loué pour la société MEUBLATEX INDUSTRIES pour un montant de 39.093DT HT au titre de l'exercice 2014.

F- Les garanties, sûretés et cautions données et reçues

1/ **Données** : La société MEUBLATEX s'est engagée vis-à-vis de plusieurs banques sous forme de caution solidaires, en garantie des crédits bancaires accordés à ses actionnaires ou membres du conseil d'administration.

en DT		
Sociétés	Qualité	Montant en 2014
Meublatex industries	Administrateur	6 399 800
Tissage Meublatex	Actionnaire	3 100 000

2/ Cautions Reçues

en DT				
Banque	Emprunteur	Montant du crédit	Nature du crédit	Garanties constituées
BNA	MEUBLATEX	700 000	CG	caution solidaire de la sté.Meublatex Industries
ATB	MEUBLATEX	700 000	CG	caution solidaire de la sté.Meublatex Industries
BT	MEUBLATEX	320 000	CG	caution solidaire de la sté.Meublatex Industries
STB	MEUBLATEX	130 000	CG	caution solidaire de la sté.Meublatex Industries
		2 400 000	CMT	caution solidaire de la sté.Meublatex Industries
BTL	MEUBLATEX	1 100 000	CG	caution solidaire de la sté.Meublatex Industries

CHAPITRE 7 : RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'EVOLUTION RECENTE ET LES PERSPECTIVES D'AVENIR

7.1. Evolution récente et orientations

7.1.1 Evolution récente

Désignation	Unité	1 ^{er} trimestre			Cumul période du 01/01 au 31/12
		2016	2015	%	2015
Total des revenus (hors taxes)	DT	12 464 819	12 098 712	3,03%	50 799 712
Coût d'achats des marchandises vendues (hors taxes)	DT	9 477 625	9 175 524	3,29%	39 090 629
Charges financières	DT	401 380	390 566	2,77%	2 157 939
Produits financiers	DT	78 778	81 050	-2,80%	579 133
Trésorerie nette	DT	-6 761 235	-5 971 739	13,22%	-3 929 750
Délai moyen de règlement des fournisseurs	DT	250	225	11,11%	256
Nombre des points de vente	DT	70	70	0,00%	70
Surface totale des points de vente (compte non tenu des dépôts de stocks)	en m ²	68 000	68 000	0,00%	68 000
Masse salariale	DT	1 809 892	1 777 769	1,81%	7 773 187
Effectif moyen		647	658	-1,67%	650

Au terme du premier trimestre 2016, MEUBLATEX a réalisé un revenu de 12,465MD, en légère hausse de 3,03% comparativement à la même période une année auparavant. De même, le coût d'achat des marchandises vendues a évolué de 3,29% par rapport au 1^{er} trimestre 2015 pour atteindre 9,477MD.

Les charges financières ont augmenté au 1^{er} trimestre 2016 de 2,77% à 0,401MD, contre un repli des produits financiers de 2,80%.

L'évaluation de la trésorerie nette au terme du 1^{er} trimestre 2016 montre une détérioration de 13,22% comparativement à la même période une année auparavant, à un déficit de trésorerie de 6,761 MD.

Quant au nombre des points de vente et la superficie allouée au commerce du meuble, les statistiques n'ont pas changé à savoir 70 points de vente et une superficie de 68.000m².

Les charges du personnel au 1^e trimestre 2016 ont atteint 1,809MD, en légère hausse de 1,81% malgré la baisse du nombre de personnel par rapport à la même période 2015.

7.1.2. L'analyse des performances réalisées au 31/03/2016 par rapport aux prévisions de l'exercice 2016

		Réalisation au 31/03/2016	Estimation au 31/12/2016	% de réalisation
Total des revenus (hors taxes)	DT	12 464 819	55 958 135	22,28%
Coût d'achats des marchandises vendues (hors taxes)	DT	9 477 625	41 853 883	22,64%
Charges financières	DT	401 380	1 732 784	23,16%
Produits financiers	DT	78 778	597 783	13,18%
Trésorerie nette	DT	-6 761 235*	-3 612 285	187,17%
Masse salariale	DT	1 809 892	7 859 290	23,03%

* La dégradation de la trésorerie de MEUBLATEX au 1^{er} trimestre 2016 est due au resserrement de crédits à court terme ainsi que la pénurie de la liquidité. Compte tenu de l'émission obligataire prévue par la société au 1^{er} semestre 2016, la Direction de la société estime que la trésorerie va s'améliorer.

7.1.3. Stratégie de développement

La société MEUBLATEX mène depuis plusieurs années une politique d'investissement ciblée visant à renforcer son image de marque, à améliorer le positionnement de ses produits et à accroître le retour sur ses investissements.

La politique de croissance de MEUBLATEX pour les années à venir sera basée sur le développement de la société à un rythme soutenu avec une meilleure maîtrise du risque qui tient compte notamment de la conjoncture économique du pays.

La société MEUBLATEX vise à consolider sa présence sur le marché tunisien en augmentant sa part de marché et en améliorant sa rentabilité et ce, en réalisant ses objectifs tels qu'avancés dans les états prévisionnels ci-après présentés.

7.2. Perspectives d'avenir et hypothèses de prévisions retenues

Les prévisions d'activité de la société MEUBLATEX ont été établies sur la base des états financiers arrêtés au 31/12/2014 et actualisées sur la base des états financiers provisoires relatifs à l'exercice clos le 31/12/2015. Les informations prévisionnelles pour la période allant de 2015 à 2019 ont été approuvées par le Conseil d'Administration du 15/02/2016.

La société s'engage à actualiser ses prévisions chaque année sur horizon de 3 ans et à les porter à la connaissance des actionnaires et du public. Elle est tenue à cette occasion d'informer ses actionnaires et le public sur l'état de réalisation de ses prévisions.

L'état des réalisations par rapport aux prévisions et l'analyse des écarts doivent être insérés au niveau du rapport annuel.

La société s'engage à tenir une communication financière au moins une fois par an.

7.2.1. Hypothèses de l'état de résultat prévisionnel

a. Revenus :

Evolution du chiffre d'affaires

La société «MEUBLATEX » a subi une contraction de ses ventes de 10% en 2015 en passant de 56,4MD à 50,7MD. Cette baisse de chiffre d'affaires 2015 est due à plusieurs facteurs :

- La réduction des dépenses réservées à l'ameublement de la part des ménages, dans un environnement à forte perturbation sociale et sécuritaire ;
- L'arrêt des commandes émanant des marchés des institutionnels (hôtels, cliniques, administrations...);
- Une politique de vente plus affinée, par la réduction volontaire du portefeuille client à crédit, essentiellement les clients financièrement fragiles du secteur touristique.

Devant cette contre-performance, la société « MEUBLATEX » a mis en place un plan d'action destiné à restaurer la situation financière de la société. La Direction de la société estime que les ventes décolleront à partir de 2016 avec l'arrivée de nouvelles gammes des produits de meuble, l'intégration des nouveaux produits (articles non-meubles) et l'optimisation de la grille tarifaire qui passera par des augmentations des prix de vente.

Le chiffre d'affaires prévisionnel de la société « MEUBLATEX » observera une augmentation annuelle moyenne de **7,0%** pour le reste de la période 2015-2019.

Evolution des autres produits d'exploitation :

L'évolution des produits d'intérêts sur vente à crédit sera alignée à l'accroissement du chiffre d'affaires, soit 7% annuellement à partir de 2016.

Les loyers et intérêts sur prêts seront maintenus au même niveau que ceux réalisés en 2015.

Les revenus de la période prévisionnelle se présentent comme suit :

Désignation	2014	2015r	2016p	2017p	2018p	2019p	En DT
							TCAM 2015-2019
Chiffres d'affaires	56 409 814	50 799 712	54 355 692	58 160 591	62 231 832	66 588 060	7%
Autres produits d'exploitation	1 630 816	1 580 851	1 602 443	1 625 546	1 650 266	1 676 716	1,48%
Loyers	1 002 020	1 023 734	1 023 734	1 023 734	1 023 734	1 023 734	0%
Produits d'intérêts/ventes avec facilités	389 312	308 451	330 043	353 146	377 866	404 316	7%
Intérêts sur autres prêts	239 484	248 666	248 666	248 666	248 666	248 666	0%
Revenus	58 040 630	52 380 563	55 958 135	59 786 136	63 882 098	68 264 777	6,85%

b. Achats consommés

Les achats consommés ont été estimés par référence au taux de marque² historique des marchandises vendues, soit 27%. Ce taux restera stable sur la période 2015-2019.

Les achats d'approvisionnements consommés sont estimés en fonction du chiffre d'affaires hors taxes. Le taux réalisé au titre de l'exercice 2015 s'établit à 4%. Le taux retenu pour la période 2015-2019 est de 4%.

Les achats consommés de la période prévisionnelle se résument comme suit :

En DT

Désignation	2014	2015r	2016p	2017p	2018p	2019p	TCAM 2015-2019
Chiffre d'affaires	56 409 814	50 799 712	54 355 692	58 160 591	62 231 832	66 588 060	7%
Taux de marque	27.1%	27.0%	27.0%	27.0%	27.0%	27.0%	-
Achats de marchandises consommés	41 125 875	37 089 498	39 679 655	42 457 231	45 429 237	48 609 284	7%
Achats d'approvisionnements consommés	2 193 906	2 004 167	2 174 228	2 326 424	2 489 273	2 663 522	7,37%
Total des achats consommés	43 319 781	39 093 664	41 853 883	44 783 655	47 918 511	51 272 806	7,02%

c. Marge brute :

Année	en dinars					
	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Chiffres d'affaires	56 409 814	50 799 712	54 355 692	58 160 591	62 231 832	66 588 060
Achats consommés	43 319 781	39 093 664	41 853 883	44 783 655	47 918 511	51 272 806
Marge sur coût matières	13 090 033	11 706 048	12 501 809	13 376 936	14 313 321	15 315 254
taux de marge/coût de matière*	23,21%	23%	23%	23%	23%	23%

*taux de marge = marge sur coût matière/chiffre d'affaires

d. Les charges du personnel :

L'optimisation des frais de personnel est un axe stratégique au niveau de MEUBLATEX. Ainsi et dans le but d'adapter le fonctionnement de la société aux nouvelles exigences de rentabilité, de performance et de qualité, un plan de restructuration du personnel a été mis en œuvre, couplé d'un plan d'investissement technologique permettant d'optimiser les techniques de chargement de marchandises ainsi que le suivi de la logistique, ce qui impliquera une réduction de l'effectif de la société.

Les leviers utilisés dans ce plan de restructuration, sont :

- Une mobilité professionnelle externe qui intègre des transferts de personnel vers d'autres sociétés du Groupe ;
- Le non renouvellement des contrats de durée déterminée ;

²Taux de marque = (marge commerciale / prix de ventes) * 100

- Le non remplacement des départs en retraite.

À la lumière de ces éléments, le management de la société, estime que les frais du personnel vont évoluer en tenant compte à la fois de l'augmentation annuelle légale des salaires (6%) et l'application du plan de restructuration par la réduction de l'effectif. Ainsi, les frais du personnel prévus, seront en croissance annuelle moyenne de 1,06% sur la période 2015-2019. Cette évolution se détaille comme suit :

En DT

Désignation	2014	2015 r	2016 p	2017 p	2018 p	2019 p	TCAM 2015-2019
Effectifs de la Sté. (En Nbre)	664	650	620	591	563	537	-4,66%
Réduction d'effectif (En Nbre)	-	-	30	29	28	26	-
Charges de personnel	7 774 537	7 773 187	7 859 290	7 941 179	8 018 844	8 107 436	1,06%

e. Autres charges d'exploitation :

Les autres charges d'exploitation sont estimées en fonction du chiffre d'affaires hors taxes. Le taux réalisé au titre de l'exercice 2015 s'établit à 7% du chiffre d'affaires et sera maintenu pour la période 2015-2019.

Les autres charges d'exploitation se présentent comme suit :

En dinars

Désignation	2014	2015 r	2016 p	2017 p	2018 p	2019 p	TCAM 2015-2019
Chiffre d'affaires	56 409 814	50 799 712	54 355 692	58 160 591	62 231 832	66 588 060	7%
Autres charges d'exploitation	4 420 287	3 571 492	3 804 898	4 071 241	4 356 228	4 661 164	6,88%

f. Dotations aux amortissements et provisions

Les dotations aux amortissements tiennent compte de l'amortissement annuel des immobilisations existantes ainsi que des nouvelles acquisitions prévues à partir de 2016. De même, ces dotations tiennent compte de résorption des charges à répartir.

- Les provisions sur créances douteuses sont estimées à 0,5% du solde clients de chaque fin d'année.

- Les provisions sur dépréciation des stocks sont estimées à 0,5% des stocks de chaque fin d'année.

- Provisions pour risques et charges : Malgré le risque fiscal qui pèse sur la société de 9.405.846 DT, découlant d'un contrôle fiscal, la Direction de la société estime que les allégations de l'administration fiscale ne sont pas justifiées et suffisamment argumentés fiscalement et que le risque associé à cette taxation, est de 1.000.000 DT et que la provision pour risques déjà constituée de 450.000 DT (en 2014) et celle prévue en 2015 de 550.000 DT est suffisante pour parer à toute éventualité.

Les dotations aux amortissements et aux provisions relatives à la période 2015-2019 sont présentées dans le tableau suivant :

En DT

Désignation	2014	2015r	2016p	2017p	2018p	2019p	TCAM 2015-2019
Dot. Aux amort. des immob. incorporelles	23 046	23 065	14 826	6 164	-	-	-
Dot. Aux amort. des immob. corporelles	1 844 827	1 771 062	1 666 036	1 498 133	1 389 273	1 320 101	-
Dot. Amort. corp. Nouveaux invest.	-	130 434	170 434	190 434	250 434	270 434	-
Dot. Amort. incorp. Nouveaux invest.	-	9 234	9 234	42 564	66 660	99 990	-
Total Amortissements	1 867 873	1 933 795	1 860 530	1 737 296	1 706 367	1 690 525	-3,31%
Dotation provisions clients douteux	22 009	38 070	40 978	43 847	46 916	50 200	-
Dotation provisions sur stocks	-	49 953	49 442	54 238	57 590	61 770	-
Dotationprovisions pour risques et charges	-	550 000	-	-	-	-	-
Résorption charges à reporter	252 458	252 458	-	-	-	-	-
Reprise sur provisions stocks	-82 268	-	-	-	-	-	-
Total Provisions	192 199	890 486	90 420	98 085	104 506	111 970	-40,45%
Total Amortissements et Provisions	2 060 072	2 824 281	1 950 950	1 835 381	1 810 873	1 802 495	-10,62%

g. Charges financières

Les charges financières sont calculées suivant les tableaux de remboursement des crédits bancaires et le tableau d'amortissement de l'emprunt obligataire ainsi que les intérêts sur les comptes courants en tenant compte des régularisations de fin d'exercice pour les intérêts courus et les intérêts payés d'avance comme suit :

En DT

Désignation	2014	2015 r	2016 p	2017 p	2018 p	2019 p	TCAM 2015-2019
Intérêts crédits existants	1 653 156	1 230 322	788 764	446 610	265 786	123 303	-
Intérêt crédits d'exploitation	-	271 192	-	-	-	-	-
Intérêts nouveaux emprunts obligataires	-	-	471 000	706 500	706 500	706 500	-
Intérêts de retard	-	154 000	-	-	-	-	-
Charges Financières Fonct.	420 740	495 567	473 020	520 470	694 201	428 071	-
Total	2 073 896	2 151 081	1 732 784	1 673 580	1 666 486	1 257 874	-12,55%

h. Produits de placement

Les produits des placements se composent essentiellement des produits de participation et des intérêts des comptes courants. La société a prévu une augmentation des produits de participation de 5% l'an à partir de 2016 et une stabilité au niveau des intérêts des comptes courants sur la période 2015-2019.

En DT

Désignation	2014	2015 r	2016 p	2017 p	2018 p	2019 p	TCAM 2015-2019
Produits de participations	358 340	373 519	392 195	411 805	432 395	454 015	5%
Intérêts des comptes courants	327 310	205 588	205 588	205 588	205 588	205 588	-
Revenus des valeurs mobilières	538	26	-	-	-	-	-
Total	686 188	579 133	597 783	617 393	637 983	659 603	3,31%

i. Autres gains ordinaires

Dans le but d'équilibrer sa structure financière et de consolider ses ressources financières, MEUBLATEX a cédé, au cours des trois dernières années, les terrains nus suivants :

	2013	2014	2015
VO de l'actif cédé	2 753 144	943 446	191 853
Valeur réévalué		253 623	
Prix de vente	8 925 892	3 584 074	418 245
+/-value réaliséé	6 172 747	2 387 005	226 392

En 2016, la société a l'intention de vendre un terrain qui génèrera une plus-value de 5 724 462 DT.

Ainsi, l'évolution des « Autres gains ordinaires » se présente comme suit :

En DT

Désignation	2014	2015 r	2016 p	2017 p	2018 p	2019 p
Produits nets sur cession des immobilisations	2 387 005	226 392	5 724 462	-	-	-
Gain de change	525	-	-	-	-	-
Produits divers d'exploitation	6 485	6 122	6 428	6 750	7 087	7 441
Transferts de charges	29 391	8 932	9 379	9 848	10 340	10 857
Total	2 423 406	241 446	5 740 269	16 597	17 427	18 298

j. Les autres pertes ordinaires

Les autres pertes ordinaires enregistrant une augmentation annuelle de 5 % par rapport à l'exercice 2014.

Désignation	2014	2015 r	2016 p	2017 p	2018 p	En DT 2019 p
Autres pertes ordinaires	35 754	261 391	37 542	39 419	41 390	43 459

k. Impôts sur les sociétés

L'impôt sur les sociétés a été calculé sur la base d'un taux d'IS de 25% sur la période 2015-2019, tout en respectant le minimum d'impôt dû.

Désignation	2014	2015 r	2016 p	2017 p	2018 p	En DT 2019 p
Min. d'impôt (0,2% du CA TTC)	-	119 887	128 279	137 259	146 867	157 148
calcul d'impôt 25%	-	-	848 569	18 918	181 294	449 361
Impôts sur les sociétés	306 753	119 887	848 569	137 259	181 294	449 361

7.2.2. Hypothèses retenues au niveau du bilan prévisionnel

a. Besoin en fonds de roulement

Les hypothèses suivantes ont été retenues pour la détermination du BFR prévisionnel :

- **Délais de rotation de stocks :** Les stocks représentent 3 mois des achats des marchandises Hors TVA de l'exercice. Cette rubrique se détaille comme suit :

En DT

Désignation	2014	2015 r	2016 p	2017 p	2018 p	2019 p
Achats des marchandises H /TVA	41 599 915	37 461 229	39 576 594	43 416 435	46 099 570	49 445 208
Stock initial	9 145 743	9 619 783	9 991 514	9 888 452	10 847 657	11 517 989
Stock Final	9 619 783	9 991 514	9 888 452	10 847 657	11 517 989	12 353 913

- **Un délai de paiement moyen des créances client :** Les clients sont calculés suivant un délai de rotation de 46 jours de chiffre d'affaires TTC. Cette rubrique se détaille comme suit :

En DT

Désignation	2014	2015 r	2016 p	2017 p	2018 p	2019 p
Chiffre d'affaires	56 409 814	50 799 712	54 355 692	58 160 591	62 231 832	66 588 060
chiffre d'affaires TTC	66 563 581	59 943 661	64 139 717	68 629 497	73 433 562	78 573 911
Clients et comptes rattachés	7 954 472	7 614 091	8 195 630	8 769 325	9 383 177	10 040 000

- **Un délai de règlement fournisseurs :**

Les fournisseurs d'exploitation groupe sont calculés suivant un délai de paiement moyen de 220 jours des achats de marchandises en 2015 qui s'ajustera à la baisse de l'ordre de 10 jours chaque année.

Les fournisseurs d'exploitation hors groupe sont calculés suivant un délai de paiement moyen de 172 jours des achats d'approvisionnements consommés.

En DT

Désignation	2014	2015 r	2016 p	2017 p	2018 p	2019 p
Achats de marchandises en HTVA	41 599 915	37 461 229	39 576 594	43 416 435	46 099 570	49 445 208
Achats d'approvisionnement en HTVA	2 193 906	2 004 167	2 174 228	2 326 424	2 489 273	2 663 522
Achats de marchandises en TTC	49 087 900	44 204 250	46 700 381	51 231 394	54 397 493	58 345 345
Achats d'approvisionnement conso. en TTC	2 588 809	2 364 917	2 565 589	2 745 180	2 937 342	3 142 956
Fournisseurs d'exploitation Groupe	24 328 135	26 547 272	27 241 889	28 461 885	28 709 788	29 172 673
Autres fournisseurs	3 143 762	1 268 485	1 225 781	1 311 586	1 403 397	1 501 635
Fournisseurs et comptes rattachés	27 471 896	27 815 757	28 467 670	29 773 471	30 113 185	30 674 307

- **Les autres actifs courants :** sont constitués des reports de TFP, des prêts au personnel, du compte courants sociétés du groupe, des produits à recevoir et des charges payées ou constatées d'avance.

En DT

Désignation	2014	2015 r	2016 p	2017 p	2018 p	2019 p	TCAM 2015/2019
Fournisseurs avances sur commandes	13 500	9 030	-	-	-	-	
Personnel avances et prêts	93 025	89 624	90 520	91 425	92 340	93 263	1%
Comptes courants sociétés du groupe	3 765 165	3 942 769	3 942 769	3 942 769	3 942 769	3 942 769	0%
Produits à recevoir	1 433 826	1 565 856	1 771 444	1 977 032	2 182 620	2 388 208	11%
Etat TVA à reporter	30 841	12 720	-	-	-	-	
Etat retenue à la source	6 735	281 388	454 263	322 161	344 712	368 842	7%
Charges payées ou constatées d'avance	82 850	71 799	76 825	82 203	87 957	94 114	7%
Autres	17 662	11 926	-	-	-	-	
Autres actifs non courants	5 443 604	5 985 112	6 335 821	6 415 590	6 650 398	6 887 197	3,57%

- **Les autres passifs courants** : sont constitués des prêts au personnel, des comptes courants sociétés du groupe, des produits à recevoir et des charges payées ou constatées d'avance.

Cette rubrique se détaille comme suit :

En DT

Désignation	2014	2015r	2016p	2017p	2018p	2019p	TCAM 2015/2016
Clients avances : (6% Chiffre d'affaires TTC)	4 339 951	3 584 405	3 848 383	4 117 770	4 406 014	4 714 435	7%
Impôts sur les bénéfices	26 328	119 887	848 569	137 259	181 294	449 361	39%
Etats impôts et taxes	361 503	313 528	316 663	319 830	323 028	326 258	1%
Etat TVA à payer	860 006	773 030	567 219	558 798	613 934	651 570	-4%
Rémunérations dues au personnel (augmentation de 1%)	547 749	438 928	443 317	447 750	452 228	456 750	1%
Arrangement -dettes fiscales à -1an	298 539	369 351	295 200	295 200	295 093	-	-100%
CNSS (augmentation de 1%)	637 066	585 993	591 853	597 771	603 749	609 787	1%
Comptes courants sociétés du Groupe	4 508	625 932	625 932	625 932	625 932	625 932	0%
Comptes courants administrateurs	3 736 029	1 466 691	1 466 691	1 466 691	1 466 691	1 466 691	0%
Autres créditeurs	26 093	224 145	-	-	-	-	-100%
Total autres passifs courants	10 837 773	8 501 891	9 003 827	8 567 002	8 967 964	9 300 784	2%

Ainsi, le BFR de MEUBLATEX sur la période prévisionnelle évolue comme suit :

En dinars

Désignation	2014	2015p	2016p	2017p	2018p	2019p
stock	9 252 616	9 574 389	9 421 885	10 326 852	10 939 594	11 713 748
clients et cpt rattachés	6 020 650	5 642 199	6 182 760	6 712 607	7 279 544	7 886 167
autres actifs courants	5 443 604	5 985 112	6 335 821	6 415 590	6 650 398	6 887 197
FRS et cpt.rattachés	27 471 896	27 815 757	28 467 670	29 773 471	30 113 185	30 674 307
autres passifs courants	10 837 772	8 501 891	9 003 827	8 567 002	8 967 964	9 300 784
BFR	-17 592 798	-15 115 948	-15 531 031	-14 885 424	-14 211 612	-13 487 980
<i>En jours de chiffre d'affaires</i>		107	103	92	82	73
Var. du BFR		2 476 850	-415 083	645 607	673 812	723 632

- **Autre passifs non courants** : sont constitués des dettes fiscales et d'une provision pour risque fiscal. MEUBLATEX a fait l'objet au cours de l'exercice 2013 d'un contrôle fiscale approfondi, couvrant les exercices allant de 2009 à 2012 qui s'est dénoué par une taxation. Par ailleurs, la société s'est opposée à cette taxation, rejetant les principaux chefs de redressement et aucune réponse n'a été reçue de l'administration fiscale à la date présente. Toutefois, la société a admis le redressement pour certains points et une provision pour risques et charges a été constatée à partir de 2014 pour une valeur de 450 000 dinars et un complément de provision pour 550.000 DT est constituée pendant l'exercice 2015. Au stade actuel de la procédure en cours, l'incidence finale de ce redressement sur les comptes prévisionnels ne peut être appréciée.

En DT

Désignation	2014	2015r	2016p	2017p	2018p	2019p
Dettes fiscales à plus d'un an	74 151	959 644	885 493	590 293	295 093	-
Reclassement dettes fiscales	-	74 151	295 200	295 200	295 093	-
Total	74 151	885 493	590 293	295 093	-	-
Provision pour risque fiscal	450 000	1 000 000				
Autres passifs non courants	524 151	1 885 493	1 590 293	1 295 093	1 000 000	1 000 000

b. Les investissements

La société « MEUBLATEX » a mis en place un programme d'investissement pour la période 2016-2019 qui portera essentiellement sur les éléments suivants :

- L'aménagement de « showroom » pour 400.000 DT;
- L'acquisition de matériels roulants pour 500.000 DT;
- Refonte du système d'information pour 300.000 DT.

en DT						
Désignation	2015 r	2016 p	2017 p	2018 p	2019 p	Total
Investissements incorporels	27 702	-	100 000	100 000	100 000	327 702
Investissements corporelles	1 005 736	200 000	200 000	300 000	200 000	1 905 736
Mat. De transport,	481 071	200 000	-	300 000	-	981 071
Equipements bureaux	11 776	-	-	-	-	11 776
AAI	5 017	-	200 000	-	200 000	655 017
Mat. d'exploitation	10 200	-	-	-	-	10 200
Constructions	96 661	-	-	-	-	96 661
Constructions en cours et avances	151 011	-	-	-	-	151 011
Total	1 033 438	200 000	300 000	400 000	300 000	2 233 438

Dans le même cadre, un plan de cession d'actif est prévu en 2016.

En DT						
Désignation	2015 r	2016 p	2017 p	2018 p	2019 p	Total
Cession d'actif						
Terrains	100 192	402 638	-	-	-	502 830
Dont. Reserve de réévaluation	-	350 120	-	-	-	350 120
Matériel de transport	91 061	-	-	-	-	91 061
+Val. de cession	226 392	5 724 462	-	-	-	5 950 854
Retenue à la source sur cession	-	153 178	-	-	-	153 178
Total Encaissement s/ Cession	417 645	5 973 923	-	-	-	6 391 567

c. Dividendes

La société MEUBLATEX n'a pas prévu de distribution de dividendes sur la période 2015-2019.

d. Financement du BFR

• Les capitaux propres

L'AGE du 18/12/2015 a décidé d'augmenter le capital de la société d'un montant de 3.400.000 DT par incorporation de réserves. Une augmentation de capital social en numéraire d'un montant de 2.000.000 DT est prévue en 2017, et une autre augmentation en numéraire de 4.000.000 DT en 2019. Ces levées de fonds doivent permettre à MEUBLATEX de conforter la solidité de ses fonds propres.

Les capitaux propres de la société MEUBLATEX sur la période 2015-2019 se détaillent comme suit :

En dinars						
Désignation	2014	2015r	2016p	2017p	2018p	2019p
Capital social	50 000 000	53 400 000	53 400 000	55 400 000	55 400 000	59 400 000
Réserves	2 661 246	2 670 390	2 670 390	2 880 804	2 880 804	2 907 998
Réserves légales	2 536 282	2 594 239	2 594 239	2 804 653	2 804 653	2 831 847
Réserves extraordinaires	124 965	76 151	76 151	76 151	76 151	76 151
Autres capitaux propres	29 238 644	29 238 644	26 294 682	30 292 538	30 230 950	30 747 638
Réserves de réinvest. exonérés	14 969 853	14 969 853	14 969 853	14 969 853	14 969 853	14 969 853
Réserves de réévaluation	14 268 791	14 268 791	13 918 671	13 918 671	13 918 671	13 918 671
Résultats reportés	-	-	-2 593 842	1 404 014	1 342 426	1 859 114
Total des capitaux propres avant résultat	81 899 890	85 309 034	82 365 072	88 573 342	88 511 754	93 055 636
Résultat de l'exercice	1 159 143	-2 593 842	4 208 270	-61 588	543 882	1 348 082
Réserves légales	57 957	-	210 414	-	27 194	67 404
Résultat distribuable	1 101 186	-2 593 842	3 997 857	-61 588	516 688	1 280 678
Capitaux propres avant affectation	83 059 033	82 715 192	86 573 342	88 511 754	89 055 636	94 403 718

- **Les emprunts :**

Les emprunts tiennent compte de l'emprunt obligataire de 9.000.000 dinars à émettre en 2016 et des crédits bancaires en cours. Ces crédits évolueront en fonction des remboursements comme suit :

En DT						
Désignation	2014	2015r	2016p	2017p	2018p	2019p
Anciens crédits bancaires	11 491 670	11 491 670	7 418 988	4 657 340	2 345 897	692 771
Reclassement anciens crédits bancaires	-	4 306 015	2 644 981	2 253 110	1 653 126	361 446
Crédits bancaires	11 491 670	7 185 655	4 774 007	2 404 230	692 771	331 325
Emprunt obligataire	4 000 000	2 000 000	9 000 000	9 000 000	9 000 000	7 200 000
Reclassement emprunt obligataire	2 000 000	2 000 000	-	-	1 800 000	1 800 000
Emprunt obligataire	2 000 000	-	9 000 000	9 000 000	7 200 000	5 400 000
Nouveaux crédits bancaires	-	350 000	-	-	-	-
Reclassement nouveaux crédits bancaires	-	116 667	116 667	58 333	-	-
Nouveaux crédits bancaires	-	233 333	-116 667	-58 333	-	-
Total Emprunts	13 491 670	7 418 988	13 657 340	11 345 897	7 892 771	5 731 325

7.3. Les états financiers prévisionnels

Exprimé en DT

Désignation	2014	2015 r	2016 p	2017 p	2018 p	2019 p
<u>Actifs non courants</u>						
Actifs Immobilisés						
Immobilisations Incorporelles	319 884	347 586	347 586	447 586	547 586	647 586
Moins amortissements	-240 286	-272 585	-296 645	-345 373	-412 033	-512 023
Immobilisations corporelles	86 634 871	87 449 354	87 246 716	87 446 716	87 746 716	87 946 716
Moins amortissements	-41 391 791	-43 293 287	-45 129 757	-46 818 325	-48 458 031	-50 048 567
Immobilisations financières	96 848 329	97 173 653	97 173 653	97 173 653	97 173 653	97 173 653
Moins provisions	-14 861 625	-14 861 625	-14 861 625	-14 861 625	-14 861 625	-14 861 625
Total des actifs immobilisés	127 309 382	126 543 096	124 479 928	123 042 632	121 736 265	120 345 740
Autres actifs non courants	252 458	0	0	0	0	0
TOTAL DES ACTIFS NON COURANTS	127 561 840	126 543 096	124 479 928	123 042 632	121 736 265	120 345 740
<u>Actifs courants</u>						
Stocks	9 619 783	9 991 514	9 888 452	10 847 657	11 517 989	12 353 913
Moins provisions	-367 167	-417 125	-466 567	-520 805	-578 395	-640 165
Clients et comptes rattachés	7 954 472	7 614 091	8 195 630	8 769 325	9 383 177	10 040 000
Moins provisions	-1 933 822	-1 971 892	-2 012 871	-2 056 717	-2 103 633	-2 153 833
Autres actifs courants	5 443 604	5 985 112	6 335 821	6 415 590	6 650 398	6 887 197
Placements et autres actifs financiers	0	0	0	0	0	0
Liquidités et équivalents de liquidités	1 503 118	459 605	485 509	513 225	542 882	574 615
TOTAL DES ACTIFS COURANTS	22 219 990	21 661 305	22 425 975	23 968 275	25 412 419	27 061 726
TOTAL DES ACTIFS	149 781 830	148 204 401	146 905 903	147 010 907	147 148 684	147 407 467

Exprimé en DT

Désignation	2014	2015 r	2016 p	2017 p	2018 p	2019 p
Capitaux propres						
Capital social	50 000 000	53 400 000	53 400 000	55 400 000	55 400 000	59 400 000
Réserves	2 661 246	2 670 390	2 670 390	2 880 804	2 880 804	2 907 998
Autres capitaux propres	29 238 644	29 238 644	26 294 682	30 292 538	30 230 950	30 747 638
Capitaux propres avant résultat de l'exercice	81 899 890	85 309 034	82 365 072	88 573 342	88 511 754	93 055 636
Résultat de l'exercice	1 159 143	-2 593 842	4 208 270	-61 588	543 882	1 348 082
TOTAL DES C.PROPRES AVANT AFFECTATION	83 059 033	82 715 192	86 573 342	88 511 754	89 055 636	94 403 718
Passifs						
Passifs non courants						
Emprunts	13 491 670	7 418 988	13 657 340	11 345 897	7 892 771	5 731 325
Autre passifs non courants	524 151	1 885 493	1 590 293	1 295 093	1 000 000	1 000 000
Total des passifs non courants	14 015 821	9 304 481	15 247 633	12 640 990	8 892 771	6 731 325
Passifs courants						
Fournisseurs et comptes rattachés	27 471 896	27 815 757	28 467 670	29 773 471	30 113 185	30 674 307
Autres passifs courants	10 837 773	8 501 891	9 003 827	8 567 002	8 967 964	9 300 784
Concours bancaires et autres passifs financiers	14 397 308	19 867 081	7 613 430	7 517 690	10 119 129	6 297 332
Total des passifs courants	52 706 976	56 184 729	45 084 927	45 858 163	49 200 278	46 272 423
TOTAL DES PASSIFS	66 722 797	65 489 210	60 332 560	58 499 153	58 093 049	53 003 749
CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS	149 781 830	148 204 401	146 905 902	147 010 907	147 148 685	147 407 467

Etats de résultats prévisionnels

Exprimé en DT

Désignation	2014	2015 r	2016 p	2017 p	2018 p	2019 p
<u>Produits d'exploitation</u>						
Chiffre d'affaires	56 409 814	50 799 712	54 355 692	58 160 591	62 231 832	66 588 060
Autres produits d'exploitation	1 630 816	1 580 851	1 602 443	1 625 546	1 650 266	1 676 716
Total des produits d'exploitation	58 040 630	52 380 563	55 958 135	59 786 136	63 882 098	68 264 777
<u>Charges d'exploitation</u>						
Achats de marchandises consommés	41 125 875	37 089 498	39 679 655	42 457 231	45 429 237	48 609 284
Achats d'approvisionnements consommés	2 193 906	2 004 167	2 174 228	2 326 424	2 489 273	2 663 522
Charges de personnel	7 774 537	7 773 187	7 859 290	7 941 179	8 018 844	8 107 436
Dotations aux amortissements et provisions	2 060 072	2 824 281	1 950 950	1 835 381	1 810 873	1 802 495
Autres charges d'exploitation	4 420 287	3 571 492	3 804 898	4 071 241	4 356 228	4 661 164
Total des charges d'exploitation	57 574 678	53 262 625	55 469 022	58 631 456	62 104 456	65 843 901
Résultat d'exploitation	465 952	-882 061	489 112	1 154 680	1 777 642	2 420 875
Charges financières nettes	2 073 896	2 151 081	1 732 784	1 673 580	1 666 486	1 257 874
Produits de placements	686 188	579 133	597 783	617 393	637 983	659 603
Autres gains ordinaires	2 423 406	241 446	5 740 269	16 597	17 427	18 298
Autres pertes ordinaires	35 754	261 391	37 542	39 419	41 390	43 459
Résultat des activités ordinaires avant impôt	1 465 896	-2 473 955	5 056 839	75 671	725 176	1 797 443
Impôt sur les sociétés	306 753	119 887	848 569	137 259	181 294	449 361
Résultat des activités ordinaires après impôt	1 159 143	-2 593 842	4 208 270	-61 588	543 882	1 348 082
Effets des modifications	0	0	0	0	0	0
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	1 159 143	-2 593 842	4 208 270	-61 588	543 882	1 348 082

Etats des flux de trésorerie prévisionnels (méthode indirecte) :

(Exprimés en DT)

Désignation	2015r	2016p	2017p	2018p	2019p
Flux de trésorerie liés à l'exploitation					
Résultat net	-2 593 842	4 208 270	-61 588	543 882	1 348 082
Ajustement pour :					
.Amortissements et provisions	2 824 281	1 950 950	1 835 381	1 810 873	1 802 495
.Variations des :					
- Stocks	-371 731	103 062	-959 204	-670 333	-835 924
- Créances	340 381	-581 539	-573 694	-613 853	-656 822
- Autres actifs courants	-541 508	-350 709	-79 769	-234 808	-236 798
- Fournisseurs d'exploitation	343 861	651 913	1 305 801	339 713	561 122
- Autres passifs non courants	811 342	-295 200	-295 200	-295 093	0
- Autres passifs courants	-85 881	501 937	-436 826	400 962	332 820
- Autres passifs financiers	-331 187	400 252	-56 598	-45 279	-224 623
reclassement RS sur immobilisations cédés	0	153 178	0	0	0
reclassement produits de placement	-373 545	-392 195	-411 805	-432 395	-454 015
- Plus value de cession des immobilisations	-226 392	-6 074 582	0	0	0
Flux de trésorerie affectés à l'exploitation	-204 221	275 336	266 498	803 670	1 636 338
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissements					
- Décaissement prov de l'acquisition d'immob corp et incorp	-1 033 438	-200 000	-300 000	-400 000	-300 000
- Encaissement prov de la cession d'immob corp et incorp	417 645	5 973 923	0	0	0
- Décaissement provenant de l'acquisition d'immob financières	-325 324	0	0	0	0
- Produits des Participations	373 545	392 195	411 805	432 395	454 015
Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissements	-567 572	6 166 117	111 805	32 395	154 015
Flux de trésorerie liés aux activités de financement					
- Encaissement suite à l'émission d'actions	0	0	2 000 000	0	4 000 000
- Encaissement provenant des emprunts à LT	350 000	9 000 000	0	0	0
- Encaissement provenant des emprunts à CT	5 750 000	0	0	0	0
- Remboursement d'emprunts en principal à CT	-5 520 447	-15 220 225	-2 761 648	-2 311 443	-3 453 126
Flux de trésorerie affectés aux activités de financement	579 553	-6 220 225	-761 648	-2 311 443	546 874
Variation de trésorerie	-192 240	221 229	-383 346	-1 475 378	2 337 227
TRESORERIE AU DEBUT DE L'EXERCICE	-3 641 274	-3 833 514	-3 612 285	-3 995 631	-5 471 009
TRESORERIE A LA CLOTURE DE L'EXERCICE	-3 833 514	-3 612 285	-3 995 631	-5 471 009	-3 133 782

7.4 Avis du commissaire aux comptes sur les états financiers prévisionnels projetés pour la période 2015-2019


CABINET NEJI FETHI
 MEMBRE DE L'ORDRE DES EXPERTS COMPTABLES DE TUNISIE
 Adresse : 5, Rue Sufeitula Notre Dame
 Mutuelle Ville - 1002 - Tunis
 Tél : 71 841 110
 Fax : 71 841 160

CABINET HECHMI BERGAOUI
 Expert Comptable – Membre de l'OECT

AVIS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES INFORMATIONS FINANCIERES PREVISIONNELLES DE LA PERIODE ALLANT DE 2016 A 2019

En exécution de la mission qui nous a été confiée pour l'examen des projections financières de « MEUBLATEX SA », nous avons l'honneur de vous présenter notre rapport spécial sur les informations financières prévisionnelles des quatre prochains exercices allant de 2016 à 2019, telles qu'elles sont jointes au présent rapport.

Nous avons examiné les informations financières prévisionnelles de la société « MEUBLATEX SA » pour la période allant de 2016 à 2019, établies dans le cadre de l'émission par la société d'un emprunt obligataire. Ces prévisions et les hypothèses présentées dans la note ci-après, sur la base desquelles elles ont été établies, relèvent de la responsabilité du conseil d'administration.

Nous avons effectué notre examen selon les normes de la profession applicables à l'examen d'informations financières prévisionnelles. Ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'apprécier si les hypothèses retenues par la direction et sur lesquelles se basent les informations prévisionnelles sont raisonnables, de vérifier la traduction chiffrée de ces hypothèses et de nous assurer que les informations prévisionnelles sont correctement présentées et qu'elles sont préparées de manière cohérente avec les états financiers historiques.

Sur la base de notre examen des éléments corroborant ces hypothèses, rien ne nous est apparu qui nous conduit à penser que celles-ci ne constituent pas une base raisonnable pour les prévisions. A notre avis, les prévisions sont correctement préparées sur la base des hypothèses décrites et sont présentées conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Par ailleurs, nous rappelons que s'agissant de prévisions présentant par nature un caractère incertain, les réalisations sont susceptibles d'être différentes des prévisions, parfois de manière significative, dès lors que les événements ne se produisent pas toujours comme prévu.

Tunis, le 14 Mars 2016

Les Co-commissaires aux Comptes

Fethi NEJI

 NEJI FETHI
 MEMBRE DE L'ORDRE DES EXPERTS COMPTABLES DE TUNISIE
 EXPERT COMPTABLE

Hechmi BERGAOUI

 Hechmi BERGAOUI
 Expert Comptable
 Membre de l'OECT

7.5 Cash flow prévisionnels

	en dinars					
	2014	2015r	2016p	2017p	2018p	2019p
Résultat net	1 159 144	-2 593 842	4 208 270	-61 588	543 882	1 348 082
Dot. Nette aux Amorts & aux Provisions	2 060 072	2 824 281	1 950 950	1 835 381	1 810 873	1 802 495
Cash Flow Prévisionnel	3 219 216	230 439	6 159 221	1 773 793	2 354 755	3 150 577

7.6 Indicateurs de gestion

En DT	2014	2015r	2016p	2017p	2018p	2019p
Produits d'exploitation	58 040 630	52 380 563	55 958 135	59 786 136	63 882 098	68 264 777
Résultat d'exploitation	465 953	-882 061	489 112	1 154 680	1 777 642	2 420 875
Résultat des activités ordinaires avant impôt	1 465 897	-2 473 955	5 056 839	75 671	725 176	1 797 443
Résultat net de l'exercice	1 159 144	-2 593 842	4 208 270	-61 588	543 882	1 348 082
Capitaux propres (avant résultat l'exercice)	81 899 891	85 309 034	82 365 072	88 573 342	88 511 754	93 055 636
Capitaux propres (avant affectation du résultat de l'exercice)	83 059 034	82 715 192	86 573 342	88 511 754	89 055 636	94 403 718
Capitaux permanents avant affectation	97 074 855	92 019 673	101 820 974	101 152 744	97 948 407	101 135 044
Total des passifs non courants	14 015 821	9 304 481	15 247 633	12 640 990	8 892 771	6 731 325
Total des actifs non courants	127 561 840	126 543 096	124 479 928	123 042 632	121 736 265	120 345 740
Total bilan	149 781 830	149 802 647	150 102 513	150 971 702	151 447 117	152 471 488

7.7 Ratios prévisionnels

RATIOS (en %)	2014	2015r	2016p	2017p	2018p	2019p
1- Ratios de structure						
Actifs Non Courants / Total Bilan	85,17%	84,47%	82,93%	81,50%	80,38%	78,93%
Actifs Courants / Total Bilan	14,83%	14,46%	14,94%	15,88%	16,78%	17,75%
Capitaux Propres avant affectation / Total Bilan	55,45%	55,22%	57,68%	58,63%	58,80%	61,92%
Passifs Non Courants / Total Bilan	9,36%	6,21%	10,16%	8,37%	5,87%	4,41%
Passifs Courants / Total Bilan	35,19%	37,51%	30,04%	30,38%	32,49%	30,35%
Passifs / Total Bilan	44,55%	43,72%	40,19%	38,75%	38,36%	34,76%
Capitaux Permanents / Total Bilan	64,81%	61,43%	67,83%	67,00%	64,67%	66,33%
2 Ratios de gestion						
Charges de Personnel / Chiffre d'Affaires	13,78%	15,30%	14,46%	13,65%	12,89%	12,18%
Résultat d'Exploitation / Chiffre d'Affaire	0,83%	-1,74%	0,90%	1,99%	2,86%	3,64%
Chiffre d'Affaires / Capitaux Propres avant affectation	67,92%	61,42%	62,79%	65,71%	69,88%	70,54%
3 Ratios de solvabilité						
Capitaux Propres avant affectation / Passifs Non Courants	592,61%	888,98%	567,78%	700,20%	1001,44%	1402,45%
Capitaux Propres avant affectation / Capitaux Permanents	85,56%	89,89%	85,03%	87,50%	90,92%	93,34%
4 Ratios de liquidité						
Actifs Courants / Passifs Courants	42,16%	38,55%	49,74%	52,27%	51,65%	58,48%
Liquidités et Equivalents de Liquidités / Passifs Courants	2,85%	0,82%	1,08%	1,12%	1,10%	1,24%
5 Ratios d'équilibre financier						
Capitaux permanent /immobilisations totales	76,25%	72,72%	81,80%	82,21%	80,46%	84,04%
Capitaux permanent /immobilisations corporelles	214,56%	208,40%	241,76%	248,97%	249,30%	266,86%
6 Ratios de rentabilité						
Résultat Net/capitaux propre avant résultat	1,42%	-3,04%	5,11%	-0,07%	0,61%	1,45%
Résultat Net/capitaux permanents	1,19%	-2,82%	4,13%	-0,06%	0,56%	1,33%
Résultat Net /chiffre d'affaires	2,05%	-5,11%	7,74%	-0,11%	0,87%	2,02%
7 Autres ratios						
Délai règlement des FRS du groupe*(en jours)	228	220	210	200	190	180
Délai règlement des FRS d'exploitation*(en jours)	170	172	172	172	172	172
Délai de recouvrement clients**(en jours)	38	46	46	46	46	46

Lettres de garantie



RELATIONS INTERNATIONALES
AVENUE MOHAMED V TUNIS
TEL: 71 148 000 TELEX:18801-FAX:834770

N/REF : DCRI/DG/SF

**GARANTIE BANCAIRE A PREMIERE DEMANDE ACCORDEE PAR AMEN BANK POUR
L'EMISSION DE L'EMPRUNT OBLIGATAIRE « MEUBLATEX 2015 »
N°54400.2016.000.270589
TRANCHE « A »**

Nous soussignés, délégués et représentants d'AMEN BANK AVENUE MOHAMED V, 1002 TUNIS BELVEDERE, au capital de TND 122.220.000,000 (CENT VINGT DEUX MILLIONS DEUX CENT VINGT MILLE DINARS TUNISIENS) immatriculée au Registre de Commerce du Tribunal de 1^{ère} instance de Tunis sous le N° B 176041996 - matricule fiscal 00221 M/P/M 000 représentée par son Membre du Directoire : MR MEHREZ RIAHI, déclarons par la présente garantir partiellement l'emprunt obligataire "MEUBLATEX 2015" la tranche « A », émis par la SOCIETE MEUBLATEX SA dont le siège social est à HAMMAM SOUSSE, ROUTE DE TUNIS, d'un montant en principale de TND 4.000.000,000 (QUATRE MILLIONS DE DINARS) divisé en 40.000 obligations de nominal de cent (100) dinars chacune.

Le montant total de l'emprunt est de TND 9.000.000,000 (NEUF MILLIONS DE DINARS TUNISIENS) divisé en 90.000 obligations.

Le taux d'intérêt annuel brut est 7,85%.

La durée est de 7 ANS dont deux (2) années de grâce.

La valeur nominale de l'obligation : cent (100) dinars tunisien

Le dit emprunt est réparti en quatre tranches :

- TRANCHE A : d'un montant de TND 4.000.000,000 (QUATRE MILLIONS DE DINARS TUNISIENS) divisée en 40.000 obligations, énumérée de 1 à 40.000 est garantie par AMEN BANK.
- TRANCHE B : d'un montant de TND 1.500.000,000 (UN MILLION CINQ CENTS MILLE DE DINARS TUNISIENS) divisée en 15.000 obligations, énumérée de 40.001 à 55.000 est garantie par la STB.
- TRANCHE C : d'un montant de TND 1.000.000,00 (UN MILLION DE DINARS TUNISIENS) divisée en 10.000 obligations, énumérée de 55.001 à 65.000 est garantie par la B T L.
- TRANCHE D : d'un montant de TND 2.500.000,000 (DEUX MILLIONS CINQ CENTS MILLE DE DINARS TUNISIENS) divisée en 25.000 obligations, énumérée de 65.001 à 90.000 est garantie par la Q N B.

Toutes les obligations seront amortissables à partir de la troisième année de la date de clôture de souscription d'un montant annuel constant de vingt (20) Dinars par obligation, soit 1/5 de la valeur nominale.

A cet effet, L'AMEN BANK, s'engage à garantir au profit des obligataires dans la limite du montant correspondant à la Tranche « A » de l'emprunt obligataire sus visé soit la somme en principal de QUATRE MILLIONS DE DINARS TUNISIENS (TND 4.000.000,000), et ce, à la première demande de l'obligataire intéressé et conformément aux modalités de remboursement agréées par le Conseil du Marché Financier, sans qu'il soit besoin d'une mise en demeure ou d'une démarche judiciaire quelconque.

La présente garantie prend effet à partir de la date d'émission de l'emprunt, elle continue de produire ses effets jusqu'au remboursement intégral du montant en principal de l'emprunt relatif à la tranche « A » et les intérêts s'y rattachant. Au-delà, cette garantie deviendra, de plein droit, caduque, sans qu'il soit besoin d'une mainlevée ou de la restitution de l'original de présente.

Pour l'interprétation et l'exécution de la présente garantie, compétence est aux tribunaux de Tunis 1, qui feront application Droit Tunisien.

Cette garantie est délivrée en cinq exemplaires, cet original est destiné au Conseil du Marché Financier.

FAIT A TUNIS, LE 14 AVRIL 2016



90.069

الشركة التونسية للبنك

STB BANK

Le Directeur Général

المدير العام

**GARANTIE BANCAIRE A PREMIERE DEMANDE
DE L'EMPRUNT OBLIGATAIRE « MEUBLATEX 2015 »
TRANCHE « B »**

Nous soussignés, la **SOCIETE TUNISIENNE DE BANQUE**, Société Anonyme au capital de 776.875.000 Dinars dont le siège est à Tunis, Rue Hédi Nouira immatriculée au Registre de Commerce du Tribunal de 1^{ère} Instance de Tunis sous le N°B 182331996, Matricule Fiscal N° 001237 A/P/M 000, représentée par **Monsieur SAMIR SAIED Directeur Général**, déclarons par la présente garantir la Tranche « B » de l'emprunt obligataire « MEUBLATEX 2015 » émis par la société MEUBLATEX, dont le siège social est à Hammam-Sousse, Route de Tunis, d'un montant en principal de UN MILLION CINQ CENT MILLE DINARS (1.500.000 DT) divisé en 15.000 obligations de nominal CENT DINARS (TND.100,000) chacune.

Le montant total de l'emprunt est de 9.000.000 Dinars (NEUF MILLIONS DE DINARS) divisé en 90.000 obligations ;

Le Taux d'intérêt annuel est de 7.85%

La durée est de 7 ans dont deux (2) années de grâce

Le dit emprunt est réparti en quatre tranches :

- Tranche « A » d'un montant de 4.000.000 de dinars, divisée en 40.000 obligations, est garantie par AMEN BANK.
- **Tranche « B » d'un montant de 1.500.000 de dinars, divisée en 15.000 obligations, est garantie par la SOCIETE TUNISIENNE DE BANQUE.**
- Tranche « C » d'un montant de 1.000.000 de dinars, divisée en 10.000 obligations, est garantie par Banque Tuniso-libyenne .
- Tranche « D » d'un montant de 2.500.000 de dinars, divisée en 25.000 obligations, est garantie par Qatar National Bank.

Toutes les obligations seront amortissables à partir de la fin de la troisième année de la date de clôture de souscription d'un montant annuel de 20 dinars, soit le 1/5 de la valeur nominale.

A cet effet, la SOCIETE TUNISIENNE DE BANQUE, s'engage à garantir au profit des obligataires dans la limite du montant correspondant à la Tranche « B » de l'emprunt obligataire sus visé soit la somme en principal de UN MILLIONS CINQ CENT MILLE DINARS (1.500.000 DT), et ce, à la première demande de l'obligataire intéressé et conformément aux modalités de remboursement agréées par le Conseil du Marché Financier, sans qu'il soit besoin d'une mise en demeure ou d'un démarche judiciaire quelconque.

La présente garantie prend effet à partir de la date d'émission de l'emprunt, elle continue de produire ses effets jusqu'au remboursement intégral du montant en principal de l'emprunt relatif à la tranche « B » et les intérêts s'y rattachant. Au delà, cette garantie deviendra, de plein droit, caduque, sans qu'il soit besoin d'une mainlevée ou de la restitution de l'original de la présente.

Pour l'interprétation et l'exécution de la présente garantie, compétence est attribuée aux Tribunaux de Tunis 1, qui feront application du Droit Tunisien.

Cette garantie est délivrée en trois exemplaires, cet original est destiné au Conseil du Marché Financier.

Fait à Tunis le 31 mars 2016

Directeur Général
SAMIR SAIED





البنك التونسي الليبي
BANQUE TUNISO-LIBYENNE

GARANTIE BANCAIRE A PREMIERE DEMANDE
ACCORDEE PAR
LA BANQUE TUNISO-LIBYENNE (BTL)
POUR L'EMISSION DE L'EMPRUNT OBLIGATAIRE
« MEUBLATEX 2015 »

Nous soussignés, Banque Tuniso-Libyenne (BTL), société anonyme au capital de 100.000.000 DT, dont le siège social est à Tunis, 25 Avenue Kheireddine Pacha, représentée aux fins des présentes par son Président Directeur Général Monsieur SALEM BESSAOUD déclarons par la présente garantir la tranche « C » égale à UN MILLION DE DINARS (1.000.000 DT), représentant une partie de l'Emprunt Obligataire « MEUBLATEX 2015 » émis par La Société « MEUBLATEX », d'un montant de NEUF MILLIONS DE DINARS (9.000.000DT) divisés en 90.000 Obligations de nominal de 100 Dinars chacune.

Le dit Emprunt est réparti en quatre tranches :

Tranche A d'un montant de 4.000.000DT divisée en 40.000 obligations est garantie par l'Amen Banque
Tranche B d'un montant de 1.500.000DT en 15.000 obligations est garantie par la la STB
Tranche C d'un montant de 1.000.000DT en 10.000 obligations est garantie par la BTL
Tranche D d'un montant de 2.500.000DT en 25.000 obligations est garantie par la QNB

Le prix d'émission est de 100 Dinars avec un taux d'intérêts annuel de 7,85% brut.

Les obligations « meublutex 2015 » seront émises pour une durée de 07 ans dont 02 années de franchise.

Toutes les obligations en principal ci-dessus indiquées seront remboursables à partir de la troisième année suivant la date de clôture des souscriptions d'un montant annuel constant de 20 Dinars par Obligation soit le 1/5 de la valeur nominale.

Le paiement annuel des intérêts et le remboursement du capital du seront effectués à terme échu à partir de la date de souscription, la première échéance en intérêt se fera annuellement et à terme échu, 12 mois après la date de clôture des souscriptions.

A cet effet, la Banque Tuniso-Libyenne « BTL », s'engage à garantir au profit des obligataires de la tranche « C » à chaque échéance annuelle, en tout état de cause et à la première demande en paiement de l'Obligataire intéressé, sans qu'il soit besoin d'une mise en demeure ou d'une démarche judiciaire ou administrative quelconque, le paiement de la partie du capital exigible ainsi que les intérêts y afférents.

La présente garantie prend effet à partir de la date de souscription de l'emprunt.

Elle continue de produire ses effets jusqu'au remboursement intégral du montant en principal de l'emprunt garanti et les intérêts s'y rattachant.

Tunis le, 11 Mars 2016

Le Président Directeur Général





04 AVR 2016
003265

GARANTIE BANCAIRE A PREMIERE DEMANDE ACCORDEE PAR QATAR NATIONAL BANK-TUNISIA (ex : TUNISIAN QATARI BANK « T.Q.B ») POUR L'EMISSION DE L'EMPRUNT OBLIGATAIRE « MEUBLATEX 2015 » TRANCHE « D »

Nous soussignés QATAR NATIONAL BANK-TUNISIA (ex : TUNISIAN QATARI BANK « T.Q.B »), Société Anonyme au capital de 160 Millions de Dinars, immatriculée au registre de commerce ouvert au Tribunal de 1ère Instance de Tunis sous le N°B122251996, Matricule Fiscal N°000/P/M/014247/W, dont le siège social est situé à Tunis, Rue cité des sciences B.P 320-1080 Tunis Cedex, et représentée par son Directeur Général MONSIEUR HABIB CHEHATA, déclarons par la présente garantir partiellement l'emprunt obligataire « MEUBLATEX 2015 », émis par la Société « MEUBLATEX », dont le siège social est situé à la route de Tunis 4011 Hammam Sousse, d'un montant en principal de « 9.000.000,000 Dinars (NEUF MILLIONS DE DINARS) » divisé en quatre tranches au prix d'émission de 100 Dinars (CENT DINARS) chacune aux conditions ci-après :

- **Mode de remboursement :** annuel constant à raison de 1/5 de la valeur nominale de chaque obligation à partir de la troisième année suivant la date limite de souscription.
- **Durée :** 7 ans dont 2 ans de franchise

Le dit emprunt est réparti en quatre tranches :

- **Tranche A :** D'un montant de (4.000.000,000 DT) QUATRE MILLIONS DE DINARS garantie par L'AMEN BANK.
- **Tranche B :** D'un montant de (1.500.000,000 DT) UN MILLION CINQ CENT MILLE DINARS garantie par la STB.
- **Tranche C :** D'un montant de (1.000.000,000 DT) UN MILLION DE DINARS garantie par la BTL.
- **Tranche D :** D'un montant de (2.500.000,000 DT) DEUX MILLIONS CINQ CENT MILLE DINARS garantie par la QNB.

Toutes les obligations seront amortissables à partir de la troisième année de la date de clôture de la souscription annuelle, d'un montant de 20 dinars à raison de 1/5 de la valeur nominale.

A cet effet la QATAR NATIONAL BANK-TUNISIA s'engage à garantir au profit des obligataires la totalité du montant relatif à sa tranche de l'emprunt obligataire sus visé, correspondant à la tranche « D », soit la somme en principal de (2.500.000,000 DT) DEUX MILLIONS CINQ CENT MILLE DINARS et ce à la première demande de l'obligataire intéressé, conformément aux modalités de remboursement agréés par le Conseil du Marché Financier, sans qu'il y ait besoin d'une mise en demeure ou d'une démarche judiciaire quelconque.

La présente garantie prend effet à partir de la date d'émission de l'emprunt, elle continuera à produire ses effets jusqu'à remboursement intégral du montant de la tranche accordée par la QNB-T.

Dépassé ce délai, cette garantie deviendra de plein droit caduque, nulle et sans effet, sans qu'il soit besoin d'une mainlevée ou de la restitution de l'original de la présente.



Qatar National Bank-Tunisia
S.A. au capital de 160 millions de dinars
R.C. : Tunis : B122251996

Rue cité des Sciences,
B.P. 320 - 1080 Tunis - Cedex

Tél : (+216) 36 00 50 00
fax : (+216) 36 00 50 10

qnb.com.tn

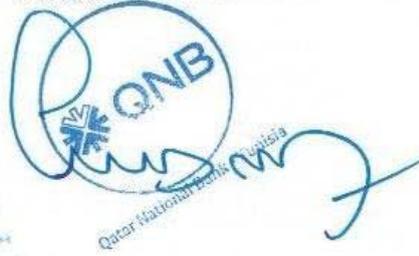
Toutes contestations qui pourraient naître entre les signataires concernant l'interprétation ou l'exécution des présentes, seront soumises aux tribunaux de Tunis, seuls compétents en la matière.

Cette garantie est délivrée en trois exemplaires, dont un original destiné au Conseil du Marché Financier « C.M.F »

Trois exemplaires en langue Arabe ont été remis à la relation.

Fait en autant d'exemplaires que de droit

LA GARANTE
LA QATAR NATIONAL BANK – QNB
LE DIRECTEUR GENERAL
MONSIEUR HABIB CHEHATA



مستقبل القسيمة المسلمة بحسب ما
عدد الوصل: 3456
توصلت بحسب: 120,000
2016
08
3



Signature of Habib Chehata
TUNIS le 08 AVR 2016
OFFICIER PUBLIC
LETIF LOUKRI

Bulletins de souscription

« Société MEUBLATEX »

Société anonyme au capital de 53.400.000 dinars
 Siège social : Route de Tunis- Hmada El Kébira – 4011 Hammam Sousse
 Registre de Commerce n° B122911996
 Objet : vente et commerce de détail de meuble de tout genre
EMPRUNT OBLIGATAIRE « MEUBLATEX 2015 »

De 9.000.000 de Dinars divisé en 90.000 obligations de 100 DT chacune
TRANCHE A (4,0 MD) GARANTIE PAR AMEN BANK
 Emis par Appel Public à l'Épargne
 Décision de l'Assemblée Générale Ordinaire du 22/06/2015
 Décision du Conseil d'Administration du 22/06/2015
TAUX D'INTÉRÊT : 7,85% l'an
Durée : 7 ans dont 2 ans de franchise

VISA du C.M.F. N° **16-0938** du **28 AVR. 2016**
 Notice légale publiée au JORT n° **124** du **05/05/2016**

BULLETIN DE SOUSCRIPTION N°

Je (nous) soussigné (s)
 Pièce d'identité Sexe (I) M () F ()
 Agissant pour le compte de
 Qualité
 Nationalité :
 Profession :
 Adresse :

Déclare(ons) souscrire à :
 Obligations nominatives de l'Emprunt "MEUBLATEX 2015" numérotées de à au prix de cent (100) dinars par obligation, portant jouissance à partir du 30 juin 2016 et remboursables par cinquième de la valeur nominale à compter de la troisième année, soit le 30 juin 2019 à raison de vingt dinars par obligation. Les intérêts annuels échus seront réglés annuellement le 30 juin de chaque année au taux 7,85% l'an.

Je (nous) reconnais (sons) avoir reçu une copie du prospectus d'émission et pris connaissance de son contenu. Sur cette base, j'ai (nous avons) accepté de souscrire aux nombres et formes d'obligations ci-dessus indiqués.

Cette souscription ne vaut pas renonciation de ma (notre) part au recours par tous moyens pour la réparation des dommages qui pourraient résulter soit de l'insertion d'informations incomplètes ou erronées, soit d'une omission d'informations dont la publication aurait influencé ma (notre) décision de souscrire.

En vertu de tout ce qui précède, je (nous) verse (ons) (1) :

- en espèces
 par chèque n° du tiré sur Agence
 par virement en date du effectué sur
 mon (notre) compte N° ouvert à agence

La somme de (en toutes lettres) représentant le montant des obligations souscrites.

Je (nous) désire (ons) que les titres souscrits soient déposés chez en gestion ⁽¹⁾ :

- Libre
 Compte géré

Fait en double exemplaires dont un en ma (notre) possession,
 le second servant de souche
 A Tunis, le

Signature ⁽²⁾

(1) Cocher la case correspondante

(2) Faire précéder la signature de la mention manuscrite "Lu et Approuvé"



« Société MEUBLATEX »

Société anonyme au capital de 53.400.000 dinars
 Siège social : Route de Tunis- Hmada El Kébira – 4011 Hammam Sousse
 Registre de Commerce n° B122911996
 Objet : vente et commerce de détail de meuble de tout genre
EMPRUNT OBLIGATAIRE « MEUBLATEX 2015 »

De 9.000.000 de Dinars divisé en 90.000 obligations de 100 DT chacune
FRANCHE A (4,0 MD) GARANTIE PAR AMEN BANK
 Emis par Appel Public à l'Epargne
 Décision de l'Assemblée Générale Ordinaire du 22/06/2015
 Décision du Conseil d'Administration du 22/06/2015
TAUX D'INTÉRÊT : 7,85% l'an
Durée : 7 ans dont 2 ans de franchise

COPIE

VISA du C.M.F. N° 116-0938 du 28 AVR. 2016

Notice légale publiée au JORT n° 54 du 05/05/2016

BULLETIN DE SOUSCRIPTION N°

Je (nous) soussigné (s)
 Pièce d'identité..... Sexe (1) M () F ()
 Agissant pour le compte de
 Qualité
 Nationalité :
 Profession :

Adresse :
 Déclare (ons) souscrire à :
 Obligations nominatives de l'Emprunt "MEUBLATEX 2015" numérotées de à au prix de cent (100) dinars par obligation, portant jouissance à partir du 30 juin 2016 et remboursables par cinquième de la valeur nominale à compter de la troisième année, soit le 30 juin 2019 à raison de vingt dinars par obligation. Les intérêts annuels échus seront réglés annuellement le 30 juin de chaque année au taux 7,85% l'an.

Je (nous) reconnais (sons) avoir reçu une copie du prospectus d'émission et pris connaissance de son contenu. Sur cette base, j'ai (nous avons) accepté de souscrire aux nombres et formes d'obligations ci-dessus indiqués. Cette souscription ne vaut pas renonciation de ma (notre) part au recours par tous moyens pour la réparation des dommages qui pourraient résulter soit de l'insertion d'informations incomplètes ou erronées, soit d'une omission d'informations dont la publication aurait influencé ma (notre) décision de souscrire.

En vertu de tout ce qui précède, je (nous) verse (ons) (1) :
 en espèces
 par chèque n° du tiré sur Agence
 par virement en date du effectué sur
 mon (notre) compte N° ouvert à agence

La somme de (en toutes lettres) représentant le montant des obligations souscrites.

Je (nous) désire (ons) que les titres souscrits soient déposés chez en gestion (1) ;
 Libre
 Compte géré

Fait en double exemplaires dont un en ma (notre) possession,
 le second servant de souche
 A Tunis, le

Signature (2)

(1) Cocher la case correspondante
 (2) Faire précéder la signature de la mention manuscrite "Lu et Approuvé"



« Société MEUBLATEX »

Société anonyme au capital de 53.400.000 dinars
 Siège social : Route de Tunis- Hmada El Kébira – 4011 Hammam Sousse
 Registre de Commerce n° B122911996
 Objet : vente et commerce de détail de meuble de tout genre
EMPRUNT OBLIGATAIRE « MEUBLATEX 2015 »

De 9.000.000 de Dinars divisé en 90.000 obligations de 100 DT chacune
TRANCHE B (1,5 MD) GARANTIE PAR LA SOCIETE TUNISIENNE DE BANQUE
 Emis par Appel Public à l'Épargne
 Décision de l'Assemblée Générale Ordinaire du 22/06/2015
 Décision du Conseil d'Administration du 22/06/2015
TAUX D'INTÉRÊT : 7,85% l'an
Durée : 7 ans dont 2 ans de franchise

VISA du C.M.F. N° **16 - 0938** du **28 AVR. 2016**

Notice légale publiée au JORT n° **54** du **05/05/2016**

BULLETIN DE SOUSCRIPTION N°

Je (nous) soussigné (s)
 Pièce d'identité..... Sexe (1) M () F ()
 Agissant pour le compte de
 Qualité
 Nationalité :
 Profession :
 Adresse :

Déclare (ons) souscrire à :
 Obligations nominatives de l'Emprunt "MEUBLATEX 2015" numérotées de à au prix de cent (100) dinars par obligation, portant jouissance à partir du 30 juin 2016 et remboursables par cinquième de la valeur nominale à compter de la troisième année, soit le 30 juin 2019 à raison de vingt dinars par obligation. Les intérêts annuels échus seront réglés annuellement le 30 juin de chaque année au taux 7,85% l'an.

Je (nous) reconnais (sons) avoir reçu une copie du prospectus d'émission et pris connaissance de son contenu. Sur cette base, j'ai (nous avons) accepté de souscrire aux nombres et formes d'obligations ci-dessus indiqués.

Cette souscription ne vaut pas renonciation de ma (notre) part au recours par tous moyens pour la réparation des dommages qui pourraient résulter soit de l'insertion d'informations incomplètes ou erronées, soit d'une omission d'informations dont la publication aurait influencé ma (notre) décision de souscrire.

En vertu de tout ce qui précède, je (nous) verse (ons) (1) :

- en espèces
- par chèque n° du tiré sur Agence
- par virement en date du effectué sur mon (notre) compte N° ouvert à agence

La somme de (en toutes lettres) représentant le montant des obligations souscrites.

Je (nous) désire (ons) que les titres souscrits soient déposés chez en gestion ⁽¹⁾ :

- Libre
- Compte géré

Fait en double exemplaires dont un en ma (notre) possession, le second servant de souche
 A Tunis, le

Signature ⁽²⁾

(1) Cocher la case correspondante

(2) Faire précéder la signature de la mention manuscrite "Lu et Approuvé"



« Société MEUBLATEX »

Société anonyme au capital de 53.400.000 dinars
 Siège social : Route de Tunis- Hmada El Kébira – 4011 Hammam Sousse
 Registre de Commerce n° B122911996
 Objet : vente et commerce de détail de meuble de tout genre

EMPRUNT OBLIGATAIRE « MEUBLATEX 2015 »

De 9.000.000 de Dinars divisé en 90.000 obligations de 100 DT chacune
TRANCHE B (1,5 MD) GARANTIE PAR LA SOCIETE TUNISIENNE DE BANQUE
 Emis par Appel Public à l'Epargne
 Décision de l'Assemblée Générale Ordinaire du 22/06/2015
 Décision du Conseil d'Administration du 22/06/2015
TAUX D'INTÉRÊT : 7,85% l'an
Durée : 7 ans dont 2 ans de franchise

COPIE

VISA du C.M.F. N° 16-0938 du 28 AVR. 2016

Notice légale publiée au JORT n° 54 du 05/05/2016

BULLETIN DE SOUSCRIPTION N°

Je (nous) soussigné (s)
 Pièce d'identité..... Sexe (1) M () F ()
 Agissant pour le compte de
 Qualité
 Nationalité :
 Profession :
 Adresse :
 Déclare (ons) souscrire à :
 Obligations nominatives de l'Emprunt "MEUBLATEX 2015" numérotées de à au prix de cent (100) dinars per obligation, portant jouissance à partir du 30 juin 2016 et remboursables par cinquième de la valeur nominale à compter de la troisième année, soit le 30 juin 2019 à raison de vingt dinars par obligation. Les intérêts annuels échus seront réglés annuellement le 30 juin de chaque année au taux 7,85% l'an.
 Je (nous) reconnais (sons) avoir reçu une copie du prospectus d'émission et pris connaissance de son contenu. Sur cette base, j'ai (nous avons) accepté de souscrire aux nombres et formes d'obligations ci-dessus indiqués.
 Cette souscription ne vaut pas renonciation de ma (notre) part au recours par tous moyens pour la réparation des dommages qui pourraient résulter soit de l'insertion d'informations incomplètes ou erronées, soit d'une omission d'informations dont la publication aurait influencé ma (notre) décision de souscrire.
 En vertu de tout ce qui précède, je (nous) verse (ons) (1) :
 en espèces
 par chèque n° du tiré sur Agence
 par virement en date du effectué sur mon (notre) compte N° ouvert à agence
 La somme de (en toutes lettres) représentant le montant des obligations souscrites.
 Je (nous) désire (ons) que les titres souscrits soient déposés chez en gestion (1) :

- Libre
 Compte géré

Fait en double exemplaires dont un en ma (notre) possession,
 le second servant de souche
 A Tunis, le

Signature (2)

(1) Cocher la case correspondante
 (2) Faire précéder la signature de la mention manuscrite "Lu et Approuvé"



« Société MEUBLATEX »

Société anonyme au capital de 53.400.000 dinars
Siège social : Route de Tunis- Hmada El Kébira – 4011 Hammam Sousse
Registre de Commerce n° B122911996

Objet : vente et commerce de détail de meuble de tout genre

EMPRUNT OBLIGATAIRE « MEUBLATEX 2015 »

De 9.000.000 de Dinars divisé en 90.000 obligations de 100 DT chacune
TRANCHE C (1,0 MD) GARANTIE PAR LA BANQUE TUNISO-LIBYENNE

Emis par Appel Public à l'Epargne
Décision de l'Assemblée Générale Ordinaire du 22/06/2015
Décision du Conseil d'Administration du 22/06/2015

TAUX D'INTÉRÊT : 7,85% l'an

Durée : 7 ans dont 2 ans de franchise

VISA du C.M.F. N° 116-0038 du 28 AVR. 2016

Notice légale publiée au JORT n° 054 du 05/05/2016

BULLETIN DE SOUSCRIPTION N°

Je (nous) soussigné (s)

Pièce d'identité..... Sexe (1) M () F ()

Agissant pour le compte de

Qualité

Nationalité :

Profession :

Adresse :

Déclare (ons) souscrire à :

Obligations nominatives de l'Emprunt "MEUBLATEX 2015" numérotées de à au prix de cent (100) dinars par obligation, portant jouissance à partir du 30 juin 2016 et remboursables par cinquième de la valeur nominale à compter de la troisième année, soit le 30 juin 2019 à raison de vingt dinars par obligation. Les intérêts annuels échus seront réglés annuellement le 30 juin de chaque année au taux 7,85% l'an.

Je (nous) reconnais (sons) avoir reçu une copie du prospectus d'émission et pris connaissance de son contenu. Sur cette base, j'ai (nous avons) accepté de souscrire aux nombres et formes d'obligations ci-dessus indiqués.

Cette souscription ne vaut pas renonciation de ma (notre) part au recours par tous moyens pour la réparation des dommages qui pourraient résulter soit de l'insertion d'informations incomplètes ou erronées, soit d'une omission d'informations dont la publication aurait influencé ma (notre) décision de souscrire.

En vertu de tout ce qui précède, je (nous) verse (ons) (1) :

- en espèces
 - par chèque n° du tiré sur Agence
 - par virement en date du effectué sur mon (notre) compte N° ouvert à agence
- La somme de (en toutes lettres) représentant le montant des obligations souscrites.

Je (nous) désire (ons) que les titres souscrits soient déposés chez en gestion ⁽¹⁾ ;

- Libre
- Compte géré

Fait en double exemplaires dont un en ma (notre) possession, le second servant de souche
A Tunis, le

(1) Cocher la case correspondante

(2) Faire précéder la signature de la mention manuscrite "Lu et Approuvé"



« Société MEUBLATEX »

Société anonyme au capital de 53.400.000 dinars
Siège social : Route de Tunis- Hmada El Kébira – 4011 Hammam Sousse
Registre de Commerce n° B122911996

Objet : vente et commerce de détail de meuble de tout genre

EMPRUNT OBLIGATAIRE « MEUBLATEX 2015 »

De 9.000.000 de Dinars divisé en 90.000 obligations de 100 DT chacune
TRANCHE C (1,0 MD) GARANTIE PAR LA BANQUE TUNISO-LIBYENNE

Emis par Appel Public à l'Épargne
Décision de l'Assemblée Générale Ordinaire du 22/06/2015
Décision du Conseil d'Administration du 22/06/2015

TAUX D'INTÉRÊT : 7,85% l'an
Durée : 7 ans dont 2 ans de franchise

COPIE

VISA du C.M.F. N° 16-0938 du 28 AVR. 2016

Notice légale publiée au JORT n° 54 du 05/05/2016

BULLETIN DE SOUSCRIPTION N°

Je (nous) soussigné (s)

Pièce d'identité..... Sexe (1) M () F ()

Agissant pour le compte de

Qualité

Nationalité :

Profession :

Adresse :

Déclare (ons) souscrire à :

Obligations nominatives de l'Emprunt "MEUBLATEX 2015" numérotées de à au prix de cent (100) dinars par obligation, portant jouissance à partir du 30 juin 2016 et remboursables par cinquième de la valeur nominale à compter de la troisième année, soit le 30 juin 2019 à raison de vingt dinars par obligation. Les intérêts annuels échus seront réglés annuellement le 30 juin de chaque année au taux 7,85% l'an.

Je (nous) reconnais (sons) avoir reçu une copie du prospectus d'émission et pris connaissance de son contenu. Sur cette base, j'ai (nous avons) accepté de souscrire aux nombres et formes d'obligations ci-dessus indiqués.

Cette souscription ne vaut pas renonciation de ma (notre) part au recours par tous moyens pour la réparation des dommages qui pourraient résulter soit de l'insertion d'informations incomplètes ou erronées, soit d'une omission d'informations dont la publication aurait influencé ma (notre) décision de souscrire.

En vertu de tout ce qui précède, je (nous) verse (ons) (1) :

en espèces
 par chèque n° du tiré sur Agence

par virement en date du
effectué sur mon (notre) compte N° ouvert à agence

La somme de (en toutes lettres) représentant le montant des obligations souscrites.

Je (nous) désire (ons) que les titres souscrits soient déposés chez en gestion (1) :

Libre
 Compte géré

Fait en double exemplaires dont un en ma (notre) possession, le second servant de souche
A Tunis, le

(1) Cocher la case correspondante

(2) Faire précéder la signature de la mention manuscrite "Lu et Approuvé"



« Société MEUBLATEX »

Société anonyme au capital de 53.400.000 dinars
Siège social : Route de Tunis- Hmada El Kébira – 4011 Hammam Sousse
Registre de Commerce n° B122911996

Objet : vente et commerce de détail de meuble de tout genre

EMPRUNT OBLIGATAIRE « MEUBLATEX 2015 »

De 9.000.000 de Dinars divisé en 90.000 obligations de 100 DT chacune
TRANCHE D (2,5 MD) GARANTIE PAR QATAR NATIONAL BANK

Emis par Appel Public à l'Épargne

Décision de l'Assemblée Générale Ordinaire du 22/06/2015

Décision du Conseil d'Administration du 22/06/2015

TAUX D'INTÉRÊT : 7,85% l'an

Durée : 7 ans dont 2 ans de franchise

VISA du C.M.F. N° 116-0930 du 28 AVR. 2016
Notice légale publiée au JORT n° 54 du 05/05/2016

BULLETIN DE SOUSCRIPTION N°

Je (nous) soussigné (s)

Pièce d'identité..... Sexe (1) M () F ()

Agissant pour le compte de

Qualité

Nationalité :

Profession :

Adresse :

Déclare (ons) souscrire à :

Obligations nominatives de l'Emprunt "MEUBLATEX 2015" numérotées de à au prix de cent (100) dinars par obligation, portant jouissance à partir du 30 juin 2016 et remboursables par cinquième de la valeur nominale à compter de la troisième année, soit le 30 juin 2019 à raison de vingt dinars par obligation. Les intérêts annuels échus seront réglés annuellement le 30 juin de chaque année au taux 7,85% l'an.

Je (nous) reconnais (sons) avoir reçu une copie du prospectus d'émission et pris connaissance de son contenu. Sur cette base, j'ai (nous avons) accepté de souscrire aux nombres et formes d'obligations ci-dessus indiqués.

Cette souscription ne vaut pas renonciation de ma (notre) part au recours par tous moyens pour la réparation des dommages qui pourraient résulter soit de l'insertion d'informations incomplètes ou erronées, soit d'une omission d'informations dont la publication aurait influencé ma (notre) décision de souscrire.

En vertu de tout ce qui précède, je (nous) verse (ons) (1) :

en espèces
 par chèque n° du tiré sur Agence

par virement en date du effectué sur mon (notre) compte N° ouvert à agence

La somme de (en toutes lettres) représentant le montant des obligations souscrites.

Je (nous) désire (ons) que les titres souscrits soient déposés chez en gestion ⁽¹⁾ :

- Libre
 Compte géré

Fait en double exemplaires dont un en ma (notre) possession, le second servant de souche
A Tunis, le

(1) Cocher la case correspondante

(2) Faire précéder la signature de la mention manuscrite "Lu et Approuvé"



Signature ⁽²⁾

COPIE

« Société MEUBLATEX »
 Société anonyme au capital de 53.400.000 dinars
 Siège social : Route de Tunis- Hmada El Kébira – 4011 Hammam Sousse
 Registre de Commerce n° B122911996
 Objet : vente et commerce de détail de meuble de tout genre
EMPRUNT OBLIGATAIRE « MEUBLATEX 2015 »
 De 9.000.000 de Dinars divisé en 90.000 obligations de 100 DT chacune
FRANCHE D (2,5 MD) GARANTIE PAR QATAR NATIONAL BANK
 Emis par Appel Public à l'Épargne
 Décision de l'Assemblée Générale Ordinaire du 22/06/2015
 Décision du Conseil d'Administration du 22/06/2015
TAUX D'INTÉRÊT : 7,85% l'an
Durée : 7 ans dont 2 ans de franchise

VISA du C.M.F. N° du 28 AVR. 2016
 Notice légale publiée au JORT n° du 05/05/2016

BULLETIN DE SOUSCRIPTION N°

Je (nous) soussigné (s)
 Pièce d'identité Sexe (1) M () F ()
 Agissant pour le compte de
 Qualité
 Nationalité :
 Profession :
 Adresse :
 Déclare (ons) souscrire à :
 Obligations nominatives de l'Emprunt "MEUBLATEX 2015" numérotées de à au prix de cent (100) dinars par obligation, portant jouissance à partir du 30 juin 2016 et remboursables par cinquième de la valeur nominale à compter de la troisième année, soit le 30 juin 2019 à raison de vingt dinars par obligation. Les intérêts annuels échus seront réglés annuellement le 30 juin de chaque année au taux 7,85% l'an.
 Je (nous) reconnais (sons) avoir reçu une copie du prospectus d'émission et pris connaissance de son contenu. Sur cette base, j'ai (nous avons) accepté de souscrire aux nombres et formes d'obligations ci-dessus indiqués.
 Cette souscription ne vaut pas renonciation de ma (notre) part au recours par tous moyens pour la réparation des dommages qui pourraient résulter soit de l'insertion d'informations incomplètes ou erronées, soit d'une omission d'informations dont la publication aurait influencé ma (notre) décision de souscrire.
 En vertu de tout ce qui précède, je (nous) verse (ons) (1) :
 en espèces
 par chèque n° du tiré sur Agence effectué sur
 par virement en date du ouvert à agence
 mon (notre) compte N° représentant le montant des obligations souscrites.
 Je (nous) désire (ons) que les titres souscrits soient déposés chez en gestion (1) :
 Libre
 Compte géré

Fait en double exemplaires dont un en ma (notre) possession,
 le second servant de souche
 A Tunis, le
 Signature (2)

(1) Cocher la case correspondante
 (2) Faire précéder la signature de la mention manuscrite "Lu et Approuvé"

